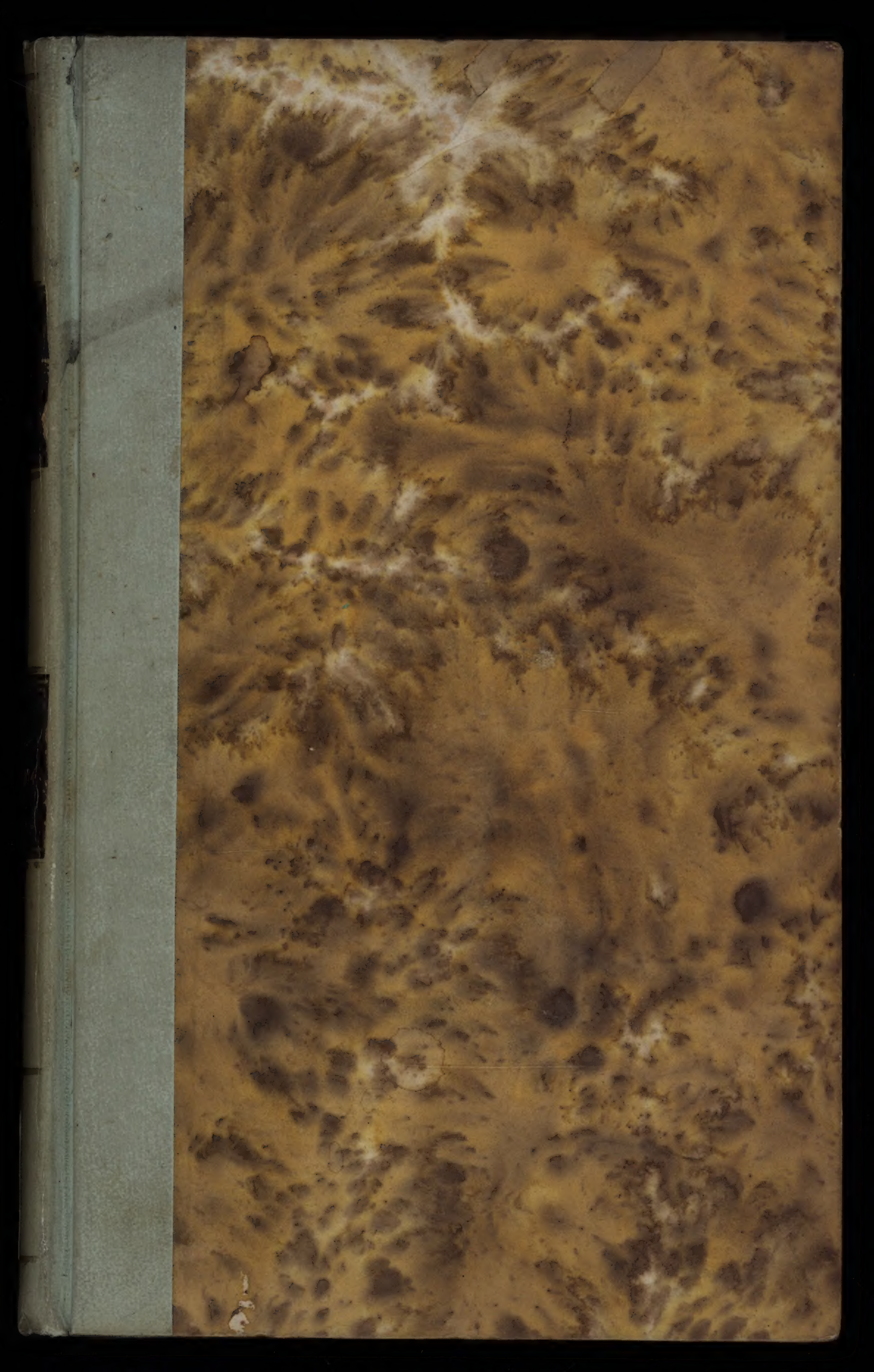
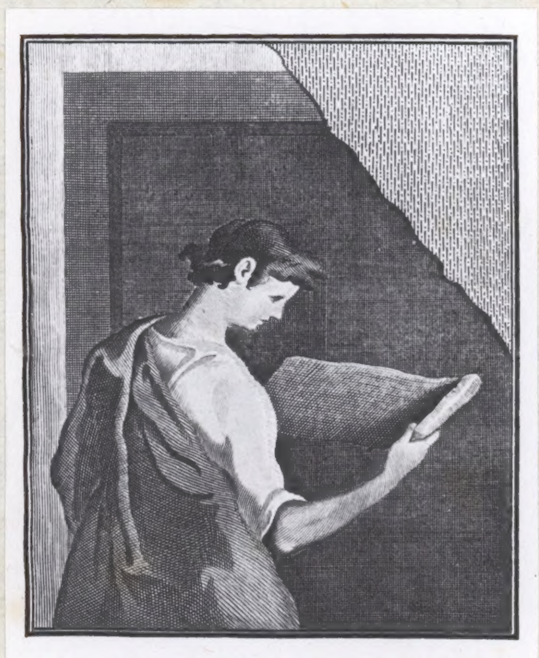




LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME HUITIÈME

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME HUITIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.





PHILIPPES EMANUEL
DE COULANGES

Peint par Ferdinand. *Gravé par C. MF. Dien*

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

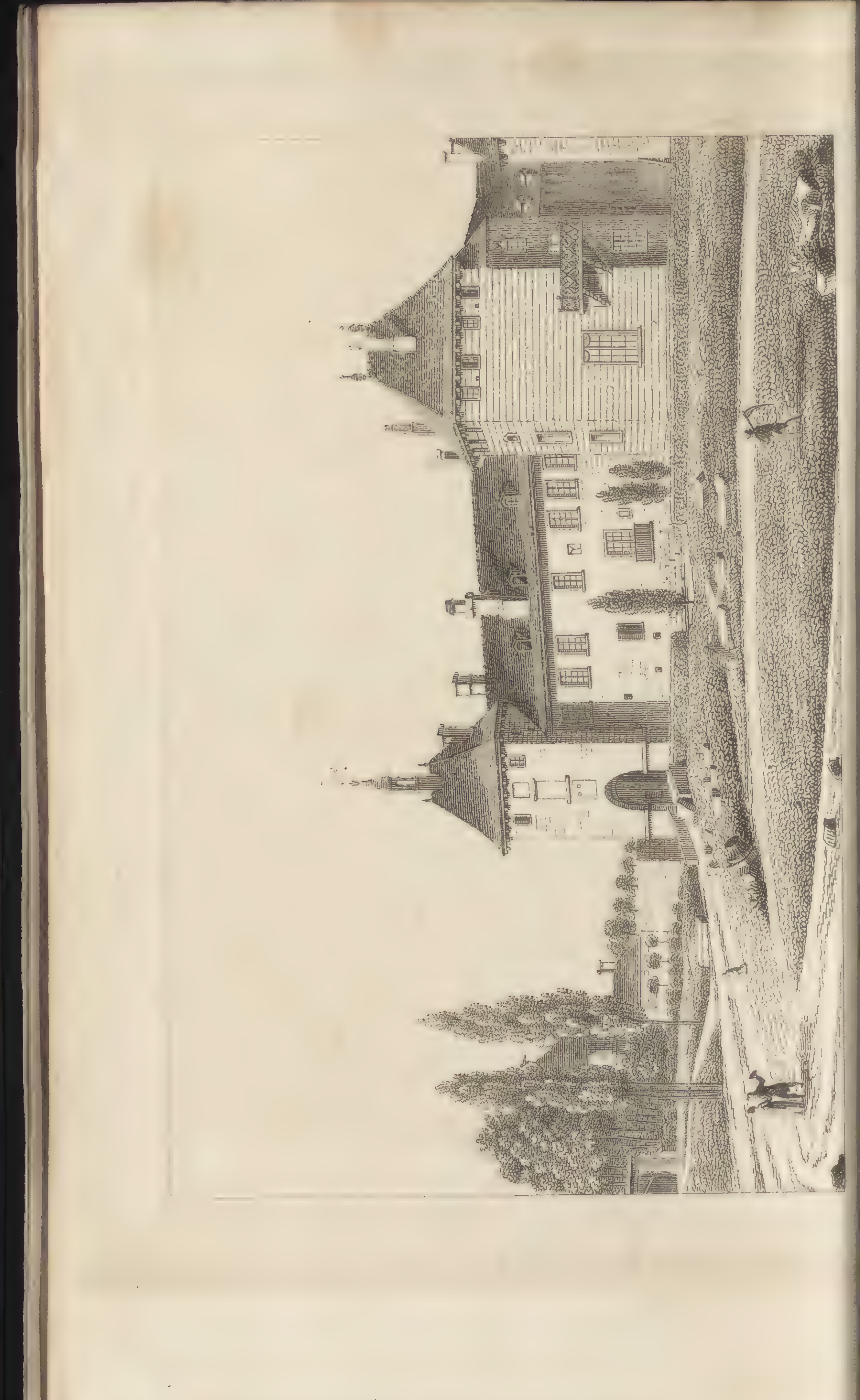
M D CCC XVIII.

a rome ce 11e ianuier 1691

cest par monsieur deserbes queie vous escris, j'ay preferé sa prudance pour vous rendre ce pacquet a toute la diligence des courriers, il vous apprendra plus de nos nouuelles queie ne vous en puis escrire, mais en deux mots, nos affaires vont mal icy, et ie crains que nous n'ayons qu'un chanson, des bulles. nous attendons le retour d'un courrier qui partit hier, pour partir incontinant aprés, ie crois que par luy monr l'ambassadeur demande les voitures, et nous nous en seruirons auec ioie. il y a des bruits de peste du costé de naples qui font peur, et desia pour plus grande precaution toutes les portes de rome sont murees, hors trois ou quatre gardees soigneusement, enfin

lon ne peut plus sortir pour rentrer, qu'auec
vn billet de santé. tous les operas et tous
les divertissements du carnaual qui auoient
commencé sont finis iusques a nouuel
ordre, et lon parle aussi, de prieres
publiques et mesme d'vn iubilé. les rats
mangent a la campagne tous les bleds
ensorte que voila la guerre, la peste et
la famine dieu nous conserue tous.
mon^r le cardinal de Janson a voulu
absolument auoir mon portrait, il la
sur sa table et deuant ses yeux comme
vous auez celuy de feu mons^r Bignon
ie suis bien recompensé de ce petit present par
le plaisir qui dit quil luy donne et dont il
m'a dit aussi, quil vous auoit rendu compte
ie suis tousiours monsieur plus que personne
du monde tres absolument a vous.

Coulanges





Tiré du Cabinet de Mr. C. F. A. de Mussey — *Gravé par Lorieux*

CHÂTEAU D'EPOISSES

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

930.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687,
à six heures du soir.

J'ai reçu votre lettre à la Charité ; vous avez mal jugé de nos gîtes : nous ne savons ce que c'est que Pont-Agasson, nous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des excuses au temps que vous avez accusé de trahison : jamais, je dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide et plus sincère, car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissées dans l'incertitude pour les chemins; c'est une chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête pas un seul moment, ce sont des mails et des promenades par-tout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'enfer, un chemin de paradis ; mais non,

car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allois à Lyon, Dieu me préserve d'une autre route. Nous voici à Nevers, nous pensions aller demain à Moulins; mais une madame Ferret, que nous connoissons, vient d'envoyer à madame de Chaulnes celui qui nous logera, pour accourcir notre voyage de deux jours : puisqu'au lieu d'aller à Moulins et puis à Bourbon, nous allons demain droit à Bourbon, nous n'avons que dix lieues à faire, et voyez quelle avance; cela me plaît tellement, qu'outre l'attachement que j'ai de bonne foi pour madame de Chaulnes, qui n'auroit pas fait ce voyage sans moi, et la commodité infinie pour le petit bateau d'être attaché au grand, la certitude de ne pas perdre un moment, de vous voir revenir au-devant de nous, me fait préférer, pour cette fois, les eaux de Bourbon à celles de Vichi : je vous remercie mille fois de vos soins et de vos bons avis; l'eau de Bourbon ressemble tout-à-fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichi : je suis toute portée pour la douche; il y a vingt-deux lieues d'ici à Vichi, je coucherai demain à Bourbon : tout contribue à me faire prendre ce parti; si vous étiez ici, vous me diriez : Allez à Bourbon, la Providence le veut. J'y vais donc avec plaisir, et même avec confiance : si j'avois consulté M. Fagon, il m'y auroit envoyée, et m'y voilà : rien n'est égal aux soins de madame la duchesse de Chaulnes pour moi; elle ne me dit rien, mais je vois la joie qu'elle a que nous soyons ensemble. Je ne suis pas surprise

que Savigny[1] vous ait paru beau, c'est une situation admirable. S'il y a de vos lettres à Moulins, elles viendront à Bourbon. Je suis impatiente de savoir des nouvelles de la santé du roi, de celle de M. de Grignan, de ses affaires, des vôtres : rien ne peut me détourner de ces pensées. Je souhaite que vous ayez mandé à mon fils la route de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au-devant de lui à Fougères. Mandez, je vous prie, de mes nouvelles à M. et à madame de Coulanges; je ne puis douter de l'intérêt qu'ils y prennent. Adieu, ma très aimable, je suis toute pleine et tout occupée de votre amitié et de l'attention que vous avez à ma santé.

---

931. †

A la même.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avois écrit. Il est vrai que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avoit promis; mais quel jour! quelles dix lieues! nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures justes pour dîner; une pluie continuelle, des che-

[1] Terre à quatre lieues de Paris, qui appartenoit alors à M. le marquis de Vins, et qui a depuis appartenu au comte de Luc.

mins endiablés, toujours à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela ensuite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès; je crois être dans un autre climat, un pays bas et couvert comme la Bretagne, enfin, sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étoient madame de Montespan, madame d'Usez, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants[a], nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis[b], de mademoiselle d'Armentières[c] : mais nous avons un médecin qui me plaît; c'est Amiot, qui connoît et estime Alliot, et qui est adorateur de notre bon homme Jacob; il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mouroit. Madame de Verneuil m'avoit fort priée de le prendre, je l'avois oublié; parlez-en, ma bonne, si vous voulez, à madame de Sully

[a] On lit dans l'édition de 1754 *les petits brouillards;* on lit cependant d'une manière très distincte *les puits bouillants* dans la lettre originale.

[b] Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort, fille du maréchal de France; elle avoit épousé, en 1676, le marquis de Nangis, son cousin-germain. (*Voyez* les lettres 532 et 535, tome IV, pages 449 et 460.)

[c] Henriette de Conflans, dite mademoiselle d'Armentières. On a conservé plusieurs des lettres qu'elle écrivoit au comte de Bussy-Rabutin; elles sont écrites d'une manière simple et naturelle, et font connoître quelques particularités de l'histoire du temps.

et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitoit madame de Louvois : c'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les Capucins[a]; il m'assure que tous mes petits maux viennent de la rate, et que les eaux de Bourbon y sont spécifiques : il aime fort Vichi; mais il est persuadé que celles-ci me feront pour le moins autant de bien : quant à la douche, il me la fera donner si délicatement, qu'il ne veut point du tout me la donner. Il dit qu'il feroit convenir M. Alliot que le remède est trop violent, et plutôt capable d'alarmer les nerfs que de les guérir; qu'en purgeant les humeurs et recevant les sueurs que les eaux et les bains chauds me donneront, il prétend suffire à tout; il parle de bon sens, et me conduira avec une attention extrême; il vous mandera ses raisons, et vous rendra compte de tout. Parlez-en à Rodon; c'est un homme qui va s'établir à Paris, qui n'a pas envie d'y porter des reproches de ce pays-ci. Le mal de madame de Chaulnes n'est pas à négliger; ces eaux y sont bonnes; madame de Nangis a de ces sortes de coliques jusqu'à s'en évanouir. Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre : mais on peut dire en gros de ce lieu,

Qu'*il* n'eut jamais du Ciel un regard amoureux. [b]

La Providence m'y a conduite par la main, en tour-

[a] Les Capucins du Louvre que madame Sévigné appelle les *Pères Esculapes*, dans la lettre 867, tome VII, page 255.

[b] Vers du *Temple de la mort*, par Philippe Habert. Madame de Sévigné a plusieurs fois emprunté des citations de ce poëme, dans le-

nant les volontés, et faisant des liaisons comme elle a fait. Je vous consulte toujours intérieurement, et il me semble que vous me dites : Oui, ma bonne, c'est ainsi qu'il faut faire, vous ne sauriez vous conduire autrement.

Ah! mon Dieu, que je suis lasse de parler de moi! mais vous le voulez; Dieu merci, je m'en vais parler de vous; je reçois votre lettre du jeudi 18. Je vois, ma chère bonne, que vous allez à Versailles : je vois le sujet qui arrête M. de Grignan, et dans quelle conjoncture. Vous croyez bien que je ne suis pas assez ridiculement occupée de moi-même pour ne pas penser quasi continuellement à vous et à tout ce qui a rapport à vous : c'est une pensée habituelle; et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrois bien savoir comme se porte M. de Grignan, M. le che-

quel on rencontre de fort beaux vers. (*Voyez* la lettre 112, t. Ier, page 269.) Voici le passage entier dont elle paroît faire l'application à la ville de Bourbon :

Sous ces climats glacés, ou le flambeau du monde
Espand avec regret sa lumière féconde,
Dans une île déserte, est un vallon affreux,
Qui n'eut jamais du ciel un regard amoureux;
Là, sur de vieux cyprès, dépouillés de verdure,
Nichent tous les oiseaux de malheureux augure;
La terre, pour toute herbe, y produit des poisons,
Et l'hiver y tient lieu de toutes les saisons.

valier, et comme vous êtes vous-même : je suis effrayée de la fiévre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal, je m'en servirai ; vous êtes trop bonne et trop appliquée à votre pauvre maman; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs : je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime : quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise : elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paroissoient le lendemain de notre départ, il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisoit fort beau et que monsieur le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. du Plessis pour aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela seroit assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même. Adieu, chère bonne, je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires. Je suis inquiéte des fiévres que je crains que vous ne preniez à Versailles; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (*de Grignan*); un souvenir à M. et

à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'ignorent pas où il faut en demander. Je sais que madame de Coulanges va s'établir à Brevannes, quel plaisir d'être à la campagne! j'en aurai grand besoin au sortir d'ici.

M. Jacques est ici tout transporté de l'amour de Grignan, sa fille est encore à Paris logée chez lui; je vous en donne avis, et en lave mes mains. Envoyez, ma bonne, ces petits billets à la poste de Bretagne. Bonjour, cher Corbinelli. Mon petit train est à vos pieds; n'est-il pas trop plaisant? je vous jure que nous sommes ravis de le tenir.

---

932. **

De M. de Corbinelli *au Comte* de Bussy-Rabutin.

A Paris, ce 24 septembre 1687.

Toutes vos réflexions sur les vicissitudes de la cour [a], Monsieur, sont très judicieuses, et comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considère les changements qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur, quand je songe à la justice qu'il y auroit de vous donner, de-

[a] *Voyez* la lettre 929, tome VII, page 475.

puis tant d'années, des restes d'appointements qui raccommoderoient le méchant état de vos affaires. Le roi donna, il y a quelque temps, deux cent mille francs au contrôleur général pour achever de payer la charge de président à mortier[a]; c'est une pure gratification : jugez ce que fera Sa Majesté quand ce même contrôleur général lui représentera que vous recevrez l'acquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissoit à rien, nous dirons que Dieu, qui donne et qui ôte tout avec justice, parceque tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jeté dans la politique, je repasse des fragments d'histoire, et de tout ce que je lis je me forme l'idée d'Horace, et je dis comme lui :

Delirant reges, plectuntur Achivi.

Si cette régle a une exception, comme il n'y en a point de générale, c'est à l'égard du roi, le modéle de ceux qui viendront, quoiqu'il n'en ait eu aucun parmi ceux qui sont passés. Adieu, Monsieur; mes compliments à la divine Marquise (*madame de Coligny*) que j'honore parfaitement. Madame de Sévigné est allée à Bourbon.

[a] Le roi avoit donné cinquante mille écus à M. Le Pelletier, contrôleur général, pour payer la charge de président à mortier au parlement de Paris, vacante par la mort du président Le Coigneux, arrivée le 24 avril 1686. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 25 avril 1686.)

933.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du lundi 22; elle m'a donné un grand soulagement, ma très chère, en m'apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver. Je comprends aisément que vous n'y manquerez pas d'affaires, vous y aurez un bon solliciteur, et un hôte bien agréable; je crains bien qu'il ne m'efface : c'est justement le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé; il seroit difficile d'en soutenir souvent le poids; si vous pouviez le faire, ce seroit un grand plaisir. Mais je ne sais comme on peut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer; je voudrois bien qu'il dépendît de moi de donner un meilleur exemple; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y manquerai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté, mais je voudrois avoir appris autre chose[a] : Dieu est le maître :

[a] Ce que madame de Sévigné souhaitoit si vivement fut accordé par le roi. On lit ce qui suit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, (3 octobre 1687.) « Le roi a donné douze mille francs de gratification « à M. de Grignan, lieutenant de roi en Provence; il lui en donna

vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me faisant souvenir de qui on se plaint. Le quinquina a fait, à l'égard du roi, ses miracles ordinaires. Madame la maréchale de Rochefort mande à madame de Nangis la maladie de M. le duc de Bourgogne, dont elle paroît extrêmement inquiéte.

Vous voulez savoir de mes nouvelles, elles sont tout-à-fait bonnes. Il y a deux jours que je prends des eaux, elles sont douces et gracieuses et fondantes; elles ne pèsent point : j'en fus étonnée et gonflée le premier jour; mais aujourd'hui je suis gaillarde; on les rend de tous les côtés, point d'assoupissement, point de vapeurs: si je continue à m'en trouver si bien, je ne me servirai point de celles de Vichi, que l'on fait venir ici en un jour; jamais union ne fut si parfaite entre deux rivales. On les fait réchauffer dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici, on les fait boire comme les autres; celles-ci reçoivent celles-là dans leur sein; c'est cela qui s'appelle précisément le même degré de chaleur; car les bouteilles y sont comme dans leur propre maison. J'étois dégoûtée du réchauffement de Paris avec de méchants fagots froids; mais la chaleur d'ici me plaît infiniment, et l'on y fait la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé. Nous sommes les plus saines, madame de Chaulnes et moi; madame de Nangis fait mourir de pitié de ses coliques d'estomac dont elle tombe en convulsions; mademoiselle d'Armentières dans une langueur qui paroît à son dernier

« autant il y a deux ans. (*Voyez* la note de la lettre 853, tome VII, « page 202.)

période[a]; madame de Fourci, revenant de Vichi, et disant qu'elle vient achever de se guérir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'elle dort ou veut dormir trois heures après son dîner, et que, pendant ce temps, ses jambes sont de laine; elle ne se soutient que vers les quatre heures, et c'est tous les jours à recommencer, et elle est si contente, qu'elle en fait pitié. Le frère de votre Berthelot est dans un état déplorable, un reste affreux d'apoplexie : ce qu'il y a de plus fâcheux ici, c'est de ne voir que de ces sortes de malades; les bains en remettent quelques uns, et laissent les autres. Je me trouve si bien, par comparaison, que je ne devrois point quitter un lieu où je suis la plus heureuse. Madame la duchesse de Chaulnes est sur la même ligne; rien n'est pareil aux soins qu'elle a de moi; elle songe plus à ma santé qu'à la sienne; et parcequ'elle m'a détournée de Vichi, c'est elle qui fait venir ici les eaux de Vichi, pour en prendre, si on le juge à propos : celles de Bourbon l'emportent de mille lieues, si on en croit les médecins d'ici; cependant nous verrons. Il est constant que ceux qui en ont pris s'en sont trouvés comme à Vichi. Madame Bel..... est ici : demandez aux Colbert ce que c'est que cette femme[b]; ses aventures et ses malheurs sont pitoyables; c'est elle qui s'est trouvée

[a] Mademoiselle d'Armentières parvint cependant à l'âge de quatre-vingts ans; elle mourut le 14 avril 1712.

[b] Ne seroit-ce pas madame du Plessis-Bellière, l'amie du surintendant Fouquet? (*Voyez* les notes des pages 86 et 90 du tome I[er].) M. Colbert avoit été sans doute aussi inflexible pour elle que pour le malheureux Fouquet.

parfaitement bien de Vichi à Bourbon. Ne soyez point en peine de moi, ma chère Comtesse; Amiot se fait un grand honneur de nous gouverner, et seroit bien fâché d'en recevoir des reproches cet hiver. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur; tous ses intérêts sont les miens, je tiens à vous et à lui par mille chaînes. Je plains le chevalier de son état triste et accablant. Mon marquis, je vous aime. Je reviens à vous, ma très aimable; vous vous doutez bien à peu près de quelle manière je suis occupée de ce qui vous touche.

---

934. †

A la même.

A Bourbon, samedi 27 septembre 1687.

Il y a des heures où l'on peut écrire, ma chère bonne, celle-ci en est une. J'ai reçu votre lettre avec cette joie et cette émotion que vous connoissez; car il est certain que vous m'aimez trop : il y a ici une petite fille qui se veut mêler d'aimer sa maman; mais elle est cent pas derrière vous, quoi qu'elle fasse et dise fort joliment; c'est madame de Nangis. A ce propos, vous m'avez dit un mot dans votre autre lettre qui me fait sentir ce que fait mademoiselle d'Alerac; j'en ai compris l'horreur[a];

[a] Mademoiselle d'Alerac venoit de quitter la maison de son père, et elle s'étoit retirée chez le duc de Montausier. (*Voyez* la note de la lettre du 9 mars 1689.)

nous en parlerons, ma bonne, mais en attendant, il me semble que c'est mademoiselle de Grignan qui doit guérir cet endroit. Nous nous réjouissons de la santé du roi et de M. le duc de Bourgogne. M. le chevalier me fait une peine et une pitié que je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits; les uns sont contents, les autres non; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichi, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichi; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot[1], et ne serai point *douchée*, comme le veut M. Amiot[2]; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas davantage; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu d'eau chaude, qui fera sans violence la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pallier un homme qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de

[1] Le médecin que madame de Sévigné avoit consulté à Paris.

[2] Le médecin qui la conduisoit à Bourbon.

rien du tout : ma très chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit; vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé; je le prie de vous conserver, et M. de Grignan que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osoit penser ici, on seroit accablé de cette pensée, mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des visites; nous allons par les rues; mais nous nous gardons bien d'avoir une ame, cela nous importuneroit trop pendant nos remédes; nous retrouverons nos ames à Paris. J'embrasse la chère *Martillac;* j'ai bien soupiré de ne point aller à Vichi, et de ne point voir M. Ferrand, mais il étoit impossible; et je ne sais même comme j'aurois pu faire avec mon équipage, car les chemins sont devenus étranges de Moulins à Vichi; c'est vers Varennes; elle saura bien ce que je veux dire; Dieu fait tout pour le mieux. Nous attendons pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart[a]; la plupart prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le commerce de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de continuer, et d'aimer aussi le bon Corbinelli comme je l'aime : je lui

[a] Jules Hardouin Mansart, célèbre architecte; son plus bel ouvrage est le dôme des Invalides.

souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de meilleur pour lui. Adieu, aimable et chère fille, je vous assure que vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de Chaulnes qui entre, qui me gronde, sans savoir bonnement pourquoi, et qui embrasse la belle comtesse. Tout Bourbon écrit présentement; demain matin tout Bourbon fait autre chose, c'est un couvent. Hélas! du serein, bon dieu! ou le pourrions-nous prendre? Il faudroit qu'il y eût de l'air : point de sauces, point de ragoûts; j'espère bien cet hiver jeter un peu le froc aux orties dans notre jolie auberge.

935.

A la même.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

Vous vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans le plaisir de savoir que je me porte mieux que je n'ai jamais fait, et que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine d'aller à Vichi, puisque j'en ai fait venir les eaux qui m'ont purgée autant que je puis l'être; car il s'en faut bien que je n'aie le même besoin que j'avois il y a dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Mansart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichi; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichi, elles m'ont très bien fait, mais j'ai pris ensuite celles de

Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé[a]. J'ai donc pris huit jours de Vichi et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très bon visage : j'ai pris en arrivant une médecine ordinaire, j'en prendrai encore une en partant : les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'étoit nécessaire, Amiot ne l'épargneroit pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurois mille fois plus de peine à m'en passer : tout ce qui est ici, écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitois, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame

[a] Elle le comparoit, dans la lettre du 22 septembre précédent, aux affreuses régions où le poëte Habert a placé le temple de la Mort. (*Voyez* plus haut, page 9 de ce volume.)

de La Fayette et madame de Lavardin, et puis aller avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; toute autre vie me feroit beaucoup de mal. Si vous revenez à Paris, ma très chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas du même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules[1]. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichi; ce n'est rien, il n'y en a point : ceux-ci sont admirables, et pour les néphré-

[1] L'abbaye de Livry étoit vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné.

tiques, et pour mille autres maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage, il m'a fait connoître le fond de mon sac : on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes !

936.

A la même.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit ; je ne sais de quel fonds cela vient, et vous pouvez penser si je l'aime : mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers : premièrement, il n'a pas tenu à elle ; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichi ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été : j'en ai fait tout l'usage que je pouvois desirer, en les faisant venir, et en les tempérant par celles-ci : elles m'ont purgée autant qu'il le falloit, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un véritable état de

perfection. J'ai pris du *crocus*, parceque je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte; c'est le bon pain, comme disoit de Lorme. Il ne m'a point fait vomir, et m'a purgée doucement; c'est à cause que je ne suis point accablée d'humeurs, qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité; j'ai fait tous ces remédes avec une régle et une mesure dont j'eusse été incapable, sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter : nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos; rien ne peut être mieux compassé que tout cela : elle a une attention pour moi, pareille à la vôtre; elle ne mérite que des remerciements, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remédes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en parfaite santé, et que reconnoissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne pas nous fatiguer; mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième jour, qui sera le dimanche 19, nous dînerons à Essonne, et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous; mais sans cela, vous pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne. Amiot vous écrit : outre qu'il est fort bon médecin, il y a ici un petit apothicaire qui est la capacité, la sagesse

et l'expérience même. Ils disent tous deux, point de douche; ils croiroient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne; ils croiroient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attire la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne; car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps; il est enchanté; c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au cœur de l'été; ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry; j'espère que vous y êtes; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre, et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irois dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti; vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne; enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consoleroit de ne pas vous embrasser sitôt : mais, si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour; allez coucher le samedi à Savigny, et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments; ce sont de véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu

mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties : mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les bréves du cérémonial de Bourbon.

937.

A la même.

A Milly, samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre, je trouve par-tout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-rouge, à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oubliois pas non plus, et que nous vous conseillons de ne point vous presser, et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus long de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de famille, qu'elle n'auroit pu s'y cacher. Pour moi, j'y aurois vu tout ce que je souhaite [1]. Je me porte si bien, et les esprits sont tellement réconciliés avec la nature, que je ne vois pas pourquoi vous ne m'aimeriez point. Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade, nous n'avons eu aucune sorte d'incommodité : mais vous ne

[1] Madame de Grignan étoit alors à Fontainebleau, où étoit la cour.

me parlez point de Livry, cruelle! me refuseriez-vous ce repos si nécessaire? Je vous attendrai lundi, puisque vous le voulez : je vous ferois de bien plus grands sacrifices; sans cela, je me serois contentée de voir mes deux amies, et je serois partie sur-le-champ pour Livry; mais je n'y penserai pas, et je vous attendrai avec l'impatience de vous embrasser. Si vous étiez aussi diligente que nous, je n'attendrois pas long-temps. J'espère que vous me renverrez demain *la Brie* à Essonne. Adieu, ma très chère : je suis ravie que vous finissiez toutes vos affaires; vous pourrez même y ajouter des plaisirs, et faire votre cour pendant que vous y êtes. Madame de Chaulnes vous embrasse et triomphe du bon état où elle vous rendra votre maman. Embrassez pour moi madame de Vins, et qu'elle ne vous enchante point, quoique ce fût une chose bien raisonnable d'y réussir.

N. B. *La mère et la fille se réunirent jusqu'aux premiers jours d'octobre de l'année* 1688.

938.

De M. DE CORBINELLI *au Président* DE MOULCEAU.

24 octobre 1687.

Votre lettre, mon cher *scélérat*, m'a fait un très grand plaisir; je l'ai lue et relue avec attention; j'y ai trouvé cette éloquence épistolaire qui charme ceux qui s'y connoissent. Or, je prétends être un des plus intelligents sur ce point. Si ma pratique répondoit à ma théorie, je défierois, vous et Cicéron, Pascal et Voiture, et tant d'autres. Il est certain que mon silence n'est point un oubli; je suis ordinairement plongé dans le premier, et toujours hors du second. Je parle de vous quand et tant de fois que je puis; la phrase n'est pas juste (il falloit dire comme vous l'eussiez dit). Je dis que vous avez plus d'esprit et d'agrément que tout le Languedoc ensemble, même au temps des états. Je disois la même chose il y a deux jours à notre premier président Nicolaï, qui m'a prié de vous prier de lui faire faire une douzaine de bouteilles d'eau de thym, persuadé que vous prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. *La Faveur* fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe : à

quoi je réponds, qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos ; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu le *Château de l'ame* et ses autres ouvrages ; et en effet j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condamné. Je lirai dans peu le *Chrétien intérieur, par un solitaire,* fait, imprimé par Bernières, trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien ; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connoître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi ; j'aimerois cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur.* En voilà un auquel on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre ; c'est au demandeur à prouver tout cela : est-il vrai ou faux ? comme il vous plaira, commissaires *fieffés.*

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avoit fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous, a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très bon personnage : c'est un courtisan libre que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans desir et sans prétention. Adieu, je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire ; mais hélas ! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander

s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot, avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

> Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

on se divise fort ici sur cette question [a]. Adieu, mon cher *scélérat*, je ne vous oublierai qu'après ma mort : encore ne sais-je. Mes compliments à votre famille.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est point lui qui m'a empêchée de vous écrire, rengaînez votre petite épée de Rambouillet. Voici, Monsieur, une longue suite de bonnes ou méchantes raisons. Premièrement, il me souvient fort bien que je vous ai écrit la dernière, et que vous m'avez négligée et fait languir pour la réponse. Ensuite je suis entrée dans la tristesse de voir languir long-temps, et ensuite de voir mourir, il y a deux mois, mon cher oncle l'abbé de Coulanges, que j'aimois par tant de raisons, qui étoit mon père et mon bienfaiteur, à qui je devois tout le repos et tout le plaisir de ma vie, par le bon ordre qu'il avoit donné à mes affaires. Je l'ai pleuré amèrement, je le pleurerai toute ma vie, et non seulement l'abbé, mais l'abbaye, cette jolie abbaye où je vous ai mené, qui vous fit faire un joli couplet sur les chemins, et où mon fils, par un enthousiasme qui nous réjouit, assis sur un

[a] Ce passage altéré dans l'édition de 1773, a subi une seconde altération dans celle de 1806 : il est rétabli d'après la collation que M. de Marsac, propriétaire du manuscrit, a eu la complaisance d'en faire sur l'original.

trône de gazon, dans un petit bois, nous dit toute une scène de *Mithridate*, avec les tons et les gestes, et surprit tellement notre modestie chrétienne, que vous crûtes être à la comédie, alors que vous y pensiez le moins.

Un peu après la mort de ce cher oncle, je me résolus d'aller à Bourbon, où je ne voulois point aller, crainte de le quitter. J'ai fait ce voyage avec madame la duchesse de Chaulnes; je m'y suis guéri l'imagination, et la crainte que j'avois de certaines vapeurs que je croyois importantes, et qu'on m'a dit qui ne le sont point : vrai ou faux, je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage. Il y a six jours que j'en suis revenue; ma fille m'a dit que vous m'aviez écrit pour me réveiller; eh bien, mon cher Monsieur, me voilà réveillée. Vous dites aussi, car tout cela n'est que par ouï-dire, madame de Grignan n'ayant pas manqué de perdre la lettre; vous dites donc que vous avez une sentence qui dit qu'il est plus aisé de se séparer du monde, que de s'accoutumer à l'oubli de ses amis; n'est-ce pas? Sur cela, Monsieur, j'ai un beau champ pour vous rassurer, en vous disant de bonne foi que vous êtes l'homme du monde que j'oublie le moins. Quand on vous connoît, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit, et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer; vous faites une impression qui dure. Je parle de vous quand j'en trouve l'occasion; votre rival est toujours prêt : j'en parle encore à d'autres, à temps, à contre-temps : en un mot, Monsieur, ôtez de vos chagrins celui de croire qu'il soit aisé de vous oublier; dites à votre sentence qu'elle n'est

plus capable de vous humilier par sa réflexion, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.

939.

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami[a] m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurois plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avois été dans le dessein d'aller à Fontainebleau, et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage ; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal étoit encore un rhumatisme sur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous aimai toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez indifférente : mais je ne vous ai jamais tant estimée ni tant

[a] Corbinelli. (*Voyez* la fin de la lettre 932, page 13 de ce volume.)

aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferois-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine? Avec qui pourrois-je rire? Avec qui pourrois-je avoir de l'esprit? En qui aurois-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerois-je à cœur ouvert de toutes choses. Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplaceroit pas sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resteroit donc que votre niéce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous, ils m'en feroient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez la considération du repos de madame de Grignan, et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyois m'être dus : mais je n'en aurois point pour me passer de vous; il me faudroit du christianisme tout pur.

940.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportois dans votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisoit comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abymes où M. de Sévigné m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez vue, et digne de votre

estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étois extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grace! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étois que trop libre, je me résolus d'aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame : Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire, dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si

bonne santé qu'on me l'a refusée; et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'étoit point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très saint prélat[a]. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon[b]; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté; car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *Que celui-là est haïssable qui*

[a] « Le roi a donné l'abbaye de Livry, vacante par la mort de l'abbé « de Coulanges, à l'abbé Séguier, qui vient de se démettre de l'évê- « ché de Nîmes. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, premier novembre 1687.)

[b] *Voyez* la lettre 929, tome VII, page 473.

parle toujours de lui. Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette régle est assez générale : mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serois ravie que vous me parlassiez long-temps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny. Je rends mille graces à madame de Bussy de son compliment : on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.

941.

De Monsieur DE CORBINELLI *au Président* DE MOULCEAU.

Lundi 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires, sans que je voulois communiquer à M. le premier président des comptes votre lettre; il étoit à la campagne, et ensuite à Versailles : enfin, je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'a pas été consentant d'abord; mais, comme je lui ai représenté qu'il pourroit vous re-

valoir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurois fait consentir, il m'a donné les mains, et recevra la caisse, son valet-de-chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée ; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire quand elle sera consommée, et en attendant vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père, et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui. Il me mena à la réception d'un maître des comptes, mon allié[a], et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit*, *etc.*[b] Il s'agit du dépôt, et notre premier président argumente à merveille. Je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence ; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un recueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte, j'en ai conféré avec des Cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré. Le

[a] Il est vraisemblable que ce maître des comptes étoit M. Mandat, qui avoit épousé une demoiselle Herinx, en mars 1680. (*Voyez* la note de la lettre 717, tome VI, page 189.)

[b] *Voyez* la loi 7 *Depositi vel contra*, au code de Justinien.

cardinal Petrucci[a] les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parcequ'il a de l'esprit et du savoir, joints à une grande dignité. Je lirai deux ou trois mystiques après que j'aurai achevé le *Chrétien intérieur, fait par un solitaire*, et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion, et seroit plus capable de me reculer; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude, ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savois à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grace de Dieu. Adieu, mon ami; ma jalousie va toujours en augmentant: je vous embrasse cordialement.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins[b]: *O gran bontà de' cavalieri antichi!* Je vous demande pardon de ce dernier mot; mais votre union attire cette application.

[a] Le cardinal Petrucci, évêque de Jési, ville de la Marche-d'Ancône, avoit composé sur le *Quiétisme* et la *Théologie mystique*, divers ouvrages qui furent défendus. L'inquisition l'obligea d'abjurer les sentiments qu'on lui soupçonnoit pour la doctrine de Molinos. On exigea même de lui qu'il restât à Rome; et il n'obtint qu'en 1694 la permission d'aller dans son évêché, dont il se démit peu de temps après.

[b] Renauld et Ferragus, se disputant la belle Angélique, se livroient un combat terrible, lorsque ce dernier, s'apercevant qu'An-

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre, elle me plaît comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de La Trousse[a]; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard : nous ne serions pas cousins, s'il n'avoit pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en paroît touché : il me semble que j'en ferois encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avoit mise à portée d'en faire un bon usage; mais hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais[b] avoient toujours été ainsi, ils n'auroient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines, qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina. Un autre de la même espéce a eu le même coup de poignard; c'est

gélique venoit de prendre la fuite, propose de la poursuivre, pour s'en remettre ensuite au sort des armes; Renauld étoit à pied, Ferragus le prend en croupe, et l'Arioste s'écrie :

O gran bontà de' cavalieri antiqui!
Eran rivali, eran di fè diversi,
E si sentian degli aspri colpi iniqui
Per tutta la persona anco dolersi;
E pur per selve oscure e calli obliqui
Insieme van, senza sospetto aversi.

ORLANDO FURIOSO, canto I, stanz. 22.

[a] Il venoit de remplir une mission en Languedoc.

[b] Le palais de Versailles, Trianon, Clagny, les aqueducs de Maintenon et le détournement de la rivière de l'Eure. Les mouvements de terre que ces travaux occasionèrent produisirent beaucoup de maladies. (*Voyez* la lettre 652, tome V, page 371.) Le roi, Monsieur, M. le duc de Bourgogne, M. de Louvois avoient les fièvres depuis plusieurs mois, et ces maladies durèrent fort long-temps. (*Voyez* la lettre du 15 juin 1688.)

bien employé : voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau ; il faudroit les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions : *ma tace*, je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui, de l'honneur qu'il s'est fait, et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous : le nôtre me paroît tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paroît pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions, et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disoit de Pauline en parlant de son ame :

Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne ;
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connoître, et ne vous pas aimer.

Pour vous, Monsieur, vous avez des graces de toutes les manières, et sur-tout, ce me semble, un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

942. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'ai bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre; pour moi je suis ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étois de votre santé. Je craignois que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous; et la réflexion que je faisois sur ma crainte extraordinaire me paroissoit d'un méchant augure et augmentoit mes alarmes; ma peur me faisoit peur; enfin je n'ai eu que cela, Dieu merci! *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous; je vous assure que vous ne me sauriez parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres, mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela. L'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez

pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin[a]? Il étoit le vôtre aussi bien que le mien; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disoit pas par complaisance; elles étoient si véritables et si visibles, que je voyois bien qu'il en étoit persuadé. Il n'y avoit pas dans la *société de Jésus* un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le Prince, pour la composition duquel il m'avoit demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlois dans mes *mémoires*, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avoit pas été le maître. Je vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disois que j'avois vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre Père cite à la marge mes mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avoit eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avoient employé, mais que cela m'alloit rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avoient été jusques ici. S'il vous prenoit envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques *aux cigognes* chez la veuve Cramoisy[b].

[a] Il étoit mort le 27 octobre précédent. *Voyez* la lettre écrite par le père Bouhours au comte de Bussy, le 13 novembre 1687, imprimée parmi celles de ce dernier, tome VI, page 258. On y trouve le détail de la dernière maladie du père Rapin.

[b] L'ouvrage du père Rapin est intitulé : *Le Magnanime* ou *Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé;* Paris, 1687, in-12. (*Voyez* le père Lelong, nº 25,825.)

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serois présentement à la cour et à Paris sans une fluxion; et, quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine; la première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'appreniez ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (*M. Boucherat*) qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

Madame de Montchevreuil [a] ayant trouvé dans la chambre des filles de madame la Dauphine un livre intitulé *l'école des filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvoit plus répondre. Sa Majesté

[a] Elle étoit gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine. (*Voyez* la note de la lettre 847, tome VII, page 172.)

Le roi prit au mot madame de Montchevreuil, et lui permit de quitter sa charge. Dangeau ajoute ce qui suit : « On a malheureuse- « ment trouvé un mauvais livre derrière le lit de mademoiselle de « Montmorency; elle a avoué que M. le duc le lui avoit donné pour « une de ses compagnes, qui le nie. La chambre (*des filles d'hon- « neur*) est dans une grande dissolution; le roi a dit qu'il ne s'en « vouloit plus mêler. Madame la dauphine fait des merveilles, et « quoiqu'elle crût n'avoir pas lieu de se louer de ces demoiselles, elle « leur a promis sa protection, si elles faisoient mieux à l'avenir. « (*Samedi*, 25 *octobre* 1687.) » Madame la dauphine déclara le lendemain qu'elle ne prendroit plus de nouvelles filles, mais qu'elle

lui répondit qu'il la déchargeroit de ce fardeau, et que la reine sa mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyoit pas que madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits à la chasse par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi, et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole, ce gazetier a ouï parler de *l'alleluia*[a]. M. le Prince tomba aussi et se blessa légèrement.

tâcheroit d'établir celles qui lui étoient attachées; et le 17 janvier suivant, le roi renvoya toutes les filles d'honneur. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, pages 204 et 217.)

Claude-Albertine-Rosalie de Montmorency, fille de Guillaume-François Montmorency-Neuville-Wistace, avoit été reçue fille d'honneur, le 26 juin 1686, à la place de mademoiselle de Rambures. C'étoit M. le duc qui avoit demandé pour elle cette place au roi. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 26 juin 1686).

[a] « Le duc de La Rochefoucauld tomba de cheval en courant le « cerf avec MONSEIGNEUR, et se cassa deux dents de devant. » (*Journal de Dangeau*, 8 octobre 1686.) Bussy fait allusion au trop fameux *alleluia* dont un couplet causa sa disgrâce. (*Voyez* la note de la page 136 du tome Ier.) Il y disoit du duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, alors prince de Marsillac, père de celui dont il s'agit ici :

Quand Marsillac au monde vint,
Pour défaire les *Philistins*,
Mâchoire d'âne il apporta. *Alleluia!*

Le chevalier de Gramont appeloit les amants de madame d'Olonne les *Philistins*, et il disoit que M. de Marsillac, qui, à cause de son extrême timidité, passoit alors pour avoir peu d'esprit, les

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le Duc, étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et avec trois de ses amis qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre qui les mena à Paris chez une *madame Chevalier*, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris voulut faire chasser les complices de M. le Duc[a], et se plaignit fort à M. le Prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnoit qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse; M. le Prince lui répondit que monsieur son père y avoit fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord; le roi lui répliqua qu'il y avoit une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles[b] ici soit le Xaintrailles de Poton[c], et je le tiens pour bien

avoit défaits avec une mâchoire d'âne. (*Voyez* les *Amours des Gaules*, tome Ier, page 57; édition de Cologne, sans date.)

[a] Voici comment Dangeau raconte ce fait : « Le roi avoit attendu « que M. le prince arrivât ici (*à Fontainebleau*), pour lui parler sur « la conduite de M. le duc son fils, dont Sa Majesté n'a pas été con- « tente; il veut qu'il ne voie plus certains jeunes gens qui l'ont ac- « compagné dans un mauvais lieu à Paris. M. le duc n'a songé qu'à « justifier ses amis, Chemerault, le marquis de Bellefonds, Châ- « teau-Regnault et le petit Broglio; et a dit que c'étoit lui qu'il fal- « loit punir, et non pas ces messieurs qui avoient fait tout ce qu'ils « avoient pu pour le retenir. M. le duc a été loué de ce procédé, et « ces messieurs ne seront point chassés. (*Journal manuscrit*, 22 oc- « tobre 1687.) »

[b] Charles de Saint-Lary-Bellegarde, seigneur de Saintrailles.

[c] Jean, dit *Poton*, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer de Charles VII, maréchal de France. Il fut l'un des capitaines qui con-

averti ; cependant il est désigné successeur de la Tournelle dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi avons en ces quartiers-là ; vous croyez bien qu'elles étoient pressées puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine, ayez bien soin de ma santé en votre personne; je vous promets de faire la même chose pour vous.

---

943. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre[a] ne vous ennuieroit pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour tout affoiblie, parceque vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondoient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé aussi fort

tribuèrent le plus à chasser les Anglois de notre territoire ; il mourut au château Trompette, dont il étoit gouverneur, le 7 octobre 1461.

[a] *Voyez* la lettre 940.

bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne me sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le père Bouhours cependant, qui étoit son intime ami, et que j'accusois toujours d'avoir bu le sang du père Rapin[a], qui étoit plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit.* Je voudrois dire *juger;* car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse pour cet examen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyois qu'il vous citeroit : mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connoître les injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le Prince; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé que

[b] Le P. Bouhours disoit que la santé ordinaire du P. Rapin, *aux apparences près*, valoit mieux que la sienne. (*Lettres* de Bussy, tome VI, page 259.)

nous nous laissons un peu reposer, et puis nous y reviendrons. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli; car, encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il seroit ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'astends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

Monsieur DE CORBINELLI.

Le père Bouhours auroit peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres, et de celles de madame de Sévigné que de celles de Balsac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments, et ceux du public

sur son livre ; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros, est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siécle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où l'on n'a le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. La misère étouffe l'esprit ; il est trop occupé de besoins pour s'appliquer aux jolies choses.

Le même Père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rome contre les *Quiétistes*, dont l'original est en italien[a], et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble, et agréable, faite par le père B....... Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes*.

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dirai que les sentiments du public ne me préviendront ni ne m'entraîneront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je vous supplie, à madame de Coligny. Je trouvai l'autre jour madame de Montataire avec qui je ris beaucoup. Madame de Sévigné dit que nos âges sont

[a] Ce livre est du P. Ségneri, l'un des meilleurs prédicateurs de l'Italie. Il est intitulé : *l'Accord de l'action et du repos dans l'Oraison;* la traduction françoise parut en 1687, sous ce titre : *Le Quiétiste* ou *les Illusions de la nouvelle Oraison de quiétude.*

On lit le nom du P. Bouhours dans le manuscrit de Bussy ; mais il est probable que Corbinelli lui avoit écrit que cette traduction étoit faite par le père B***, et que Bussy crut que cette initiale étoit celle du P. Bouhours. Il est plus probable que le père Buffier en étoit l'auteur. On a aussi de lui la traduction d'un autre ouvrage du père Ségneri. (*Voyez* les *Mémoires de Niceron*, tome I[er], page 375.)

incompatibles avec la joie : je crois qu'elle se trompe ; il y a joie et joie. Les nôtres d'à-présent sont plus solides que celles de nos jeunesses ; et je suis persuadé avec Épicure que le discernement est nécessaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est essentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et utile ; mais, après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu : sur quoi je vous dirai en passant, que presque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que cet amour.

944. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez si belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paroît toujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Mon tempérament aide bien ma raison à m'en consoler ; mais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grace de Dieu, je ne serois pas dans l'état où je suis. Il est tout naturel de haïr ceux qui nous font du mal ; cependant j'aime le roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon cœur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage n'ont pas naturellement ces

sentiments : il faut donc que cela vienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant pas sans action ; comme je ne me désespère pas dans ma misère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en sortir : je m'aide dans l'espérance que Dieu m'aidera ; et peut-être qu'enfin il bénira mes peines ; mais, quoi qu'il fasse, je ne me lasserai point de ma résignation. Voilà l'état où je suis, ma chère cousine : mandez-moi le vôtre et celui de la belle comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliois de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie, il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres; il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là; cependant croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours, et à notre cher Corbinelli que j'embrasse *con licentia, signora.*

945. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 juin 1688.

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : Si c'étoit un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre ; mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah ! que c'est un grand bien, mon cousin ! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles ! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours ; vous voilà bien soutenu : ceux qui paroisent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois ; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fiévres[a] mal guéries par le quinquina,

[a] Le roi avoit depuis long-temps une fièvre réglée. (*Voyez* la lettre 931, la note de la lettre 941, page 40 de ce volume, et les *Mémoires de Dangeau*, tome I, p. 226.) Il venoit d'éprouver à Marli deux accès dé vingt-six heures chacun. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 14 juin 1688.)

ce qui non seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina qu'il avoit quitté, et il a déja commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette comtesse de Provence, ou plutôt de *Pimbêche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder[a]. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrois toujours lire l'histoire de l'amiral[b] et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvoit les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac[c]. Ma fille revient charmée de la beauté du

[a] La famille de Grignan soutenoit depuis plusieurs années un procès considérable contre M. d'Urre d'Aiguebonne. (*Voyez* la lettre du 13 août suivant et celle du 27 août 1690.)

[b] Gaspard de Coligny, amiral de France, assassiné le jour de la Saint-Barthélemi. (24 août 1572.)

[c] Antoine Grimaldi, duc de Valentinois, fils aîné du prince de Mo-

spectacle : c'étoit mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, étoit portée par sa sœur encore plus belle et plus jeune qu'elle [a]. Toute la beauté de la cour étoit réduite dans cette maison ; car M. et madame d'Armagnac [b] étoient admirables aussi en leurs espèces.

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très humble servante.

Monsieur DE CORBINELLI.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence ; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette con-

naco, épousa, le 14 juin 1688, Marie de Lorraine, fille du comte d'Armagnac, grand écuyer de France. Dangeau raconte très sérieusement qu'aux fiançailles, qui eurent lieu dans le cabinet du roi, le prince de Monaco ajouta à son titre, *par la grace de Dieu, prince, etc.*; et que, pour compenser cet avantage auquel M. d'Armagnac ne pouvoit point prétendre, le prince de Lorraine signa avant le prince de Monaco.

[a] Charlotte de Lorraine, demoiselle d'Armagnac. La duchesse de Valentinois avoit quatorze ans; sa sœur n'en avoit que dix; elle ne s'est jamais mariée.

[b] Le comte d'Armagnac étoit l'un des hommes les mieux faits de la cour. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I, p. 84; et sur-tout le mot de Benserade rapporté dans la lettre du 15 mars 1671, t. I, p. 292.)

duite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux.* Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux, et sain de corps et d'esprit ; et je dis que le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il n'est pas plus malheureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit depuis peu deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence par comparaison à celle des modernes : mais je trouve qu'il y a par-tout des perfections et des défauts, selon le goût des siécles.

946. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 15 de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché jusqu'ici de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre ami de ce que je serois devenu; car enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir, et ma mauvaise fortune continuant, m'obliger non pas de m'aller pendre, mais ce qui seroit plus tôt fait, de me jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo, logé sur

Un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices.

Ne craignez pourtant rien, Madame; je n'eus jamais tant d'envie de vivre, et, quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore si souvent que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse[a].

[a] Madame de Coligny a rayé cette expression sur le manuscrit de son père; elle y a substitué les mots : *son cœur*.

Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin.

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la belle comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous; si je n'avois que trente ans elle seroit devant. Ma fille lui rend mille graces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux des Coligny [a] pour en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'étoit pas si grande que vous pensiez, Madame; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissoit : d'ailleurs on faisoit plus alors pour 10,000 francs, qu'on ne fait aujourd'hui pour 10,000 écus, et puis ce fameux rebelle partageoit les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle depuis un mois; peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons, et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre de *la vérité de la*

[a] *Voyez* la lettre 926, tome VII, page 464.

religion (*d'Abbadie*). Nous le lisons à présent, ma fille et moi, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine, je vous aime de tout mon cœur.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Je suis très aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et sur-tout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien et mal pensé; je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens[a].

[a] La question de la prééminence des anciens et des modernes a fait naître un grand nombre d'ouvrages oubliés aujourd'hui. Charles Perrault donna lieu à cette discussion, en mettant les écrivains de l'antiquité fort au-dessous des modernes dans le poëme intitulé : *Le Siècle de Louis-le-Grand* (1687). Il ne se contenta pas d'avoir avancé cette assertion plus qu'hasardée, il la soutint dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes* (1690). On trouve des notions suffisantes sur ce procès littéraire dans la lettre que Boileau écrivit à Perrault en 1700. (*OEuvres de Boileau*, tome V, page 182, édition de Saint-Marc, Amsterdam, 1772.)

947.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin; et, quoique je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me sembloit,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison; la vie est courte, et vous êtes déja bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux : mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que

si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne[a] soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes; mais enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne[b], qui nous a dit des merveilles de notre cousin. Je vous dois

[a] Louis de Rabutin, qui avoit épousé Dorothée, duchesse de Holstein. (*Voyez* la note de la lettre 99, tome I, page 228.)

[b] Le marquis de Villars, depuis maréchal de France, avoit été envoyé à Vienne par le roi, pour pressentir les dispositions de l'empereur. Ne pouvant espérer de succès de ce côté, il s'attacha au prince Maximilien, électeur de Bavière, le suivit à Munich, et parvint, avec beaucoup d'adresse, à le mettre dans les intérêts de la France. Maximilien desiroit par dessus tout d'avoir sous ses ordres l'armée de Hongrie, et l'empereur lui en confia le commandement, à la condition que le marquis ne l'accompagneroit pas. M. de Villars fut donc obligé de revenir à Paris, et les impressions qu'il avoit produites, furent bientôt effacées par la comtesse de Kaunitz, que l'Autriche avoit envoyée à Munich, pour combattre les insinuations du négociateur françois. (*Voyez* les *Mémoires de Villars*, les *Mémoires de la cour de France*, par madame de La Fayette, et le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 28 juillet 1688.)

dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens[a]. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'étoit un *dragon* qui les persécutoit depuis six ans ; mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la niéce de notre Corbinelli d'une étrange manière. Elle avoit emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux; il monte sur le siége; il va choquant, rompant, brisant, courant par-tout. Un cheval s'abat, le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main : le peuple s'assemble ; un de ces hommes veut tuer Corbinelli : « Hélas ! Messieurs, leur dit-il, vous n'en « seriez pas mieux, le cocher n'est point à moi, nous « sommes au désespoir contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace; mais il ne tire pas sa pauvre niéce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré au point que la fiévre lui prend le soir, et quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connoissoient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera.

[a] *Voyez* la lettre 945 et la note, page 54 de ce volume.

C'est à elle que je le recommande ; car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable niéce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parceque comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrois bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnoissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle auroit la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère niéce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

De Monsieur DE CORBINELLI. ***

Il est certain, Monsieur ; personne n'en a jamais parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale dont je me suis armé contre la mort de ma niéce ; la pitié a

toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle pour aller en Bourgogne vous y voir ; je le desire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.

---

948. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (*M. de Roquette*) seroit plus aise que moi du gain du procès de madame de Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages que de la prospérité du reste des mortels : pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps, l'arrêt de la belle comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon[a]. Je leur en écris à tous

[a] « Le roi a donné deux mille écus de pension à M. de Lamoi-« gnon, avocat-général. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 25 juillet « 1688.) »

deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me persécute depuis longtemps en ma personne se raccommode quelquefois avec moi en celles de mes amis; c'est toujours quelque chose. Enfin votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de la *Vérité de la religion*; c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me feroit pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel[a], quand je ne serois non plus marié que lui; mais il me le fera bien mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison; c'est que la source m'en paroissoit douteuse; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimois pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable; il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paroissoit incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle

[a] Le comte du Charmel étoit capitaine des becs-à-corbin, et lieutenant de roi de l'Ile-de-France.

« C'étoit, dit madame de Caylus, un gentilhomme lorrain, connu « à la cour par le gros jeu qu'il jouoit. Il étoit riche naturellement, « et heureux; ainsi il faisoit beaucoup de dépense, et étoit à la mode « à la cour; mais il la quitta brusquement, et se retira à l'insti- « tution (*de l'oratoire*), sur une vision qu'il crut avoir eue (*Souve- « nirs*). » Du Charmel prit congé du roi le 11 novembre 1687. « Sa « résolution est très étonnante, dit Dangeau (*Mémoires*, tome I[er], « page 206, 6 novembre 1687), d'autant plus qu'il n'avoit que des

gageroit qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot[a], ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé ; et moi qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me feroit croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous, qu'écrivez-vous? Pour moi j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros ; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela quand nous nous verrons.

« sujets de joie, et qu'il étoit fort agréablement ici avec le roi et tous « les courtisans. » Il persévéra dans cette retraite, et M. de Seignelai ayant demandé pour lui au roi, le 6 mai 1688, la permission de vendre ses charges, « le roi dit qu'il vendît la lieutenance-de-roi de « l'Ile-de-France le plus qu'il pourroit, mais que pour la charge de « capitaine des becs-à-corbin, il lui feroit rendre les vingt-un mille « écus qu'il en avoit donnés au maréchal d'Humières », sa volonté étant de supprimer cette charge. (*Journal manuscrit*, 6 mai 1688.) Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXVI.) a dit que le duc de Lauzun avoit été le dernier capitaine de la compagnie des cent gentilhommes au bec-à-corbin ; c'est une erreur, Lauzun eut deux successeurs.

[a] Abbadie, loin de rentrer dans le sein de l'Église catholique, publia en 1718 un autre ouvrage intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne réformée*. Sa logique l'abandonna en faisant l'apologie de l'erreur.

949. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci; cependant il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte et que je suis déja bien avancé, que ce n'est pas la peine de m'impatienter : peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avois eu les miennes j'en aurois eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence : cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens du monde? Quand après cela vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun re-

proche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez......

La mort de la petite Réville[a] est un coup particulier de cette Providence qui prend à tâche de sauver notre ami. Une plus longue vie de cette fille pouvoit engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de biens, que cela auroit pu nuire à son salut. Cette aventure me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on a dit jusqu'ici *je faillis à mourir de peur*, c'a été une exagération hyperbolique ; mais aujourd'hui c'est une chose de fait[b]. Elle vous rend mille graces de l'honneur de votre embrassade et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement d'*Abbadie* que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal; mais ce mal ne vous durera pas

[a] C'étoit la nièce pour laquelle M. de Corbinelli s'étoit engagé dans un procès. (*Voyez* la lettre 661, tome V, page 403.)

[b] *Voyez* la lettre 947, plus haut, page 62 de ce volume.

long-temps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne seroit que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si long-temps cette pauvre fille. A votre retour à Paris il faudra changer de maison ; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitteroit pour rien du monde sa part de votre séjour en Bourgogne.

950. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement ; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est

point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe tout ce qu'elle fait; car fort souvent aussi elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire comme à l'opéra :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent par-tout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse; le contraire me paroît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements [a]. Après lui je vous souhaitois rendu, et voilà qui est fait [b]. Ce goût a été assez universel; mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome, est tout-à-fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avoit donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serois une vraie sainte; mais c'est tou-

[a] *Voyez* la lettre 915, tome VII, page 430.

[b] Il est en effet difficile de ne pas voir, dans la lettre 948, p. 65 de ce volume, et dans un assez grand nombre d'autres, des marques d'un retour sincère du comte de Bussy, vers les principes consolateurs de la religion et de la morale.

jours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissoient fortes ; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit : on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avoit jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma niéce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable ; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement *le chanoine* (*Françoise de Longueval*) ; mais il se débat si violemment dans son agonie qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés[a] : aussi fait-il présentement ce qu'il veut faire, qui est de leur donner toujours de la peine, même en expirant.

Vous avez su que le jeune Villars, fils d'*Orondate*, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations dont il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de commissaire-général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au

[a] Il avoit été rendu, le 30 mai 1686, un arrêt du parlement de Paris, qui posoit les bases d'après lesquelles devoit être fait le partage des successions de Philippe de Longueval et d'Élisabeth de Thou, aïeux de la comtesse de Bussy. Cet arrêt, dont l'expédition est sous nos yeux, donnoit gain de cause à cette dernière. (*Voyez* au surplus la note de la lettre 754, tome VI, p. 355.)

marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort[a]. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On léve des troupes, et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liége[b], et de n'avoir point emporté celle de Cologne[c]. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon cher cousin et ma chère niéce, je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

Monsieur DE CORBINELLI.

Pour l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût se rencontre avec le nôtre ; c'est un bon signe pour

[a] *Voyez* la note de la lettre 919, tome VII, page 439. On lit les mêmes détails dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du premier septembre 1688.

[b] Le baron d'Elderen, grand-doyen de Liége, avoit été élu évêque de cette ville contre le gré de la France.

[c] Le roi étoit parvenu à faire élire le cardinal de Furstemberg coadjuteur de l'archevêque de Cologne ; mais le pape lui ayant refusé des bulles, il fallut procéder à une nouvelle élection, après la mort de l'électeur. Le chapitre élut une seconde fois le cardinal ; le pape persévéra dans son refus ; mais le roi déclara qu'il soutiendroit l'élection canonique du cardinal, et il fit occuper par ses troupes la ville de Cologne.

nous, il a ses envieux et ses censeurs : mais qui est-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eu? Le pauvre M. de Vardes a une fiévre lente qui le dévore petit à petit, et qui nous inquiéte. J'ai bien envie d'aller causer avec vous sur vos matériaux d'histoire, et sur toute sorte de matières semblables ou différentes.

951.*

Du comte DE BUSSY *à Madame* DE GRIGNAN.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Je n'attendois pour vous écrire, Madame, que le gain de votre procès, et je voulois joindre aux assurances de la continuation de mon estime et de mon amitié pour vous, les marques de ma joie de vos prospérités. Pour peu que vous eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'impatience m'alloit prendre, car j'aime fort à vous parler, et encore mieux à vous faire parler. Mandez-moi donc contre qui vous plaidiez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas un *factum* que je vous demande, c'est grossièrement le sujet de la pièce. Ma fille de Montataire, avec toute sa réputation, n'en sait pas tant que vous, Madame; car le *chanoine* (*madame de Longueval*) survit encore à toutes ses défaites[a], et vos

[a] *Voyez*, sur ce procès, la note de la lettre 754, tome VI, p. 355.

parties ne respirent plus. Du temps que je vous appelois *la plus jolie fille de France*[a], il n'y a guère de bonnes qualités au monde que je ne crusse que vous eussiez, mais j'avoue que je ne prévoyois pas en vous le mérite du palais, et je crois même que vous ne vous en doutiez pas. Vous me paroissiez avoir le vol pour les cœurs et point du tout pour les procès; cependant je vois bien que quand on a de l'esprit on est capable de toutes choses. Pour moi, Madame, je le suis de vous admirer et de vous aimer toute ma vie.

952.

De Madame DE GRIGNAN *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaidois, Monsieur? Je suis si lasse d'entendre nommer mes ennemis que je ne puis me résoudre à vous dire leur nom; je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procureurs, mais je ne puis atteindre jusqu'à madame de Montataire : elle demande et obtient, et je ne sais que me défendre. Cette différence dans le succès

[a] *Voyez* le portrait de madame de Sévigné, par Bussy Rabutin, II[e] série des pièces préliminaires, page XIX.

en met dans les réputations. Vraiment, Monsieur, vous vous êtes bien mépris quand vous me croyez le vol pour les cœurs, et non pas pour les procès, c'est Dieu merci tout le contraire. Ne me faites donc plus l'injustice de ne pas compter au nombre de mes perfections celle d'entendre la procédure à merveilles. Mais, Monsieur, dans le temps que j'espère jouir du repos que ma capacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante [a]. J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans; on dit que c'est le bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à la guerre; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y

[a] La ligue d'Ausbourg, fomentée par le prince d'Orange, venoit d'être signée. Les entreprises de la France, qui, les armes à la main, ne cessoit d'interpréter à son avantage les clauses du traité de Nimègue, devoient produire ce résultat. Le pape, irrité par l'affaire des franchises, et plus récemment par celle de Cologne, avoit usé de tout son crédit auprès des souverains, pour les engager à cette ligue. On sait à quelle cause singulière le duc de Saint-Simon attribue la guerre de 1688. (*Voyez* ses *Mémoires*, tome I, p. 14.) Mais en admettant même son récit, une critique saine doit faire rejeter les conséquences qu'il en tire. Le roi avoit connoissance du traité qui lioit tous les souverains de l'Europe; une copie en avoit été soustraite au prince de Vaudemont. (*Mémoires de Louvois*, Amsterdam, 1740, p. 94.) Il en étoit également instruit par le cardinal d'Estrées, suivant deux lettres des 18 décembre 1687 et 29 juin 1688, publiées par Dalrymple, et réimprimées à la suite des *OEuvres de Louis XIV*, tome VI, p. 497. Telle étoit la position du roi, lorsqu'il apprit, le 22 août 1688, que l'on armoit en Hollande. Il fit aussitôt lever le camp de Maintenon, et il ordonna que de nouveaux régiments fussent recrutés. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 22 août 1688.)

a point de remède. Au milieu du trouble comme du repos, je suis très sensible à toutes les marques de votre estime et de votre amitié, je vous en demande la continuation, et je vous assure que je vous honore et je vous aime fort.

953.

De Madame de Sévigné au Président de Moulceau.

Vendredi 3 septembre 1688.

Je vous mandois, Monsieur, l'arrivée de M. de Vardes à la cour après son exil[a]. Je puis vous mander aujourd'hui son arrivée dans le ciel; car tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'église avec tous ses sacrements. Ce pauvre homme, après une maladie de langueur, comme vous avez su, s'abandonna enfin à M. Sanguin. D'abord ses remèdes ressuscitants l'avoient comme ressuscité; mais la nature n'aidant point à ces cordiaux admirables, il est retombé, et depuis quatre jours il se défend contre la mort, tantôt à l'agonie, tantôt prenant du quinquina, puis retombant en telle sorte, que sa fille l'a quitté il y a plus de deux jours dans une foiblesse; et M. de Rohan fort inconsidérément mit son suisse

[a] *Voyez* la lettre 827, tome VII, p. 119.

rouge à la place du vert, et puis honteux de cette impudence, il remit le vert à la place du rouge, et puis à trois heures après midi il a pu remettre le rouge en toute sûreté : c'est à cette heure qu'il a passé avec beaucoup de peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi, lui a demandé encore pardon, et ses bontés pour ses enfants. Je ne sais s'il a demandé le gouvernement ou le justaucorps bleu[a] pour M. de Rohan. Notre *ami* étoit sur un testament qu'il a rompu, et il ne l'a point remis sur le dernier. M. l'évêque de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a demandé d'où venoit cette diminution; il lui a dit que depuis quelque temps Corbinelli se moquoit de lui : cela n'a paru qu'à lui : voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme. Sa résignation s'accommode fort bien de tout cela ; cependant il ne l'a pas quitté; il lui fit recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, au retour d'une horrible foiblesse, et lui parla de Dieu divinement et simplement. Sa famille n'y étoit pas : M. de Vardes parut content et reconnoissant de ce service important; il avoit mené deux jours auparavant madame D'Omelas et sa famille dans une maison garnie, où elle vouloit aller. Il l'a vue aujourd'hui : elle pleure, mais sagement. Il a laissé la croix de l'Ordre que le grand-maître lui avoit donnée, à ses héritiers, messieurs de Roquelaure et de Foix; un gros diamant à la duchesse du Lude, parcequ'elle en a pour cinquante

[a] Le gouvernement d'Aigue-Morte valoit vingt-une mille livres de rente; il fut donné à M. d'Aubigné, frère de madame de Maintenon; et le brevet de justaucorps fut donné au comte de Brionne. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 4 et 7 septembre 1688.)

mille écus. Je ne sais point le reste; pour moi je le regrette, parcequ'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modéle-là. Adieu, aimable ami.

954. *

Du Comte de Bussy *à Madame* de Sévigné.

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

Vous vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir le nom de notre cousin dans les gazettes; vous allez avoir contentement. La gazette de Besançon, à l'article de Vienne du 26 août dernier, parle ainsi du siége de Belgrade[a] : « Les assiégés faisoient de conti« nuelles sorties qui incommodoient beaucoup les im« périaux, et dans l'une de ces sorties le comte de « Rabutin y a été blessé à l'épaule d'un coup de mous« quet, et le comte Taxis, colonel des troupes de Bavière, « d'un autre coup de mousquet assez dangereux. » De la manière dont la gazette parle de la blessure du comte Taxis[b], celle du comte de Rabutin ne me paroît pas

[a] Belgrade fut emportée d'assaut le 6 septembre 1688; ce fut le prince Eugène de Savoie qui monta le premier sur la brèche de cette place, qu'il reprit vingt-huit ans plus tard, après une des actions les plus glorieuses dont on trouve le récit dans l'histoire.

[b] Les comtes de La Tour Taxis sont princes de l'empire; ils prétendent se rattacher à la maison de La Tour d'Auvergne, vers le XI[e] siècle. Mais le P. Anselme a négligé, comme fabuleux, ces premiers degrés de la maison de La Tour.

considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse, et je m'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'honneur qui servira à la fortune de son mari. Si nos commencements de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'autres compliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le petit de Grignan comme moi pour mon fils. Dieu nous les conserve, et nous aussi, qui, par nos charges de grands-pères, sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont à la guerre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade ne sont pas plus morts que lui.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Vous me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fièvre lente. Je ne pensois pourtant pas que cela allât si vite. Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin hollandois[a], car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je suis fâché de sa mort par la douleur que vous en aurez, mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgraces arrivées et finies presque en même temps, nous avoient réchauffés l'un pour l'autre[b]; et cela, avec une estime réciproque, me fait aujourd'hui sentir sa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Dieu veuille avoir son ame! Mandez-moi, je vous supplie, comme il a fini, et après l'avoir honnêtement

[a] Ce *médecin hollandois* étoit Adrien Helvétius, aïeul de l'auteur du livre *de l'Esprit*. Ce fut lui qui introduisit en France l'usage de l'ipécacuanha.

[b] Bussy n'aimoit pas Vardes avant que la ressemblance de leurs destinées les rapprochât. (*Voyez* la lettre 14, tome Ier, page. 25.)

regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas sitôt suivre.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour vous demander pardon si je vous écris sur du carton; mon papier fin est fini, il n'y en a point d'autre en ce pays que de celui-ci. Je crois qu'il n'y a pas long-temps qu'on y écrivoit encore sur l'écorce des arbres.

---

955. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 22 septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans tout ce que dit la gazette de sa blessure. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes façons[a], par des chemins

[a] Louis de Rabutin fut d'abord page du prince de Condé. (*Voyez*

bizarres et obliques, s'élève et soit heureux; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de la cour de France. Oh bien! Providence, faites comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse : vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'être punis. Je suis bien triste, mon cher cousin; notre chère comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait que je m'en vais en Bretagne : j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le monde entier; je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié? Nous donnerions des leçons aux autres; mais, en vérité, il est bien douloureux d'exceller en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien ami

la note de la lettre 99, tome I, p. 227.) Il descendoit de Christophe de Rabutin, seigneur de Ballore, quatrième fils d'Amé de Rabutin, tandis que madame de Sévigné et le comte de Bussy étoient descendus de Hugues de Rabutin, fils aîné d'Amé. Louis de Rabutin étoit feld-maréchal des armées de l'empereur. (*Voyez* la note de la lettre 649, tome V, p. 358; et la *Généalogie manuscrite* de la maison de Rabutin.)

Vivonne[a]? Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri de l'ame que du corps. On a donné sa charge de général des galères à M. du Maine, quatre cent mille francs à madame de Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mortemart[b]. Le roi va le 28 de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est en-

[a] « Le maréchal de Vivonne mourut à Chaillot, entre les mains « d'un médecin calabrois, qu'on dit qui l'a tué. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 16 septembre 1688.) Le père Anselme et Moréri se sont trompés sur le jour de la mort de M. de Vivonne. On voit par ce passage de Dangeau, qu'il mourut le 15 septembre 1688.

[b] Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, seul fils du maréchal de Vivonne, étoit mort à l'âge de vingt-cinq ans, le 3 avril précédent. Il avoit la survivance de la charge de général des galères, avec le pouvoir de commander en l'absence de son père, et s'étoit distingué dans les deux expéditions d'Alger, dans celle de Cadix et celle de Gênes. Il fut regretté de Louis XIV et de toute la cour. Le roi lui avoit donné un million en lui faisant épouser une fille de Colbert, dont il eut deux fils et trois filles. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 3 avril 1688, et le père Anselme.) Le roi, en donnant au duc du Maine la charge de général des galères, fit remettre quatre cent mille liv. à madame de Montespan, et la chargea de déterminer dans quelle proportion cette somme seroit distribuée aux enfants de M. de Vivonne. L'ancienne favorite détermina qu'il y auroit cent mille liv. pour les deux filles de M. de Vivonne, qui étoient à Fontevrault, et qu'avec les trois cent mille liv. restant, on acheteroit, pour les enfants de M. de Mortemart, une terre dont la maréchale de Vivonne auroit l'usufruit. Le brevet de justaucorps brodé qu'avoit M. de Vivonne fut donné au marquis de Villequier. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 septembre 1688.) Il y avoit long-temps que le roi avoit rendu à ce dernier ses bonnes graces. (*Voyez* la note de la lettre 853, tome VII, page 203.)

core caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord[a]. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé ; il y a bien des nuages amassés ; ce dénoûment mérite qu'on ne le perde pas de vue. Adieu, mon cher cousin, je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

Monsieur DE CORBINELLI.

Le prince d'Orange ni ses alliés ne songent point à faire des entreprises sur nous. Ils ne songent qu'à l'Angleterre, ou à empêcher celles que nous voudrions faire sur eux, en nous montrant qu'ils ont de quoi se

[a] Trait d'habileté de M. de Louvois. La guerre étoit résolue, et les préparatifs s'en faisoient avec un mystère impénétrable. On vouloit effrayer l'ennemi en tombant à l'improviste sur Philisbourg. En conséquence, des voitures remplies de farine, mais qui sembloient ne contenir que des habillements de troupes, furent dirigées sur Schélestat et Strasbourg. Trente mille hommes marchèrent sur Landau, y arrivèrent le même jour, et investirent Philisbourg d'une manière si imprévue, que M. de Staremberg, qui en étoit gouverneur, étoit sorti de la place pour aller à la chasse, et ne put rentrer qu'en traversant le marais. (*Voyez* les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Louvois*, p. 10; les lettres écrites par ce ministre, le 8 septembre, à M. de Catinat et au commissaire Desnoyers; *Lettres militaires*, tom V, p. 1 et 3; et le *Journal manuscrit de Dangeau*, 3 et 5 octobre 1688.)

défendre, sans vouloir persuader qu'ils veulent attaquer. C'est ce que je souhaite dans les règles de la politique. On a envoyé à Rome pour préparer des accommodements et nous relâcher de toutes nos prétentions de régale et de franchise, à condition que le pape se relâchera du prince Clément de Bavière[a], et se contentera de la coadjutorerie, en souffrant que M. de Furstemberg soit électeur et évêque de Liège; la difficulté est que les confédérés d'Allemagne en conviennent. Adieu, Monsieur, je vous remercie de tout mon cœur des compliments que vous m'avez faits sur les deux morts qui m'ont affligé depuis deux mois. La mienne viendra quand il lui plaira. Je ne sais si elle m'affligera : mais je sais bien qu'elle ne me surprendra pas.

[a] Le pape, dans la vue d'écarter d'autant plus le cardinal de Furstemberg de l'électorat de Cologne, fit proposer au chapitre d'élire le prince Clément de Bavière; il n'avoit encore que seize ans, mais Sa Sainteté lui accordoit des lettres de dispense d'âge, et promettoit que, jusqu'à sa majorité, l'administration des affaires seroit confiée au chapitre. Sur vingt-quatre voix, le cardinal en eut seize et le prince Clément huit. Odescalchi ne voulut entendre à aucun arrangement, et le prince Clément fut électeur. (*Mémoires de la cour de France*, *OEuvres de madame de La Fayette*, tome II, page 346.)

956. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 28 septembre 1688.

Tous ceux qui retournent de Vienne disent de notre cousin les mêmes choses que vous a dites M. de Villars, Madame. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de l'empereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela est fort bien dit; quelque fertile que je sois en pensées et en expressions, je n'y saurois rien ajouter, sinon que je reçois toutes mes disgraces de la main de Dieu, comme des marques infaillibles de prédestination. La dernière fois que je vis le père La Chaise, il me dit, sur les plaintes que je lui faisois des duretés du roi, que Dieu me témoignoit par-là son amour. Je lui répondis que je le croyois; que je voyois bien qu'il me vouloit avoir, et qu'il m'auroit, mais que j'eusse bien voulu que c'eût été un autre que Sa Majesté qui eût fait mon salut.

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de votre chère comtesse à personne qui la sache mieux comprendre que moi; j'ai été depuis douze ou treize ans plusieurs fois sur le point de mourir, parceque j'étois sur le point de quitter votre nièce : rien ne m'est si fortement demeuré dans la mémoire que ces sortes

d'angoisses, qui sont les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit contre Paris me paroît naturel. Pour moi, j'allois jusqu'à la haine contre les lieux où je l'avois vue, et je trouve bizarre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressouvenir des gens aimés qu'on y a vus et qu'on n'y voit plus. J'ai trouvé beau ce que vous dites qu'*il est douloureux d'exceller en amitié :* et Quinault qui l'a dit en vers ne l'a pas dit si fortement que vous.

N'aimons jamais, ou n'aimons guère;
Il est dangereux d'aimer tant.

Il faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* La mort de Vivonne ne m'a ni surpris ni fâché; je m'attendois bien qu'une maladie contractée à Naples, négligée dans les commencements et peut-être renouvelée à Paris, l'empêcheroit de vieillir. Pour la fâcherie, après une étroite amitié entre lui et moi, mes disgraces me l'avoient fait perdre, et je l'avois assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardois comme un homme d'esprit et de courage qui avoit un fort vilain cœur.

Enfin voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg, et je crois le prendre; car puisque monseigneur le dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès; mais je ne comprends pas pourquoi Sa Majesté rompt avec l'empereur par cet acte d'hostilité[a], si ce n'est qu'il prévoit que l'empereur

[a] Les contemporains ignorant que la ligue d'Ausbourg fût formée, devoient tenir ce langage. (*Voyez* la note de la lettre 952, page 75 de ce volume.)

s'accommodant avec le Turc lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu si cette guerre dure. Pour moi qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serai pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre : au moins ne paroît-il pas jusqu'ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaqueroit pas Philisbourg, si le prince d'Orange se pouvoit encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg[a].

[a] *Voyez* les notes des lettres 759, t. VI, p. 380, 921, t. VII, p. 447 et 950, p. 72 de ce volume.

957.

De Monsieur DE CORBINELLI *au Président* DE MOULCEAU.

Mercredi, 22 septembre 1688.

Rien, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été mieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde d'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé; je suis ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a eu en Languedoc sur ce point. Je réponds à cela que je n'étois nullement serviteur, et encore moins l'ami du dernier Vardes; j'entends de celui qui avoit succédé au premier : il y avoit un an que le premier m'avoit honoré dans son testament; mais le dernier l'avoit fait déchirer vingt-cinq jours avant sa mort. C'étoient deux personnes de caractères différents en bien des choses, et sur-tout sur ce qui me regardoit. Si le premier avoit pu survivre au dernier, il se seroit moqué de son successeur sur ce chapitre, comme sur bien d'autres ; il étoit comme tombé, non pas dans le délire, mais en extravagance. Son dessein étoit d'aller achever de vivre en Languedoc, et ce desir étoit devenu sa passion dominante, après lequel marchoit l'amour pour.... et la haine pour son gendre : elle étoit plus que *vatinienne*[a]. Ces trois passions l'ont accompagné devant le

[a] La *haine vatinienne*, sorte de proverbe que Corbinelli emprunte

tribunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par la spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais dire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la part de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem.* Quelqu'un me dit quinze jours avant sa mort, qu'il avoit assuré qu'il ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel gendre. Je répondis que son gendre ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en parloit de le lui dire de ma part; et, entre nous, j'avois résolu de ne le plus voir, et de lui mander que, dès qu'il se plaignoit de moi, il jouiroit de mon absence, jusqu'à ce qu'il m'eût demandé pardon de ses plaintes. La mort a calmé cette tempête, et j'ai gagné par elle un repos auquel je ne m'attendois pas. On parle ici d'attaquer la donation qu'il a faite à madame d'Omelas; mais il n'y a nulle apparence de réussir, parceque si, d'un côté, la coutume réduit les donations sur le pied des testamentaires, et les déclare nulles quand elles sont faites pendant la maladie dont meurt le donateur; la même coutume les approuve quand elles ne sont faites que des acquêts. Adieu, mon

de Cicéron. Cet orateur, dans sa harangue contre Vatinius, n'exprime le profond mépris qu'il porte à ce tribun, que par une série d'invectives, qui se pressent et se succèdent avec une étonnante rapidité. (*Voyez* la trente-troisième oraison de Cicéron.) On lit ce mot très distinctement dans la lettre originale, mais l'éditeur de 1773 l'a omis, parceque vraisemblablement il ne lui aura présenté aucun sens; nouvelle preuve que M. de La Harpe se contenta de composer la préface de cette édition, et ne lui donna d'ailleurs aucun soin. (*Voyez* la *Notice bibliographique*, tome Ier, p. 17.)

ami, l'honneur de vos bonnes graces, sans préjudice des rancunes qu'inspire la jalousie.

Madame DE SÉVIGNÉ.

On n'a plus guère à dire quand on vient après quelqu'un qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresser sur ce qu'on vous avoit dit que madame d'Omelas avoit eu, outre la donation, de la vaisselle d'argent, et deux mille pistoles : cela n'est point vrai du tout. Au contraire, il voulut lui donner quelque argent pour s'en retourner : elle s'enfuit si brusquement d'auprès de lui, que, comme il étoit assez mal, on crut qu'elle couroit au secours et qu'il expiroit; mais, dans la vérité, elle fuyoit une sorte de présent qui lui faisoit horreur avec ces circonstances. Je vous ai déja mandé que cette personne avoit été trouvée aimable dans ce pays-ci : son accent, ses manières, ses naïvetés même, ont été prises en bonne part, et cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devroit avoir, si nous regardions les choses comme des chrétiens; mais la mode en est tellement passée, que les plus honnêtes femmes n'en ont pas même conservé les discours. Adieu, mon cher président, plaignez-moi ; ma fille s'en va en Provence, j'en suis accablée de douleur. Il est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'une personne aimable, et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce seroit une espèce de consolation :

mais hélas ! cet avenir est loin, et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. du Maine a la charge des galères qu'avoit M. de Vivonne : on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.

958.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN[a].

A Paris, vendredi 8 octobre 1688.

Voilà une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous aller passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrins on a, quand on aime avec attention ! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque[1] : on ne peut vous connoître, et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte ; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de

[a] Madame de Grignan venoit de partir pour la Provence, madame de Sévigné l'avoit reconduite jusqu'à Charenton. (*Voyez* la lettre du 3 juillet 1689.)

[1] C'est-à-dire, dans l'appartement du chevalier de Grignan.

bon esprit, comme Saint-Romain[1], l'abbé Bigorre, Croisilles[2], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques. Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée[a]; car M. de Vauban n'a pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies : nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[3] pour l'y élever : voilà une très grande affaire; plusieurs milords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon[b]. Madame de Coulanges, qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici; M. de La Trousse (*son frère*) voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi; sans ce soulagement,

[1] Il avoit été ambassadeur en Suisse.

[2] Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avoit été capitaine aux gardes françoises, et avoit quitté le service pour sa mauvaise santé. Il mourut le 19 mars 1701, sans avoir été marié.

[a] Madame de Sévigné le croyoit peut-être, ou bien elle cherchoit à tranquilliser sa fille. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 octobre, quatre jours après l'arrivée de MONSEIGNEUR. (Lettre de Catinat à M. de Louvois, aux *Lettres militaires*, tome V, p. 65.)

[3] Jacques, prince de Galles, né le 20 juin 1688, connu depuis sous le nom du *Prétendant*.

[b] Le roi donna à M. de La Trousse l'ordre d'occuper Avignon; la conduite du pape Odescalchi dans la ligue d'Ausbourg justifioit suffisamment cette démarche. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 237.)

j'aurois été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable; plus on connoît le chevalier, plus on l'estime, et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez : j'en suis persuadée par mille raisons; mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants : nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras; vive la sainte liberté*[a] !

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère[b] : c'étoient des torrents de larmes; elle est abymée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivois de loin. Sa pauvre mère est morte dans l'horreur de la surprise, criant : Quoi? il faut donc crever ici; et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plon-

[a] Allusion à la règle de l'abbaye de Thélême, fondée par Gargantua «Toute leur vie (*des thélémites*) étoit employée non par loix, «statuts ou reigles; mais selon leur vouloir et franc arbitre. Se le-«voyent du lict quand bon leur sembloit, beuvoyent, mangeoyent, «travailloyent, dormoyent quand le desir leur venoit. Nul ne les «esveilloit, nul ne les parforçoit, ny à boire, ny à manger, ny à «faire chose aultre quelconque. Ainsy l'avoit establi Gargantua. En «leur reigle n'estoit que ceste clause :

«FAY CE QUE VOULDRAS.»

(RABELAIS, liv. 1er, chap. 57.)

[b] Madeleine Bertrand de La Basinière, femme de Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier; elle venoit de mourir.

gée dans un horrible et profond silence : son fils et Alliot arrivèrent deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant, nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse[a] est fort belle : mais nous voulons l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.

959.

A la même.

A Paris, lundi 11 octobre 1688.

J'ai reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois par-tout, ma chère Comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contre-coup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici ; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouanges, qui promet à M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils : vous sauriez qu'un certain petit fort[b], qui pouvoit

[a] Le portrait de mademoiselle d'Alerac, seconde fille de M. de Grignan.

[b] Ce fort étoit en-deçà du Rhin ; la tranchée y fut ouverte le 3

donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le dauphin[1]. Vous apprendriez que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout celui de Champagne, qui a ouvert la tranchée, où personne n'a été blessé ; et vous verriez enfin que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de manger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner, et d'espérer de revoir bientôt l'objet de leur inquiétude. Je me désespère de ce qu'au lieu de faire comme les autres, vous vous êtes séparée toute seule, tête à tête avec un *dragon* qui vous mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera : voilà le plus cruel et le plus insupportable état où l'on puisse être. Ma chère enfant, si c'est chose possible, ayez pitié de vous et de nous ; vous êtes plus exposée que votre enfant; suivez sur cela les conseils de M. de Grignan, de M. de Carcassonne et de M. le chevalier qui vous écrit. Je n'ai point voulu vous

octobre ; les ennemis y mirent le feu le 4, et l'abandonnèrent. (*Lettres militaires*, tome V, p. 42.)

1. MONSEIGNEUR devoit faire le siége de Philisbourg, ayant le maréchal de Duras pour commander sous ses ordres, et M. de Vauban pour la direction du siége. Le prince arriva le 5 octobre, à trois heures après midi, devant Philisbourg.

parler de l'endroit de la lettre que votre fils vous écrivoit; il n'étoit pas possible de le lire sans sentir un trait qui perçoit le cœur : mais il faut que cela passe, et ne pas toujours se creuser là-dessus. Ne soyez point en peine de ce que j'ai écrit à M. de La Garde; tout ira comme vous le souhaitez : il en augmentera seulement l'estime qu'il a pour vous, en voyant à quel prix vous mettez le plaisir de bien vivre avec votre famille; ôtez cet endroit de votre esprit. Mademoiselle de Méri est dans votre chambre : ce n'est pas sans émotion qu'on y entre, et qu'on trouve tout fermé : *Une migraine, une plainte*. Hélas! cette chère comtesse, comme elle remplissoit tout, comme elle brilloit par-tout. La philosophie de Corbinelli est dans cette chambre que vous savez; nous le voyons moins qu'à la place (*Royale*). Les nouvelles publiques occupent tout le monde; le bon abbé Bigorre y triomphe : il sera ici dans quatre jours. Je vous ai mandé que je mangeois avec M. le chevalier, et que la liberté régnoit par-tout : mais l'usage que nous en faisons, c'est de vouloir être souvent ensemble. Nous pensons si fort les mêmes choses, nos peines, nos intérêts sont si pareils, que ce seroit une violence de ne se pas voir.

Le frère de madame de Coulanges est mort : on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies : madame de La Fayette[a] est

[a] Le comte de La Fayette servoit aussi comme volontaire au siège

tout de même. Son fils lui a mandé qu'il avoit été long-temps avec le vôtre, et qu'il avoit été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins ; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus*[1]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable, je ne puis être heureuse sans vous.

960.

A la même.

A Paris, mercredi 13 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille ; nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous

de Philisbourg. Il étoit attaché au régiment du Roi. (*Journal de Dangeau*, liste des volontaires.)

[1] C'est le refrain de plusieurs couplets de chansons de M. de Coulanges (*Voyez* ses lettres à mesdames de Sévigné et de Grignan, des 10 et 22 juin 1695.)

écrivant; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser; je me tourne du côté de ma chère fille, et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore long-temps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué; vous verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré[a] : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos desirs. Mon Dieu, que vous dites vrai! voici un étrange mois d'octobre ; je n'en ai jamais passé un tel : notre marquis n'avoit de chagrin dans les autres que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres encore bien vivement. Je connois votre esprit et votre imagination impitoyable; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses milords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles; a déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye :

[a] Quand M. le dauphin vint à l'endroit où l'on construisoit le pont de bateau, il passa deux volées de canon au-dessus de sa tête. (*Lettre de Catinat* du 10 octobre, tome V, p. 68, des *Lettres militaires.*)

comme c'est un bon calviniste[a], cela contente ses sujets; enfin, ma très chère, que vous dirai-je? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison; et nous espérons de vous donner dans peu de jours une parfaite joie, en vous apprenant la prise de Philisbourg, et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible; ne vous amaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit : ayez du courage, je vous en conjure mille fois.

[a] Frédéric-Charles de Roye de La Rochefoucauld, comte de Roye et de Roucy, et Élisabeth de Durfort, sa femme, accompagnés de leurs deux filles aînées, obtinrent, en 1686, la permission de sortir de France. Cette branche étoit protestante; elle descendoit du comte de La Rochefoucauld qui fut tué à la Saint-Barthélemi. Ils se retirèrent en Danemarck, où le comte fut fait grand maréchal, et eut, en cette qualité, le commandement de toutes les troupes. Il y jouissoit d'une grande considération, lorsque la comtesse, étant à la table de la reine de Danemarck, se permit d'adresser en françois une plaisanterie à sa fille sur l'étrange figure de cette reine; celle-ci se fit expliquer ce qu'elle n'avoit pas d'abord compris; et le comte, obligé de chercher ailleurs un asile, se retira à Hambourg. La révolution d'Angleterre étant survenue, il suivit la fortune du prince d'Orange. Le nouveau roi venoit de lui offrir le commandement de ses troupes. (*Voyez* les *Mémoires de Saint-Simon*, tome XI, page 101, et le *Journal de Dangeau*, 12 octobre et 10 novembre 1688.)

961.

A la même.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La Fayette, qui a reçu une lettre de son fils du 11 de ce mois : il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait ; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontainebleau, vous en auriez plus tôt les nouvelles : mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin étoit affligée de Jarzé[a], qui en passant de la tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon : on lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude : voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant rien n'est pareil aux précautions de Vauban[1] pour conserver tout le monde. M. le dauphin

[a] François du Plessis de La Roche Pichemer, comte de Jarzé, fils de René, comte de Jarzé, tué par accident au mois de juin 1672. (*Voyez* la note de la lettre 267, tome III, page 15.) La famille des Jarzé étoit alliée à celle des Lavardin par Catherine de Beaumanoir, qui épousa, en 1612, François du Plessis, marquis de Jarzé. (*Voyez* le père Anselme, tome VII, page 386.)

[1] Sébastien Le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France.

va le premier à la tranchée. M. le duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre, et de quitter les régiments où ils sont attachés[1]. Ma fille, tout ira bien; au nom de Dieu, conservez-vous, et donnez-vous la même patience que l'on prend ici : l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux. Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours : je vous écris dans sa chambre, il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma chère Comtesse : je ne m'accoutume point à votre absence, et je vous aime toujours à ce degré où je ne crois point que personne puisse atteindre.

[1] Le marquis de Grignan, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siège au régiment de Champagne, dont M. le comte de Grignan, son père, avoit été colonel. * (*Voyez* les *Lettres militaires*, tome V, page 12 et 13, et la liste des volontaires qui avoient suivi MONSEIGNEUR au siège de Philisbourg, dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 14 octobre 1688.)

962.

A la même.

Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été huit jours entiers sans en recevoir : ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance ; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien ; il y fait des merveilles ; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion : il a monté la tranchée, il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier ; il est aimé de tout le monde : il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant et Saint-Pouange[a].... Enfin, vous verrez tout cela en détail, dans les lettres que M. le chevalier vous envoie ; je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale, et qui doit vous tenir le plus au cœur : après cela, je reviens à votre

[a] Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du roi. Il remplaçoit M. de Louvois au siége de Philisbourg.

voyage. Ah! la vilaine route! Mon pauvre comte, vous devez en être bien honteux. Je savois bien que cette montagne de la Rochepot étoit un précipice caché derrière une petite haie de rien, et le chemin tout plein de cailloux; mais enfin, ce chemin qui est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paroît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé[1]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très incommodé de la foiblesse de ses jambes : il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires : je suis touchée de le voir comme il est; cependant il n'y paroît pas, son esprit agit et donne ses ordres par-tout. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes; il y a du miracle : tâchez de le continuer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger : mais est-on maîtresse de son imagination? Je suis affligée que vous soyez amaigrie, je crains sur cela l'air de Grignan; j'aime tout en vous, et même votre beauté, qui n'est que le moindre de mes attachements. Vous avez un cœur qu'on ne sauroit trop aimer, trop adorer; cependant ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre : ne nous trompez point, soyez toujours comme nous le voyons; rafraîchissez-vous à la

[1] Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne.

Garde. Pour moi, je m'en vais vous dire hardiment ce que je pense ; c'est que si l'état du château de Grignan, dont j'ai entendu parler, est tel que vous y soyez incommodée, et que les coups de pic sur le rocher y fassent l'air mortel de Maintenon[1], voici le parti que je prendrois, sans me fâcher, sans gronder personne, sans me plaindre ; je prierois M. de La Garde de vouloir bien que je demeurasse chez lui avec Pauline, vos femmes et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable. C'est ainsi que j'en userois tout bonnement, sans bruit ; cela empêcheroit d'ailleurs mille visites importunes, qui comprendroient qu'un château où l'on bâtit n'est guère propre à les recevoir. Vous voulez que je vous parle de ma santé et de ma vie : j'ai été un peu échauffée ; de mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et c'est ce qui m'effraie pour vous : cela s'est passé entièrement avec des bouillons de veau ; n'y pensez plus. Ma vie, vous la savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre de là-bas, où je suis comme destinée ; je tâche pourtant de ne point abuser ni incommoder : il me semble qu'on est bien aise de m'y voir. Nous parlons sans cesse de vous, de votre fils, de vos affaires. Je vais chez mesdames de La Fayette et de Lavardin ; tout cela me parle encore de vous, et vous aime, et vous estime : un autre jour chez madame de Mouci ; hier chez la marquise d'Uxelles. Il n'y a personne à Paris ; on revient le soir, on se couche ;

[1] On sait que les terres remuées au camp de Maintenon causèrent beaucoup de maladies. (*Voyez* la note de la lettre 855, t. VII, p. 211.)

on se lève; ainsi la vie se passe vite, parceque le temps passe de même. Mademoiselle de Méri se trouve bien de nous, et nous d'elle. Nous avons l'abbé Bigorre, c'est le plus commode et le plus aimable de tous les hôtes. Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil (*M. Le Camus*), jusqu'à la Saint-Martin. Vous ai-je dit que nous allâmes nous promener l'autre jour au bois de Vincennes, le chevalier et moi? Nous causâmes fort : je me promenai long-temps, mais tout cela tristement; je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi.

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au-delà de Mâcon.* Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentois bien de quelle manière je vous aime, je serois honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici; je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et régne par-tout; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble; nos matinées n'étoient-elles pas trop aimables? Nous avions été deux heures ensemble, avant que les autres femmes soient éveillées; je n'ai rien à me repro-

cher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous; j'en étois avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de vous retrouver et de passer la soirée avec vous. Je demande pardon à Dieu de tant de foiblesses; c'est pour lui qu'il faudroit être ainsi. Vos moralités sont très bonnes et trop vraies.

Madame de Vins a été en peine de son mari; elle en a reçu une lettre; il est en sûreté présentement, *il est au siége de Philisbourg :* il avoit passé par des bois très périlleux, et l'on n'avoit point de ses nouvelles. Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent, allez à la Garde; je ne changerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Grignan; je suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. Comment trouvez-vous Pauline? Qu'elle est heureuse de vous voir, et d'être obligée de vous aimer!

Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles, et par conséquent ingrates; mes folies pour Livry en sont de belles marques. Vous avez pris ce mal-là de moi.

963.

A la même.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Thézé; vous nous en faites une aimable peinture[a]. On ne croiroit pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne : la maîtresse du logis[1], toujours noble, jolie, et digne d'être aimée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbinelli; on ne sort point de ses chaînes. Je soupçonne qu'avec tous ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas heureuse; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais parlons de vous, ma chère belle : vous avez passé ce diantre de Rhône si fier, si orgueilleux, si turbulent; il faut le marier à la Durance quand elle est en furie : ah! le bon ménage! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles de la Garde; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits? C'est cela

[a] Coulanges n'avoit pas vu ce château du même œil que madame de Grignan; ce qui fait dire à madame de Sévigné, dans la lettre 429, tome IV, page 75, qu'il avoit vu la pauvre Rochebonne dans le plus triste château de France. (*Voyez* la note au lieu cité.)

[1] Thérèse Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan.

qui me tue; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles; vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous, vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire; il écrit gaiement avec un esprit libre; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines; il se porte très bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé : « Vous n'êtes plus un petit « garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon « camarade. » Cela le paye de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé; on ne croit pas que ce régiment (*de Champagne*) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère Comtesse, quand nous vous manderons, *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien!* Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien : nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh! mon Dieu, vous êtes donc tous dans ce château? comment vous y trouvez-vous? comment va la truelle? On entend d'ici Mansart[1] qui appelle le coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté; son eau

[1] Premier architecte du roi.

douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyoit pour débaucher une partie de la flotte angloise, auroient été bien battus, s'ils se fussent approchés; le vent en a égaré et séparé cinq ou six en revenant[a]. Le roi (*Jacques II*) a tout réuni à lui, en lâchant un peu la bride pour la liberté de conscience; Dieu le protége jusqu'ici. Bonjour, ma très chère et très aimable; je ne sais que vous dire de mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve trop petites.

[a] Le prince d'Orange fit sortir des ports de Hollande le vice-amiral Herbert, pour attaquer la flotte d'Angleterre, et se saisir d'un lieu propre à opérer une descente. (*Dangeau*, 11 octobre.) Mais cet amiral, battu par la tempête, fut obligé de se jeter dans l'embouchure de la Meuse, après avoir fait des pertes considérables. (*Dangeau*, 17 octobre.) On a répété avec affectation que la France avoit été trompée sur les desseins du prince d'Orange; il est certain que Louis XIV les connoissoit depuis long-temps. (*Voyez* la lettre du cardinal d'Estrées à Louvois, du 18 décembre 1687, t. VI, page 500 des *OEuvres de Louis XIV*.) Le roi en avertit plusieurs fois Jacques II, il lui offrit ses vaisseaux et ses troupes; mais ce prince refusa ce secours.

964.

A la même.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

Je commence par votre cher enfant; il n'y a rien, ma fille, de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et pensez-vous que nous ne les ayons pas? Mais nous avons un bonheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez aussi; c'est que nous avons des nouvelles à tout moment, et vous languissez huit jours pendant que nous respirons. Nous savons aussi que M. le dauphin va souvent à la tranchée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du roi; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point. Voilà une lettre de M. du Plessis; vous voyez que le marquis a bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouverons tout autre, s'il plaît à Dieu. Je me rassure avec le chevalier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et que Vauban étant le maître, et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de conserver les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de faire; et vous savez combien il est admirable dans le soin continuel qu'il en prend. Mon-

SEIGNEUR est adoré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesle[1]; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats; mande au roi du bien de tous les officiers, et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parcequ'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avois-je pas bien dit? je n'en suis point surpris.* Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle, doit vous être d'une grande consolation : je parlerois d'ici à demain.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop, j'en suis honteuse, non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard; mais c'est que pendant le siège de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre enfant. Laissez-moi donc là; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable, j'en suis comblée; et s'il y avoit un degré au-delà de ce que je sens, je ne pourrois pas vous le refuser; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato.* Ecrivez à votre frère; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admireroit, si vous ne gâtiez point le métier; mais

[1] Louis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il avoit reçue au siège de Philisbourg.

vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre; ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui, car je le suis, et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi; ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous, et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur, vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné; c'est un grand chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau; mais il n'est pas encore trop bien assuré sur ses jambes; il a pris une médecine dont il est content : je prends des bouillons de veau qui commencent à m'ennuyer : je suis dans une très parfaite santé; Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne! Quoi que vous en disiez, je ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude[a]; il doit avoir été

[a] Cette *solitude* étoit le château de Parai-le-Monial, sur la petite rivière de Bourbance, à deux lieues de Charolles. Madame de Grignan s'étoit sans doute détournée de sa route, pour y aller rendre une visite au cardinal de Bouillon. La disgrace de ce prélat, dont on a vu les causes dans la note de la lettre 881, tome VII, p. 323, bien loin de se terminer, n'avoit fait que s'aggraver. Chanoine et grand-prévôt de la cathédrale de Liége, le cardinal avoit concouru en cette qualité à l'élection de l'évêque de cette ville. L'intention du roi étoit que le cardinal de Furstemberg réunît cette dignité à celle d'archevêque- électeur de Cologne; cette tentative n'avoit pas

fort aise de vous voir; je lui rends mille graces de son souvenir : je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire; elle me pria l'autre jour de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne : cette affaire lui tenoit au cœur; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore, et qui est dans tous nos sentiments; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec mademoiselle de Méri; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

réussi, et ceux qui tenoient le parti de la France avoient offert de nommer le cardinal de Bouillon; « mais, dit madame de La « Fayette, Sa Majesté étoit trop malcontente de lui et de toute sa fa- « mille, pour en souffrir l'élection. » M. de Bouillon eut ordre du roi de donner sa voix au cardinal de Furstemberg; il commença par le promettre, puis il écrivit au P. La Chaise pour lui demander ses conseils, témoignant avoir des scrupules de conscience sur l'engagement qu'il venoit de contracter. (*Voyez* les *Mémoires de la cour de France*, œuvres de La Fayette, tome II, page 350.) Le roi, de plus en plus mécontent, avoit fait arrêter Ferret, secrétaire du cardinal, le 30 août précédent, et dans les premiers jours d'octobre, on mit à la Bastille le secrétaire de Ferret, et l'on saisit leurs papiers. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 30 août et 6 octobre 1688.) Le cardinal revint à Lyon dans le courant d'octobre, et l'intendant de la province lui porta l'ordre du roi de se défaire de sa dignité de prévôt de la cathédrale ainsi que de son canonicat. (*Manuscrit de Dangeau*, 25 octobre 1688.)

Hier un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom, et le blessa considérablement[a]. Le petit-fils de Saint-Hérem, qui couroit comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba, et fut trois heures sans connoissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.

965.

A la même.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'impatience que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que vous vous portez bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles; vous pouvez juger par le besoin que nous en avons, combien nous vous sommes obligés de votre exactitude; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurois les séparer. Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18; il se portoit fort bien; vous verrez, par tout ce

[a] Cet écuyer s'appeloit François de Boisseulh; il eut la cuisse percée d'un coup d'andouillet. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, p. 240, et l'*État de la France de* 1683, tome Ier, p 164.)

que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu, c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués ; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement : le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. Le roi a donné son régiment à M. du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête, mais ce n'étoit pas leur jour. Il fallut tenir MONSEIGNEUR[1] à quatre; il vouloit être à la tranchée; Vauban le prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers[a]. Ce prince est adoré ; il dit du bien de ceux qui le

[1] MONSEIGNEUR fut nommé par les soldats *Louis-le-Hardi*, pendan le siège de Philisbourg. (*Voyez* la *Ballade* de La Fontaine, tome I de ses *OEvres mêlées*.)

[a] M. de Vauban écrivoit à M. de Louvois, le 23 octobre : « Il ne « tient pas à MONSEIGNEUR qu'il n'aille tous les jours à la tranchée; « mais le canon y a été si dangereux, que je me suis cru obligé de « faire toutes sortes de personnages pour l'en détourner. Je n'ai osé « vous mander que la seconde fois qu'il y a été aux grandes atta- « ques, un coup de canon donna si près de lui, que M. de Beau « villiers, le marquis d'Uxelles et moi, qui marchois devant lui, en « eûmes le *tintoin* un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais que « quand on se trouve dans le vent du boulet. » (*Lettres militaires*, tome V, page 103.)

méritent, il demande pour eux des régiments, des récompenses ; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure longtemps après ce logement. Le gouverneur malade, celui qui commandoit à sa place étant pris et mort[a], on espère que personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure. Le chevalier me fait rire, il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué; en un mot, il voudroit qu'il fût tout-à-l'heure comme lui, et que sa réputation fût déja toute parfaite comme la sienne; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter pour revoir notre enfant en bonne santé.

Vous avez été très bien reçue à la Garde; et enfin, à force de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan. Vous nous direz comment vous vous y trouvez, et comment cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa *machine* si belle et si délicate, dans un bon état, pendant qu'elle étoit si agitée : vous en faites une différence que votre *père* (*Descartes*) n'a point faite[b]. Mais, ma fille, on

[a] Le comte d'Arque, neveu du comte de Staremberg. (*Lettres militaires*, tome V, p. 101.)

[b] Madame de Sévigné paroît répondre ici à une plaisanterie de sa fille, qui se seroit comparée à l'*animal automate* de Descartes. Madame de Grignan étoit trop bonne cartésienne pour admettre un seul instant qu'une *substance* pût *penser*. Locke, le premier de son siècle, en a admis la possibilité, en se fondant sur la toute-puissance divine. On a depuis trop abusé de la concession du philo-

meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pauvre La Chaise[1] qui vous aimoit tant, qui avoit tant d'esprit, qui en avoit tant mis dans *la Vie de Saint-Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre ; M. du Bois en est très affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*[2], est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge : elle haïssoit bien parfaitement notre Montataire[3] ; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde ; voyez comme la mort va, prenant par-tout ceux qu'il plaît à Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ainsi que madame d'Uxelles, et madame de Mouci, et mademoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans le corps des veuves : j'y mets aussi madame de La Fayette ; mais comme elle n'étoit pas hier chez madame de Mouci, je la sépare : rien ne se peut comparer à l'estime parfaite de toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et chère enfant ; je parle souvent de vous avec plaisir, parceque c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspendus dans l'atten-

sophe. (*Voyez* l'*Essai sur l'entendement humain*, livre IV, chapitre III.)

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une vie de Saint-Louis fort estimée, et frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de Don Quichotte.

[2] On connoissoit dans le monde madame de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sous le nom du *chanoine* : elle étoit sœur de la maréchale d'Estrées.

[3] Marie de Rabutin, marquise de Montataire, avoit eu de grands procès avec madame de Longueval. (*Voyez* la note de la lettre 754, tome VI, page 355.)

tion de Philisbourg et de vos nouvelles : voilà les deux points de nos discours.

966.

A la même.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

Oh ! quelle lettre, mon enfant, elle mérite bien que je sois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc à Grignan en bonne santé ; et, quoique ce soit à cent mille lieues de moi, il faut que je m'en réjouisse ; telle est notre destinée ; peut-être que Dieu permettra que je vous retrouve bientôt, laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnois, elle n'est point changée, comme disoit M. de Grignan ; voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore ; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrême : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirois de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation ; je la ferois travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples ; je raisonnerois avec elle, je verrois de quoi elle est capable, et je lui parlerois avec amitié et avec confiance ; jamais vous ne serez embarrassée de

cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirois, et ne me ferois point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne : c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela étoit dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront pas capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans ame, manquant d'esprits, et sur-tout du nerf de la guerre. Je pense que le coadjuteur n'en manque pas moins; eh, mon Dieu! que veulent-ils faire? mais je ne veux pas en dire davantage; il seroit à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit[a]. Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été; c'est comme ce

[a] Cette nouvelle étoit fausse. (*Voyez* la lettre du premier novembre suivant.)

voyage de Candie[a]. La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils[1] a reçue; ils ne sont ni parents, ni amis; nous ne sommes pas assez heureuses ou assez malheureuses pour être de même. Cette marquise[2] a des soins de M. de La Garde dont vous vous sentirez ; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés ; mais comme il dérangeoit un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en étoit ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévanes[b], afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avoit pensé, et qui m'occupe fort. Nous fûmes encore nous promener l'autre jour à Vincennes ; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos ; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-la à m'aimer ; je vous conjure de la baiser tout-à-l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurois du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très aimable comtesse.

[a] *Voyez* la lettre 57, tome Ier, page 148.

[1] Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France en 1703.

[2] On a déja observé que madame d'Uxelles étoit dans un commerce réglé de nouvelles avec M. de La Garde.

[b] Chez madame de Coulanges.

967.

A la même.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire; nous nous reposons seulement le jour du Seigneur : toutes nos conversations sont de vous, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que par ceux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans toutes les choses importantes que vous avez faites pour votre famille; sur-tout le procès nous enchante; mais votre modestie arrête ma plume; pour nous dédommager, il faut dire, comme Voiture à M. le prince : *Si vous saviez avec combien peu de respect et de crainte de vous déplaire nous vous admirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne vous aimons pas en aveugles*[a] : en sorte que vous ne perdez rien avec nous

[a] Madame de Sévigné cite de mémoire ce passage de la lettre que Voiture écrivit à M. le duc d'Enguien, depuis prince de Condé, à l'occasion de la bataille de Rocroi. « Si vous saviez de quelle sorte « tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je « suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de « voir avec combien peu de respect, et peu de crainte de vous dé- « plaire, tout le monde s'entretient de ce que vous avez fait. »

de toutes les bonnes qualités que Dieu vous a données. Nous vous prions de les inspirer à votre fille, vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

Il nous semble que si M. de Grignan doit faire quelque séjour à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec lui, pour éviter les visites de votre arrivée, et pour ne point faire une double dépense : mais vous savez comme les conseils de loin sont téméraires : ainsi, ma très chère, tout ce que vous ferez sera assurément le mieux. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas long-temps, je m'offre d'être son secrétaire.

Voilà des lettres de notre petit homme, du 22 octobre; vous devez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le conserver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires a été punie[a] : il vaut mieux être sage. Écrivez à M. Courtin; son fils est mort, et par les nôtres, qui lui ont donné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des ennemis[b]. Adieu, ma très chère et trop aimable : j'étois hier chez madame de La Fayette; madame la prin-

[a] « MONSEIGNEUR a envoyé au Fort-Louis MM. de Bouligneux et « d'Amanzé, qui se sont trouvés à l'attaque de l'ouvrage à corne, « contre l'ordre que MONSEIGNEUR a établi, que les volontaires n'iront « qu'avec le régiment où ils sont incorporés. » (*Mémoires de Dangeau*, 27 octobre 1688.)

[b] M. de Vauban raconte aussi cette mort dans la lettre écrite à M. de Louvois, le 23 octobre. « Le pauvre M. Courtin, dit-il, est « mort en bon chrétien et en véritable homme de bien ; je suis aussi « touché de sa perte que si c'étoit mon propre fils. Cela sera cause « que je ne me chargerai jamais de gens de condition en pareille af- « faire. » (*Lettres militaires*, tome V, page 102.)

cesse y vint : on avoit conté auparavant qu'un courtisan avoit dit au roi : « Sire, vous prenez des loups comme « MONSEIGNEUR[a], et il prend des villes comme Votre « Majesté ». Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous vous dirons des bagatelles; mais jamais je ne pourrai vous dire à quel point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses;* on ne revient point de là à *la Guide des pécheurs :* donnez, donnez-lui hardiment *les Essais de morale.* On voit à ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez cela avec beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils; de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde.

[a] Le dauphin aimoit la chasse au loup. Dangeau raconte la même anecdote, sous la date du 6 novembre 1688; il dit que ce mot venoit d'être écrit à quelqu'un par L. P. V.; et par une méprise singulière, qui ne peut être attribuée qu'à l'imprimeur, on a cru que ces initiales signifiaient *le poëte Voiture*, sans penser que ce poëte étoit mort en 1648.

968.

A la même.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a long-temps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches : Corbinelli en seroit ravi; moi, je les souffrirai, parceque je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrois pas m'éloigner un moment des nouvelles; c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je vous plains à l'excès d'être si long-temps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête[a]. On vouloit croire que la place[1] seroit à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour

[a] Le roi nomma M. de Bordes; il commandoit auparavant à Landau. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 31 octobre 1688.)

[1] Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le premier novembre. * Cette place fut rendue en 1697 par le traité de Riswick; les François la prirent de nouveau en 1734. C'est à ce dernier siège que, le 12 juin 1734, le maréchal de Berwick fut emporté d'un coup de canon; le maréchal de Villars, l'ayant appris sur son lit de mort, s'écria : « Cet homme a toujours été heureux. » (*Vie du maréchal de Villars*, tome IV, p. 350.)

faire honneur au jour de la naissance de M. le dauphin[1]. Voilà des lettres de votre enfant, il revient de descendre la tranchée : MONSEIGNEUR y est tous les jours : le marquis est gaillard, il écrit joliment à *Martillac*, j'ai envie qu'elle soit auprès de vous. Je plains infiniment le chevalier, la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits : je voudrois bien pouvoir adoucir ses maux ; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre : je suis destinée pour cette pauvre cellule : le café est tout-à-fait disgracié ; le chevalier croit qu'il l'échauffe, et qu'il met son sang en mouvement ; et moi en même temps, bête de compagnie, comme vous me connoissez, je n'en prends plus ; le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé ; ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! ce n'étoit pas ainsi qu'il falloit vous recevoir ! Je vous avoue que je tremble pour votre santé ; la mienne est tout-à-fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours, et des nuits difficiles à passer ; et puis, sans pouvoir jamais être consolée ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se retrouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement, comme si j'étois une

[1] Né le premier novembre 1661.

jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée; vous serez donc, comme je le souhaitois, hors de l'air de Grignan; je vous proposois sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille! eh, bon Dieu! comment pourroient-ils ne vous pas aimer? Quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la manière dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abymée, et à tout ce que vous y avez fait de considérable; je prends à témoin M. de La Garde; joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment d'après ils avouent que, par votre conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été, c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent, c'est un bonjour et des compliments sur Avignon; il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter; le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Méri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que

[1] Mademoiselle de Méri étoit venue occuper la chambre de madame de Grignan.

faites-vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette, elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher : elle vous conseille d'observer la pente de son esprit, et de la conduire selon vos lumières : elle approuve extrêmement que vous causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa femme sont ici, à demi consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château avec elles, et avec ses amis en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg : en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[a]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma très aimable, ah! ne croyez pas que nous puissions cesser de vous regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous voir plus briller dans cette maison.

[1] Le marquis de Grignan étoit né en novembre 1671. (*Voyez* la lettre 200, tome II, p. 252.)

969.

A la même.

A Paris, jour de la Toussaint 1688, à neuf heures du soir.

Philisbourg est pris, ma chère enfant, *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau pendant que le père Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disoit vrai, quand il assuroit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siège, jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le dauphin : ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus ! Ah ! mon Dieu, ne parlons point de cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher

comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir ; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très belle ; mais dormez sur notre parole : si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant : nous en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

970.

A la même.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise ; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé : songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où MONSEIGNEUR a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour ; c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est

aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyoit hier; cela est pitoyable : mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin aller à Versailles, c'est de lui, ma très chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme considérable, et qui a fait son devoir aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué; il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé par-tout, M. de Méli tira il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt; son fusil lui creva dans la main, et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il falloit vous conter cette histoire. Celle du père Gaillard[a] est plus agréable : il prêchoit le jour de la Toussaint; M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg étoit pris; le roi fit signe, le père Gaillard se tut; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin Philisbourg, MONSEIGNEUR, le bonheur du roi, et les graces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une

[a] Honoré Gaillard fut un prédicateur célèbre dans son temps; ses sermons n'ont pas été conservés. On a de lui quelques oraisons funèbres.

si bonne sauce que tout le monde pleuroit. Le roi et la cour l'ont loué et admiré ; il a reçu mille compliments ; enfin, l'humilité d'un[a] Jésuite a dû être pleinement contente. Je goûte fort la réponse de M. de Vendôme pour M. d'Aix[1] ; puisque ce gouverneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir aussi. Madame de La Fayette me disoit encore avant-hier qu'elle fut charmée de la manière noble et indifférente dont M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous voyez qu'il prenoit le bon parti, et que même il donna l'affaire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort adroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre d'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre assemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous madame de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force M. de Gordes, M. de Langres[2] fait sur cela un fort bon personnage; il leur a livré son neveu[b] :

[a] *D'un homme de son état.* (Variante de l'édition de 1737.)

[1] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. * Il avoit élevé les prétentions les plus exagérées; voici ce que Dangeau nous en apprend : « M. l'archevêque d'Aix a gagné un grand procès contre toute la « Provence ; on ne délivrera aucun mandat qui ne soit signé de lui, « et dans les assemblées de la province, il aura un fauteuil, et les « autres archevêques ou évêques seront sur un banc; il vouloit être « traité de *monseigneur* par les députés de l'assemblée, mais il n'a « pas gagné cet article. » (*Journal manuscrit*, 17 août 1688.)

[2] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres.

[b] Quel étoit ce marquis de Gordes, neveu de l'évêque de Langres? Si l'on en croit le père Anselme (*Histoire généalogique*, tome II,

« Tenez, Monsieur, le voilà; faites-le assez sage pour « comprendre qu'il sera trop heureux d'épouser made-« moiselle votre fille ; je ne demande pas mieux, j'aime « mon nom et ma maison, travaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec ce garçon qui est à Chaillot dans une petite maison de M. de Vivonne ; ils s'entretiennent avec lui ; mais ce garçon a souverainement deux choses, une grande *défiance*, et une grande *incertitude;* de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise ; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame de S...[a] Ah ! que je la plains à l'âge qu'elle a, avec dix enfants, d'être encore tourmentée des passions ! c'est sa destinée. Adieu,

page 247.), M. de Simiane, évêque de Langres, n'avoit alors qu'un neveu, nommé Jacques de Simiane, chanoine et comte de Saint-Jean de Lyon, marquis de Simiane-Gordes, après la mort de son frère aîné, arrivée en 1677 ; mais le généalogiste ajoute que ce marquis de Gordes épousa, en 1682, une demoiselle de Simiane d'une autre branche. Il faut que cette généalogie soit erronée. Le récit de madame de Sévigné est confirmé par celui de Dangeau. « M. de Lan-« gres, dit-il, et le comte de Gramont ont demandé au roi son agré-« ment pour le mariage de mademoiselle de Gramont, qui a été « fille d'honneur de madame la dauphine, avec M. de Gordes, que « ses parents avoient fait mettre à Saint-Lazare, et qui consentent « tous qu'il en sorte pour ce mariage. » (*Journal manuscrit*, 21 octobre 1688.) Ce mariage n'eut pas lieu; Claude-Charlotte de Gramont épousa, le 6 avril 1694, Henri Howard dit *milord Strafford.* Les mémoires du temps ne nous apprennent pas si M. de Gordes retourna à Saint-Lazare.

[a] N'est-ce pas madame de Soubise ?

ma très chère bonne; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres; si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo.*

---

971. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étois fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étois comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche[a], je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étois si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y étoit. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence,

[a] Ou *Arnolphe.* (*Voyez* la scène V du deuxième acte de l'*École des Femmes.*)

et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne sauroit être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant, elle tourne le dos, et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci, et je suis assurée qu'aimant cette comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touché de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines, par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus longtemps en peine que nous; et voilà les peines de l'éloignement. Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisoient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat, et quasi tout le Rhin à nous : voilà de bons quartiers d'hiver : voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué : mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux mille fr. de pension à M. de Bussy [a], et assurance d'une place qui lui

[a] « Le roi a donné au jeune Bussy une pension de deux mille » francs, et une abbaye à son frère. » (*Dangeau*, 1er novembre 1688.)

conviendra? Pour moi je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma niéce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avoit pas suivi MONSEIGNEUR; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensoit le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (*madame de Longueval*) a pris la peine de se laisser mourir : vraiment cela est d'une honnêteté dont je ne la croyois pas capable, car elle m'avoit assuré, il n'y a pas long-temps, qu'elle savoit bien qu'elle ne gagneroit jamais rien contre la Montataire, mais qu'elle aimoit mieux se tourmenter à l'excès que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde[a].

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg; mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mesmes[b] et de Château-Gontier[c], et puis nous irons après les autres; j'y pense toujours, mon ami.

[a] *Voyez* la lettre 965, page 117 de ce volume.

[b] Marguerite Bertrand de La Bazinière, femme de Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, étoit morte à la campagne à la fin du mois de septembre précédent. Elle avoit eu huit cent mille francs de dot en mariage. (*Journal manuscrit de Dangeau*, premier octobre 1688.)

[c] Louise Girard, femme de Nicolas-Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, mourut le 17 septembre 1688, à l'âge de vingt-huit ans. (*Voyez* le père Anselme et le *Journal manuscrit de Dangeau*, 19 septembre 1688.)

972. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savois si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot de Grignan, et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit depuis quelques jours, et qu'il n'avoit pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan, et votre chagrin pour le départ de la belle comtesse, ne vous laissoient tout au plus que de la raison, mais une raison sans graces et sans ornements, et qui ressembloit à ces beautés malades en qui l'on reconnoissoit encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale sur votre sujet, et sur celui de son fils; mais enfin la voilà délivrée d'une partie de ses maux : avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre, il est au moins aussi brave que le prince d'Orange; jusqu'ici il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui écrivis il y a six semaines, et le bon succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu. — Gardez-la-moi pour ce soir. —Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut[a]. Mais enfin quatre jours après il donna deux mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendroit, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane[b]. Nous savons tous les morts et tous les blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieroient de la mienne si elles m'avoient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous, mais je n'en suis pas plus triste.

[a] Chez madame de Maintenon.

[b] La mort de Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, arrivée à Paris le 21 ou le 22 octobre 1688 (*Journal manuscrit de Dangeau*), mit fin au procès que la comtesse de Bussy avoit intenté à ses cousins-germains. M. de Manicamp étoit mort en 1684, et la duchesse d'Estrées en 1687. (*Voyez* au surplus la note de la lettre 754, tome VI, page 355.)

973. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Mademoiselle* DE SCUDERI.

Mardi . . . . (1688. [a])

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? j'en suis si persuadée, que si j'étois véritablement endormie tous mes songes ne seroient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière comme dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauroient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le

[a] Cette lettre a été écrite en 1688. Mademoiselle de Scuderi venoit de publier ses *nouvelles conversations de morale*, qui faisoient suite à celles dont madame de Sévigné la remercioit dans la lettre 841 (tome VII, page 156). On peut remarquer que dans ces deux billets la plume de madame de Sévigné n'a plus *la bride sur le cou.* Elle ne pourroit plus dire, comme dans la lettre du 25 février 1689 : « Mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole. » Elle se recherche, et son naturel l'abandonne.

contraire d'une hypocrite d'amitié : pourroit-on dire qu'on est une hypocrite d'oubli?

Je vous rends mille graces de vos livres; j'en avois ouï parler, je les souhaitois, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *conversations* et de cette morale ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr[a]; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnoîtriez bien certainement........

(*Le reste manque.*)

[a] On y lisoit les *nouvelles conversations*. Madame de Brinon, première supérieure de Saint-Cyr, dans une lettre du 3 août 1688, dont l'éditeur possède l'original, rend compte à mademoiselle de Scuderi de l'impression que cette lecture y produisoit. « Madame de « Maintenon qui prend un singulier plaisir de nous enrichir de « bons livres, et qui ne savoit pas que vous m'aviez fait part des « trésors de votre *sapience*, après avoir vu votre morale, me l'en- « voya fort obligeamment pour vous et pour moi; me mandant « qu'elle croyoit qu'en son absence ces livres me tiendroient lieu « d'une bonne compagnie. Elle ne se trompoit pas, Mademoiselle; « car voulant régaler les dames de Saint-Cyr de quelque *mets d'es- « prit* convenable à leur état, je leur ai lu moi-même dans nos pro- « menades du soir l'histoire de la morale qui leur a toujours fait « dire, quand on a sonné la retraite, que l'heure avançoit. Ces « conversations sont ici d'autant plus agréables qu'on en fait chez « les demoiselles, qu'on a extraites de vos premières, qui ont donné « lieu à un grand nombre d'autres dont ces jeunes demoiselles font « tout leur plaisir et celui des autres. Quand vous nous ferez l'hon- « neur de venir à Saint-Cyr, vous vous retrouverez en plus d'un « endroit, car nous sommes fort aises qu'on copie ce qui est bon. »

974.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes Capucins; c'étoit pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement, c'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah! ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié! et ce café que vous prenez; et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd : jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier; tout est plat, tout est insipide, quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avoit parlé autrefois de cette manière, et j'avois cru, dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors : mais,

ma chère enfant, vous me les avez découverts; je connois votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi; c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'étoit venu voir : il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied; c'est un grand chagrin pour lui, et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous seroit-il point bon à Versailles, et pour votre fils, et pour vos affaires? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit, Dieu le veut; sans cette pensée, que feroit-on? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde, moi indigne : il est au lit; il vous écrira pourtant, car son mal est au genou : il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils, nous l'attendrons ici. Il ne lui paroît pas que le marquis doive aller en Provence, ce seroit une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos

coffres, et inutile au marquis; car il n'est guère question de gouverneur à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre cœur sera épanoui, que vous apprendrez que *Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien.* On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier et brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez, le plus tôt que vous pourrez, à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué[a], et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon : mais il y a si long-temps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré. Adieu, ma très chère et très aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne; j'en suis contente : mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingratitude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus, puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici, elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

[a] Le prince, après avoir fait réparer les dégâts que la tempête avoit causés (*voyez* la lettre 963 et la note, page 109 de ce volume), mit à la voile avec toute sa flotte, le 2 novembre 1688, et se dirigea vers le nord de l'Angleterre; mais une tempête violente l'assaillit, et dispersa ses vaisseaux qui parvinrent cependant, pour la plupart, à rentrer dans les ports de la Hollande. (*Journal de Dangeau*, 5 et 9 novembre 1688.)

975.*

A la même.

A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'est aujourd'hui que vous partez, ma très chère Comtesse, nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort beau temps; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne sauroit être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon, est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre; et ces jours passés il crioit et souffroit beaucoup, quand le vent et la tempête dissipoient la flotte du prince d'Orange : il se trouve malheureux de ne pouvoir accorder l'intérêt de sa santé avec le bien de l'Europe; car la joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme[1] est une Tullie.

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, depuis roi d'Angle-

Ah! qu'elle passeroit bravement sur le corps de son père! Elle a donné procuration à son mari, pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est héritière; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg[1] qu'elle charge d'en prendre possession pour elle[a]. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie? Il a vu couler à fond devant lui l'Amiral qu'il devoit monter; et comme le prince et lui alloient les derniers, suivant la flotte qui étoit à la voile par un

terre sous le nom de Guillaume III. Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains, et femme de Tarquin, fit passer son chariot sur le corps tout sanglant de son père qui venoit d'être assassiné.

[1] Frédéric-Armand, comte de Schomberg, maréchal de France, eut permission de se retirer du service du roi en 1685. Ce fut à cause de la religion protestante dont il faisoit profession. Il fut ministre d'état, et généralissime des armées de l'électeur de Brandebourg, et passa en Angleterre en 1688, avec le prince d'Orange.

* Dangeau rapporte ce mot de Louis XIV sur M. de Schomberg : « Le roi a dit aujourd'hui au duc de Villeroi : Ne trouvez-vous pas « bien extraordinaire que M. de Schomberg, qui est né Allemand, « se soit fait naturaliser Anglois, François et Portugais? » (*Journal manuscrit*, 17 octobre 1688.)

[a] Pavillon, parlant de la princesse d'Orange, écrivoit à madame de Pélissari : « Il faudroit prendre garde de trop près à ce que l'on fait « avec des enfants d'un pareil mérite; et je ne connois point de père « qui en voulût de si habile à succéder :

« Cette princesse est fort aimable;
« Elle est, si vous voulez, en tout incomparable :
« Elle a de la bonté, de l'esprit, du savoir,
« Et toutes les vertus ensemble;
« Mais Dieu vous préserve d'avoir
« Une fille qui lui ressemble! »

temps admirable, quand ils virent tout d'un coup la tempête effroyable; ils retournèrent au port, le prince avec son asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six vaisseaux; tout le reste est dissipé vers la Norwége, vers Boulogne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui dire qu'on avoit vu des vaisseaux à la merci des vents, et quelques marques de débris et de naufrage. Il y a eu une flûte périe devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle étoient neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de long-temps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espéroit le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrois point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines : mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? c'est du chevalier de Longueville. La ville étoit prise; MONSEIGNEUR venoit voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi : un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon, qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance[a]. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry,

[1] Charles-Louis d'Orléans, fils naturel de Charles-Pâris d'Orléans,

ayant voulu tirer un fusil chargé depuis long-temps, le fusil lui creva dans la main, et qu'on a été obligé de lui couper le bras, comme à Jarzé : il en est mort enfin ici près chez madame Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry : j'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez, flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière[a] est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars ; il a bientôt suivi sa fille, dont il se plaignoit encore depuis qu'elle fut morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé. J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment ; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne : vous souffrez tout cela avec une patience admirable ; on parleroit un an sur ce

duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, * et de la maréchale de La Ferté. (*Voyez* la note de la lettre 266, tome III, p. 10.) Dangeau raconte de la même manière la mort du chevalier de Longueville. (*Journal manuscrit*, 4 novembre 1688.)

[a] Macé Bertrand de La Bazinière, ancien trésorier de l'épargne, baron de Vouvans et du grand Précigny, étoit prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi ; il avoit conservé une fortune très considérable, nonobstant les taxes de la chambre de justice. Madame de Mesmes, sa fille, venoit de mourir. (*Voyez* la note de la lettre 971, page 135 de ce volume.) Le président de Mesmes succéda à sa charge de l'ordre du Saint-Esprit. (*Voyez* Dangeau, 4 octobre 1688, et le père Anselme, tome IX, page 315.)

chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change : on ne sort point de vos mains, ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paroît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout-à-fait mal à notre cour; mais, par la même raison, il pourra revenir en grace : pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que je n'y songe plus; j'aurois cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très bonne; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille, qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aix, afin de voir comme il se souviendra de moi. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire, vous ne devez plus rien disputer; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation[a] : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne, ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisoit fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence, qui lui parut chez elle; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi, et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là, en gens de la cour qui se sont vus, et qui se reverront à Versailles. Bien des amitiés à ce cher comte et à notre coadjuteur; et si vous

[a] *Voyez* la note de la lettre 306, tome III, page 103, et celle de la lettre 970, page 131 de ce volume.

voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir; car je suis assurée qu'elle vous adore; c'est la manière de vous aimer.

976.

A la même.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye (*de Livry*) me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu, est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois : malgré tout ce qu'il avoit signé sur ce joli séjour, il n'y avoit entre eux qu'une apparence d'honnêteté; car dans le fond, il ne l'aimoit point; et le serein de son côté ne le ménageoit guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller; mais, hélas! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais!

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles; ce sera un grand bonheur pour vous, et pour votre enfant, qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter : tout est à souhait, et pour la sûreté, et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous

aura fait part de tout le bien que M. de Montégut[1] lui en mande. Voilà ce que vous desiriez : il est, avant dix-sept ans, un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége, et un capitaine de Chevau-Légers : mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie ; sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin est dans un desséchement qui le menace d'une fin prochaine : je fus hier chez lui, une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan[a]; et je m'en vais, après-dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin ; il fait le plus beau temps du monde : madame de Coulanges m'y souhaite, il y a six semaines ; mais j'avois Philisbourg à prendre. J'y serai présentement quelques jours ; j'y recevrai vos lettres, et vous écrirai : je marcherai un peu, c'est en faisant de l'exercice que je reposerai mon corps et mon esprit de tout ce que j'ai souffert, et pour vous, et pour votre enfant. Je me porte parfaitement bien ; je me suis purgée, et le lendemain je donnai encore une dernière façon pour vous plaire. Je voudrois être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, et si, avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort amaigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aimer

[1] Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan.

[a] Mademoiselle de Grignan n'étoit restée que peu de mois aux Carmélites. (*Voyez* la lettre 910, tome VII, page 411.)

Pauline; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant est jolie, et veut, comme madame de Lavardin, que vous ne refusiez point un bon parti[a]; elles vous embrassent toutes deux. Le marquis de Jarzé se porte bien, je le condamne à quitter la guerre, et à vivre doucement chez lui : qu'est-ce qu'un homme avec un bras gauche, qui tient la bride du cheval, sans avoir rien de l'autre côté pour se défendre? Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur l'écriture : pensez-vous que je prenne moins de plaisir que vous à notre conversation? Je me repose des autres lettres, quand je vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est; et M. le coadjuteur d'achever son bâtiment : il me disoit ici que rien n'étoit d'un meilleur air pour la maison, que de bâtir pendant le procès : je n'en convenois pas; mais ce qui seroit sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y auroit à ne pas achever ce qui est commencé.

[a] Quel contraste! madame de Sévigné n'existe que pour sa fille; madame de Grignan, avant de s'attacher à la sienne, consulte les intérêts de sa maison; il faut que toutes ses amies se réunissent pour l'engager à aimer *Pauline*, et à n'en pas faire, comme de *Marie-Blanche*, une religieuse dès l'âge de seize ans. (*Voyez* la lettre 909, tome VII, page 406.) Madame de Sévigné, dès le 6 octobre 1679, écrivoit à madame de Grignan : « Gardez *Pauline*, ma fille, « ne vous privez pas de ce plaisir : la Providence en aura soin..... « Je vous conseille de ne vous point défendre de la tendresse qu'elle « vous inspire, quand vous devriez la marier en Béarn. » (*Voyez* tome V, page 453.)

977.

A la même.

A Brevannes[a], jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si long-temps à Paris, j'avois Philisbourg à prendre, et à tirer notre enfant de ce siége; c'étoit assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu, et de sa santé, et de votre repos, je viens faire mes actions de graces dans ce joli pays, j'y passerai quelques jours. Je crois que je portois malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé; car dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner chez l'abbé Têtu; j'en ai une véritable joie : je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici[b] qu'à Paris; c'est une vraie

[a] La terre de Brevannes appartenoit alors au duc de Chaulnes. M. Lepileur de Brevannes fit construire, en 1786, le beau château qu'on y voit aujourd'hui. Ce village est situé à quatre lieues de Paris près de Villeneuve-Saint-Georges.

[b] Madame de Coulanges avoit une petite maison à Brevannes,

femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût, il paroît naturel en elle : *Fais ce que tu voudras*[a] est la devise d'ici; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup; car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres; ce n'est pas encore celle que je desire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse; que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie auroit été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous; car je n'en saurois faire les honneurs. Adieu, ma très chère et très aimable : c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux[1] *des Règles de la vie chrétienne*, il fait

tout auprès du château, avec un beau jardin; cette maison existe encore, elle appartient à madame Gouffé de Beauregard, mère d'Armand Gouffé, le célèbre chansonnier.

[a] *Voyez* la note de la lettre 958, page 93 de ce volume.

[1] Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688; il a été réimprimé plusieurs fois. * On a dit de M. Le Tourneux, que Louis XIV ayant demandé à Boileau ce qu'étoit ce prédicateur auquel tout le monde couroit, le poëte répondit: « Sire, votre Majesté « sait qu'on court toujours après la nouveauté; c'est un prédicateur « qui prêche l'Évangile. »

un grand bruit; j'y trouverai peut-être la grace d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

Madame DE COULANGES.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'a eue ce joli *maillot*[a] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout-à-fait sur votre compte; car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivraut m'a mandé qu'il vous avoit trouvée belle comme le jour; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce que je vous dis là, qu'à la gloire de M. votre fils; cela est quelquefois bien joli d'être mère, mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Voilà une jolie femme qui ne se peut taire de ce *maillot*, ni de sa mère : mais c'est une mode que de vous louer. Adieu, ma très chère.

[1] Madame de Coulanges, qui n'avoit vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot*.

Madame DE COULANGES *à Monsieur le comte* DE GRIGNAN.

Ne prendriez-vous point aussi, Monsieur, quelque intérêt à M. le marquis de Grignan? En cas que cela soit ainsi, permettez-moi de vous dire la joie que j'ai de son bonheur et de sa gloire : il n'y auroit pas moyen de se réjouir de l'un sans l'autre.

978.

A la même.

A Brevannes, lundi 15 novembre 1688.

Je commence cette lettre à Brevannes, et je la finirai à Paris, où je vais dîner avec madame de Coulanges. Elle va voir madame de Bagnols; et moi, ma chère bonne, le pauvre Saint-Aubin, qui est dans un dessèchement dont il ne reviendra pas. Nous retournerons ce soir encore pour trois ou quatre jours; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides (*Le Camus*), qui a une belle maison ici près, comme nous faisions autrefois à Livry. Je verrai M. le chevalier de Grignan, j'apprendrai de lui toutes sortes de nouvelles; il me donnera de vos lettres, nous n'en eûmes point jeudi; et, après avoir su comment il

se porte, je reviendrai finir cette petite campagne. Je compte, ma chère fille, que vous êtes à Lambesc[1] depuis jeudi, jour de Saint-Martin : vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue, je vous la demande; M. d'Aix[2] aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parceque je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination, et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

A Paris, à cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec madame de Coulanges, ma chère Comtesse; parceque j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être, au faubourg Saint-Jacques[a]. Il m'a tenu long-temps la

[1] A cause de l'assemblée des états qui s'y tenoit.

[2] Les archevêques d'Aix sont premiers procureurs-nés du pays de Provence, et en cette qualité ils présidoient à l'assemblée des états, à moins que l'archevêque d'Aix ne soit en même temps cardinal, comme l'étoit M de Grimaldi avant M. de Cosnac. Il est aisé de sentir qu'alors c'étoit à cause du cérémonial; et que ce fut pour cela que M. de Marseille et M. le coadjuteur présidèrent successivement à cette assemblée. * (*Voyez* au surplus la note de la lettre 970, page 131 de ce volume.)

[a] Les personnes qui renonçoient au monde se retiroient ordinairement dans ce quartier.

main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étois tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un desir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements; mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à madame de Coulanges, qui ne pouvoit les avaler. M. le chevalier partit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philisbourg : mais, ma très chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim[a], où notre enfant a couru beaucoup plus de risque; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché.

[a] La ville capitula le 11 novembre, et la citadelle le lendemain. Il sembleroit résulter d'un passage des *Lettres militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (tome V, page 161), que la citadelle de Manheim fut seule rasée, mais la ville fut aussi détruite. Voici ce qu'on lit dans le *Journal de Dangeau*. « On a entièrement rasé « la ville de Manheim, et on travaille à raser la citadelle; on n'y « laissera pas pierre sur pierre non plus qu'à la ville. La plupart des « habitants se retirent en Alsace. (12 mars 1689.) On accuse Louvois d'avoir été cause de l'incendie du Palatinat, mais il est difficile d'expliquer comment Louis XIV a pu signer de semblables ordres.

MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles: je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour; et, après tout, s'il ne revenoit pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant; car vous voyez clairement qu'il se porte très bien, et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher comte: vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montchevreuil qui a perdu son fils[a], et madame de Nesle, qui perdra son mari[b], doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre qui dit que le marquis de Nesle est mort: il vous fait ses compliments, aussi bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant: la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable. Adieu, mon aimable bonne, me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de cam-

[a] Henri-Charles comte de Mornay, fils aîné du marquis de Montchevreuil, et aide-de-camp de MONSEIGNEUR, fut emporté d'un coup de canon au siége de Manheim, le 8 novembre 1688.

[b] Louis, marquis de Mailly et de Nesle, fut blessé au siége de Philisbourg, et mourut à Spire des suites de sa blessure, le 18 novembre 1688. Il avoit épousé, en avril 1687, Marie de Coligny, fille du comte de Coligny-Saligny. (*Voyez* la note de la lettre 914, tome VII, p. 425.) Elle ne survécut que peu d'années à son mari, et mourut à Paris le 17 août 1693, n'ayant encore que vingt-six ans.

pagne, où le beau temps et l'exercice me faisoient beaucoup de bien; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus long-temps ce léger plaisir.

979.

A la même.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de complimens à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elle vouloit s'en réjouir avec moi ; madame de La Fayette m'avoit priée de la même chose ; elle me dit d'abord gaiement : « Hé bien, qu'est-ce que madame de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus? Dites-lui qu'elle doit être ravie ; que ce seroit une chose « à acheter, si elle étoit à prix ; et qu'en un mot elle est « trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de Lavardin, et

tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines*[1], de la duchesse de Villeroi et du père Morel[2], que je vis ensuite, parceque j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints desirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'extrême-onction, et ce fut une douleur pour lui; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le père Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place[3] où est morte ma-

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire. * Il étoit venu à Livry voir madame de Sévigné, avec M. de Saint-Aubin, dans les premiers jours d'octobre 1679. (*Voyez* la lettre 676, tome V, p. 452.)

[3] Dans une grande maison contiguë aux carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui avoit été occupée par madame de Longueville,

dame de Longueville. Je contai tout cela à Tréville[a], qui étoit chez madame de La Fayette; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt en ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse sitôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis: mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose; encore ne

où elle fit une mort très chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans. (*Voyez* la lettre 727, et la note, tome VI, page 230.)

[a] Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville (on prononçoit *Tréville*), ancien cornette de la première compagnie des mousquetaires, gouverneur de Foix, partagea avec madame de La Fayette et le duc de La Rochefoucauld l'honneur d'être admis dans la confidence de madame HENRIETTE, duchesse d'Orléans. Témoin de la mort de cette princesse, il en conçut une si profonde douleur, qu'il renonça au monde pour ne plus s'occuper que de son salut. (*Mémoires de La Fare.*) Il étoit doué d'un esprit éminemment juste, et son tact exquis fut souvent consulté par les plus célèbres écrivains de Port-Royal. Boileau, opposant aux détracteurs des anciens, l'autorité des hommes de son siècle qui passoient pour avoir le goût le plus délicat, ne balançe pas à placer parmi eux M. de Tréville. « Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture « des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du pre- « mier ordre, ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que « s'il falloit vous en citer quelques uns, je vous étonnerois peut-être « par les noms illustres que je mettrois sur le papier, et vous y « trouveriez non-seulement des Lamoignon, des d'Aguesseau, des « *Troisville*, mais des Condé, des Conti et des Turenne. » (*Lettre à M. Perrault.*)

faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étoient devenus rivières; faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède, dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne[1], et à moi, si vous voulez; mais enfin, promettez-moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'étoit-ce pas Pauline qui étoit avec vous dans cette litière? hé bien? son petit nez vous déplaisoit-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerois à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très chère, je ne me régle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste à Saint-Brieuc : M. de Chaulnes y étoit; sans ce gouverneur le marié s'en seroit enfui[a]. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assuroit si fort que ce ne

[1] M. l'abbé de La Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par sa piété que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passoit le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684. (*Voyez* la note de la lettre 530, tome IV, page 440.)

[a] Le marquis en avoit été très épris dix ans auparavant. Mademoiselle de La Coste devoit avoir au moins quarante ans, car madame de Sévigné écrivoit le 25 octobre 1679 : « L'*objet* s'appelle « mademoiselle de La Coste; elle a plus de trente ans, elle n'a aucun bien, nulle beauté. » (*Voyez* la lettre 682, tome V, page 477.)

seroit rien, que j'espérois de vous le faire passer insensiblement : mais, ma fille, c'en est fait, et si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu desirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre[1] est tellement faite pour votre état qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle;
Eh ! la peur se corrige-t-elle ?

Mais vous ne pourriez pas dire :

Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi ;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces jours le coadjuteur; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris; je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous; car ce ne seroit pas bon signe pour son esprit et pour sa raison, que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel : je la vois courir par-tout, et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse : aimez, aimez

1 *Voyez* la fable de La Fontaine, qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles;* livre II, fable 14.

votre fille, c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon; c'est votre ouvrage que cette campagne : vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne : ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bién de votre fils : on vante son application, son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

980.

A la même.

A Paris, vendredi 19 novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin. On vint me dire mercredi dernier, d'abord après ma lettre écrite, qu'il avoit reçu l'Extrême-Onction; j'y courus avec M. de Coulanges; je le trouvai fort mal, mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvois comprendre qu'il allât mourir : il avoit même une facilité à cracher qui donnoit de l'espérance à ceux qui ne savent pas que

c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnoissance en ce pauvre malade; et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittoient plus : on dit le *Miserere;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux; il avoit répondu à l'Extrême-Onction, et en avoit demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques : enfin, à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura, et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur à la tête : la machine se démontoit; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement : il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le père Morel, qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondoit toujours avec connoissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement, et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme suffoqués et aplatis par le père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui étoit hier, il n'étoit point du tout changé, il ne me fit nulle horreur, ni à tous ceux qui le virent : c'est un prédestiné : on respecte la grace de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament; rien de plus sage, rien de mieux écrit : il fait excuse

d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des Carmelites; il dit du bien de sa femme[a], dont il loue les soins et l'assiduité; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié; il me prie aussi d'avoir soin de sa femme; il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plaît et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avoit beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault[b], madame Fouquet, M. et madame d'Aguesseau, madame de La Houssaie, madame Le Bossu, mademoiselle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres : de là nous avons été aux Carmelites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques[c] : cette cérémonie

[a] Il est vraisemblable que M. de Saint-Aubin avoit fait un mariage peu convenable; comment expliquer autrement ce passage de la lettre 676 : « Je lui dis des choses admirables de sa petite *camu-* « *son*, et je lui demande les chemins qui l'ont conduit de la haine « et du mépris que nous avons vus, à l'estime et à la tendresse « que nous voyons : il est un peu embarrassé, *il mange des pois* « *chauds*, etc. » (*Voyez* tome V, page 458.)

[b] Marie Fourré de Dampierre, veuve de Louis Foucault, comte du Daugnon, maréchal de France en 1653. Elle mourut le 25 avril 1696, à l'âge de soixante-six ans.

[c] Les registres de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas cons-

est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera;* et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité : de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible; mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement : après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin[a], je suis devenue la mère de madame de Grignan; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutoit, disoit : *Ah, que voilà qui va bien! que la balle est bien en l'air!* Cette personne est d'une conversation char-

tatent cette circonstance; on y lit l'acte suivant, dans lequel on voit que M. de Coulanges signoit *Colanges* comme ses pères. (*Voyez* la note de la *Notice historique*, page 58 du tome I[er].)

« Le dix-neuf novembre mil six cent quatre-vingt-huit, messire « Charles de Colanges, seigneur de Saint-Aubin, décédé d'hier, « après que le service a été chanté céans, le corps présent, a été en- « suite conduit, en clergé, en l'église des dames religieuses carme- « lites de cette paroisse, pour y être inhumé, ainsi qu'il l'a souhaité « par son testament; en présence de messire Philippe-Emmanuel de « Colanges, chevalier, conseiller du roi, ci-devant maître des re- « quêtes de son hôtel, et de messire Henri d'Aguesseau, conseiller « d'état, qui ont signé ce jourd'hui. *Signé*, de Colanges, d'Aguesseau, « Bréauté, et L. Marcel, curé. »

[a] Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, étoit un frère cadet de l'abbé de Coulanges; ainsi il étoit oncle de madame de Sévigné et du *petit Coulanges*. Cela résulte de l'acte de licitation de la maison de Sucy, reçu par Richard et Parque, notaires à Paris, le 8 avril 1637. (*Voyez* la note de la lettre 518, tome IV, p. 382.)

mante : que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il alloit s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé? Elle m'a mêlée encore dans tout cela; enfin, que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirois point; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

Je trouvai hier au soir M. le chevalier revenu de Versailles en bonne santé, j'en fus ravie : quand il est ici, j'en profite par la douceur de sa société : quand il est là, j'en suis ravie encore, parcequ'il y est parfaitement bon pour toute sa famille. Il m'a dit que la contusion du marquis avoit fait une nouvelle de Versailles, et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de madame de Maintenon, à qui MONSEIGNEUR mandoit la contusion : toute la cour a pris part à ce bonheur : j'en ai eu ici tous mes billets remplis; et ce qui achève tout, c'est que M. le dauphin est en chemin, et le marquis aussi : si, après cela, ma fille, vous ne dormez, je ne sais, en vérité, ce qu'il vous faut. Le chevalier ne me dit tout le soir que de bonnes nouvelles; mais il m'est défendu de vous en rien écrire, sinon que je prends part aux bontés de la Providence, qui vient précisément à votre secours dans le temps que vous étiez sur le point de vous pendre, et que j'y consentois

quasi. Adieu, ma très chère. Madame de Brancas[a] vient de me quitter; elle vous fait toutes sortes de compliments. Il y aura bientôt une grande nouvelle d'Angleterre, mais elle n'est pas venue.

---

981. *

A la même.

A Paris, lundi 22 novembre 1688.

Je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite; nous avons fait des visites tout le jour, M. le chevalier et moi, chez madame Ollier, madame Cornuel, madame de Frontenac, madame de Maisons, M. du Bois, qui a un petit bobo à la jambe; et je disois chez les *divines*[b], que si j'approchois autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerois à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avois autrefois, et dont je ne me sens plus du tout : tenez-vous-en là, mon enfant; et puisque vous m'aimez, ne soyez point ingrate envers Dieu qui vous conserve votre pauvre maman d'une manière qui semble n'être faite que pour moi. Je

[a] Marie de Brancas, fille du *Distrait*, femme de Louis de Brancas, duc de Villars.

[b] On appeloit ainsi madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise, sa sœur.

ne songe plus à cette médecine; elle m'a fait du bien, puisqu'elle ne m'a point fait de mal. Je mangerai du riz, par reconnoissance du plaisir qu'il me fait de conserver vos belles joues, et votre santé qui m'est si précieuse. Ah! qu'il faut qu'après tant de maux passés, vous soyez d'un admirable tempérament! peines d'esprit, peines de corps, inquiétudes cruelles, troubles dans le sang, transes, émotions, enfin tout y entre, sans compter les fondrières que vous rencontrez sans doute en votre chemin au-delà de ce que vous pensiez : vous résistez à tout cela, ma chère fille, je vous admire et je crois qu'il y a du prodige au courage que Dieu vous a donné. Cependant, vous avez un petit garçon qui n'est plus *ce maillot* comme vous écrivoit l'autre jour madame de Coulanges[a], c'est un joli garçon, qui a de la valeur, qui est distingué entre ceux de son âge. M. de Beauvilliers en mande des merveilles au chevalier; et sur ce qu'il dit, il n'y a rien à rabattre; ce petit homme n'est que trop plein de bonne volonté : nous sommes surpris comment ce silence et cette timidité ont fait place à d'autres qualités. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne : mais je pense que ce n'est pas à vous que ce discours doit s'adresser, et qu'on ne peut rien ajouter à vos sentiments sur ce sujet.

On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de La Rochefoucauld; c'est un grand événement à Versailles. Il a dit au roi qu'il en étoit ruiné, et qu'il ne vouloit point tomber dans des injustices; et non seu-

[a] *Voyez* la lettre 977, page 153 de ce volume.

lement sa table est disparue, mais une certaine chambre où les courtisans s'assembloient, parcequ'il ne veut pas les faire souvenir, ni lui non plus, de cet aimable corbillard qui s'en alloit tous les jours faire si bonne chère. Il a retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un bel exemple.

Vous avez vu que je n'ai pas été long-temps à Brevannes; je vous ai dit la triste scène qui m'en a fait revenir. Le temps est affreux et pluvieux; jamais il n'y eut une si vilaine automne. Vraiment nous ne craignons point les cousins, nous craignons de nous noyer. Votre soleil est bien différent de celui-ci. J'aime Pauline, je la trouve jolie, je crois qu'elle vous plaît fort; il me paroît qu'elle vous adore. Ah! quelle aimable maman elle est obligée d'aimer! Je dis d'elle comme vous disiez de la princesse de Conti, c'est une jolie chose que d'être obligée à ce devoir. Faites-lui apprendre l'italien; vous avez à Aix M. le prieur, qui sera ravi d'être son maître. Je vois que la harangue de M. le comte a été fort bien tournée. Nous soupâmes samedi, M. le chevalier et moi, chez M. de Lamoignon, qui nous dit celle qu'il fait aujourd'hui aux avocats et aux procureurs; elle est fort belle. Faites bien mes amitiés à vos Grignan, et un compliment, si vous voulez, à M. d'Aix. Que vous êtes heureuse de n'être point sur tout cela comme autrefois! vous avez vu en ce pays le prix qu'il y faut donner. Si vous n'êtes pas mal avec M. d'Aix, sa conversation est vive et agréable; et comme il est content[a], j'espère que vous serez en paix.

[a] *Voyez* les notes des lettres 970 et 978, p. 131 et 155 de ce vol.

Voici une petite nouvelle qui ne vaut point la peine d'en parler, c'est que Franckendal s'est rendu le 18 de ce mois : il n'a fallu que lui montrer du canon, il n'y a eu personne de tué ni de blessé. MONSEIGNEUR est parti, et sera à Versailles d'aujourd'hui en huit jours, 29 du mois, et votre enfant aussi. Vous avez de ses lettres : oh! soyez donc tout-à-fait contente pour cette fois, et remerciez Dieu de tant d'agréments dans ce commencement. Adieu, ma très chère et très aimable : je veux vous dire que je fis deviner l'autre jour à la mère prieure[a] (*des Carmelites*) votre occupation présente après celle du procès; vous croyez bien qu'elle se rendit; c'est, lui dis-je, ma mère, puisqu'il ne faut rien vous cacher, qu'elle fait une compagnie de chevau-légers : je ne sais quel ton elle trouva à cette confiance, mais elle fit un éclat de rire si naturel et si spirituel, que toute notre tristesse en fut embarrassée : je n'oubliai point de conter votre parfaite estime pour tout le saint couvent. Cette mère sait bien mener la parole.

[a] N.... Gigault de Bellefonds, tante du maréchal de Bellefonds, supérieure des Carmelites, morte le 24 septembre 1691. (*Journal manuscrit de Dangeau.*) On lit dans le recueil indiqué dans la note du tome premier, page 25, une lettre de M. Bossuet sur la mort de cette prieure, où l'on retrouve encore le grand orateur : « C'étoit, « dit-il, cette personne sensée qui croyoit à la loi de Dieu, et à qui « la loi étoit fidèle; la prudence étoit sa compagne, et la sagesse « étoit sa sœur, la joie du Saint-Esprit ne la quittoit pas... On ne « s'égaroit point en suivant ses conseils, ils étoient précédés par ses « exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est ré-« jouie au dernier jour. » (*Lettre* à la mère du Saint-Sacrement, prieure des Carmelites.)

982.

A la même.

A Paris, mardi 25 novembre 1688.

Le chevalier partit hier pour Versailles, ma chère Comtesse, il veut être tout rangé pour recevoir M. le dauphin, et peut-être aller au-devant de lui avec le roi. Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter, si on l'avoit imaginée à plaisir; car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi : tenez, voilà tous ceux de mesdames de Lavardin, d'Uxelles, de La Fayette, de mademoiselle de La Rochefoucauld; mais tout cela si bon qu'il ne faut pas les confondre. Madame de Lavardin jure et proteste que le marquis a son mérite personnel, et que jamais rien n'a été si heureux pour lui que cette campagne. Nous causons souvent, le chevalier et moi, nous vous souhaitons bien de la santé et bien de la force pour soutenir tout ce que vous trouvez en votre chemin : ici on a bien des distractions; là, on n'en a point; on tourne toujours sur le même pivot : nous vous conjurons de penser à votre santé, préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends point : je trouvois pourtant qu'il me faisoit à Brevannes de certains biens;

mais je n'y songe plus. Nous voulons vous persuader qu'il vous échauffe, joint à l'air que vous respirez; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. Je vous trouve accablée de lettres; tout le monde vous écrit, on vous attaque de tous côtés, et vous vous défendez contre dix. Jamais M. de......[1] n'en fit tant que vous. Retranchez donc vos écritures; ma chère enfant, et commencez par moi; je prendrai pour une marque de votre amitié cette commodité que vous vous donnerez. Commencez la lettre, et après six lignes, donnez la plume à Pauline : voilà de quoi occuper sa vivacité. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine, que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites. Je vous en donnerai l'exemple, quoique ce soit prendre sur mon cœur et sur mes plaisirs; mais je ne veux pas vous tuer par des conversations inutiles; ne parlez que de vous et de vos affaires dans vos lettres; car franchement, je prends trop d'intérêt à ce qui vous regarde, pour me résoudre à l'ignorer. Voilà, ma très aimable, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Vous savez ma vie, les jours passent tristement, comme gaiement, et l'on trouve enfin le dernier : je vous aimerai, ma très chère Comtesse, jusqu'à celui-là inclusivement.

[1] On dit que M. de.... s'étant persuadé un jour qu'il avoit tué cinq hommes contre lesquels il s'étoit battu lui seul, demanda sa grace au roi; et que se promenant peu de temps après avec M. de La Feuillade, il le pria de lui dire le nom de deux hommes qui passoient : « Vous verrez, lui dit M. de La Feuillade, que ce sont deux « de ceux que vous tuâtes il y a quelque temps. »

983.

A la même.

A Paris, vendredi 26 novembre 1688.

Il y a une heure que je cause avec Soleri; il ne tient pas à lui, ma chère enfant, que je ne sois en repos sur votre santé; mais les chaleurs de votre sang ne paroissent point du tout, quand vous êtes belle et brillante dans cette galerie, ni quand vous faites votre compagnie de cavalerie; car c'est vous qui l'avez faite : et quoiqu'il y ait, comme vous dites, quelque espèce de honte de se connoître si bien en hommes, je vous conseille pourtant d'être fort aise d'avoir rendu un service si important à votre fils : il le faut mettre au rang de tous les agréments que la fortune a jetés sur lui depuis trois mois. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde ni dans la guerre; son courage, sa fermeté, son sang-froid, sa sagesse, sa conduite ont été par-tout, et particulièrement à Versailles. Je vis hier au soir M. de Pomponne, qui venoit d'arriver; il en étoit plein, et ravi du bonheur de cette première campagne; il me pria fort de vous en faire tous ses compliments, et ceux de madame de Pomponne. Madame et mesdemoiselles de Lillebonne, que je vis hier chez la marquise d'Uxelles, ne finissoient point, et vous font aussi

mille tendres compliments. Tout est encore bien vif pour vous en ce pays-ci, ma chère Comtesse; c'est dommage que la mode ne soit point encore venue d'être en deux endroits, vous seriez, en vérité, bien utile ici à votre famille. Le hasard a fait que Valcroissant est à Salins, d'où il rend compte à M. de Louvois des chevaux de remonte qui y passent : il a certifié et attesté que ceux de M. le marquis de Grignan étoient tous les plus beaux : vous jugez avec quel plaisir il a dit cette vérité. Soleri jure qu'il ne retournera point auprès de vous qu'il ne puisse vous dire qu'il a vu et manié votre fils. MONSEIGNEUR sera ici demain; le marquis y sera mercredi : je vous avoue que je serai ravie d'embrasser ce petit compère, il me semble que c'est un autre homme ; plût à Dieu que vous puissiez avoir le même plaisir !

Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible; un peu de résignation aux ordres de la Providence, un peu de philosophie; vous prenez tout sur votre courage, et la santé en souffre : cela est bien aisé à dire; mais cependant on est insensiblement soutenue par tous ces appuis invisibles, sans lesquels on succomberoit. Je vous conjure sur-tout de ne point tant écrire : par exemple, le lundi et le vendredi, je n'écris qu'à vous; une lettre est peu de chose; mais vous ne sauriez jamais être de même : je ne me fatigue point, votre commerce est ma consolation, sans mélange d'aucune peine; et le mien est pesant, non pas pour votre cœur, mais pour votre santé.

Soleri m'a conté les empressements de recevoir M. de

Grignan à Avignon[a]; cela ne me surprend point, après ce que j'ai vu : cette charge a ses beautés et ses grandeurs. On attend avec impatience les nouvelles d'Angleterre : le prince (*d'Orange*) est abordé : l'armée du roi est considérable, rien ne lui a fait faux-bond jusqu'ici; si cela continue, il avalera ce téméraire. Nous craignons le bonheur et la capacité de M. de Schomberg. Adieu, ma très aimable, je finis par pure malice, et pour vous donner l'exemple, car je ne suis nullement fatiguée.

984.

A la même.

A Paris, lundi 29 novembre 1688.

J'ai été fâchée, ma fille, de cette colique sans colique; tous les maux de douleur me font de la peine : à ces sortes de coliques, il faut quelquefois se rafraîchir : les remèdes chauds mettent le sang en furie, et c'est cela qui fait les douleurs. *Mais, Seigneur,* comme dans Cor-

[a] « M. de Grignan commande dans le Comtat d'Avignon comme en « Provence, et les états du pays lui donnent environ vingt mille fr. « par an, à-peu-près comme ils donnoient au vice-légat qui com- « mandoit dans le pays. Le vice-légat avoit beaucoup de droits sur « le spirituel qui grossissoient son revenu. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 avril 1689.)

neille, *vous ne m'écoutez pas;* vous n'avez pas bonne opinion de ma capacité, vous croyez être fort habile; je n'ai donc rien à vous dire, sinon de vous recommander votre santé en général, si vous aimez la mienne.

Vous êtes en peine de mes larmes sur Saint-Aubin; hélas! ne croyez point qu'elles m'aient fait aucun mal, c'étoient des larmes de douceur et de consolation qui ne m'ont point serré le cœur, ni renversé le tempérament : soyez donc en repos là-dessus, soyez-y aussi pour votre fils; vous avez fait, comme disoit en riant madame de La Fayette[1], vous avez trouvé à épiloguer sur cette contusion : mais après ce que vous mandoit le chevalier, après les lettres de du Plessis et de votre fils même, n'avez-vous pas dû penser, comme tout le monde, que cette petite aventure étoit un vrai bonheur? Si c'étoit à la tête qu'il eût eu cette contusion, je vous pardonnerois d'avoir refusé cette joie, mais dans de bonnes chairs, où il n'a fallu que de l'eau de la reine de Hongrie; en vérité, vous êtes indigne des graces que Dieu a faites à votre enfant pendant toute cette campagne. Oh! soyez donc au moins en repos aujourd'hui : madame de La Fayette vient de me mander que son fils est arrivé, qu'il lui a dit mille biens du vôtre, et qu'il seroit venu lui-même m'en donner des nouvelles, sans qu'il est allé à Versailles, où MONSEIGNEUR arriva hier au soir. Le bon petit marquis sera ici mercredi ou jeudi.

J'ai vu madame de Mornai[a]; elle n'est point du tout

[1] *Voyez* la lettre 979, page 158 de ce volume.

[a] Françoise Renée de Coetquen; elle venoit de perdre son mari au siége de Manheim. (*Voyez* la lettre 978, page 157 de ce vol.

affligée. Madame de Nesle[a] l'est dans l'excès, et c'est un martyre pour elle d'être exposée dans la chambre de la *Bécasse*[1], où toute la France vient lui faire compliment; elle est immobile et pétrifiée. Madame de Maintenon la protége, et veut qu'elle soit aimée de cette famille ; elle veut aussi qu'on reçoive toutes les visites, comme on faisoit autrefois. Je vous aurois bien conté des détails de ces deux visites : madame de Coulanges étoit avec moi ; elle me mena par complaisance chez madame de La Cour-des-Bois : c'est un prodige de douleur et d'affliction, disant des choses qui font fendre le cœur, et si naturelles et si touchantes qu'elle nous fit pleurer.

Je vous crois revenue à Lambesc; il est vrai que ces déplacements sont mauvais à tout. J'ai bien envie que

[a] La position de la marquise de Nesle étoit d'autant plus pénible que son mari l'avoit épousée contre le gré de sa famille. C'est ce que Dangeau fait entendre dans ce passage que, suivant notre usage, nous citerons textuellement : « M. de Mailly le père (*Louis-Charles* « *de Mailly*, *Ier du nom*), et madame de Mailly sa belle-fille (*Anne-* « *Marie-Françoise de Sainte-Hermine*, *comtesse de Mailly*), sont al- « lés aujourd'hui prendre madame de Nesle chez elle, et l'ont menée « loger à l'hôtel de Mailly. Ce seroit une grande consolation au « marquis de Nesle, s'il pouvoit apprendre cette nouvelle avant de « mourir; il ne souhaitoit rien tant au monde que de voir sa femme « raccommodée avec son père. Madame de Maintenon a fort tra- « vaillé à cette réunion, et le jeune de Mailly et sa femme y ont fait « tout le mieux qu'il se pouvoit faire, quoique cette réconciliation « parût être contre leurs intérêts. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 15 novembre 1688.) On avoit appris deux jours avant l'extrémité du marquis de Nesle. (*Même journal*, 13 novembre.)

[1] C'est ainsi qu'on désignoit Jeanne de Monchi, marquise de Mailly, belle-mère de madame de Nesle.

vous soyez à Aix un peu en repos, et puis à Grignan. Je suis persuadée que vous vivrez bien avec l'archevêque (*M. de Cosnac*), puisque vous faites comme des gens qui se sont vus ailleurs; c'est à cela que je vous exhortois toujours. Adieu, ma très chère et très aimable; voilà un temps effroyable; il n'y a plus de moutons assez hardis pour oser demeurer dans notre prairie de Livry : je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays auquel je ne pense qu'en soupirant. Vous avez peut-être chaud, et vous êtes tourmentée des cousins; ah! ma fille! c'est signe que nous sommes bien loin l'une de l'autre.

985.

A la même.

A Paris, mardi au soir, 30 novembre 1688.

Je vous écris ce soir, ma fille, parceque je m'en vais demain, à neuf heures, au service de notre pauvre Saint-Aubin : c'est un devoir que nos saintes Carmelites lui rendent par pure amitié : je les verrai ensuite, et vous serez célébrée comme vous l'êtes souvent : de là j'irai dîner chez madame de La Fayette.

Vous me représentez fort bien votre fille aînée[a]; je

[a] Marie Blanche d'Adhémar, religieuse au couvent de la Visitation d'Aix. (*Voyez* la lettre 909, tome VII, page 406.)

la vois, je vous prie de l'embrasser pour moi; je suis ravie qu'elle soit contente. Parlons de votre fils, ah! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite, tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous feroit plaisir; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi; j'en eus les larmes aux yeux dans le moment; mais elle est déja venue, et ne dira point pourquoi elle ne viendroit pas. La réputation de cet enfant est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvoit arriver; mais quand je vis que le chevalier en étoit ravi, quand j'appris qu'il en avoit reçu les compliments de toute la cour et de madame de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disoit que ce n'étoit rien : *Monsieur, cela vaut mieux que rien;* quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîne, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. Vous ne pouviez me parler plus à propos de nos dîners et de nos soupers : je viens de souper chez le lieutenant civil avec madame de Vauvineux, l'abbé de La Fayette, l'abbé Bigorre et Corbinelli. J'ai soupé deux fois chez madame de Coulanges toute seule. *Les Divines* sont éclopées : la duchesse du Lude a été à Verneuil, elle est maintenant à Versailles. MONSEIGNEUR y arriva dimanche; le roi le

reçut au bois de Boulogne; madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, madame de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Guise, dans le carrosse. MONSEIGNEUR descendit, le roi voulut descendre aussi; MONSEIGNEUR lui embrassa les genoux; le roi lui dit : Ce n'est pas ainsi que je veux vous embrasser, vous méritez que ce soit autrement; et sur cela bras dessus et bras dessous, avec tendresse de part et d'autre; et puis MONSEIGNEUR embrassa toute la carrossée, et prit la huitième place. M. le chevalier pourra vous en dire davantage. Je crois que vous savez présentement avec quelle facilité le roi vous a accordé ce que vous demandiez pour Avignon : ainsi, ma très chère, il faut remettre à une autre fois la partie que vous aviez faite de vous pendre.

J'ai gardé ma maison : j'ai eu d'abord M. de Pomponne qui vous aime et vous admire, car vos louanges sont inséparables du souvenir qu'on a de vous. Ensuite madame la présidente Croiset, M. le président Rossignol; et nous voilà à recommencer vos louanges et votre procès. J'ai vu Saint-Hérem, qui vous fait mille compliments sur la contusion, et vous remercie des vôtres sur la culbute de son fils; il se trouvera fort bien de la marmite renversée de M. de La Rochefoucauld[a]; cette abondance le faisoit mourir. Adieu, ma très chère et très aimable, je m'en vais me coucher pour vous plaire, comme vous évitez d'être noyée pour me faire plaisir. Il n'y a rien dont je puisse vous être plus obligée que

[a] *Voyez* la lettre 981, page 169 de ce volume.

de la conservation de votre santé. Je vous mandois hier, ce me semble, que vos chaleurs et vos cousins me faisoient bien voir que nous n'avons point le même soleil : il geloit la semaine passée à pierre fendre ; il a neigé sur cela, de sorte que hier on ne se soutenoit pas ; il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde.

986.

A la même.

A Paris, mercredi au soir, 1er décembre 1688.

Je vous écrivis hier au soir, ma chère enfant, parceque je devois aller ce matin au service du pauvre Saint-Aubin, et de là dîner chez madame de La Fayette. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise ; car je craignois qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là : mais il m'a assuré qu'il y avoit fait des merveilles, laissant quelquefois le marquis quand il étoit à table avec une bonne compagnie, et en gaieté. *Je vois bien*, disoit-il, *qu'un gouverneur n'a que faire ici* ; et tout cela d'un bon air. Vous allez recevoir des lettres de votre fils : il est à Metz, et ne sera ici que dimanche : cela vous fait-il quelque peine ? Briole et Tréville sont venus chez madame de La Fayette ; ils m'ont priée de vous les nommer.

Briole nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivit à MONSEIGNEUR après la prise de Philisbourg, qui me plaît tout-à-fait. « MONSEIGNEUR, je ne vous fais « point de compliment sur la prise de Philisbourg ; vous « aviez une bonne armée, des bombes, du canon, et « Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous « êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre « maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous « êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les « services de ceux qui font bien : voilà sur quoi je vous « fais mon compliment. » Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.

Nos Carmelites m'ont dit mille douceurs pour vous : la balle n'a pas mal été encore aujourd'hui ; mais madame de Coulanges tenoit son coin. De là nous avons été voir cette petite femme[a], qui va être trop heureuse si elle a l'esprit de le sentir. Mon carrosse est venu me prendre à cinq heures chez madame de La Fayette ; on m'a dit que M. le chevalier étoit revenu, et je suis courue ici : j'ai passé seulement chez M. de La Trousse qui est arrivé, et qui ne se porte point bien du tout : il est fort maigre. Adieu, ma très chère et très aimable ; je n'ai point changé pour vous depuis hier au soir.

[a] Cette petite femme est sans doute ici, comme dans la lettre 980, la veuve de M. de Saint-Aubin. (*Voyez* la note, page 165 de ce volume.)

987.

A la même.

A Paris, vendredi, 5 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grace que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrois faire : cette lettre sera sans préjudice de celles que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé. Le roi dit à M. Le Grand[1] : Accommodez-vous pour le rang avec le comte

[1] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France.

de Soissons[1] : vous remarquerez que le fils de M. Le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les régles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avoit lu leur écrit, et qu'il avoit trouvé que la maison de Lorraine les avoit précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà qui est décidé. M. Le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort, pourvu, dit le comte, que, si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils[2] : M. Le Grand ne l'a pas voulu ; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi demanda à M. de La Trémouille quel âge il avoit ; il dit qu'il avoit trente-trois ans : le roi lui a fait grace des deux ans[a]. On assure que cette grace, qui offense un peu la principauté[b], n'a pas été sentie comme

[1] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons. * Dangeau ne présente pas cette difficulté sous le même aspect que madame de Sévigné ; il dit que le comte de Soissons ne voulut pas consentir à céder le pas à M. de Vendôme. (*Mémoires*, tome Ier, page 248.) Le comte de Soissons étoit descendu de la maison de France par les femmes, tandis que M. de Vendôme étoit d'une branche légitimée. Louis XIV n'aimoit pas que l'on cherchât à restreindre les effets de la légitimation.

[2] Henri de Lorraine, comte de Brionne.

[a] Le roi y mit une grace extrême ; voici comment Dangeau le raconte : « Sa Majesté a demandé à M. de La Trémouille quel âge il « avoit ; il a répondu qu'il avoit trente-trois ans. Le roi lui a dit, « — Dans deux ans je vous ferai chevalier ; — et un peu après il l'a « rappelé et lui a dit : — Vous êtes de bonne foi de dire que vous « n'avez pas l'âge : je vous dispense des deux ans qui vous man- « quent. — (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 248.)

[b] Les princes peuvent être chevaliers de l'ordre à vingt-cinq ans.

elle le devoit. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché[1]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offroit l'ordre; mais que, n'étant point duc, il iroit après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre, et de l'offre, et du refus, pour des raisons de famille; cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de « M. d'Hocquincourt[2], et lui le premier, car il ne m'en « a jamais parlé : mais je ne dois point oublier que « quand son père quitta mon service, son fils se jeta « dans Péronne, et défendit la ville contre son père » : il y a bien de la bonté dans un tel souvenir[a]. » Après que

(*Article XV des statuts de l'ordre du Saint-Esprit.*) M. de La Trémouille étoit prince de Tarente, mais on lui disputoit l'honneur d'être issu d'une maison souveraine.

[1] Messieurs de La Trémouille ont le premier rang à la cour, parcequ'ils sont les plus anciens ducs; et messieurs d'Usez ont le premier rang au parlement, parcequ'ils sont les plus anciens pairs.

[2] Georges de Monchi, marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général des armées du roi, fils de Charles de Monchi, maréchal d'Hocquincourt.

[a] Le maréchal d'Hocquincourt étoit, en 1655, sur le point de livrer Péronne aux Espagnols; le cardinal Mazarin n'étant pas assez fort pour le punir, négocia, et obtint la démission du maréchal moyennant 200,000 écus. Son gouvernement fut donné à son fils qui demeura fidèle au roi. En 1658, le maréchal se révolta de nouveau, il ourdit une intrigue pour livrer Hesdin aux Espagnols; mais ce complot n'ayant pas réussi, il alla servir contre la France, et fut tué peu de temps après sous Dunkerque. (*Voyez* l'*Histoire de Louis XIV*, de Reboulet, in-4°, tome I[er], pages 433 et 461, et les *Mémoires de Motteville*, tome V, page 265.)

les soixante-treize eurent été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis[1], qu'il avoit oublié; il redemanda la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il alloit faire une chose contre l'ordre, parcequ'il y auroit cent et un chevaliers; mais qu'il croyoit qu'on trouveroit, comme lui, qu'il n'y avoit pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritoit bien ce passe-droit : voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour de l'an; le temps est court : plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Nous soupâmes hier chez M. de Lamoignon; la duchesse de Villeroi y vint comme voisine : elle vous fait ses compliments et reçoit les vôtres. M. de Beauvais[2] y vint : le roi lui a dit qu'il étoit fâché de n'avoir pu lui donner l'ordre; mais qu'il l'assuroit que la première place vacante lui seroit donnée. Il y en a tant de prêtes à vaquer, que c'est comme une chose déja faite.

M. et madame Pelletier ont été les premiers à vous faire des compliments, madame de Vauvineux, M. et madame de Luynes, et toute la France. Je m'en vais sortir, pour ne voir ce soir que la liste (*des visites*). Il

[1] François d'Escoubleau, comte de Sourdis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois et pays Chartrain.

[2] Toussaint de Forbin, évêque et comte de Beauvais, depuis cardinal, fut fait commandeur des ordres du roi dans une promotion particulière du 29 mai 1689. (*Voyez* aussi les *Mémoires* de Dangeau, tome I[er], page 249.)

n'y a rien de pareil au débordement de compliments qui se fait par-tout. Mais s'il y a bien des gens contents, il y en a bien qui ne le sont pas. M. de Rohan, M. de Brissac, M. de Canaples, messieurs d'Ambres, de Tallard, de Calvisson, du Roure, de Peyre, M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances; messieurs de Livry[a], de Cavoie, le grand-prévôt, et d'autres que j'oublie; c'est le monde. Adieu, ma très chère, je vous embrasse et vous fais aussi mes compliments, et à M. de Grignan, et à M. le coadjuteur. J'écrirai à M. d'Arles lundi, quand j'aurai vu le marquis. Je ne veux rien mêler dans cette lettre : seulement une réflexion, c'est que Dieu vous envoie des secours, et par là, et par Avignon, qui devroient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenoit encore.

L'abbé Têtu vous fait toutes sortes de compliments. Madame de Coulanges veut écrire à M. de Grignan : elle étoit hier trop jolie avec le père Gaillard; elle ne vouloit que M. de Grignan; c'étoit son *cordon bleu;* c'est comme lui qu'elle les veut : tout lui étoit indifférent, pourvu que le roi, disoit-elle, vous eût rendu cette justice. Le chevalier en rioit de bon cœur, entendant à

[a] Louis Sanguin, marquis de Livry, premier maître-d'hôtel du roi. — Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand maréchal-des-logis de la maison du roi. — Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches, prévôt de l'hôtel et grand-prévôt de France. On peut voir dans Saint-Simon, tome IX, page 65, quels furent les regrets de Cavoie de n'avoir pas été compris dans cette promotion; il parla de se retirer de la cour, le roi lui fit espérer l'ordre, mais il ne l'obtint jamais.

travers cette approbation, l'improbation de quelques autres[a].

[a] Les promotions de M. d'Aubigné et du comte de La Vauguyon étoient mal accueillies du public. Saint-Simon, parlant de ce dernier, dit que « le roi, au grand scandale de la cour, le fit chevalier de l'ordre « en 1688. » (*Voyez* la note de la lettre 162, tome II, page 123, et la lettre de Bussy, du 18 décembre 1688.) Ce nouvel honneur, accordé au chevalier de Lorraine, pourroit être expliqué par les motifs qui ont été développés dans la note de la lettre 225, tome II, page 327. Mais un intérêt particulier avoit déterminé le roi à le comprendre dans cette promotion. Tout occupé de l'établissement de ses enfants légitimés, Louis XIV vouloit marier mademoiselle de Blois, alors âgée de 12 ans, avec le duc de Chartres. Il falloit, pour y parvenir, surmonter de grands obstacles de la part du jeune prince, comme de celle de MONSIEUR et de MADAME. Le roi s'adressa aux princes de Lorraine, et décora en même temps de ses ordres le comte d'Armagnac, le comte de Brionne son fils, et le chevalier de Lorraine, qui exerçoit une grande influence sur MONSIEUR. (*Voyez* Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, tome II, page 265.) Il accorda même aux princes lorrains une faveur qui donna lieu aux réclamations des ducs. Suivant les anciens statuts, ces derniers marchoient après les princes du sang, et n'étoient pas précédés par les princes, à moins qu'ils ne fussent ducs : cette disposition de l'article 82 fut modifiée, et les princes qui n'étoient pas ducs eurent le pas sur les ducs qui n'étoient que gentilshommes. On peut aussi penser que le duc de Sully ne fut appelé à cet honneur que par le nom qu'il portoit. Il falloit qu'il eût commis des fautes graves pour qu'il eût été privé du gouvernement de Dauphiné. (*Voyez* la note de la lettre 249, tome II, page 412, et celle de la lettre du 23 juin 1694.) Peut-être même le marquis de Dangeau n'étoit-il pas à l'abri de la critique. Le sonnet de Saint-Pavin n'étoit pas oublié. (*Voyez* la note de la lettre 648, tome V, page 354.)

988.

A la même.

A Paris, lundi 6 décembre 1688.

Votre dernière lettre a un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connoître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire, le marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir : votre fils couche ce soir à Claie ; vous voyez bien qu'il passera par Livry, et soupera demain avec nous. Le chevalier, qui, en vérité, est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles : il a remercié le roi, tout cela s'est passé à merveilles. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 de janvier, au beau milieu de la Provence où vous commandez, et où il n'y a que vous et M. d'Arles votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y pensez le moins, sont infiniment agréables : les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres ; on a beau dire : *Ah! celui-ci, ah! celui-là*[a] ; je dis à moi-même là-dessus ce que je dis souvent

[a] « En disputant avec le comte de Choiseul sur la promotion des « chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit : — Taisez-vous, lui disoit ma- « dame Cornuel, ou je nommerai vos camarades. — Elle disoit en-

sur beaucoup d'autres choses, *ce qui est bon, est bon;* vous ne perdez rien ; et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend, et qu'on lui veut rendre, et par soi, et par ses enfants. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant. Le chevalier a envie de l'envoyer dire ce soir à Claie à notre marquis, qui n'y sera pas insensible. Il veut aussi vous envoyer votre cordon bleu avec deux *Saint-Esprits,* parceque le temps presse : il croit que vous avez à Grignan la croix de votre grand-père[1]; si cela n'étoit pas, vous seriez embarrassée. J'avoue que si le chevalier ne m'avoit prévenue, je vous aurois fait cet agréable et léger présent; mais je lui cède en toutes choses. La grace est tout entière par la permission de ne point venir. Je suis chargée de cent compliments; madame de Lesdiguières fort joliment, madame de Mouci, madame de Lavardin, M. de Harlai, et je ne sais combien d'autres que je ne puis nommer; car ce sont des listes, comme quand vous gagnâtes votre procès. Ne croyez point, ma fille, que depuis trois mois vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la conservation de votre fils, par sa

« core au sujet de cette promotion, qu'elle ne savoit pas pourquoi « on vouloit que le roi n'aimât pas Paris, vu la quantité de bour- « geois qu'il avoit fait chevaliers de l'ordre. » (*Paroles mémorables* recueillies par le P. Brotier, page 85.)

[1] Louis Castellane Adhémar de Monteil, reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1584, lieutenant-général au gouvernement de Provence, étoit bisaïeul de M. de Grignan.

bonne et jolie réputation, par sa contusion, par la beauté de sa compagnie que vous avez faite; et je finis par l'affaire d'Avignon, et par le cordon bleu : songez-y bien, il n'y a qu'à remercier Dieu. Il est vrai que vous avez eu des peines extrêmes : quitter votre enfant et les nouvelles, vous éloigner de lui dans le péril, c'est pour mourir, je l'ai trop compris; n'avoir pas le plaisir de sentir toutes ces joies avec ce pauvre petit morceau de famille que vous avez ici; nous partageons bien cette peine, et celle de ne pas voir ce petit compère que nous verrons demain, tout cela est sensible : mais enfin, ma chère enfant, telle est la volonté de Dieu, que les biens et les maux soient mêlés.

M. de Grignan a raison de triompher, de vous insulter sur cette première campagne de son fils : la pensée du contraire me fait suer. Quelle date! Philisbourg, MONSEIGNEUR. A seize ans une blessure, une réputation : M. de Beauvilliers, dont il étoit le fils : cette compagnie, le fruit de vos peines, qui est précisément la plus belle de l'armée! Mon cher Comte, vous avez raison, c'est ma fille qui avoit tort : ne perdez pas cette occasion de triompher, vous entendez bien pourquoi.

Parlons un peu de votre santé, ma très chère, la mienne est parfaite : point de main extravagante, point de leurre, point de *hi*, point de *ha*, une machine toute réglée. Ménagez votre poitrine, ne vous outrez pas sur l'écriture; vos bouillons de poulet ont été placés, au lieu du café, afin de vous rafraîchir : conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre fils, votre maison,

votre mari, votre maman, vos frères; enfin, vous êtes l'ame et le ressort de tout cela.

Cet endroit où repose Saint-Aubin est au-dessous du chœur, à main droite en entrant[1], afin que vous n'alliez pas prendre Brancas[2] pour lui. Vous êtes trop honnête de porter le deuil de Saint-Aubin : hélas ! un pauvre solitaire si obscur, mais si saint, cela ne fait pas grand bruit dans le monde. M. de Tréville s'enthousiasma l'autre jour chez madame de La Fayette, sur votre solide mérite, sur votre beauté; car nul autre visage ne lui fait oublier le vôtre. Madame de La Fayette le soutenoit, madame de Lavardin touchoit les grosses cordes, et les autres y vinrent aussi : enfin, ce fut une conversation naturelle, dont l'amour-propre doit être flatté; car ces gens-là ne jettent pas leurs louanges aux chiens. Adieu, ma très belle : pour aujourd'hui en voilà assez, je suivrai la conversation après-demain. Ne vous repentez point d'être honnête, et adorée de tous ceux qui vous voient : quand le procès ne vous auroit valu que cela, ce seroit beaucoup. Mais il me semble que vous étiez déja fort polie, quand j'étois à Aix; enfin, vous êtes trop aimable : c'est une chose si peu noble que d'être glorieuse, que vous n'avez garde de donner dans ce défaut. Un mot, sans plus; nous avons remarqué, comme vous, que ce petit marquis avec qui nous souperons demain, a toujours été occupé de sa compa-

[1] *Voyez* la lettre du 19 novembre.

[2] Charles, comte de Brancas, mort le 8 janvier 1681, étoit enterré aussi aux Carmelites.

gnie, et jamais plein de lui-même : voilà ce qui s'appelle le point de la perfection.

989.

A la même.

A Paris, mercredi 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grace; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit une contestation : je pris enfin possession de sa tête; je la baisai à ma fantaisie : je voulus voir sa contusion; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudroit bien voir sa chère maman : mais la qualité de guerrier est si sévère, qu'on n'oseroit rien proposer. Je voudrois que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en étoit en peine. Au reste, ma chère en-

fant, s'il avoit retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il étoit mort : mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il étoit penché sur le comte de Guiche[a], avec qui il causoit. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et madame de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite ; il a été chez M. de Lamoignon : il cause, il répond ; enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus ; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue[b] : il a fort bien

[a] Antoine de Gramont, cinquième du nom, comte de Guiche, petit-fils d'Antoine, troisième du nom, maréchal de France; il fut lui-même créé maréchal de France le 2 février 1724, et mourut à Paris le 16 septembre 1725. Il avoit épousé mademoiselle de Noailles. (*Voyez* la lettre 915, tome VII, page 428.)

[b] On a vu dans la note de la lettre 987, plus haut, page 189, quelques observations sur plusieurs des nouveaux chevaliers; il en est un autre dont la promotion étoit aussi fort mal accueillie; c'étoit M. Colbert de Maulevrier; le grand ministre Colbert, dont le mérite auroit pu faire taire la critique, n'avoit eu le collier du Saint-Esprit que par la charge de grand trésorier de l'ordre. Aussi les chansonniers du temps eurent-ils soin de rappeler à M. de Maulevrier l'exemple que le maréchal de Fabert avoit donné en 1661, lorsqu'il refusa un honneur qu'il n'auroit pu accepter qu'en blessant la vérité; on vit circuler les couplets suivants:

Profitez mieux, monsieur Colbert,
Du bel exemple de Fabert:

entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio[1], ne s'accommoderoit pas d'un silencieux; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine; le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé par son épée. Au reste, ma très chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis, en vérité, la maîtresse comme autrefois[a]; je vous remercie d'y avoir pensé. Je me pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas *jouer*, que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devroit être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le

Refusant l'ordre qu'on lui donne,
Il acquit par un noble aveu
Bien plus d'éclat à sa personne,
Que ne vous donne un cordon bleu.

Il étoit brave comme vous,
Il étoit tout percé de coups,
Et de plus maréchal de France;
Mais comme vous fils de marchand,
Plus sincère sur sa naissance,
Il refusa modestement.

[1] Le fils aîné de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, tué au siége de Charleroi en 1693. * Sa mère étoit Marie de Lamoignon, sœur du premier président. Le nom de cette maison est *Broglia*. (*Voyez* le P. *Ansèlme*.) On en a fait *Broglio*, et aujourd'hui *Broglie*.

[a] Le roi l'avoit donnée à M. Séguier, ancien évêque de Nîmes. (*Voyez* la note de la lettre 940, page 36 de ce volume.)

blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir : menez-la doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès, que je lui ai dit : M. l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit achevé avant la cérémonie[1]. Enfin, ma chère enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignan. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux; je ne pouvois du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment : ce temps a été bien douloureux; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus, *il reviendra;* vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise, *le voilà*. Oh! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

Le Marquis DE GRIGNAN.

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens[a]. Me voilà donc arrivé, Madame,

[1] C'est-à-dire, avant le I[er] de l'an 1689.

[a] Allusion à la fable de La Fontaine, intitulée *le loup et l'agneau* :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère? —
Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens?

et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu ; j'ai pris du café avec madame de Bagnols ; j'ai été coucher chez un baigneur : autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation ; je l'irai voir qnand elle passera à Châlons. Voilà donc déja une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

990.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 9 décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avois pendant le siége de Philisbourg[a] ; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim

[a] *Voyez* la lettre 972, page 136 de ce volume.

et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la garde de l'épée du petit Grignan sur sa hanche. Il falloit que ce coup fût bien mesuré ; car entre la contusion et être tué, il y avoit fort peu à dire. Ainsi, mon cher cousin, c'étoit une affaire que de me tirer de tous ces embarras. Présentement je suis tout-à-fait en repos. Ce petit de Grignan est revenu ; il a eu le plaisir, aussi bien que nous, de voir des marques du souvenir du roi, dans le nombre des chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de Grignan en est, quoique absent : mais comme il est à son devoir en Provence avec ma fille, il étoit justement où il falloit qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine (avec la santé délicate qu'il a présentement), et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan depuis le gain de ce procès[a], dont je crois que vous êtes bien aise ; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous ; j'aimerois à voir votre nom où il devroit être. Mais hélas ! je dis mal ; car c'étoit dès l'autre promotion[b] que vous deviez être cordon-bleu. En vérité, mon cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme ou de la philosophie, que de s'arrêter plus long-temps sur ce désagréable endroit. Cependant toutes les conversations sont si remplies de

[a] *Voyez* la lettre 945 et la note page 54 de ce volume.

[b] La promotion du 1er janvier 1662 ; il n'y avoit eu depuis cette époque que quelques promotions isolées.

cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême. N'admirez-vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avoit servis avec tant de réputation ?

De Monsieur DE CORBINELLI. **

La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, Monsieur, qui, par votre charge et par vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme MM. de Ranty du côté de la terre, et de Tourville du côté de la mer. Il s'est plaint au roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante. Sa Majesté lui a permis de lui en parler souvent, mais rien autre chose. Pour moi j'admire tout, et fais autant de réflexions qu'il m'en faut pour être content de ma destinée. Je vous souhaite la même disposition si vous ne l'avez pas, et qu'elle vous soit conservée si vous l'avez. J'oubliois de vous dire qu'il y a des lettres-patentes pour donner à la terre et à la vallée de Montmorency le nom d'Enguien. Le fils de M. de Luxembourg, nommé, comme vous savez, le prince de Tingry, va s'appeler le duc de Montmorency[a].

[a] Les Lettres patentes dont parle Corbinelli ne furent signées que l'année suivante; elles sont du mois de novembre 1689. (*Voyez* le

De Madame DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mekelbourg la première, et moi ensuite, nous ne pouvons souffrir ce changement. C'est une fantaisie de son frère. Il faudra donc dire des cerises d'Enguien, au lieu des cerises de Montmorency; une bonne nourrice de la vallée d'Enguien? Je ne m'y saurois accoutumer, mon cousin.

J'ai vu quelquefois notre ami M. Jeannin; il me paroît soulagé, et sa belle-fille aussi, de n'avoir plus ce fou à garder[a]. J'ai vu ma nièce de Montataire; il me semble qu'il y a bien des créanciers à débeller avant que vous puissiez profiter de la succession; ce qui est de réel, c'est un commencement de subsistance pour vos enfants. Vous seriez trop heureux, mon cher cousin, si vous aviez en ce monde-ci tout le bonheur que je vous y souhaite : mais c'est le moyen d'en avoir dans l'autre que d'en être privé en celui-ci. Si vous voyez notre prélat (*l'évêque d'Autun*), faites-lui bien des compliments pour moi. Je vous embrasse vous et ma nièce.

P. *Anselme*, tome III, page 564.) Le titre du duché de Montmorency fut transporté au duché de Beaufort. Le maréchal de Luxembourg demeura duc de Piney; il donna à son fils aîné le duché de Montmorency, et son quatrième fils porta le titre de prince de Tingry.

[a] Gaspard Jeannin de Castille, fils unique du marquis de Montjeu, étoit mort le 3 mars 1688. Il avoit épousé, en 1678, mademoiselle Dauvet-des-Marets. (*Voyez* la note de la lettre 642, tome V, page 341.)

991. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

Je vois bien que vous n'avez dû être en repos qu'au retour de MONSEIGNEUR, et que vos allarmes n'ont pas été sans fondement. A la vérité Dieu a récompensé vos peines par le choix de M. de Grignan pour être dans le nombre des chevaliers de l'ordre du roi. Son absence ne lui a pas nui : elle ne fait tort en cette rencontre qu'à ceux qui ne sont pas dans le service; et une marque de cela, est que la plupart des officiers d'armée qui ont été nommés ne sont point à la cour. C'est comme vous dites un grand agrément à M. de Grignan de ne pas être à la cérémonie : cela lui sauvera bien de la peine et bien de la dépense. Je vous assure, Madame, que j'en suis fort aise, et je ne me contente pas de vous le dire, je le témoigne aussi à la belle comtesse.

Pour moi, ma chère cousine, qui devrois être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au roi qu'il ne donneroit pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons tout ensemble pour le mériter : la naissance, les longs services à la guerre, une charge

qui avoit toujours procuré cet honneur et que je n'avois jamais eu aucune grace de la cour[a]. Je ne me contentai pas de lui dire cela, je lui donnai une liste des chevaliers qu'il fit, dans laquelle je justifiois la proposition que j'avois faite. Sa Majesté prévenue par mes ennemis n'y eut point d'égards : j'en fus fâché alors, mais les regrets en sont passés; le temps rend tout insensible, le mal comme le bien. Les chevaliers nouveaux faits ne sentiront plus aussi le plaisir de l'être dans un an; ils y seront accoutumés comme d'être marquis et comtes, et moi-même, depuis vingt-six ans, je ne sens plus le chagrin de ne l'être pas. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvroit un peu mes vieilles plaies, mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie, et je me console de n'être pas chevalier de l'ordre aussi aisément que de plus grands honneurs manqués. Dieu m'a fait la grace de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice. Quand on est étonné avec raison que Livry, Sourches et Cavoie, qui ont trois grandes charges dans la maison du roi[b]; que Chamilly[c], qui est

[a] *Voyez* les *Mémoires* de Bussy-Rabutin, tome II, page 61, édition de 1768.

[b] *Voyez* la note de la lettre 987, page 188 de ce volume.

[c] Noël Bouton, marquis de Chamilly, avoit défendu, en 1674, la ville de Grave contre le prince d'Orange; il ne se rendit qu'après quatre mois de siége, et sur des ordres réitérés du roi. Il étoit alors gouverneur de Strasbourg. Son mérite militaire ne resta pas sans récompense; il fut fait maréchal de France en 1703, et il reçut, le 2 février 1705, le collier du Saint-Esprit.

dans le plus grand poste du royaume après avoir bien servi; que Genlis[a], ancien lieutenant-général d'armée; que Tourville[b], après des actions éclatantes sur la mer; que Renty, seul lieutenant pour le roi dans une province nouvellement conquise; quand, dis-je, on est étonné que tous ces gens-là ne soient pas faits chevaliers de l'ordre, préférablement à Fromentau, dit La Vauguyon, à Villars[c], à Montberon[d], à Maulevrier Colbert[e], à Cha-

[a] Hardouin Brulart, chevalier de Genlis, chevalier de Malte, commandeur de Liége, maréchal de camp des armées du roi, mort au mois d'août 1699.

[b] Anne Hilarion de Costentin, comte de Tourville, lieutenant-général des armées navales. Il fut créé maréchal de France en 1693, mais il ne fut pas décoré des ordres du roi.

[c] Pierre de Villars, dit le marquis de Villars, conseiller d'état d'épée, ambassadeur en Espagne et en Danemarck, père du maréchal de France. On fit ce couplet sur la promotion de Maulevrier, de Montberon et de Villars:

Colbert prendra dans l'Écosse
Des titres de chevalier,
Car les livres de négoce
Ne donnent pas le collier;
Montbron, ce foudre de guerre,
En aura chez un faussaire;
Et Villars a ses aïeux
Au greffe de Condrieux.

Madame de Sévigné a déja parlé de l'origine des Colbert. (*Voyez* la lettre 445 et la note, tome IV, page 150, ainsi que la note de la lettre 989, page 195 de ce volume.) Le marquis de Villars descendoit d'un Villars, greffier de Condrieux, en 1486. (*Voyez* le *Mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs*, à la suite de la *vie privée de Louis XV*, tome I[er], page 249, édition de Londres, 1781.)

zeron[f] et à Tessé[g]; on doit être bien surpris que M. de Bussy ne le soit pas, et je suis assuré que les gens qui me connoissent le sont aussi. Je n'en demande pas davantage, ma chère cousine, car je ne veux que ce que je puis.

Je ne trouve pas étrange qu'on parle plus en France de la promotion qu'on va faire, que des affaires d'Angleterre. Il faut avoir bien de la pitié de reste, pour en

L'aïeul du marquis de Villars avoit été gentilhomme ordinaire de Catherine de Médicis, charge qui donnoit la noblesse; le petit-fils ne pouvoit donc prouver que deux degrés de noblesse paternelle, et l'article XV des statuts de l'ordre exigeoit que le candidat fût *gentilhomme de nom et d'armes d'au moins trois races paternelles.* A l'égard du comte de Montberon, l'annotateur de la chanson qui vient d'être citée, dit qu'il étoit fils d'un avocat; cela n'est pas exact. Son père et son aïeul étoient gentilshommes ordinaires de la chambre; seulement on n'établit pas la jonction de leur famille avec celle du maréchal de Montberon, qui mourut en 1422. (*Voyez* le P. *Anselme*, tome VII, page 30.)

[d] François de Montberon, dit le comte de Montberon, lieutenant-général des armées du roi, successivement gouverneur d'Arras, de Gand, de Tournai et de Cambrai.

[e] Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, frère du ministre, lieutenant-général, gouverneur de Tournai.

[f] François de Monestay, marquis de Chazeron, lieutenant-général des armées du roi et du Roussillon.

[g] Réné de Froulay, troisième du nom, comte de Tessé. Louvois le fit comprendre dans cette promotion pour récompenser le zèle qu'il avoit apporté aux conversions forcées qui, du nom des *missionnaires* furent appelées *dragonades.* On peut voir dans les mémoires de Tessé, publiés en 1806 par M. de Grimoard (tome Ier, page 10), la lettre singulière que M. de Tessé écrivit à cette occasion à M. de Louvois. Il fut fait maréchal de France en 1703.

donner aux malheurs des princes étrangers quand on en a besoin pour soi-même, et qu'on est occupé des soins de sa fortune. Quand le maréchal de Schomberg est dans les intérêts du prince d'Orange contre ceux des rois à qui il a tant d'obligation, c'est par un principe de religion qui dispense de la plus exacte reconnoissance.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Si je ne vous écrivois pas dans la même lettre que j'écris à madame de Sévigné, Monsieur, je vous ferois un duplicata de ce que je mande sur l'affaire des chevaliers, mais vous le verrez comme elle. Cependant je ne grossirai point le nombre des mécontents; je suis trop glorieux pour me plaindre.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mekelbourg et vous avez raison, Madame, de condamner la fantaisie de M. de Luxembourg; cela ne lui donne aucun nouvel honneur; il pouvoit fort bien faire appeler son fils duc de Montmorency, tout cela sans compter l'inconvénient des cerises ni des nourrices.

Je ne doute pas que Jeannin ne soit plus content de n'avoir plus ce fou à garder, que fâché de voir sa branche de Castille perdue. Je ne compte pas pour beaucoup la succession de Manicamp; mais il n'en faut pas croire madame de Montataire qui est aujourd'hui notre partie. Mes enfants ont de quoi ne m'être plus tant

à charge, mais ce n'est pas contentement; j'ai encore à demander au roi quelque chose dont je fais plus de cas que d'un ruban. Je suis persuadé que vous voudriez bien que je fusse tout ce que je devrois être; car outre que l'amour-propre y trouveroit son compte, vous m'aimez assurément, et sur cela j'ai toute la reconnoissance que je dois.

992.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 décembre 1688.

Je ne réponds à rien aujourd'hui; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu crû; mais ce n'est pas assez pour se récrier : sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de bon sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi

la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau.* [a] J'en suis affligée ; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes ; et vous comprenez cela mieux que personne; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manéges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir; il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il seroit ridicule de paroître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre : cela est tout-à-fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit, que Dangeau nous contoit l'autre jour [b]; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté; nous disons que c'est la paresse d'esprit, qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce cha-

[a] Allusion à la fable du *chêne et du roseau* :

Le Chêne un jour dit au Roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature ;
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau....

[b] Dangeau pouvoit à cet égard se donner pour modèle. (*Voyez* la note de la lettre 522, tome IV, page 395.)

pitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne[1] est amoureux de la lecture; il n'avoit pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, faisons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible; nous n'oublions rien, du moins, pour lui inspirer un goût si convenable. M. le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer; il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires, dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent; qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, *d'ignorance et d'indifférence*, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. M. le chevalier a un peu de goutte : il ira de-

[1] François-Égon de La Tour, dit le *prince d'Auvergne*; il passa en 1702 de l'armée du roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'empereur. * Son procès lui fut fait pour cette défection, et un arrêt du parlement de Paris, du mois d'avril 1703, le condamna à mort par contumace. Il étoit lieutenant-général au service des états de Hollande, et marquis de Berg-op-Zoom, lorsqu'il mourut de la petite vérole, le 26 juillet 1710.

main, s'il peut, à Versailles; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevaliers de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel; et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de monsieur son oncle[1]; cela ne sort point de la famille.

La Fayette vient de sortir d'ici; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié La Fayette de cet avis, parcequ'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent, sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve : soyez en repos là-dessus; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée, s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu; cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite? Elle n'est pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés, fort estimés, qui ont eu ce défaut; je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger; mais gardez-vous sur-tout de vous accoutumer à la gronder et à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très souvent de mille amitiés, de mille compliments pour vous. Madame de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimoit trop pour vous faire *un*

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit commandeur des ordres du roi, de la promotion du 31 décembre 1661.

compliment; mais qu'elle vous embrassoit de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan; voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, l'amie intime de madame de Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr[a]; elle en sortit il y a quatre jours: madame de Hanovre[b] qui l'aime, la ramena à l'hôtel de Guise, où elle est encore. Elle ne paroît point mal avec madame de Maintenon; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles; cela augmente la curiosité de savoir quel est donc le sujet de sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage; si cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

[a] Madame de Brinon n'eut pas la tête assez forte pour soutenir le nouvel état que sa vanité lui peignit comme une élévation. Enorgueillie de quelques égards que lui avoit témoignés le roi, toujours poli avec les femmes, elle se crut abbesse, et permit qu'on lui en rendît les honneurs. Madame de Maintenon vit le danger dont seroit cet égarement pour la maison de Saint-Cyr, et une lettre-de-cachet vint tirer la supérieure de son aveuglement. Elle se retira chez la duchesse de Hanovre; et, perdant bientôt tout espoir de rentrer en grace, elle alla se renfermer à Maubuisson, où elle vécut d'une pension de 2,000 fr. que madame de Maintenon lui avoit obtenue.

[b] Elle s'étoit retirée en France, en 1680, après avoir perdu son mari. (*Voyez* la note de la lettre 702, tome VI, page 104.)

993.

A la même.

A Paris, lundi 13 décembre 1688.

Je n'eusse jamais crû être bien aise de ne point voir M. de Grignan au premier jour de l'an; cependant il est certain que M. le chevalier et moi nous sommes en repos de la permission que le roi lui donne de ne point venir. Vous ferez comme les autres qui sont absents, et vous prendrez votre cordon bleu quand on vous le dira; mais je crois que vous serez obligés de venir achever ici la cérémonie de chevalier dans le cours de l'année prochaine, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche. Nous en raisonnerons, mais cela se voit à vue de pays. Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis, à qui je dirai toutes vos bontés et toutes vos douceurs. M. le chevalier n'a pu le mener, c'est un malheur; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise; je le gardois hier. Turi, Amelot, du Bellai, et d'autres hommes, ne me chassèrent point; mais tout d'un coup voilà madame la duchesse d'Elbeuf[1] et madame Le Coigneux

[1] Françoise de Montault, fille de Philippe de Montault, duc de Navailles, pair et maréchal de France.

sa cousine : je tremblois que le chevalier ne fût fâché, il ne le fut point du tout ; elle mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

Je reviens à ce petit marquis. Ne croyez pas que nous ayons été insensibles à la douleur de voir revenir cet enfant, sans vous retrouver au même endroit où il vous avoit quittée ; je ne vous ai point dit ce que je sentois, et ce que je savois bien que vous souffriez, je n'ai point appuyé là-dessus, et j'ai bien fait. Si vous aviez vu la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heureux, et que Dieu l'a conservé visiblement par un coup si mesuré : vous adoreriez cette main toute-puissante qui l'a conduit si à propos pour vous et pour nous tous, car nous aimons parfaitement ce petit capitaine. Soleri nous avoit conté comme vous étiez occupée de sa compagnie ; mais ce que vous en mandez est bien plus plaisant et plus agréable, nous l'avons lu et relu : cette diversion vous a fait du bien. Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant ; ni saignée, ni médecine, rien du tout ; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé, une grande vigueur dans les fatigues ; voilà ce qu'un médecin pourroit lui ôter, si nous le mettions entre ses mains. Pour Sanzei, le voilà revenu ; il a été souvent à la tranchée ; il ne s'est pas tenu dans les régles de mousquetaire ; il a mangé avec MONSEIGNEUR, et pourquoi non ? deux autres y avoient mangé. M. de Beauvilliers lui fit ce plaisir sur la fin, afin que cela ne tirât point à conséquence.

Madame de Bagnols[a] nous a donné d'une douce langueur, souvent mêlée de larmes; elle n'a point de rouge, elle est maigre; elle conte souvent la cruelle et mortelle maladie de son ami, qu'elle prétend qu'un médecin a tué. Madame de Coulanges est assez négligée, fort tranquille. L'abbé Têtu a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Je vais à ma messe de communauté: les dames de onze heures ont pour pénitence la messe de M. le Prieur, qui dure une heure; et je vais quelquefois à celle de la duchesse du Lude, qui vous fait cent mille amitiés; répondez-y quelque chose que je lui puisse montrer. Madame de Saint-Germain, madame de Villars, madame d'Elbeuf, enfin mille que j'oublie. Je refusai mercredi d'aller souper chez la duchesse de Villeroi; je voulois dire adieu à Soleri: et jeudi chez la duchesse du Lude, parcequ'il pleuvoit à verse: vendredi je fus manger des œufs frais avec elle chez madame de Coulanges. Je vous manderai toutes mes actions: j'aime que vous aimiez ces pauvretés, cela nous rapproche de vous. Je vois souvent le chevalier; cette chambre m'attire[1]; pas tant la Méri, quoique nous soyons fort bien ensemble. Vous êtes plaisante avec ce coadjuteur, il a une gaieté dont on s'accommode aisément; il paroît vous être attaché, ainsi que M. de Carcassonne: hé, mon Dieu! ne doivent-ils pas vous aimer

[a] Madame de Sévigné l'a peinte sous les mêmes traits dans la lettre 585, tome V, page 149, et ailleurs.

[1] C'étoit la chambre de madame de Grignan.

passionnément? Que n'êtes-vous pas pour eux, pour leur nom, pour leur famille? toute livrée, toute dévouée, toute ruinée, toute détachée de votre famille, hors de votre maman; et pourquoi? eh! parceque vous m'avez donné tous vos sentiments : je porte votre livrée, et vous m'aimez. . . . .

Mon Dieu, ma chère enfant! que vos femmes sont sottes, vivantes et mortes! Vous me faites horreur de cette fontange[1] : quelle profanation! cela sent le paganisme, quelle sottise! ho! cela me dégoûteroit bien de mourir en Provence. Il faudroit du moins que vous me donnassiez votre parole qu'on n'iroit point chercher une coiffeuse en même temps qu'un plombier. Ah, vraiment! *fi; ne parlons point de cela.*

Les affaires d'Angleterre ne sauroient aller plus mal, et votre *madame* a bien l'air de ne *jouer* de long-temps[2]. Je vous enverrai la feuille du bon Bigorre. Corbinelli est comblé de vos honnêtetés : mais ne vous tuez pas à répondre, vous seriez accablée : songez que je n'ai que vous; voilà ma seule lettre, *paga lei, pago il mondo.* Madame de Chaulnes vous fait cent amitiés, et point de compliments, par des raisons trop obligeantes. M. de Chaulnes écrit plaisamment : il a pensé périr en allant de Brest à Belle-Ile; il se repose à Rennes présentement : je lui ai toujours mille obligations. J'ai vu MADEMOISELLE avec la duchesse de Lesdiguières : la prin-

[1] C'étoit l'usage en Provence d'enterrer les morts à visage découvert; et les femmes qui avoient coutume de se coiffer avec des rubans, les conservoient encore dans leur bière.

[2] *Voyez* la lettre 989, page 196 de ce volume.

cesse dit qu'elle vous écrira; la duchesse vous dit des sortes de choses fort bonnes, sur-tout à M. de Grignan.

Je ne sais encore rien de madame de Brinon, si ce n'est que le roi lui donne deux mille francs de pension : on dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle prêchoit fort bien comme vous savez : voilà le bon Gobelin[a] à sa place, qui, pour la remplir, et celle qu'il a déja, sera obligé de prêcher toute la journée. Vraiment, cette sottise que vous nous mandez de votre prédicateur, n'a jamais été imaginée, quoiqu'il y ait long-temps qu'on se mêle d'en dire : *Adam le bon papa, Eve la cruelle maman*. On ne peut vous donner le *paroli* de celle-là.

Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand-

[a] Ce docteur de Sorbonne dirigeoit la maison de Saint-Cyr. Dès 1669, madame de Maintenon, alors veuve Scarron, lui avoit remis le soin de sa conscience. Le directeur, ébloui du rang où il vit la fortune élever sa pénitente, l'importunoit souvent par l'expression d'un respect qu'il croyoit dû à celle qui tenoit la place de la reine de France. C'est ce que l'on voit dans une lettre que madame de Maintenon écrivoit à M. Gobelin le 27 juillet 1686. « Je vous conjure, lui disoit-elle, de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne « m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis pas « plus grande dame que j'étois à la rue des Tournelles, où vous me « disiez fort bien mes vérités; et, si la faveur où je suis met tout le « monde à mes pieds, elle ne doit pas faire cet effet-là sur un « homme chargé de ma conscience.... Où trouverai-je la vérité, si « je ne la trouve en vous? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, « ne voyant dans tout ce qui m'approche que respect, adulations et « complaisances? Parlez-moi, écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, « sans insinuation, et sur-tout, je vous en prie, sans respect... Je « veux faire mon salut, je vous en charge;.... »

veneur (*M. de La Rochefoucauld*), a retranché celles de Marly; il n'y a plus que celles des dames. Madame de Leuville[a] la mère me dit l'autre jour qu'elle ne donnoit plus à souper : enfin, on a bien des exemples à suivre.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence : il avoit un furieux saignement de nez : s'il avoit été où il avoit dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie*[b], et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck*[c], sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit prince[1] n'est point à Portsmouth, où on le croyoit assiégé : sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le roi son

[a] Anne Morand, veuve de Louis Olivier marquis de Leuville. L'une de ses filles avoit épousé le marquis d'Effiat. (*Voyez* la note de la lettre 691, tome VI, page 54.)

[b] *Voyez* la lettre 975, page 143 de ce volume.

[c] Allusion au vieux roman de l'*Amadis*. La demoiselle de Danemarck, confidente de la belle Oriane, ne cessoit de parcourir toutes les régions du monde pour s'acquitter des messages que la princesse lui confioit pour Amadis. Madame de Sévigné compare à cette héroïne la princesse Anne Stuart, femme du prince Georges de Danemarck, qui avoit, ainsi que sa sœur, trahi la cause de Jacques II. Elle parvint au trône en 1702. Son règne a été l'une des plus belles époques de l'histoire britannique.

[1] Jacques-François-Édouard, prince de Galles, né le 20 juin de cette même année.

père ne s'enfuie aussi. Voilà donc apparemment le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle. C'est là ce qui se dit à trois heures; peut-être que ce soir l'abbé Bigorre en saura davantage.

---

994. *

A la même.

A Paris, mercredi 15 décembre 1688.

Me voici plantée au coin de mon feu; une petite table devant moi, labourant depuis deux heures mes lettres d'affaires de Bretagne; une lettre à mon fils que je renvoie à M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il est à Rennes; et puis je vais me délasser et rafraîchir la tête à écrire à ma chère fille. Votre renversement de phrase m'a donné du goût pour cette folie; mais bon Dieu! avec quel agrément finissez-vous cette période? avec une tendresse trop aimable. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et que tout ce que vous dites sur cela coule de source de votre cœur au bout de votre plume; mais c'est cela qui n'a point de prix, et que je sens fort tendrement. Il est donc certain que je me repose en vous écrivant, et d'autant plus que voilà notre petit héros qui n'est point poétique, qui revient de Versailles, qui prendra la plume quand je voudrai pour vous conter ses faits et gestes de la cour,

comme la renommée vous a conté ceux de Philisbourg et de Manheim.

J'approuve fort la réponse que vous voudriez que M. le dauphin eût faite à la lettre de M. de Montausier; cela eût été parfait et digne du héros. On voit une médaille[a] où l'on fait parler les ennemis : il y a un aiglon armé de la foudre, et pour légende ce vers d'Horace :

Tonantem credidimus Jovem.

Pour le deuil du pauvre Saint-Aubin, je ne trouve rien à dire à ce que vous avez fait, que de l'avoir pris dans un lieu si éloigné, et où ce pauvre garçon étoit si inconnu. Vous êtes trop bonne, et M. de Grignan trop honnête : ne manquez pas au moins de le quitter le premier jour de l'an : c'est là que madame la princesse de Conti a réglé le deuil de mademoiselle de Sanzei[b] : M. de La Trousse fera de même. Je vois bien que les communions sont un peu fréquentes en Provence : pour moi, je le dis à ma honte, j'ai laissé l'immaculée Conception de la mère, afin de me garder tout entière pour la Nativité du fils; il est vrai qu'on ne sauroit trop s'y préparer. Mais voilà le marquis qui revient de là-haut; je commençois à chanter :

Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?

[a] C'est un jeton qui fut frappé à l'occasion de la prise de Philisbourg. (*Voyez* l'*Histoire de Louis-le-Grand par les médailles*, du P. Ménestrier, deuxième édition, 1693, in-fol., page 77.

[b] Mademoiselle de Sanzei avoit été nommée fille d'honneur de la princesse de Conti, le 7 décembre 1685. (*Voyez* à cette date le *Journal manuscrit de Dangeau.*)

Le voilà donc avec ma plume que je lui remets.

Le Marquis DE GRIGNAN.

J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, pour le saluer quand il sortiroit. Je le saluai donc; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemain je saluai MONSEIGNEUR, madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, et les princes du sang chez eux : et je fus par-tout bien reçu. J'allai dîner chez madame d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusqu'à la comédie : on jouoit *Andromaque*, qui m'étoit toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers; le lendemain, qui étoit hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier : je dînai chez M. de Montausier : après dîner, je fus voir madame d'Armagnac, et de là à *Sertorius;* et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers; après cela M. de La Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle étoit faite, et M. de La Trousse a ajouté qu'elle étoit parfaitement belle. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pou-

voir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains, et aspirer à une de ses joues.

995.

A la même.

A Paris, vendredi 17 décembre 1688.

Je commence cette lettre dès le matin, et je l'achéverai ce soir, au cas qu'il plaise à la poste d'arriver à une heure raisonnable; je ferai enfin comme le chevalier. Nous avons une certaine envie de voir votre réponse au sujet du cordon bleu, dont la surprise a dû vous être agréable. Nous trouvons qu'il n'y a que vous dans cette occasion de distingués pour le commandement des provinces; car le frère de la dame d'honneur, un menin, un ambassadeur, avoient des droits que vous n'avez pas. Les autres commandants sont des guerriers[1], et tous les autres très oubliés. Mais, ma chère belle, que nous sommes loin l'une de l'autre! il y a quinze jours que nous attendons cette réponse. M. de Lamoignon va passer ces fêtes à Bâville; il étoit hier chez le chevalier,

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général au Gouvernement de Provence et des armées du roi, ne servoit depuis l'année 1670 que comme employé sur cette frontière, où il commandoit en l'absence de M. de Vendôme.

et m'emmena souper avec lui. M. Amelot[a], qui est revenu de Portugal, et s'en va en Suisse, sans avoir quasi le temps de respirer, y soupa aussi; Coulanges y étoit : votre santé fut bue à la ronde, en vous regrettant toujours : on est bien loin de vous oublier ici, il n'est pas même besoin de ma présence. La duchesse du Lude est comme malade; elle vomit, elle garde sa chambre, et me parle toujours de vous. Madame de Coulanges et *les divines* sont occupées à consoler les vapeurs de l'abbé Têtu, qui sont trop fortes, et lui ôtent le sommeil. M. du Bois, dont la capacité sur la santé est infinie, traite aussi cet abbé; il vous rend mille graces des souvenirs obligeants que vous avez de lui. Je fus hier dans notre quartier rendre mille visites que je reçois pour votre chevalerie; entre autres, M. de Richebourg qui vous adore, et madame de Maisons qui est toute Grignan. Le marquis avoit été chez elle, et l'avoit très bien entretenue; il est fort façonné, je suis affligée que vous ne le voyiez point.

M. le chevalier est incommodé de sa haute réputation : on le prend pour témoin des vies et mœurs; ses amis s'en font honneur. Il se traîna hier chez monsieur l'archevêque de Paris[b], et lui dit qu'il avoit fait un

[a] Michel Amelot, l'un de nos plus habiles diplomates, dont il a été parlé dans la note de la lettre 518, tome IV, page 383. Il avoit été ambassadeur extraordinaire à Venise en 1682; il fut envoyé avec le même caractère en Portugal en 1685, et ne fut rappelé de l'ambassade de Suisse qu'en 1697. Il s'agissoit alors de déterminer la diète à garder la neutralité dans la guerre qui étoit sur le point d'embraser l'Europe. (*Voyez* la note de la lettre du 30 mars 1689.)

[b] Suivant l'article XX des statuts de l'ordre du Saint-Esprit, l'in-

effort pour venir devant lui, tâcher de détromper le monde de la fausse réputation de M. de Beauvilliers; il leva la main, et dit sérieusement ce qu'il en pensoit. La main ne lui sécha point. Il en fera autant dimanche pour M. de Dangeau. Il vous mandera ce soir tout ce que vous aurez à faire. J'en reviens toujours à dire, *ce qui est bon, est bon* : personne dans tout ceci ne perd, ni ne gagne : tout le monde se connoît, et il y en a quelques uns qui sont embarrassés. On fait plusieurs vers et chansons : je ne veux rien écouter : mais voici ce que la comtesse (*de Fiesque*) cria tout haut l'autre jour chez Mademoiselle :

Le roi, dont la bonté le met à mille épreuves,
Pour soulager les chevaliers nouveaux,
En a dispensé vingt de porter des manteaux,
Et trente de faire leurs preuves.

Et tout cela est fort bien. Madame de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe comme vous. M. de Broglio a le commandement de Languedoc, qu'avoit La Trousse : nous croyons que ce dernier aura mieux; la dépense qu'il faisoit dans cette province met le bouton bien haut à son successeur. Ma chère enfant, je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier; je me contente de m'intéresser aussi sensiblement que lui à ce qui vous touche, d'en discourir dans sa chambre au coin de son feu, de souhaiter que votre affaire d'Avignon soit bonne, et que votre voyage soit utile. Il

formation de religion, vie et mœurs des commandeurs doit être faite devant l'archevêque ou l'évêque du diocèse de l'élu.

y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissois ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulois; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite, pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton.

Voilà M. le duc de Coislin qui vient encore de prier le chevalier d'être son témoin, et M. l'évêque d'Orléans aussi[1] : enfin, c'est une approbation qu'on veut avoir à toute force. Il ne sera pas difficile de trouver, le mois qui vient, deux cordons bleus qui se battent; il y en aura une belle quantité. En voilà assez, mon enfant, jusqu'à ce soir. Vous ne vous êtes point trompée à la poésie de *Sapho* (*mademoiselle de Scuderi*); votre goût est juste et le sera toujours: le mien l'est fort aussi, quand je vous aime et je vous estime comme je fais.

Me voilà revenue de la ville. J'ai été remercier madame de Meckelbourg de ses honnêtetés, et madame d'Elbeuf de sa visite; c'est vous qui m'attirez ces de-

[1] Pierre de Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, alors premier aumônier du roi, depuis cardinal et grand aumônier de France.
* Saint-Simon rapporte un trait qui fait le plus grand honneur à ce prélat. Dans le temps des *dragonades*, un régiment fut envoyé à Orléans pour être réparti dans le diocèse. M. de Coislin manda aussitôt les officiers, et leur dit qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne; il se chargea de fournir aux dragons tout ce qui leur seroit nécessaire, leur recommandant de ne rien dire aux huguenots, et de ne pas loger chez eux. Au bout d'un mois, le régiment sortit du diocèse. Cette admirable conduite convertit un grand nombre de protestants, mais ceux-là revinrent par conviction, et ne retournèrent pas à l'erreur. (*Voyez* les *Mémoires de Saint-Simon*, tome IX, page 118.)

voirs. Je ne sais rien de nouveau : les affaires d'Angleterre ne changent point d'un jour à l'autre. Vos lettres ne sont pas encore venues. Comme vous avez vu que du mercredi au vendredi je ne change pas d'avis pour vous aimer, je n'en change pas aussi du matin au soir : ainsi, ma chère enfant, je suis tout entière à vous, et je vous conjure de m'aimer toujours comme vous faites.

Ah! voilà justement votre lettre du 10 : je vous avoue que je l'attendois avec impatience, et que je voulois voir si votre joie et vos sentiments ressembloient aux nôtres; et je les trouve, Dieu merci, tout pareils. En vérité, vous devez être contents : tous les compliments qu'on vous fait sont même d'une manière toute propre à vous plaire et à vous flatter. Madame de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme : enfin, tout est agréable pour vous, et ceux qui parlent, et ceux qui se taisent. Vous vous trompez, si vous croyez qu'on ne pense plus à cette promotion; tout est encore aussi vif, et les affaires d'Angleterre ne font qu'une légère diversion : en approchant même du jour de la cérémonie, cela redouble. M. de Charost venoit, on l'a renvoyé de vingt lieues d'ici : tous ceux qui commandent dans les provinces ne reviendront pas : jugez si le plus éloigné et le seul en Provence reviendra : soyez en repos, je vous l'ai dit, la grace est complète. Quelque fatigue que me donne mon gendre par les compliments, je serois bien fâchée d'être en Bretagne, je vous en assure : j'ai eu trop de plaisir de tout ce que j'ai vu et entendu sur cette affaire; j'en reçois vos com-

pliments, ma chère Comtesse, vous n'y prenez pas plus d'intérêt que moi.

996.

A la même.

A Paris, lundi 20 décembre 1688.

Est-il possible, ma très chère, que j'écrive bien? cela va si vite; mais puisque vous en êtes contente, je n'en demande pas davantage. Vous aurez, avec un peu de patience, tout ce que vous desirez. M. de Grignan ne viendra point, et le roi vous donnera et vous enverra le cordon bleu, et la croix au bout. Si les autres absents sont faits chevaliers par un autre chevalier, comme on le dit, on demandera que M. l'archevêque (*d'Arles*) reçoive son cher neveu; sinon ce sera à votre premier voyage, et le cordon en attendant. Enfin, vous ferez comme les autres, et vous recevrez vos instructions.

Comment êtes-vous avec M. d'Aix? il m'a tant louée, à ce que vous me mandez, que je n'oserois vous dire que je voudrois qu'il ne fût point chagrin contre vous tous : mais en général, vous savez, et M. le coadjuteur aussi, combien l'on hait en ce pays-ci les démêlés des provinces; cela s'appelle *éplucher des écrevisses*. Pour votre enfant, M. le chevalier tâche de lui apprendre à être un homme avec une tête, lui faisant voir les grands

inconvénients qui arrivent de n'en pas avoir. Il ne tiendra pas à nous qu'en votre absence il n'apprenne tout ce qu'il ne sait pas encore; et cependant il n'en est pas moins aimé, baisé et caressé, car c'est sa destinée d'être parfaitement aimé. Je soupai hier chez la duchesse du Lude avec madame de Coulanges, le premier président de la cour des aides, et la maréchale de Créqui. Cette dernière me fit plaisir, je vous l'avoue, en me disant, après bien des compliments pour vous, que votre fils s'étoit acquis bien de l'honneur dans cette première campagne; qu'elle le savoit d'un endroit non suspect, et que, non seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse, il s'étoit distingué, s'étant retiré de certaines parties trop gaillardes, sans faire le Caton, ni sans se faire haïr; et que ces commencements étoient admirables; qu'on s'en réjouissoit avec vous et avec moi. Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'est point flatteuse, m'ont paru dignes de vous être mandées.

Nous tînmes hier chapitre chez madame de Lavardin, toutes les veuves, et mademoiselle de La Rochefoucauld, reçue dans le corps, comme je vous ai dit; il sembloit que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous célébrer. Vous connoissez la solidité des tons de madame de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservoit sa place, les grands sans être rabaissés, et les autres sans être rehaussés, au contraire.

M. de Grignan fait fort bien de triompher sur les louanges que je lui donne touchant cette première cam-

pagne de son fils : il n'en sait pas encore tout le prix ; jamais il n'a mieux pensé : mais pourquoi entend-il des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? quoi ! moi, je serois capable d'imaginer que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il a jamais pensé ne fût pas admirable ! Je me plains à mon tour, et en attendant que cette querelle soit vidée, je l'embrasse de tout mon cœur. Voilà ce qui nous l'a gâté ; car, malgré tant d'orages et de naufrages, on l'aime toujours.

Madame de Broglio[a] croit qu'elle s'en va demeurer avec vous, parcequ'elle va en Languedoc. Nous ne savons point encore la destinée de La Trousse, nous n'en sommes point en peine : il sera le plus joli de tous les chevaliers : je le verrai chez lui. Si M. de Grignan avoit été de la cérémonie, j'aurois souhaité de la voir pour être témoin de sa parfaite bonne mine.

Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers : il n'a plus que M. de Lauzun qui ne le quitte point. Il y aura un parlement : on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange. Le petit prince est en sûreté jusqu'ici à Portsmouth. Que dites-vous de cette nation angloise?

[a] Marie de Lamoignon, sœur du premier président.

997. ***

A M. le Président DE MOULCEAU.[a]

A Paris, ce 22 décembre (1688.)

Croiriez-vous bien, Monsieur, que M. l'archevêque, tel que vous le connoissez par tant de choses qui le rendent si distingué, et si digne d'être honoré et révéré de tous ceux qui le connoissent, m'ordonne de vous écrire pour vous recommander ses intérêts dans une affaire dont vous êtes le juge. En vérité, Monsieur, je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sachant très bien que rien ne se peut ajouter aux sentiments de respect et de considération que vous avez pour lui, et que vous êtes disposé, autant qu'on le peut être, à lui rendre une bonne et favorable justice; je ne vois donc pas que j'aie autre chose à faire ici, qu'à vous remercier par avance de la joie que vous aurez de le servir, et je vais lui écrire sans lui parler d'autre chose. Nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui : je ne le crois pas

[a] Ce billet n'avoit pas encore été publié. M. Revertat de Marsac, possesseur des manuscrits des lettres adressées au président de Moulceau, a eu la complaisance d'en envoyer une copie d'après laquelle il a été réuni à la collection.

en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore long-temps ici ; mais il nous fera voir comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence, et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

---

998. *

A Madame DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous, et, comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère Comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement ; il y a bien de petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il retombe quelquefois ou à être distrait, ou à

faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *la chatte*[1] qui devint femme : elle s'échappoit quelquefois quand elle voyoit passer une souris : aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devroit-il pas entrer présentement à l'académie? Et voyez tout ce qu'il a fait, il est assurément fort joli et fort changé : je l'embrasse fort souvent, vous êtes mon prétexte; car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Madame de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez madame de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment par excès d'estime et d'amitié ; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi; tout est bon.

Vous aurez vos instructions, et votre cordon avec la croix, comme les autres; vous serez tous traités également, soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter avant la réception, vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience. La lettre du ministre n'est point du tout un congé : enfin, nous serions fâchés de voir M. de Grignan dans les circonstances présentes; car tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste. Les contre-temps des lettres vous ont empêchés de prendre d'abord une bonne résolution. Vos prélats vous ont quittée : j'admire toujours également celui qui fait bâ-

[1] *Voyez* la fable qui a pour titre : *la Chatte métamorphosée en femme*, par La Fontaine.

tir, et celui qui n'achève point son bâtiment; mais ce dernier est plus insupportable, ayant commencé, de ne pas vouloir achever, et de laisser tout ce désordre dans votre château; cela nous impatiente et donne la goutte : cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse; mais c'est une *lanternerie* et une foiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle étoit plus considérable. Nous vous envoyons des vers de madame Deshoulières, que vous trouverez bien faits.

Vous ai-je dit que Sanzei[1] a une petite chambre en ce quartier? Il va quelquefois à Versailles, il mange chez madame de Coulanges; car, au lieu de votre bonne table où vous nous avez si bien nourris, nous ne sommes plus que de petites miettes réunies : il aura une lieutenance de dragons : il a été à la tranchée comme les autres, il est content. Mais, sans vous flatter, les fées ont soufflé sur toute la campagne du marquis; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage : il n'y a qu'une opinion sur son sujet. Cette contusion étoit le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini; c'est ce qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied du cerf.

M. d'Avaux[2] doit être arrivé. L'abbé de Guénégaud avoit pleuré madame de Mesmes avant qu'il se fût mis à bégayer. Madame de Fontenilles[a] est à Sainte-Avoie,

[1] Il étoit fils d'une sœur de M. de Coulanges.

[2] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, nommé depuis ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre : il revenoit de son ambassade de Hollande.

[a] Marie-Thérèse de Mesmes, mariée en 1683 à François de La

vis-à-vis de chez elle; elle y est quasi toujours avec ses frères. Madame de Saint-Géran[1] est accouchée d'une petite fille; cela ne valoit pas la peine de s'y mettre. Adieu, mon enfant, je vous embrasse tendrement.

999.

A la même.

A Paris, vendredi 24 décembre 1688.

Le marquis a été seul à Versailles, il s'y est fort bien comporté; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez madame d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers et à tous les couchers. MONSEIGNEUR lui a fait donner le bougeoir : enfin, le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements, ni une si bonne réputation; car je ne finirois point, si je voulois vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Roche-Monluc-Cessac-Cazillac, marquis de Fontenilles. Sa sœur, Judith-Amasie de Mesmes étoit religieuse ursuline au couvent de Sainte-Avoie.

[1] Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran, accoucha pour la première fois d'une fille, après vingt-un ans de mariage.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'aie rien à vous mander? Ecoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici au premier jour. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez madame de La Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre : il ne pouvoit faire un meilleur usage de son loisir : il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissoit et l'abandonnoit. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avoit pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore; et une heure après, se releva, pour ordonner à un valet-de-chambre de faire entrer un homme qu'il trouveroit à la porte de l'antichambre; c'étoit M. de Lauzun. Le roi lui dit : « Monsieur, je vous « confie la reine et mon fils; il faut tout hasarder et tâ« cher de les conduire en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connoît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disoit être à Portsmouth, et qui étoit caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur

l'adieu qu'elle fit au roi; et, suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savoient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyoit mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeoit qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandois, qui ne regardoient seulement pas cette petite barque; et, ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au roi, qui conta toutes ces particularités; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant d'elle. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite. On vient de nous assurer que, pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor [a], pour courir la triste et

[a] Saint-Victor n'avoit accompagné la reine que jusqu'au *yacht* sur lequel elle s'embarqua. Il retourna sur-le-champ à Londres pour rendre compte au roi de cette périlleuse mission. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 décembre 1688.)

cruelle fortune de ce roi : j'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout-à-fait enterré. Il avoit porté vingt mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse; et ce qui l'achève, c'est d'être retourné dans un pays[a] où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit par la rage qu'ils auront du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse rêver sur ce roman, et vous embrasse, ma chère enfant, avec une sorte d'amitié qui n'est pas ordinaire.

[a] M. de Lauzun ne retourna pas en Angleterre; il écrivit de Calais au roi, et lui manda « qu'il avoit fait serment au roi d'Angle-« terre de ne remettre la reine sa femme et le prince de Galles « qu'entre ses mains; que comme il n'étoit pas assez heureux pour « voir Sa Majesté, il la prioit de vouloir bien le dispenser de son « serment, et de lui ordonner entre les mains de qui il remettroit « la reine et le prince de Galles. » (*Mémoires de madame de La Fayette.*) Le Roi répondit de sa main à M. de Lauzun qu'il n'avoit qu'à revenir à la cour. Suivant Saint-Simon (*Mémoires*, tome X, page 107), ce fut la reine qui demanda la grace de celui qu'elle appeloit son libérateur. Quoi qu'il en soit, cette action aventureuse rétablit M. de Lauzun à la cour, et lui ouvrit de nouveau le chemin de la fortune. Les ministres craignirent d'abord qu'il ne reprît son ancien ascendant, mais les manières affectées du comte de Lauzun déplurent à Louis XIV : « Il jeta ses gants et son chapeau « aux pieds du roi, et tenta toutes les choses qu'il avoit autrefois « mises en usage pour lui plaire. Le roi fit semblant de s'en moquer. » (*Mémoires de La Fayette.*)

1000.

A la même.

A Paris, lundi 27 décembre 1688.

Savez-vous bien, ma chère fille, que votre petit capitaine est sur le chemin de Châlons, pour aller voir cette belle compagnie que vous lui avez faite? Il partit le jour de Noël pour aller coucher à Claie, et faire, en passant, la révérence à Livry; il reviendra dimanche. Le chevalier a mesuré tous ses jours; M. du Plessis est avec lui, toujours véritablement comblé des marques de votre estime et de votre confiance : vous pouvez compter qu'il est entièrement à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez. Il me paroît, avec son audace au chapeau et cette cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour : c'est bien l'amour aussi pour votre maison qui l'a fait devenir guerrier; enfin, il a du courage, de la hardiesse, et de toutes sortes d'autres vertus, pour en faire tout ce qu'il vous plaira. Voilà son chapitre épuisé, celui du marquis ne l'est pas : vous le croyez gros, il ne l'est pas; au contraire, sa taille est devenue plus fine par en bas; il est cru; mais en deux mois et demi, trouvez-vous que l'on croisse beaucoup? Il s'est passé tant de choses, ma chère enfant, depuis trois mois, qu'il nous semble qu'il y a trois

ans. Enfin, le temps assurément ne va point comme quand nous étions ici ensemble. Soleri vous a représenté notre société, qui ne subsiste qu'en vous, et pour vous ; car vous êtes notre véritable lien ; et ce joli portrait..... mais il ne dit jamais un mot, cela nous ennuie ; vous êtes bien plus belle que lui, sans vous flatter. J'ai fait voir ce matin à la duchesse du Lude votre page d'écriture ; elle en est bien contente : il lui falloit cela pour les amitiés qu'elle me fait tous les jours pour vous. Elle m'a menée après la messe chez l'abbé Têtu avec Alliot : cet abbé ne dort point du tout ; il est en vérité fort mal ; cela passe les vapeurs ordinaires, et on ne peut le voir sans beaucoup de pitié : madame de Coulanges et toutes ses amies en ont des soins infinis.

On ne parle que de la reine d'Angleterre : elle a prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne, jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre, sans qu'on sache encore où il est. Le roi a envoyé à cette reine trois carrosses à dix chevaux, des litières, des pages, des valets de pied, des gardes, un lieutenant et des officiers. Nous vous dirons tout cela dans la feuille du bon Bigorre. M. de Lauzun doit être bien content de cette aventure ; il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et a trouvé enfin le chemin de Versailles en passant par Londres : cela n'est fait que pour lui. La princesse est outrée de penser que le roi en est content, et qu'on le verra revenir à la cour[a].

[a] On croit généralement que MADEMOISELLE épousa secrètement

M. le chevalier cause avec moi des affaires au sujet desquelles vous lui écrivez : je crois que vous le voulez ainsi; car vous savez ce que c'est que la confiance dans l'amitié. M. de Coignet avoit l'autre jour dans la tête de marier votre fils avec la petite de Lamoignon[a], à qui M. Voisin donne cent mille écus, en attendant mieux : M. le chevalier aime cette pensée. M. de Mirepoix épouse la fille de la duchesse de La Ferté[1], avec cinquante petits mille écus mal payés : ce mariage s'est fait, on ne sait comment. Madame de Mirepoix donne son fils, qui est un grand parti, au plus médiocre de la cour. Je veux voir ce que dit sur cela madame du Pui-du-Fou[2].

La cérémonie (*des chevaliers*) se fera sans cérémo-

M. de Lauzun. C'est l'opinion de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. 26.) Il est en effet difficile de ne pas le penser, en lisant les *Mémoires de Montpensier*. Mais si ce mariage a existé, il ne fut contracté que lorsque M. de Lauzun fut sorti de Pignerol. On voit dans Saint-Simon, tome X, page 119, avec quelle ingratitude Lauzun se conduisit envers sa bienfaitrice, et de quelles scènes le château d'Eu fut le témoin. Lauzun s'oublia tellement que MADEMOISELLE finit par lui défendre de paroître devant elle. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 210.) A la mort de MADEMOISELLE, il osa se présenter chez le roi en grand manteau de deuil, et il fut très mal reçu. (*Dangeau*, tome Ier, page 417.)

[a] Marie-Madeleine de Lamoignon; elle avoit alors près de quatorze ans. Elle épousa le marquis de Maisons en 1693, et mourut en 1694. (*Voyez* la lettre du 3 octobre 1694.)

[1] Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, ou Senneterre.

[2] Madeleine de Bellièvre, marquise du Pui-du-Fou, mère de Madeleine du Pui-du-Fou, marquise de Mirepoix, et de Marie-Angélique du Pui-du-Fou, seconde femme de M. de Grignan.

nie[a] à Versailles dans la chapelle. Elle commencera le vendredi à vêpres, et sera continuée le jour de l'an le matin, et le reste à vêpres. Le roi a ôté l'obligation de communier dans la cérémonie; Sa Majesté n'aura pas son grand manteau, il n'aura que le collier; les manteaux se prêtent; de sorte qu'il est vrai que plusieurs en sont *dispensés*[b] présentement. Le roi est fort content de la manière dont M. de Monaco[1] a reçu l'ordre; il l'a dit tout haut, et cela embarrasse ceux qui l'ont refusé. Il y a bien de l'apparence que le même courrier qui portera le cordon à Monaco, le portera à M. de Grignan. Il me semble qu'il est comme ces chiens à qui l'on dit long-temps *tout beau*, et puis tout d'un coup *pille*. La comparaison est riche; je crains qu'elle ne me fasse une querelle avec cet esprit pointilleux; il dira que je le traite comme un chien. Adieu, très chère et très aimable; j'aurois encore cent choses à vous dire, mais c'est vous accabler.

[a] « On fit alors des chevaliers du Saint-Esprit avec le moins de cé« rémonie que l'on put, le roi ayant une aversion naturelle pour « tout ce qui le contraint. » (*Mémoires de la cour de France*, Œuvres de La Fayette, tome II, page 398.)

[b] Allusion au couplet que madame de Sévigné cite dans la lettre 995, page 223 de ce volume.

[1] Il consentit de prendre rang comme duc de Valentinois, et non comme prince de Monaco.

1001. *

A la même.

A Paris, mercredi 29 décembre 1688.

Voici donc ce mercredi si terrible, où vous me priez de négliger un peu ma chère fille; mais ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui écrire et de causer un peu avec elle? Je me souviens assez de Provence et d'Aix, et je sais assez le sujet que vous avez de vous plaindre de l'élection (*des consuls*) qui fut faite le jour de S. André, pour approuver extrêmement que vous l'ayez fait casser par le parlement. J'ai vu le père Gaillard[1] qui en est fort aise; il parlera à M. de Croissi, et fera renvoyer toute l'affaire à M. de Grignan. On ne sauroit se venger plus honnêtement, et d'une manière qui doive mieux guérir et corriger de la fantaisie de vous déplaire. J'en fais mon compliment à M. Gaillard; je suis vraiment flattée de la pensée d'avoir ma place dans une si bonne tête; je ne saurois oublier ses regards

[1] Célèbre jésuite qui prenoit part à cette affaire par rapport à M. de Gaillard son frère, homme de mérite et de beaucoup d'esprit. * Si l'on en doit croire Moréri, le P. Gaillard n'étoit pas de la famille Gaillard de Lonjumeau, qui remplissoit en Provence des charges de magistrature; il étoit fils d'un avocat au parlement d'Aix. (*Voyez* la note de la lettre du 16 mars 1689.)

si pleins de feu et d'esprit. Ne causez-vous pas quelquefois avec lui?

Je comprends, ma chère enfant, cet ouvrage de deux mois, que vous avez à faire cet hiver à Aix; il paroît grand et difficile, à le regarder tout d'une vue : mais quand vous serez en train d'aller et de travailler, étant tous les jours si accablée de devoirs et d'écritures, vous trouverez que, malgré l'ennui et la fatigue, les jours ne laissent pas de s'écouler fort vite. J'en ai passé de bien douloureux, sans compter les mauvaises nuits; et cependant rien n'empêchoit le temps de courir : ce qui est de vrai, c'est qu'au bout de trois mois, on croit qu'il y a trois ans qu'on est séparé. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez fort bien à Aix jusqu'à Pâques; le carême y est plus doux qu'à Grignan. La bise de Grignan qui vous fait avaler la poudre de tous les bâtiments de vos prélats, *me* fait mal *à votre poitrine*[1], et me paroît un petit camp de Maintenon[a]. Vous ferez de ces pensées tout ce que vous voudrez; pour moi, je ne souhaite au monde que de pouvoir travailler avec ma chère bonne, et achever ma vie en l'aimant et en recevant les tendres et *pieuses* marques de son amitié; car vous me paroissez *le pieux Enée*[b] en femme.

[1] La mère ne pouvoit exprimer plus laconiquement, ni avec plus d'énergie, le mal qu'elle souffroit quand elle craignoit pour la poitrine de sa fille.

[a] *Voyez* la note de la lettre 855, tome VII, page 211.

[b] Cette allusion est double; elle se rapporte aussi au marquis de Sévigné, qui, en 1684 et 1685, prodiguoit à sa mère les soins les plus touchants. (*Voyez* les lettres 861 et 862, tome VII, pag. 236 et 238.)

J'ai vu Sanzei ; je l'ai embrassé pour vous ; il s'est mis à genoux ; il m'a baisé les pieds ; je vous mande ses folies, comme celles de Don Quichotte : il n'est plus mousquetaire ; il est lieutenant de dragons : il a parlé au roi, qui lui a dit que, s'il servoit avec application, on auroit soin de lui. Voilà où il lui seroit bien nécessaire d'être un peu *monsieur du pied de la lettre*. Vous ne sauriez croire comme cette qualité, qui nous faisoit rire, est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation ; c'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. Madame de Verneuil, qui est revenue, commença hier par-là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. Je crois que mademoiselle de Coislin[1] sera enfin madame d'Enrichemont.

Madame de Coulanges, que j'ai vue ce matin chez la Bagnols, m'a dit qu'elle avoit reçu votre réponse, et qu'elle me la montreroit ce soir chez l'abbé Têtu. Vous voilà donc quitte de cette réponse ; mais vous me faites grand'pitié de répondre ainsi seule à cent personnes qui vous ont écrit : cette mode est cruelle en France. Mais que vous dirai-je d'Angleterre, où les modes et les manières sont encore plus fâcheuses? M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre étoit arrivé à Boulogne ; un autre dit à Brest ; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre ; un autre, qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer :

[1] Madeleine-Armande du Cambout de Coislin, mariée le 10 avril suivant à Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince d'Enrichemont.

voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne, qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure, et prie Dieu sans cesse. Le roi étoit hier fort en peine de Sa Majesté Britannique[a]. Voilà une grande scène; nous sommes attentifs à la volonté des Dieux,

Et nous voulons apprendre
Ce qu'ils ont ordonné du beau-père et du gendre.[b]

Je reprends ma lettre, je viens de la chambre de M. le chevalier. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci : on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais; il est à Boulogne; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau; un cinquième dit à Brest; et tout cela tellement brouillé, qu'on ne sait que dire.

[a] On fut à la cour dans la plus vive inquiétude sur le sort de Jacques II, depuis le 29 décembre jusqu'au 4 janvier suivant, que l'on sut par Labadie, l'un des valets du roi d'Angleterre, qu'il avoit vu son maître embarqué. « Le roi étoit à la messe (le 5 janvier), « n'attendant plus que des nouvelles de la mort du roi d'Angleterre, « quand M. de Louvois y entra pour dire à Sa Majesté que M. d'Au-« mont venoit de lui envoyer un courrier qui lui annonçoit l'arrivée « du roi d'Angleterre à Ambleteuse. » (*Mémoires de madame de La Fayette* et *Mémoires de Dangeau*, 4 et 5 janvier 1689.)

[b] Parodie des deux premiers vers de *la Mort de Pompée* :

Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre.

M. Courtin d'une façon, M. de Rheims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment. Je dis donc adieu à ma chère fille, sans pouvoir lui rien dire de positif, sinon que je l'aime, comme le mérite son cœur, et comme le veut mon inclination, qui me fait courir dans ce chemin à bride abattue.

1002.

A la même.

A Paris, vendredi 31 décembre 1688.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier, qui paroissoient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnoit que le roi d'Angleterre étoit à Calais, sont quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre; et si ce n'étoit pas cette sorte de malheur, il seroit péri; car il devoit se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'on n'ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie, et qui n'en soit persuadé. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événements : il n'en arrivera

aucun qui ne soit dans l'ordre de la Providence, aussi bien que toutes nos actions, tous nos voyages. Il faut se soumettre à tout, et envisager tout ce qui peut arriver; cela va bien loin.

Cependant, M. le Comte, c'est à vous que je m'adresse : hier les chevaliers de Saint-Michel, et à l'heure que je vous parle après vêpres, une grande partie de ceux du Saint-Esprit, et demain le reste. M. le chevalier vous mandera ce qu'on fait pour les absents. Il faut que vous fassiez votre profession de foi, votre information de vie et mœurs : on vous mandera tout cela; vous n'êtes pas seul, et en attendant, *tout beau, tout beau*[a]. Hier M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld; ce dernier lui dit : « Monsieur, vous passez devant moi, vous ne le devez « pas. » M. de Chevreuse lui répondit : « Monsieur, je le « dois, car je suis duc de Luynes. Ah! monsieur, par ce « côté-là, vous avez raison. » La gazette vous apprendra, mon cher Comte, que M. de Luynes a donné ce duché à son fils avec la permission du roi; et M. de Chevreuse, qu'on appelle M. de Luynes, a donné le duché de Chevreuse à son fils, qu'on appellera le duc de Montfort. Votre fils a des camarades bien titrés. On dit qu'on envoie des troupes en Bretagne avec M. de Momont, maréchal de camp, pour commander sous M. de Chaulnes; il y aura des camps dans toutes les provinces. Vous n'avez qu'à voir la carte, pour juger si nous avons besoin de nous tenir par-tout sur nos gardes :

[a] *Voyez* la fin de la lettre 1000.

jetez un peu les yeux sur toute l'Europe. Madame de Barillon est fort en peine de son mari[1]; mais on dit, sans le savoir, car il ne vient point de lettres, qu'il est en sûreté, quoiqu'on ait abattu la chapelle du roi (*d'Angleterre*), et celle qui étoit dans la maison de l'ambassadeur; tout cela s'éclaircira : mais à qui est-ce que je parle? est-ce encore à ce Comte? Ma chère enfant, votre *madame*, qui a juré de ne pas toucher de cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de long-temps; la pauvre femme! On tient le prince d'Orange à Londres, j'en reviens toujours là, c'est comme on fait dans toutes les conversations; car tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène. La reine est toujours à Boulogne dans un couvent, pleurant sans cesse de ne point voir son cher mari qu'elle aime passionnément.

On ne parle non plus de madame de Brinon que si elle n'étoit pas au monde[a]. On parle d'une comédie

[1] Ambassadeur de France en Angleterre.

[a] Madame de Caylus confirme ce qui a été développé dans la note de la lettre 992, page 211 de ce volume. « Madame de Brinon se « laissa si fort emporter par son caractère naturellement impérieux, « que madame de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même « une supérieure aussi hautaine : elle renvoya donc cette fille dans « le temps qu'on la croyoit au comble de la faveur. » (*Souvenirs de Caylus.*) Madame de Maintenon écrivoit à cette occasion à l'abbé Gobelin, le 7 décembre 1688 : « Vous ne sauriez croire combien « une exclamation déplacée est une chose plaisante... Vous voilà « donc bien étonné de tout ce qui s'est passé! C'est après de tels « coups d'autorité que je suis redoutable... Hé! venez tout voir par « vos yeux. — L'éloignement vous fait un fantôme de la chose la

d'*Esther*, qui sera représentée à Saint-Cyr. Le carnaval ne prend pas le train d'être fort gaillard. Mon fils m'écrit toujours bien tendrement pour vous et pour M. de Grignan ; il a sa part de la réverbération. Nous attendons vos lettres ; mais peut-être n'y répondrons-nous que lundi. Nous avons de grandes conversations, M. le chevalier et moi, sur votre sujet, il se porte assez bien, et quand votre enfant sera de retour de Châlons, il compte le mener à Versailles. Voilà le bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements sur les affaires présentes, et qui vous adore. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse mille fois, et vous souhaite une heureuse année 89.

1003. *

A la même.

A Paris, lundi 3 janvier 1689.

Votre cher enfant est arrivé ce matin ; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis : nous étions à table ; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner qui étoit déja un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté

« plus simple. Tout est ici aussi bien que si madame de Brinon n'y « avoit jamais été. »

de sa compagnie! Il s'informa d'abord si la compagnie étoit arrivée, et ensuite si elle étoit belle : Vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles; *c'est une vieille compagnie* qui vaut bien mieux que *les nouvelles*. Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savoit pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connoisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons[1] et madame de Noailles (*sa mère*) prirent part : il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan : mais quelle folie de vous parler de tout cela! c'est l'affaire du marquis.

Je voulois vous demander des nouvelles de madame d'Oppède, et justement vous m'en dites : il me paroît que c'est une bonne compagnie que vous avez de plus, et peut-être l'unique. Pour M. d'Aix (*M. de Cosnac*), je vous avoue que je ne croirois pas les Provençaux sur son sujet. Je me souviens fort bien qu'il ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi. Il n'en faut pas tout-à-fait croire aussi M. d'Aix : cependant le moyen de penser qu'un homme *toute sa vie courtisan*, et qui renie chrême et baptême, qui ne se soucie point des intrigues des consuls, voulût se dés-

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal.

honorer devant Dieu et devant les hommes par de faux serments? Mais c'est à vous d'en juger sur les lieux.

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille graces de votre jolie réponse : j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étoient profès avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étoient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds étoit totalement ridicule, parceque par modestie et par mine indifférente, il avoit négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'étoit une véritable nudité. Toute la troupe étoit magnifique, M. de La Trousse des mieux; il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui étoit à côté assez long-temps derrière; de sorte que sa joue étoit fort découverte; il tiroit toujours ce qui l'embarrassoit, qui ne vouloit pas venir; cela fit un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues[a] étoient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer; plus on y

[a] Allusion au système des atomes

tâchoit, plus on les brouilloit, comme les anneaux des armes de Roger[a] : enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manége demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui étoit tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, sa chemise ne vouloit jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît; car, sachant son état, il tâchoit incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement; de sorte que madame la dauphine ne put tenir plus long-temps les éclats de rire : ce fut une grande pitié; la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'étoit vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens le « pauvre M. d'Hocquincourt, car c'étoit la faute de son

[a] Allusion au X[e] chant de l'*Orlando furioso*. Roger, en possession d'Angélique, qu'il vient de délivrer du monstre, descend avec elle de l'hyppogriphe, et s'empresse d'arracher une armure qui ne lui avoit jamais paru aussi importune :

L'arnese il tenne, che bisognò trarre,
E contra il suo desir mise le sbarre.

Frettoloso, or da questo, or da quel canto,
Confusamente l'arme si levava.
Non gli parve altra volta mai star tanto;
Che se un laccio sciogliea, due n'annodava.

Canto X, stanza 114.

« tailleur[a]; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avois eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurois été avec ma chère fille; il y avoit bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferoit, et c'étoit comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brilloit de cordons-bleus; toutes les belles tailles, et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous[b]. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan[c]. On m'a dit qu'on manderoit aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le cheva-

[a] On lit ce mot de Louis XIV sur M. d'Hocquincourt, dans l'édition des Lettres de madame de Sévigné (*La Haye*, 1726), dont on croit que l'évêque de Luçon fut l'éditeur. (*Voyez* la *Notice bibliographique*, tome I[er], page 23.) Jusqu'à présent on n'avoit pu se procurer cette édition qui est devenue de la plus grande rareté. D'immenses recherches en ont fait retrouver un exemplaire, d'après lequel on a reconnu que l'édition de 1733 avoit très bien suppléé à cette rare édition. (*Voyez* la note qui est à la suite de la *notice bibliographique*, tome I[er], page 48.) Nous aurons seulement quelques observations à soumettre aux lecteurs; elles seront placées dans le dernier volume, à la suite des Lettres de madame de Sévigné.

[b] Le marquis de Louvois ayant été fait chancelier des ordres du roi, le 3 janvier 1671, affecta de cacher le cordon bleu, afin de n'être pas aussi facilement reconnu lorsqu'il faisoit des voyages pour les affaires du roi. Cet exemple fut long-temps suivi. (*Voyez* les *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Louvois*. Amsterdam. 1740, page 47.)

[c] Ceci est relatif à l'information de vie et mœurs qui est exigée par l'article XX des statuts de l'ordre du Saint-Esprit.

lier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons-bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris, on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Whitehall[1]. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-James[2], qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque! La reine d'Angleterre sera ici mercredi; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

L'abbé Têtu est toujours très digne de pitié; fort souvent l'opium ne lui fait rien; et quand il dort un peu, c'est d'accablement, parcequ'on a doublé la dose. Je fais vos compliments par-tout où vous le souhaitez; les veuves vous sont acquises, et sur la terre et dans le troisième ciel. Je fus le jour de l'an chez madame Croiset; j'y trouvai Rubentel, qui me dit des biens solides de votre enfant, et de sa réputation naissante, et de sa bonne volonté, et de sa hardiesse à Philisbourg. Adieu, ma très chère et très aimable. On assure que M. de Lauzun a été trois quarts d'heure avec le roi : si cela continue, vous jugez bien qu'il voudra le ravoir.

[1] Palais des rois d'Angleterre dans le faubourg de Westminster à Londres.

[2] Autre palais des rois d'Angleterre, voisin de Whitehall.

1004.**

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

J'ai vu avec plaisir, Madame, le nom de M. de Grignan dans la liste des chevaliers de l'ordre qu'on va faire. Celui-là ne m'a pas surpris, comme ont fait beaucoup d'autres[a]. Je crois aussi, par la même raison, que vous avez été bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dirai sur cela, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la promotion des chevaliers de l'ordre de 1662, je m'étois consolé de ne pas l'être. Cette dernière promotion a renouvelé mon chagrin, et ce qui l'a rendu même un peu plus cuisant, c'est que le roi venant de faire en vingt-quatre heures deux graces à mes enfants[b], sur la lettre que je m'étois donné l'honneur de lui écrire, cela avoit un peu relevé mes espérances pour les graces, et m'a rendu aujourd'hui plus sensible à la privation de celle-ci. Cependant comme je suis fait aux adversités, j'ai bientôt voulu ce que Dieu et le roi vouloient. Je vous dis tout ceci, Madame, parceque je sais l'intérêt que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me

[a] *Voyez* la lettre 991, page 204 de ce volume.
[b] *Voyez* la lettre 971, page 134 de ce volume.

touche, ne doutant pas que si vous en avez été fâchée pour l'amour de moi, vous ne soyez bien aise de voir l'effet de ma philosophie et de mon christianisme. Pour moi, je vous dirai encore une fois que la justice qu'on a faite à M. de Grignan en cette rencontre m'a donné beaucoup de joie; et que je serois bien plus content, si c'étoit un honneur dont vous pussiez porter les marques aussi bien que lui, car personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

1005.

De Madame DE GRIGNAN *au Comte* DE BUSSY.

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurois été pour le moins aussi aise de voir votre nom sur la liste des chevaliers de l'ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurois pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant-général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnoissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurois pas besoin d'y être poussée par-là, il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me

mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence; et de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paroissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne seroit point une matière plus raisonnable de vous faire des compliments, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas la coutume, je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les graces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurois parlé plus tôt si je l'avois su; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne garderois pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. M. de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, et il vous fait les siens.

1006.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 janvier 1689.

Je menai hier mon marquis avec moi; nous commençâmes par chez M. de La Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller, et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d'habits sont fort avantageux aux gens bien faits. Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter que la belle taille de M. de Grignan n'eût point brillé dans cette fête. Cet habit de page est fort joli; je ne m'étonne point que madame de Clèves aimât M. de Nemours avec ses belles jambes[a]. Pour le manteau, c'est une représentation de la majesté royale : il en a coûté huit cents pistoles à La Trousse, car il a acheté le manteau. Après avoir vu cette belle mascarade, je menai votre fils chez toutes les dames de ce quartier : madame de Vaubecourt, madame Ollier le reçurent fort bien : il ira bientôt de son chef.

La vie de Saint-Louis m'a jetée dans la lecture de Mézerai; j'ai voulu voir les derniers rois de la seconde race; et je veux joindre Philippe de Valois et le roi

[a] *Voyez* le roman de la *princesse de Clèves*.

Jean : c'est un endroit admirable de l'histoire, et dont l'abbé de Choisi a fait un livre qui se laisse fort bien lire. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'envie de connoître un peu ce qui s'est passé avant lui; cela viendra; mais en attendant, il y a bien des sujets de réflexion à considérer ce qui se passe présentement. Vous allez voir, par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. Les politiques raisonnent, et demandent s'il est plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre angloise et hollandoise avec plus d'attention : il faut l'espérer, car ce seroit trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume : mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements.

Je vous conjure, ma chère fille, quand vous écrirez à M. de Chaulnes, de lui dire que vous prenez part aux obligations que mon fils lui a; que vous l'en remerciez; que votre éloignement extrême ne vous rend pas insensible pour ce qui regarde votre frère : ce sujet de reconnoissance est un peu nouveau; c'est de le dispenser de

commander le premier régiment de milice qu'il fait lever en Bretagne. Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là ; il en a horreur, et ne demande que d'être oublié dans son pays. M. le chevalier approuve ce sentiment, et moi aussi, je vous l'avoue : n'êtes-vous pas de cet avis, ma chère enfant? Je fais grand cas de vos sentiments qui sont toujours les bons, principalement sur le sujet de votre frère. N'entrez point dans ce détail, mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur. M. de Momont est allé en Bretagne avec des troupes, mais si soumis à M. de Chaulnes, que c'est une merveille. Ces commencements sont doux, il faut voir la suite.

Je trouvai hier Choiseul avec son cordon; il est fort bien; ce seroit jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours. Vous ai-je dit que le roi a ôté la communion de la cérémonie? Il y a long-temps que je le souhaitois; je mets quasi la beauté de cette action avec celle d'empêcher les duels. Voyez en effet ce que c'eût été de mêler cette sainte action avec les rires immodérés qu'excita la chemise de M. d'Hocquincourt[1]. Plusieurs pourtant firent leurs dévotions, mais sans ostentation, et sans y être forcés. Nous allons vaquer présentement à la réception de leurs Majestés angloises, qui seront à Saint-Germain. Madame la dauphine aura un fauteuil devant cette reine, quoiqu'elle ne soit pas reine, parcequ'elle en tient la place. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette par-

[1] *Voyez* la lettre 1003, page 251 de ce volume.

tout, je vois tous vos engagements, toutes vos raisons; mais je ne puis m'accoutumer à ne point vous trouver où vous seriez si nécessaire : je m'attendris souvent sur cette pensée ; mais il est temps de finir cette lettre tout en l'air, et qui ne signifie rien; ne vous amusez point à y répondre; conservez-vous, ayez soin de votre poitrine.

1007. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.[a]

A Paris, le jour des Rois 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitois la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne sauroit se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace; car c'en est une, ne vous y trompez pas; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources. Je ne veux

[a] Cette lettre est la réponse à la lettre 991, page 202 de ce vol.

donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert ; il n'y faut plus penser. Dieu l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La cour est toute pleine de cordons bleus ; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne sauroit venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est point à Vincennes, comme on disoit. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des rois, bien agréable pour celui qui protège et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre ; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un parlement qui a fait mourir le feu roi son père, quoiqu'il fût de leur religion. Voilà de si grands évènements, qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénoûment, sur-tout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout ; nous sommes ici des spectateurs très aveugles et très ignorants. Le second tome de M. de Lauzun est fort beau et digne du premier ; il a eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le roi. MADEMOISELLE en est très fâchée, et demande qu'au moins il ne se trouve pas où elle sera ; je ne sais si on fera bien attention à sa

colère. Il vaudroit mieux que tout d'un coup elle le revît à son ordinaire, que de le revoir, comme elle le fera assurément, après avoir fait bien des façons[a].

Vous ne doutez pas, mon cousin, que nous n'eussions maintenant de grands sujets de vous entretenir; mais il est impossible d'écrire. Adieu, je vous embrasse, ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux. Tenez, mon cher Corbinelli, prenez la plume.

Monsieur DE CORBINELLI.

Je commence, Monsieur, comme madame de Sévigné, à vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire, le repos de l'esprit et la santé du corps:

— *Mens sana in corpore sano*,

dit Juvénal, qui comprend tout le repos de la vie. J'ai été fâché de ne vous point voir dans la liste des chevaliers de l'ordre, comme d'une disposition dans le monde que Dieu auroit mise sans ma participation et sans mon consentement, c'est-à-dire, que j'aurois changée si j'avois pu. Cette manière de philosophie sauve de ma colère imprudente toutes les causes secondes, et fait que je me résigne en un moment sur tout ce qui arrive à mes amis ou à moi. Je dis la même chose de la fuite du roi d'Angleterre, avec toute sa famille. J'interroge le Seigneur, et je lui demande s'il abandonne la religion catholique, en souffrant les prospérités du prince

[a] *Voyez* la note de la lettre 1000, page 238 de ce volume.

d'Orange, le protecteur des prétendus réformés, et puis je baisse les yeux. Adieu Monsieur, adieu madame de Coligny, à qui je desire un fonds de philosophie chrétienne, capable de lui donner une parfaite indolence pour toutes les choses du monde : état capable de nous faire rois, et plus rois que ceux qui en portent la qualité.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je fais ici mille compliments à notre prélat (*M. de Roquette.*) Donnez-le-nous un peu, il y a assez longtemps que vous l'avez.

1008. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 février 1689.

Je fais un peu tard réponse à votre lettre du *jour des Rois*, Madame, parceque j'étois à Dijon quand elle arriva ici. Je commencerai donc par vous rendre mille graces de vos souhaits, et par vous dire ensuite que je ne doute pas que je ne sois heureux cette année, au moins par mon courage et par ma résignation. Quand le roi fit, il y a trois mois, deux graces en vingt-quatre heures à mes enfants, tout le monde m'en fit compliment. J'étois si peu accoutumé à des prosperités, que

je ne savois que répondre. Pour les malheurs je ne suis pas de même. Dieu, en me donnant la force de les soutenir, me mit dans l'esprit un fonds inépuisable de pensées pour en parler; et, de peur que mes tours et mes consolations ne s'usent à la fin, il détrône un roi à point nommé pour me fournir de la matière et pour me faire prendre patience. Il me persuade même, que le prince qui le protége, qui est si heureux et si digne de l'être, n'a pas forcé la fortune en dormant, et que dans ses prospérités, il a moins de repos que ma misère ne m'en laisse. Je ne doute, non plus que vous, que le prince d'Orange n'ait bien voulu que le roi, son beau-père, se soit sauvé; il y a un fonds de christianisme à cela. Il n'est pas sûr qu'il devienne maître de l'Angleterre; je crois que les Anglois n'en veulent point. Voici de grandes affaires, et l'Europe n'a jamais été plus brouillée; qui voudroit assurer par où cela finira seroit bien présomptueux.

Le cordon bleu pare un homme, parcequ'on sait que c'est une marque d'honneur, que le maître donne à ceux qu'il veut gratifier; mais des justaucorps en broderie pareroient plus la cour, et le roi d'Angleterre la trouveroit plus belle, s'il la trouvoit bien dorée que s'il la voyoit avec des rubans bleus, qui ne font pas le même effet sur son esprit que sur celui des François.

Je viens d'écrire au roi d'Angleterre, et pour vous faire comprendre que je ne me fais pas de fête mal-à-propos, il faut que vous sachiez que M. le duc d'York, étant venu au siége de Landrecy, en 1655, pour y servir de lieutenant-général, M. de Turenne demanda à

Montpezat [a], à Roncherolles [b], et au Passage [c], comment ils en vouloient user avec ce prince, pour le rang de lieutenant-général; ils lui répondirent, qu'ils savoient bien le respect qu'ils lui devoient, en toute autre rencontre, mais que lorsqu'il s'agissoit d'un poste d'honneur, on ne le cédoit à personne. Il me demanda si j'étois son ancien, et, en ce cas, comment je voulois faire; je lui montrai ma commission, qui étoit quinze mois avant celle du prince, mais que je lui céderois le rang de bon cœur, quand il devroit être maréchal de France avant moi. M. de Turenne sourit, et me dit que je faisois mon devoir. M. le duc d'York, qui sut comment je m'étois distingué des autres, m'en remercia et me témoigna toujours depuis beaucoup d'amitié, et comme le marquis de Bussy lui fut présenté dernièrement à Saint-Germain, il lui demanda d'abord de mes nouvelles, et lui dit, que j'avois servi à Landrecies avec lui. Voilà le sujet de ma lettre, dont je vous envoie la copie.

La fortune qui est une grande folle, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun; c'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps [d], que Dieu ait jamais fait; cependant

[a] M. de Montpezat étoit de la maison de Vintimille.

[b] Bussy dit dans ses Mémoires manuscrits que les trois lieutenants-généraux étoient Montpezat, le comte de Lillebonne (*de la maison de Lorraine*), et Le Passage; le second portoit apparemment le surnom de Roncherolles. Cette discussion avoit eu lieu le 18 juillet 1655.

[c] Le comte du Passage étoit de la maison de Gélas, parent du marquis d'Ambres.

[d] « Le duc de Lauzun étoit un petit homme blondasse, bien fait

nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé et le revoici sur l'eau; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit: — *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort.* — C'est son portrait.

Je ne pense pas que le roi ait beaucoup d'égards pour la colère de MADEMOISELLE, mais je pense encore moins, qu'elle revienne jamais pour Lauzun; elle a eu le loisir de se désabuser, et je crois qu'elle a bien honte maintenant de son attachement pour si peu de chose. Nous en dirons bien d'autres tête à tête, Madame.

J'ai reçu une lettre de la belle comtesse [a], par laquelle je connois qu'elle m'estime autant que si j'étois cordon-bleu. Je vois bien que le roi, ce grand prince qui a tant de pouvoir, ne sauroit me faire mépriser d'elle. Notre

« dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposoit, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux « gens de son temps; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, « jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de « rien; sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit; « naturellement chagrin, solitaire, sauvage, fort noble dans toutes « ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par la ja- « lousie et par l'ambition, et toutefois fort bon ami, quand il l'étoit, « ce qui étoit fort rare, et bon parent; volontiers ennemi, même « des indifférents, et cruel aux défauts, et à trouver et donner des « ridicules; extrêmement brave et aussi extrêmement hardi; courti- « san également insolent, moqueur et bas jusqu'au *valletage*, et « plein de recherches d'industrie, d'intrigues, de bassesses pour ar- « river à ses fins, avec cela dangéreux aux ministres, à la cour re- « douté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel, qui n'é- « pargnoient personne. » (*Saint-Simon*, tome X, page 88.)

[a] *Voyez* plus haut la lettre 1005.

prélat (*M. de Roquette*), est à Autun malgré lui, nous en avons le corps, mais le cœur est à Paris.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Je commence aussi par vous remercier, Monsieur, comme j'ai fait, madame de Sévigné, et par vous assurer que, grace à Dieu, j'ai ce que Juvénal souhaite.

Mens sana in corpore sano.

J'ai été fâché, comme vous, de ne me pas voir sur la liste des chevaliers. Il est vrai que le roi a fait tout ce qu'il a pu pour m'en consoler par les gens indignes qu'il a honorés de son ordre; et, outre cela, moi qui mets tout en œuvre pour n'être pas fâché long-temps, je me suis dit que si, après toutes les injustices que tout le monde sait qu'on m'a faites, on m'avoit donné le cordon bleu, il auroit semblé au public qu'il ne m'auroit rien manqué que cela pour devoir être content.

Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après qu'il s'est signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons, et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles et des empires contre les infidéles. La marquise (*madame de Coligny*), ni moi ne sommes pas indolents; nous sentons tout, mais sans peine et sans altération; ainsi nous sommes plus heureux que mille autres gens.

1009.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 janvier 1689.

Je reçus votre lettre un jour plus tard que je n'ai accoutumé; nous en attendons encore aujourd'hui: mais comme elles arrivent le soir, nous n'y répondrons peut-être que dimanche ou lundi. Vous écrivez si bien, ma chère enfant, quand vous n'avez point de sujets, que je n'aime pas moins ces lettres-là toutes libertines, que celles où vous faites réponse. Enfin, c'est cela qui soutient le cœur pendant votre absence: je suis tellement comme vous pour trouver le temps infini depuis votre départ, que les trois mois me paroissent trois ans: ce n'est pas que j'aie vu tant de différentes choses que vous; mais c'est par la quantité de pensées, d'occupations et d'inquiétudes qui ont pris la place des objets. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude. Ce douloureux jour de Charenton est encore tout vif et tout sensible. Vous m'aviez donné un rendez-vous chez le chevalier, où je n'ai pas manqué, et vous n'y étiez pas; votre portrait ne m'a point du tout consolée. Je suis présentement dans sa chambre; il a eu des

douleurs à la main droite cette nuit; il les a encore. Il soupa la veille des Rois assez gaiement chez M. de Lamoignon, et la nuit même, ce mal lui prit: cela est trop pitoyable. Il fait tous les jours des projets pour Versailles, et n'est presque jamais en état de les exécuter; c'est votre malheur et le sien qui l'empêchent d'être en un lieu où il feroit une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu. Il a une patience et une résignation, que Corbinelli se vante de lui apprendre comme un maître. Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui, car nous sommes sobres : quelquefois les soirs, il vient faire collation avec nous; il est de fort bonne compagnie, et vous rend mille graces d'avoir nommé son nom : le vôtre est bien dans son esprit au-dessus de tous les autres. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante. Quand il est question de parler de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre, et du prince de Galles, et de dire les détails de la réception que le roi a faite à ces Majestés, toute pleine de générosité, d'humanité, et de tendresse, vous jugez bien que la feuille doit être remplie.

J'attends avec impatience que vous m'appreniez que vous avez votre cordon. M. Le Grand, M. de Dangeau, M. de Châtillon [a], M. de La Rongère [b], ont porté les leurs à

[a] M. de Châtillon étoit premier gentilhomme de la chambre de Monsieur.

[b] Hyacinthe de Quatre-Barbes, marquis de La Rongère, chevalier d'honneur de Madame.

la reine d'Angleterre, en lui allant faire compliment: elle trouvera notre cour bien brillante de ce nouvel ornement. Je menai hier votre enfant chez madame de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils; elle vous aime comme sa fille: de là nous fûmes chez madame de La Fayette; je trouvai M. de Villars[1] avec une mine toute pleine d'*Orondate;* je lui dis bien tout ce que vous m'aviez mandé pour eux. Je ne pense pas qu'on danse beaucoup cet hiver à Versailles.

Madame de Ricouart est veuve: elle est encore à la campagne, je la verrai à son retour; voulez-vous que je lui fasse un compliment? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix: par exemple, madame de Lavardin m'a toujours dit qu'elle ne vous en faisoit point; j'en ai trouvé plusieurs dans cette fantaisie, qui n'ont pas envie de vous fâcher. Ainsi, ma fille, sur ma parole tout est bon, et ceux qui ne vous accablent point, plus commodes que ceux qui vous assassinent; car vos réponses sont sans nombre, et tiennent leur place dans la fatigue de vos écritures. Vous voulez donc que j'écrive à madame de Solre[2]; eh, mon Dieu! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plai-

[1] Pierre, marquis de Villars, père du maréchal, étoit connu dans le monde sous le nom d'*Orondate*, à cause de sa bonne mine et de sa grande réputation pour le courage. Il avoit été ambassadeur en Savoie, en Espagne et en Danemarck.

[2] Anne-Marie-Françoise de Bournonville, femme de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre, lieutenant-général des armées du roi.

sant conte; ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri[a], suivi de deux crocheteurs; qu'il fit mettre à terre deux coffres qu'ils avoient peine à porter: qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table: « Monsieur, ce sont les titres de « trente-sept chevaliers de la Toison-d'Or de ma maison »;[b] que M. de Chauvri tout embarrassé lui dit: « hé, Mon-« sieur! il n'en faut pas tant, vous me brouillez tous mes « papiers; je ne saurai plus retrouver les preuves de « monsieur un tel et de monsieur un tel, car ces deux « noms ne sont pas comme le vôtre »; que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là; et que le comte de Solre ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse: « Monsieur, *lui dit-il*, voici le contrat de mariage d'un de « mes grands-pères avec Sabine de Bavière. Hé, Mon-« sieur! hé Monsieur! *dit M. de Chauvri*, en voilà plus « qu'il n'en faut ». Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler l'étend tout du long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couron-

[a] Nicolas Gotignon, seigneur de Chauvri, généalogiste des ordres du roi; son père l'avoit été, et son fils le fut après lui. (*Voyez* le P. Anselme.)

[b] Le comte de Solre comptoit, sans interruption, sept de ses aïeux, y compris son père, qui avoient été chevaliers de la Toison d'Or depuis 1430, époque de l'institution de cet ordre; on ne parle pas des grands oncles, des cousins et autres parents du nom de Croy. (*Voyez* l'*histoire généalogique de la maison de France*, par le P. Anselme, tome V, page 634.) Il n'y a peut-être pas deux familles non souveraines qui aient cette sorte d'illustration.

nées; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin: « Hé, Monsieur! je ne retrouverai jamais tous mes « papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle étoit jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de toisons d'or: il faudra que nous nous réjouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet: je ne vous réponds pas que j'écrive. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens. Je suis auprès du chevalier, qui est tout assoupi dans sa grande chaise. Il me semble que je cause avec vous autant que je le puis; mais ne vous amusez point à répondre à tout ceci. Si j'étois avec vous, j'aimerois bien que vous trouvassiez quelque douceur à me parler de vos affaires, à quoi je pense si souvent, à quoi je prends tant d'intérêt. En attendant, ne donnez point aux Provençaux le plaisir de vous brouiller avec les archevêques et intendants, vous les feriez trop aises; connoissez la vérité par vous-même; et quoi qu'ils vous disent, faites-leur entendre que vous en parlerez à ces Messieurs, à eux-mêmes pour vous en éclaircir. Ah, que la crainte d'être nommés les feroit bien taire! car ils ne veulent que des *pétoffes*[a], sans se soucier de dire vrai, ni de vous servir. Si cet avis est bon, profitez-en: je crus voir à Lambesc que la joie des Provençaux étoit d'animer, de brouiller, et de se rendre nécessaires. Ah, fi! quittez ce style de province et de Provence.

[a] Expression de Gascogne, synonyme de *balivernes*, *sottises*.

1010.

A la même.

A Paris, lundi 10 janvier 1689.

Nous pensons souvent les mêmes choses, ma chère belle; je crois même vous avoir mandé des Rochers ce que vous m'écrivez dans votre dernière lettre sur le temps. Je consens maintenant qu'il avance; les jours n'ont plus rien pour moi de si cher, ni de si précieux; je les sentois ainsi quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet; je vous l'ai souvent dit, je ne rentrois jamais sans une joie sensible, je ménageois les heures, j'en étois avare: mais dans l'absence ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire; c'est cet ouvrage de tapisserie que l'on veut achever; on est libérale des jours, on les jette à qui en veut. Mais, ma chère enfant, je vous avoue que quand je pense tout-d'un-coup où me conduit cette dissipation et cette magnificence d'heures et de jours, je tremble, je n'en trouve plus d'assurés, et la raison me présente ce qu'infailliblement je trouverai dans mon chemin. Ma fille, je veux finir ces réflexions avec vous, et tâcher de les rendre bien solides pour moi.

L'abbé Têtu est dans une insomnie qui fait tout crain-

dre. Les médecins ne voudroient pas répondre de son esprit; il sent son état; et c'est une douleur: il ne subsiste que par l'opium: il tâche de se divertir, de se dissiper: il cherche des spectacles. Nous voulons l'envoyer à Saint-Germain pour y voir établir le roi, la reine d'Angleterre[a] et le prince de Galles: peut-on voir un événement plus grand et plus digne de faire de grandes diversions? Pour la fuite du roi, il paroît que le prince (*d'Orange*) l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Excester où il avoit dessein d'aller: il étoit fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étoient libres et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père; il est dans Londres à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne, et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une gout-

[a] Aussitôt que la reine fut arrivée à Paris, elle envoya le comte Paul Camille Torelli vers son frère, le duc de Modène, pour l'instruire de ses désastres. Ce seigneur, issu d'une race féconde en grands hommes, avoit montré beaucoup d'attachement à la maison d'Est à laquelle il étoit allié. Pomponio Torelli, des comtes de Guastalle, son bisaïeul, grand négociateur (*voyez* l'*histoire universelle* de de Thou, tome IX, page 442), moraliste et poëte célèbre, a laissé une *Mérope* que l'on admire encore aujourd'hui; et son grand-père, Pio Torelli, dernier comte de Montechiarugulo, fut décapité, le 19 mai 1612, avec six autres Parmesans, sous prétexte d'une conspiration inventée par Ranuce Farnese, duc de Parme. Une des branches de cette maison s'établit à Cracovie, où elle prit le nom de *Cioleck*, qui, en polonois, signifie *Torello*. Stanislas-Auguste Cioleck *Poniatowski*, dernier roi de Pologne, en étoit descendu. Une autre branche s'établit en France, et y compte encore deux rejetons. (*Voyez* l'*Art de vérifier les dates.*)

te de sang: voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés angloises des choses toutes divines; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'est? La belle ame du roi se plaît à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux[a]. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement; puis il courut au-devant de la reine, qui étoit descendue, il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta MONSEIGNEUR et MONSIEUR qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles étoit une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devoit arriver, le roi l'attendoit à Saint-Germain, où il arriva tard, parcequ'il venoit de Versailles; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui: le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux[b], le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou

[a] Cette entrevue eut lieu près de Chatou, le 6 janvier 1689. « La reine d'Angleterre descendit de carrosse, et fit au roi un com- « pliment plein de reconnoissance, pour elle et pour le roi son mari. « Le roi lui répondit qu'il lui rendoit un triste service dans cette « occasion, mais qu'il espéroit être en état de leur en rendre de plus « utiles dans la suite. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 262.)

[b] Cette circonstance a été remarquée par tous les contemporains. Madame de La Fayette dit que « les deux rois s'embrassèrent fort « tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre y con-

quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure; le roi lui présenta MONSEIGNEUR, MONSIEUR, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison; quand j'y viendrai, vous « m'en ferez les honneurs, et je vous les ferai quand « vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui étoit hier, madame la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne; et la reine mère d'Angleterre étoit traitée comme fille de France : je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre : ce dernier paroît vieilli et fatigué, la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs; un beau teint un peu pâle; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit; tout cela compose une personne qui plaît fort. Voilà de quoi subsister long-temps dans les conversations publiques.

« servant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque « aux genoux du roi. » Dangeau en fait aussi mention. « Le Roi, lui « donnant la main, le mena dans la chambre de la reine sa femme, « et le lui présenta, lui disant : — Je vous amène un homme que « vous serez bien aise de voir. — Le roi d'Angleterre demeura long- « temps dans les bras de la reine. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 264.) Madame de La Fayette nie cette dernière particularité, mais elle n'y étoit pas, et Dangeau étoit présent.

Le pauvre chevalier ne peut encore écrire, ni aller à Versailles, dont nous sommes bien fâchés, car il y a mille affaires; mais il n'est point malade; il soupa samedi avec madame de Coulanges, madame de Vauvineux, M. de Duras et votre fils chez le lieutenant-civil, où l'on but la santé de la première et de la seconde, c'est-à-dire, madame de La Fayette et vous; car vous avez cédé à la date de l'amitié. Hier, madame de Coulanges donna un très joli souper aux goutteux; c'étoit l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon; la néphrétique tient lieu de goutte; sa femme et *les divines* toujours pleines de fluxions, moi en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans, Coulanges qui mérite la goutte[a]. On causa fort: le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admiroit et tâtonnoit ses paroles avec des tons et des manières qui faisoient souvenir de celles de son père, au point d'en être touché. Votre enfant étoit chez mesdemoiselles de Castelnau: il y a une cadette qui est toute jolie, toute charmante[b], votre fils la trouve à son gré, et laisse *la biglesse* à Sanzei[c]: il avoit mené un hautbois, on y

[a] Il l'obtint à Rome en 1690. (*Voyez* la *relation manuscrite des conclaves.*)

[b] Marie-Césarie de Castelnau, chanoinesse à Épinal. Elle ne se maria pas.

[c] M. de Sanzei n'étoit pas mal partagé. L'aînée des petites-filles du maréchal de Castelnau s'appeloit Henriette-Julie; elle a depuis été mariée à Nicolas, comte de Murat. La comtesse de Murat a laissé des ouvrages agréables qui défendent son nom de l'oubli. Il paroît qu'elle louchoit; le mot *bigler* a vieilli. Madame de Sévigné appeloit aussi mademoiselle du Plessis la *biglesse*, ou mademoiselle

dansa jusqu'à minuit. Cette société plaît beaucoup au marquis; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin[a], Choiseul, Ninon : il est en pays de connoissance. Il me semble que le chevalier ne songe pas trop à le marier, et que M. de Lamoignon n'est pas trop pressé aussi de marier sa fille. On ne sauroit parler sur celui de M. de Mirepoix[1]; c'est l'ouvrage de M. de Montfort; c'est comme un charme, toutes les têtes ne pensent plus comme elles faisoient : enfin c'est un homme fortement appelé à sa destinée : que voulez-vous qu'on y fasse?

M. de Lauzun n'est point retourné en Angleterre : il est logé à Versailles ; il est fort content : il a écrit à Mademoiselle; mais dans la colère où elle est contre lui, je doute qu'il réussisse à l'apaiser[b]. J'ai fait encore un chef-d'œuvre, j'ai été voir madame de Ricouart, revenue depuis peu, très contente d'être veuve[c]. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnoissances à achever, comme vos romans; vous en souvient-il? Je remercie l'aimable Pauline de sa lettre; je suis fort assurée que sa personne me plairoit : elle n'a donc pu trouver d'autre

de *Kerlouche*. (*Voyez* les lettres 158 et 162, tome II, pages 105 et 123.)

[a] Disgracié comme trésorier de l'épargne, dans le temps du procès de Fouquet, il avoit été rappelé de son exil en 1687. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 10 juin 1687.)

[1] Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, épousa le 16 janvier 1689 Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, fille de Henri-François, duc de La Ferté, et de Marie-Gabrielle-Angélique de La Mothe-Houdancourt.

[b] *Voyez* la note de la lettre 1000, page 238 de ce volume.

[c] *Voyez* la lettre 1009, page 270 de ce volume.

alliance avec moi que *madame*, cela est bien sérieux. Adieu, ma chère enfant; conservez votre santé, c'est-à-dire, votre beauté que j'aime tant.

1011.

A la même.

A Paris, lundi 10 janvier 1689, à dix heures du soir.

J'ai été voir madame du Pui-du-fou, sur ce mariage[1]. M. de Montausier et madame de Lavardin y sont venus; j'ai dit à madame de Lavardin vos souvenirs; elle vous aime tendrement. Un moment après, est arrivée une troupe toute brillante; c'étoit madame la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur des mêmes couleurs[2]; madame la duchesse d'Aumont[3]; M. de Mirepoix, qui faisoit un contraste merveilleux. Quel bruit! quels compliments de tous côtés! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix, elle y a jeté son coussinet; et après avoir su assez en l'air que la proposition avoit été reçue, elle en a parlé au

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] Catherine-Louise de Saint-Nectaire, mariée en juillet 1698 à François-Thibaut, marquis de La Carte, depuis marquis de La Ferté.

[3] Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, sœur aînée de la duchesse de La Ferté.

roi ; cela finit et abrége tout. Le roi lui dit : « Madame, « votre fille est bien jeune. Il est vrai, Sire, mais cela « presse, parceque je veux M. de Mirepoix, et que dans « dix ans, quand Votre Majesté connoîtra son mérite, et « qu'elle l'aura récompensé, il ne voudroit plus de « nous » : voilà qui est dit. Sur cela on veut faire jeter des bans, avant que les articles soient présentés ; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. Madame d'Olonne[1] a donné un beau coulant ; madame la maréchale de La Ferté brille ; toute cette noce est contente. Madame de Mirepoix vous a écrit : madame du Pui-du-Fou est entraînée dans le tourbillon, on ne s'entend pas. Le jeune homme n'avoit jamais vu sa maîtresse ; il ne sait ce que c'est que tout cela. Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle.

1012.

A la même.

A Paris, mercredi, 12 janvier 1689.

Vous êtes retirée à cinq heures du soir ; vous avez donc fait vos Rois à dîner : vous étiez en fort bonne compagnie, et aussi bonne qu'à Paris. Il ne tiendra pas à moi que l'archevêque (*d'Aix*) ne sache que vous êtes

[1] Catherine-Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, sœur aînée de Madeleine d'Angennes, maréchale de La Ferté.

contente de lui : je le dis l'autre jour à madame de La Fayette, qui en fut fort aise ; elle a dans la tête que vous ne preniez point tous deux l'esprit ni les pensées de Provence. Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre ; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disoit l'autre jour, et que ce roi étoit le meilleur homme du monde, qu'il chasseroit avec lui, qu'il viendroit à Marly, à Trianon, et que les courtisans devoient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main[a] à MONSEIGNEUR, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé MONSIEUR, qui en boude ; elle a dit au roi : Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisois personne. Elle a été voir madame la dauphine qui est malade, et qui l'a reçue dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre ; je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mère[1]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison ; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. de Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

[a] *Donner la main*, en style de cour, est céder la droite.

[1] Henriette de France, fille de Henri IV, et femme de Charles I, roi d'Angleterre.

Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants. M. de Pomereuil en Bretagne. Dieu veuille que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes; quelle douleur pour nos amis[1] ! nous en tremblons. Vous savez que le maréchal de Lorge s'en va en Guienne, Saint-Ruth sous ses ordres. Enfin, ma chère enfant, et dedans, et dehors, on sera également sur ses gardes. Voyez combien de troupes, et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à-la-fois.

Le chevalier est toujours dans sa chambre et dans sa chaise : il ne s'est pas bien trouvé d'être sorti le soir; cet état, qui le rend incapable d'aller à Versailles, lui donne un chagrin extrême; je voudrois bien pouvoir le consoler et l'amuser un peu; mais la noirceur de l'humeur de la goutte lui rend tout indifférent : je serois trop heureuse d'être bonne à quelque chose; mais je suis fort inutile, à mon grand regret. Je fais toujours vos compliments, je fais valoir vos souvenirs et vos douceurs : madame de Coulanges en est fort reconnoissante; elle vous dit mille choses honnêtes et polies. Elle est fort occupée de l'abbé Têtu, qui, en vérité, ne se porte pas bien; sa maladie s'appelle tout au moins des vapeurs noires, et une insomnie qui commence à résister à l'opium.

Votre enfant est fort joli, il étoit hier à l'opéra avec

[1] M. et madame de Chaulnes. * Les craintes de madame de Sévigné ne se réalisèrent pas; le maréchal d'Étrées fut envoyé dans les évêchés de Saint-Pol et de Cornouailles; M. de Chaulnes fut chargé de veiller sur le reste de la Bretagne. (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

Monseigneur. Il a écrit à M. de Carcassonne; il lui écrira encore; l'amitié de cet oncle ne va pas toute seule; il y faut de *l'entretenement;* je prends soin d'en faire souvenir. Vous me représentez fort au naturel la sorte de laideur de vos mariés; il me semble, en vérité, que je suis à la noce. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants[a]. Le mariage de M. de Mirepoix me paroît un effet de magie. Vous savez comme je suis pour vous, ma chère enfant.

1013.

A la même.

A Paris, vendredi 14 janvier 1689.

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du chevalier : il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connois le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise; il neige, et gèle et regèle en même

[b] *Voyez* la lettre 1001 et la note, page 241 de ce volume.

temps ; on ne se soutient pas dans les rues ; je garde notre maison et la chambre du chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierois de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour ; mais, comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités : ce n'est pas un de ces froids qu'il souhaite ; il est mauvais quand il est à cet excès.

J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B.... ; cet homme sentira de loin comme de près votre reconnoissance. J'aime cette manière de n'avoir point de reconnoissances passagères : je connois des gens qui non seulement n'en ont point du tout, mais qui mettent l'aversion et la rudesse à la place.

M. Gobelin est toujours à Saint-Cyr. Madame de Brinon est à Maubuisson, où elle s'ennuiera bientôt : cette personne ne sauroit durer en place ; elle a fait plusieurs conditions, changé de plusieurs couvents ; son grand esprit ne la met point à couvert de ce défaut. Madame de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles (*de Saint-Cyr*) ; ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit[a]. Elle a été voir la

[a] Madame de Caylus fait connoître les progrès du théâtre de Saint-Cyr. Les pensionnaires commencèrent par jouer des pièces de la composition de madame de Brinon ; elles étoient si mauvaises, que madame de Maintenon lui conseilla de prendre plutôt les pièces de Racine et de Corneille, où il y auroit le moins d'amour. On joua Cinna qui fut suivi d'Andromaque ; mais cette dernière pièce fut si

reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle étoit fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avois envié le bonheur de mon fils, qui « ne sent point ses malheurs; mais à présent je le plains « de ne point sentir les caresses et les bontés de Votre « Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens : son mari n'est pas de même, il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui[a]. Il est bon homme, et prend part à tous les plaisirs de Versailles. Madame la dauphine n'ira point voir cette reine; elle voudroit avoir la droite et un fauteuil, cela

bien représentée, que madame de Maintenon déclara que l'on ne joueroit plus de pièces profanes; elle pria Racine de composer pour Saint-Cyr un ouvrage d'où l'amour fût banni. Le poëte eut d'abord quelque peine à s'y résoudre; mais ayant trouvé le sujet d'Esther propre à la poésie, il se mit au travail, et nous eûmes un chef-d'œuvre de plus.

[a] « La figure du roi d'Angleterre n'en avoit pas imposé aux cour-« tisans, ses discours firent encore moins d'effet que sa figure. Il « conta au roi (*le 7 janvier* 1689), dans la chambre du prince de « Galles où il y avoit quelques courtisans, le plus gros des choses « qui lui étoient arrivées, et il les conta si mal, que les courtisans « ne voulurent point se souvenir qu'il étoit anglois, que par consé-« quent il parloit fort mal françois, outre qu'il bégayoit un peu; « qu'il étoit fatigué, et qu'il n'est pas extraordinaire qu'un malheur « aussi considérable que celui où il étoit diminuât une éloquence « beaucoup plus parfaite que la sienne. » (*Madame de La Fayette, Mémoires de la cour de France.*)

n'a jamais été ; elle sera toujours au lit ; la reine la viendra voir. *Madame* aura un fauteuil à main gauche, et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez madame la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avoit donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles ; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le dauphin, et passe devant lui. Il recevra MONSIEUR sans fauteuil et sans cérémonie. La reine l'a salué, et n'a pas laissé de dire au roi notre maître ce que je vous ai conté[1]. Il n'est pas assuré que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande. On ne fait que mentir cette année. La marquise (*d'Uxelles*) reprend tous les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe? Je hais ce qui est faux.

L'étoile de M. de Lauzun repâlit, il n'a point de logement : il n'a point ses anciennes entrées : on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure : elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

1014.

A la même.

A Paris, lundi 17 janvier 1689.

Voilà donc ma lettre *nommée;* c'est une marque de son mérite singulier. Je suis fort aise que ma relation[a] vous ait divertie; je ne devine jamais l'effet que mes lettres feront, celui-ci est heureux.

Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec l'archevêque[1], au lieu de laisser cuver les chagrins qu'on veut vous donner contre lui, vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire *les rediseurs;* l'un ou l'autre est fort bon, et vous vous en trouverez très bien; vous finirez, à la vérité, le plaisir et l'occupation des Provençaux : mais vous retranchez de sottes *pétoffes.* M. de Barillon est arrivé; il a trouvé *un paquet* de famille, dont il ne connoissoit pas tous *les visages.* Il est fort engraissé. Il dit à M. de Harlai : « Monsieur, ne « me parlez point de ma graisse, je ne vous dirai rien de « votre maigreur. » Il est vif, et ressemble assez par l'esprit à celui que vous connoissez. Je ferai tous vos

[a] Le récit de la réception des chevaliers du Saint-Esprit que contient la lettre 1003, page 250 de ce volume. (*Voyez* la fin de la lettre suivante.)

[1] *Voyez* la lettre 1009, page 272 de ce volume.

compliments, quand ils seront vraisemblables; je les ai faits à madame de Sully, qui vous en rend mille de très bonne grace; et à la comtesse (*de Fiesque*), qui est trop plaisante sur M. de Lauzun, qu'elle vouloit mettre sur le pinacle, et qui n'a encore ni logement à Versailles, ni les entrées qu'il avoit. Il est tout simplement revenu à la cour; son action n'a rien de si extraordinaire; on en avoit d'abord composé un fort joli roman.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-Germain; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort; le roi cause agréablement avec elle; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avoit desiré que madame la dauphine y allât la première; elle a toujours si bien dit *qu'elle étoit malade*, que cette reine vint la voir il y a trois jours[a], habillée en perfection; une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse[b]; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez madame la dauphine, qui fut trouvée debout; cela fit un peu de surprise : la reine lui dit : « Madame, je vous croyois au lit. « Madame, dit *madame la dauphine*, j'ai voulu me lever « pour recevoir l'honneur que Votre Majesté me fait. » Le roi les laissa, parceque madame la dauphine n'a

[a] Le 13 janvier. (*Mémoires de Dangeau.*)

[b] Cela n'est pas exact. Le roi alla recevoir la reine d'Angleterre par-delà la salle des gardes, au haut du degré. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 268.)

point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, madame la dauphine à sa droite, MADAME à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes[a] : on causa fort bien plus d'une demi-heure; il y avoit beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse[b]. Je ne sais jusqu'où la conduisit madame la dauphine[c]; je le saurai. Le roi remonta, et loua fort la reine; il dit : « Voilà comme il « faut que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant « sa cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avoit pour le roi son mari; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de madame de R..... Celles de nos dames qui vouloient faire les princesses, n'avoient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en vouloient faire autant : le roi l'a trouvé fort mauvais; on lui baise les pieds présentement. Madame de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir. Elle a laissé le marquis à Versailles, parceque le petit compère s'y divertit fort bien : il a mandé à son oncle qu'il iroit aujourd'hui au ballet, à Trianon : M. le chevalier vous

[a] Le duc de Bourgogne, depuis dauphin, le duc de Berri, et le duc d'Anjou, qui a formé la branche des rois d'Espagne.

[b] Cette dernière circonstance est douteuse. Dangeau dit qu'en sortant de chez MONSIEUR, la reine se mit en chaise jusqu'au bas du degré où elle remonta en carrosse. On insiste sur ces particularités parcequ'elles tiennent aux usages.

[c] Madame la dauphine reconduisit la reine jusqu'à la salle des gardes. (*Voyez Dangeau.*)

enverra sa lettre. Il est donc là sur sa bonne foi, faisant toutes les commissions que son oncle lui donne, pour l'accoutumer à être exact, aussi bien qu'à calculer : quel bien ne lui fera point cette sorte d'éducation? J'ai reçu une réponse de M. de Carcassonne ; c'est une pièce rare, mais il faut s'en taire ; j'y répondrai bien, je vous en assure : il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage. Ah, ma fille ! que je comprends parfaitement vos larmes, quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et tout ce qui peut arriver de bonheur et de malheur à cette place ! L'abbé Têtu est toujours dans ses vapeurs très noires. J'ai dit à madame de Coulanges toutes vos douceurs : elle veut toujours vous écrire dans ma lettre ; mais cela ne se trouve jamais. M. le chevalier ne veut pas qu'on finisse en disant des amitiés ; mais malgré lui je vous embrasserai tendrement, et je vous dirai que je vous aime avec une inclination naturelle, soutenue de toute l'amitié que vous avez pour moi, et de tout ce que vous valez : eh bien ! quel mal trouve-t-il à finir ainsi une lettre, et à dire ce que l'on sent et ce que l'on pense toujours ?

Bonjour, monsieur le Comte, vous êtes donc tous deux dans les mêmes sentiments pour vos affaires et pour votre dépense ? plût à Dieu que vous eussiez toujours été ainsi ! Bonjour Pauline, ma mignonne, je me moque de vous, après avoir pensé six semaines à me donner un nom entre ma *grand'mère* et *madame ;* enfin, vous avez trouvé *madame.*

Monsieur DE CORBINELLI.

Depuis que vous êtes cordon bleu, Madame, je n'ai trouvé que ce coin de lettre pour vous dire que j'en suis parfaitement aise; d'autant plus que madame de Calvisson me fait tous les jours pitié sur ce chapitre : à force de lui inspirer de la résignation, j'ai compris combien mon ouvrage étoit difficile, et combien par conséquent il étoit agréable de n'avoir que faire de moi en ces rencontres. Recevez donc mes hommages, Madame, et trouvez bon que je vous dise que jamais *misanthrope* philosophe ne l'a été moins que moi dans cette occasion, tant la joie me démontoit. A propos de *misanthrope*, c'est une secte qui a pris naissance au coin du feu de M. le chevalier; il en est le chef, et me fait l'honneur de me mettre dans cette honorable profession. Je vous en manderai le progrès, dès qu'il y aura de quoi vous amuser de l'histoire que j'en ai commencée. Faites-moi la grace de dire à M. le comte (*de Grignan*) mes sentiments sur le point de la chevalerie. J'oubliois de vous dire que le titre de mon livre est le *Misanthropisme;* mais madame votre mère soutient qu'il faut dire *la Misanthropie;* obligez-moi de décider cette difficulté, et vous aurez le premier exemplaire.

1015.

A la même.

A Paris, mercredi 19 janvier 1689.

Voilà ce mercredi, si défendu par ma chère Comtesse; mais elle ne veut pas comprendre que je me repose en lui parlant. Je regarde souvent votre aimable portrait, et je vous assure que je commence trop tôt et trop tendrement à desirer de vous voir, de vous embrasser, et d'entendre le son de votre voix : mon cœur est plein de ces desirs et de ces sentiments, et votre portrait les entretient sans les contenter. Madame de Chaulnes en fut charmée l'autre jour, et le loua d'un ton si haut, que vous devriez l'avoir entendu, quoique vous soyez bien loin; car je sais où vous êtes, et cette connoissance démêle un peu mon imagination, qui sait où vous prendre à point nommé; mais nous n'en sommes pas plus voisines. J'admire madame de Langlée[a]

[a] Catherine-Rose de Cartabalan, femme de Claude de Langlée, maréchal-général-des-logis des camps et armées du roi. C'est ce joueur tout à-la-fois obscur, fier et familier, qui eut une dispute avec Dangeau. (*Voyez* la lettre 211, tome II, page 282, et la note.) La Bruyère l'a peint sous le nom de *Périandre*; voici quelques traits de ce tableau : « On ne peut mieux user de sa fortune « que fait *Périandre*; elle lui donne du rang, du crédit, de l'auto-

d'être en Provence, sans être dans sa famille : il me paroît que vous n'êtes point contente du dîner que vous lui avez donné; elle est d'une délicatesse qu'il ne faut pas entreprendre de satisfaire.

Je vois que le bon esprit du chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon, et d'y faire de la dépense. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence; vous devez céder à celle que vous êtes obligée de faire pour votre fils, et courir au plus pressé : le bon sens va là tout droit; et cette raison honnête à dire, est fort aisée à comprendre; elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre magnificence. Il faut céder à l'impossibilité; je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan, et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours : cette espérance est vaine et trompeuse. Nous avons beaucoup raisonné sur tout cela, M. le chevalier et moi. Cependant, ma chère fille, dispensez-vous de souhaiter la paix avec le pape, et retirez d'Avignon tout

« rité.... Il a commencé par dire de soi-même *un homme de ma sorte*, « il passe à dire *un homme de ma qualité*; il se donne pour tel, et il « n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il reçoit « à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer.... C'est lui « dont la femme, par son collier de perles, s'est fait des ennemis de « toutes les dames du voisinage.... Combien d'hommes ressemblent à « ces arbres déja forts et avancés, que l'on transplante dans les jar- « dins, où ils surprennent les yeux de ceux qui les voient placés « dans de beaux endroits, où ils ne les ont pas vus croître, et qui « ne connoissent ni leurs commencements ni leurs progrès ! » (*Chapitre des biens de la fortune.*)

ce que le roi vous permet d'en tirer[a] : mais profitez de cette douceur comme d'une consolation que Dieu vous envoie, pour soutenir votre fils, et non pas pour en vivre plus largement; car si vous n'avez le courage de vous retrancher, comme vous l'avez résolu, vous rendrez inutile ce secours de la Providence. Voilà, ma très chère, la conversation d'une maman qui vous aime aussi solidement que tendrement.

Nous attendons votre fils, il doit revenir ce soir de Versailles; il y a sept jours qu'il est parti avec notre duchesse de Chaulnes : j'ai fort envie de savoir comme il s'y est diverti, et quelle société il a eue. Nous lui avions bien recommandé d'éviter la mauvaise compagnie; nous sommes persuadés qu'il fait mieux quand il est seul, que quand il se croit observé de quelqu'un qui est avec lui. Je saurai comme il se sera comporté, par M. de La Fayette, qui y prend intérêt.

M. d'Avaux[1] vint me voir avant-hier; ma lettre étoit déja fermée; il me parla fort de vous, vous honorant et vous aimant quasi autant qu'à Livry. Il me demanda si vous aviez reçu votre cordon bleu; je lui dis que vous ne l'aviez pas le 10 : il me dit que les autres l'avoient, et que, comme on oublioit beaucoup de choses, il alloit mettre quelque ordre à ce retardement; qu'il seroit ravi d'avoir à vous en rendre compte, et de se servir de cette occasion pour vous faire son compliment. Je suis fort

[a] *Voyez* la note de la lettre 983, page 176 de ce volume.

[1] Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

aise qu'il ait pris ce soin ; s'il est inutile, tant mieux, s'il ne l'est pas, tant mieux.

Madame de Chaulnes me mena hier à la noce de madame de La Ferté ; j'y fus à cause de madame de Mirepoix[1], mais elle n'y étoit pas : ils sont déja comme brouillés ; et la veille, on disputoit encore, parceque l'argent comptant n'étoit pas encore arrivé. J'y trouvai le marié, et cette enfant de douze ans, qui est toute disproportionnée à ce roi d'Ethiopie. C'est un mariage tellement improuvé, que je crois qu'on ne verra plus la mère. La duchesse de La Ferté leur tombera sur les bras ; elle l'a bien compté ainsi. Elle dit qu'elle s'est épuisée, qu'elle n'a plus que dix mille livres de rente ; qu'elle a voulu un gendre pour elle ; qu'elle s'est mariée à son gendre, et ne finit point de parler sur ce ton. Elle loue une grande maison dans cette rue Sainte-Croix ; elle dit que quand elle sera à Versailles, ils feront leur ménage ; ce ménage doit être de la bouillie pour la petite femme. Ils iront quelquefois manger chez la maréchale de La Mothe ; mais ce n'est point un établissement : tout cela fait prévoir la douceur de cette alliance.

Nous fûmes hier chez la marquise de Coislin, qui a perdu sa mère, la vieille d'Alègre. Nous fûmes chez l'amie de mademoiselle de Grignan : on voit à cette heure les affligés ; la cruelle mode ! et puis nous vîmes MADEMOISELLE, qui me gronda de ne l'avoir point vue ;

[1] Madeleine du Pui-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan.

j'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. Adieu, ma chère enfant ; ne redoublez point vos peines, redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions.

Du même jour, à sept heures du soir.

Voilà votre lettre. Le mauvais temps, qui glace votre Rhône et votre Durance, nous a fait un miroir de la Seine : il nous a transis, et a tellement gâté nos rues, que j'ai été huit jours sans sortir, si ce n'est pour faire des visites avec madame de Chaulnes, aux dépens de ses chevaux ; les miens ne vouloient pas se soutenir, et je ne leur ai rien proposé. J'étois souvent dans la chambre de M. le chevalier, qui se porte assez bien, et qui compte aller à Versailles après le voyage de Marly ; mais il le faut dire tout bas, car si la goutte l'entend, elle s'y opposera. Ce mauvais temps, qui devient plus doux aujourd'hui, a retardé nos lettres de vingt-quatre heures.

L'archevêque (*d'Aix*) a de grandes pensées ; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui, comme des chevaux qui ruent, et sur-tout ne rien garder sur votre cœur[a]. Je comprends parfaitement l'impossibilité de ne pas donner à manger, comme vous faites, à trois,

[b] « C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence « qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la « quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes « vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui « fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer et qui n'ont pas af- « faire à lui. » (*Mémoires de Choisi*, liv. VII.)

à quatre personnes ; c'est le moyen de les contenter tous, et de faire autant de faveurs et moins de dépense. M. le chevalier, dans ses chagrins, est un peu trop austère et trop sévère ; s'il étoit là, il en useroit comme vous, j'en suis assurée. Faites une amitié à madame de Langlée, puisqu'elle se souvient de moi ; il est vrai que j'admirois bien le choix et le goût de ses habits. Je suis plus aise que je n'étois, que M. d'Avaux songe à votre cordon, puisqu'il semble qu'on vous ait oubliés.

Madame de Maintenon va faire jouer *Esther* à ses petites filles. Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers ; vous faites de moi et de mes lettres tout ce que vous voulez. Adieu, ma très aimable ; je suis comme vous m'avez laissée, hormis qu'au lieu d'avoir tous les jours une joie sensible et nouvelle de vous voir dans cette maison, je soupire souvent bien tendrement et bien douloureusement de ne plus vous y trouver. Je me doutois bien que vous seriez de notre avis sur votre frère[1].

[1] *Voyez* la lettre 1006, page 258 de ce volume.

1016.

A la même.

A Paris, vendredi 21 janvier 1689.

Le courrier n'est point encore arrivé, et je reviens sur votre dernière lettre, pour remplir celle-ci. Je n'ai jamais vu d'amitié si tendre, si solide, ni si agréable que celle que vous avez pour moi; je songe quelquefois combien cet état, dont je sens la douceur présentement, a toujours été la chose que j'ai uniquement et passionnément desirée. Vous méritez bien d'être aimée de votre fils, comme je vous aime, et comme vous l'aimez. Il ne vous dit point ce qu'il sent; il vous fit avant-hier une relation si simple, que je l'en grondai. M. le chevalier lui fit voir ce que vous lui écrivez de lui; vraiment, cela fait mourir de tendresse et de reconnoissance : a-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? Vos prélats ont voulu juger, d'où ils sont, de l'effet de leurs lettres; en vérité, on en juge bien mieux d'ici, on a repoussé l'ombre même de la proposition[1]; mais soyez persuadée qu'on aura trouvé le neveu d'un

[1] Il s'agissoit de la dignité de commandeur des ordres du roi que M. l'archevêque d'Arles, âgé de quatre-vingt-six ans, avoit demandée en survivance pour M. le coadjuteur son neveu.

bon appétit, et l'oncle, ou gouverné, ou ne sachant plus les choses de ce monde. Enfin, on ne sauroit plus mal imaginer, ni opiniâtrer plus mal à propos une affaire que l'a été celle-là ; elle n'est bonne qu'à jeter dans l'abyme du silence : je me sais bon gré de l'avoir toujours vue comme elle est. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyoit qu'on vous avoit envoyé votre cordon ; un rhume l'a empêché d'aller à Versailles : nous saurons par lui, si le courrier a été noyé, ou ce qui est arrivé. Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf[a] ; mais je n'ai osé le faire, ni même le proposer.

Votre fils est occupé d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal ; M. le duc de Chartres l'a envoyé prier : madame d'Escars nous donne son avis avec mademoiselle de Méri ; vous connoissez le mouvement de ces grandes affaires. Il est allé chèz madame de Bagnols avec Sanzei. On dit que le maréchal d'Estrées va à Brest ; le prétexte de la mer rend cette nouvelle supportable ; il va traverser toute la Bretagne, comme si on étoit au printemps, et lui au printemps de sa vie ; ce sont d'assez grandes fatigues. Parlez-moi de l'humeur de Pauline ; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire, qui est encore assez molle pour prendre la forme que vous voudrez. J'ai vu M. de Barillon, qui est fort grossi ; il m'a demandé de vos nouvelles : il avoit trouvé votre fils chez M. de Lou-

[a] Balthazar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf-sur-Loire, greffier des ordres du roi.

vois; son petit visage lui parut si noble et si joli, qu'il demanda son nom, et le nom lui fit embrasser votre enfant cinq ou six fois, et le fit souvenir de père, de mère et de grand'mère. Adieu, ma chère enfant, je suis tellement à vous, que je ne puis assez vous le dire.

1017.

A la même.

A Paris, lundi 24 janvier 1689.

Enfin votre Durance a laissé passer nos lettres; de la furie dont elle court, il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter. Nous avons eu de cruels temps et de cruels froids, et je n'en ai seulement pas été enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de M. le chevalier; et, pour parler comme madame de Coulanges, il n'y avoit que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'étoit point fâché que j'y fusse. Voilà le dégel; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parceque je n'ai rien à desirer, et que cette précaution me paroît une ingratitude envers Dieu. M. le chevalier n'a plus de douleurs; mais il n'ose encore hasarder Versailles. Il faut que je vous dise un mot de madame de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barillon est ravi de retrouver toutes ses

vieilles amies ; il est souvent chez madame de La Fayette, et chez madame de Coulanges : il disoit l'autre jour à cette dernière : « Ah, Madame! que votre maison « me plaît! j'y viendrai bien les soirs, quand je serai las « de ma famille. » *Monsieur, lui dit-elle, je vous attends demain.* Cela partit plus vite qu'un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres; il étoit fort joli; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures ; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli qui s'en échauffe : mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre, cela viendra, ma chère bonne; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses commentaires*[a]. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il seroit trop parfait, s'il aimoit à lire.

Vous m'étonnez de Pauline : ah, ma fille! gardez-la auprès de vous; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion,

[a] Trait d'ignorance échappé à quelque personnage du temps.

que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous y appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, l'*Abbadie* même, puisqu'elle a de l'esprit; vous causerez avec elle, M. de La Garde vous aidera : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent.

Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête; que le Saint-Père ne se relâche sur rien, et qu'on est très persuadé que M. de Lavardin et le cardinal d'Estrées reviendront incessamment ; profitez donc du temps que Dieu, qui tire le bien du mal, vous envoie[1]. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel[a]. Il faut un compliment à M. de Senlis et à M. de Livry, mais non pas des lettres, car ils sont déja consolés : il n'y a que vous, ma chère enfant, qui ne vouliez pas entendre parler de l'ordre établi depuis la création du monde. Vous dépeignez mademoiselle d'Oraison de manière qu'elle me paroît aimable; il faudroit la prendre, si son père étoit raisonnable : mais quelle rage de n'ai-

[1] Cette circonstance faisoit que M. de Grignan commandoit pour le roi dans le Comtat.

[a] « Madame Sanguin mourut à Paris; elle étoit fort vieille et jouis- « soit de dix-sept mille livres de rentes qui reviennent à M. de « Livry, son seul fils. Outre cela, elle avoit un douaire de mille écus « de son premier mariage avec M. de Cossigny; ce douaire revient à « mesdames de Tambonneau et de Ligny. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 22 janvier 1689.) Il falloit qu'elle fût très âgée, d'après l'épithète qu'en 1677 lui donnoit déja madame de Grignan. (*Voyez* la lettre 625 *bis*, tome V, page 294.)

mer que soi, de se compter pour tout; de n'avoir point la pensée si sage, si naturelle et si chrétienne, d'établir ses enfants! Vous savez bien que j'ai peine à comprendre cette injustice; c'est un bonheur que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne[a], que M. le chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de moi, je lui fais part de tout ce que je pense; je lui dis qu'il faut approcher de ses affaires, qu'il faut les connoître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas; que c'est cela seul qui le fera riche; qu'avec cela rien ne l'empêchera de suffire à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour un neveu dont il doit être la ressource; qu'avec de l'ordre on va fort loin; qu'autrement on ne fait rien, on manque à tout; et puis, il me prend un enthousiasme de tendresse pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir : j'ajoute que je suis inséparablement attachée à tout cela, et que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour vous[b], mais que

[a] Celui qu'on appeloit *le bel abbé* avant qu'il ne fût évêque. (*Voyez* la note de la lettre 769, tome VI, page 425.)

[b] Madame de Sévigné s'étoit dépouillée de ses biens en mariant son fils. Elle avoit abandonné par le même contrat à Mme de Grignan la nue propriété de la terre de Bourbilly, pour la remplir des 100,000 fr. qui revenoient à celle-ci sur la dot de 100,000 écus qu'elle lui avoit constituée. (*Voyez* la note de la lettre 832, tome VII, page 132.)

je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déja : enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement. M. le chevalier en eut les yeux rouges en la lisant ; et pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. M. le chevalier m'assura qu'il n'y avoit qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

Vous me représentez fort plaisamment votre *Savantasse;* il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler. Si vous aviez du temps, il me semble que vous pourriez tirer quelque avantage de cette bibliothéque; comme il y a de bonnes choses et en quantité, on est libre de choisir ce qu'on veut : mais hélas! mon enfant, vous n'avez pas le temps de faire aucun usage de la beauté et de l'étendue de votre esprit; vous ne vous servez que du bon et du solide, cela est fort bien ; mais c'est dommage que tout ne soit pas employé; je trouve que M. Descartes y perd beaucoup.

Le maréchal d'Estrées va à Brest; cela fait appréhender qu'il ne commande les troupes réglées, je crois cependant qu'on donnera quelque contenance au gouverneur, et qu'on ne voudra point lui donner le dégoût tout entier. M. de Charost est revenu un moment, pour se justifier de cent choses que M. de Lauzun a dites assez mal à propos, et de l'état de sa place, et de la réception qu'il a faite à la reine[a] : il fait voir le contraire

[a] Madame de La Fayette développe dans ses *Mémoires* ce que ce

de tout ce qu'a dit Lauzun; cela ne fait point d'honneur à ce dernier, dont il semble que la colère de MADEMOISELLE arrête l'étoile; il n'a ni logement, ni entrées; il est simplement à Versailles.

On craint que l'habileté de l'archevêque (*d'Aix*) ne vous surprenne; mais je réponds que non, et que personne ne pèse plus ses paroles que vous sur les choses importantes. Madame de Coulanges m'a dit mille amitiés pour vous; elle veut toujours vous écrire. Depuis que j'ai causé avec M. le chevalier, j'ai su que vous n'aurez votre cordon qu'après le chapitre du 2 février, parceque vos informations ne sont venues qu'après le premier jour de l'an; ainsi voilà qui est réglé. Il doit bien vous mander des nouvelles, car il a vu Dangeau, qui en sait beaucoup. M. de Chaulnes n'aura aucun chagrin; le maréchal d'Estrées ne se mêle que de la mer et des côtes.

passage auroit d'obscur. M. de Lauzun avoit tâché de dissimuler au duc de Charost, gouverneur de Calais, le nom de la personne qu'il accompagnoit. Le duc ayant insisté, Lauzun lui dit que c'étoit la reine, mais il ajouta qu'elle ne vouloit recevoir aucun des honneurs dus à sa dignité. M. de Charost n'en tint compte, reçut la reine d'Angleterre comme il le devoit, et il eut soin de retarder le départ des lettres de M. de Lauzun, afin d'annoncer le premier cette nouvelle au roi. L'irascible Lauzun avoit dénaturé les faits pour nuire à l'homme qui avoit osé contrarier ses volontés.

1018.*

A la même.

A Paris, mercredi 26 janvier 1689.

Corbinelli a été charmé de la peinture au naturel de votre *Savantasse :* vous parlez de peinture; celle que vous faites de cet homme pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, *cela est du Titien.* Je soupai avant-hier chez madame de Coulanges avec ces bonnes duchesses[1]; Barillon y étoit; il but votre santé avec un air d'adoration pour mademoiselle de Sévigné et pour madame de Grignan : il n'est point gâté de dix ans d'ambassade[a].

Madame d'Acigné[b] vint me voir hier; elle me conta comme M. de Richelieu est un chevalier de la chandeleur, aussi bien que M. de Grignan, et plusieurs autres dont les preuves ou les attestations n'étoient pas venues

[1] Mesdames de Chaulnes et du Lude.

[a] *Voyez* le billet adressé par M. de Barillon à madame de Grignan, dans la lettre 120, tome Ier, page 296.

[b] Marie-Anne d'Acigné, comtesse d'Acigné et de La Roche-Jagu, belle-mère du duc de Richelieu; elle mourut le 19 août 1698.

avant le jour de l'an. Tilladet[a] sera chevalier ce jour-là, et les autres seront proposés au chapitre; on vous envoie le cordon en même temps : voilà le vrai, et ce que nous n'avions pas su.

Vous vous lamentez sur ce pauvre chevalier, qui n'a plus de douleurs; il fut hier tout le jour en visites avec son neveu; il le mena chez le maréchal de Lorges, chez M. de Pomponne, chez la marquise d'Uxelles; il pense à Versailles; c'est ainsi qu'on dérange et qu'on déplace tous ses sentiments. Votre enfant se divertit; il a été en masque fort joli. Ils sont fort bien, Sanzei et lui; il ne paroît nulle aversion, nulle envie, nulle picoterie; ils ne sont guère empressés chez ces petites filles[b], ils ne font que des enfances; je ne sais comme ces petits garçons sont faits; ils ne songent qu'à leurs équipages. Sanzei s'en va lundi en Poitou, pour tâcher d'avoir de l'argent; il passera par Autri, et de là à son régiment de dragons, qui est à douze lieues de ses terres : voilà sa destinée; il fera tout de suite sa campagne : Dieu les conserve, ces pauvres enfants! Le vôtre a le plaisir d'entendre tous les jours louer sa compagnie, c'est-à-dire, la vôtre[1] : tous ceux qui l'ont vue, lui en font

[a] Il avoit succédé au marquis de Vardes dans la charge de capitaine-lieutenant des Cent-Suisses. Ainsi se réalisoit la prédiction que Bussy faisoit à sa cousine dans la lettre 643, tome V, page 343.

[b] Les demoiselles de Castelnau. (*Voyez* la lettre 1010, et la note, page 277 de ce volume.)

[1] C'étoit une compagnie de nouvelles levées, qui avoit été formée dans le comté de Grignan, et, en quelque sorte, sous les yeux et par les soins de madame de Grignan.

compliment. M. le chevalier pourra vous dire, comme moi, que M. de Lamoignon n'a nulle envie de marier sitôt sa fille[1]. On parle de plusieurs mariages; il faut un peu attendre qu'ils soient avancés pour vous les dire.

M. le maréchal d'Estrées s'en va à Brest; c'est la mer, c'est la marine, c'est les côtes; il y aura des troupes. Dieu nous garde d'une échauffourée qui l'oblige à prendre seul le commandement. Nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, et qu'on partagera les emplois; la Bretagne est assez grande. Peut-être que le prince d'Orange n'aura pas le temps cette année de songer à la France; il a des affaires en Angleterre et en Irlande, où l'on veut armer pour le roi : nos mers sont tout émues; il n'y a que votre Méditerranée qui soit tranquille. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs vœux extravagants[a]; j'y voudrois ajouter de ne plus manger d'oranges, et de bannir l'oranger en arbre et en couleur : ce devroit être sur nos côtes que l'on fît toutes ces folies. Je crois, en vérité, que le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume. Le roi d'Angleterre appelle M. de Lauzun son gouverneur; mais il ne gouverne que ce roi : car d'ailleurs sa faveur n'est pas grande. Ces Majestés n'ont accepté de tout ce que le roi vouloit leur donner que cinquante mille francs, et ne veulent point vivre comme des rois :

[1] Madeleine de Lamoignon, mariée en 1693 à Claude Longueil, marquis de Maisons, depuis président à mortier au parlement de Paris.

[a] *Voyez* la lettre 989, page 196 de ce volume.

il leur est venu bien des Anglois; sans cela ils se réduiroient encore à moins : enfin, ils veulent faire vie qui dure. Ils m'ont d'abord fait souvenir de mes chers romans; mais il faudroit un peu d'amour sur le jeu. J'achève justement ici vos reconnoissances, comme j'achevois autrefois vos romans et l'amitié de vos chiens. La Chau s'en va; j'envoie un petit Saint-Esprit à M. de Grignan : je veux qu'il vole jusque sur son justaucorps, justement dans le temps que le courrier, qui lui porte son cordon, arrivera. Je vous prie, mon cher Comte, de recevoir ce petit présent : c'est pour vous consoler de l'affront que vous fait quelquefois ma fille de me nommer au lieu de vous. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien; c'est le denier de la veuve, c'est ce qu'on donne quand on est le contraire de M. d'Oraison[a]. Il est vrai que je me suis livrée tout entière[b] : j'en ai envisagé toutes les suites et les conséquences d'un seul côté, et je n'en ai point été ébranlée, et j'ai dit : Hé bien, si on me manque, si on me ruine, Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut; et avec cette pensée, je ne me suis point repentie de tout ce que j'ai fait : votre amitié et votre cœur pour moi rendent ma vie trop heureuse; mais, ma très chère; vous êtes quelquefois bien loin, et je sens bien tendrement cette absence.

[a] André, seigneur d'Oraison et de Cadenet. Gabrielle-Thérèse d'Oraison, l'une de ses filles, épousa, en 1704, M. le chevalier de Grignan; ils n'eurent point d'enfants. (*Voyez* la note de la lettre 102, tome I[er], page 237.)

[b] *Voyez* la note de la lettre précédente, page 303 de ce volume.

1019.

A la même.

A Paris, vendredi 28 janvier 1689.

Je suis ravie du commerce lointain que vous entretenez avec ce bon gouverneur[1], qui vous révère, et qui me donne mille marques de son amitié en toute occasion. Sa femme ne cesse de vous louer, de vous remercier de votre souvenir, et de me prier de vous dire mille douceurs de sa part, et mille amitiés à M. de Grignan. Elle est allée à Versailles; elle verra la reine d'Angleterre; elle me contera bien des choses, que je vous manderai.

On a déja représenté à Saint-Cyr la *comédie* ou *tragédie* d'Esther[a]. Le roi l'a trouvée admirable, M. le prince

[1] M. le duc de Chaulnes, qui étoit dans son gouvernement de Bretagne.

[a] Cette pièce fut représentée pour la première fois à Saint-Cyr le mercredi 26 janvier 1689. Voici ce qu'en dit Dangeau : « A trois « heures, le roi et Monseigneur allèrent à Saint-Cyr où l'on repré- « senta, pour la première fois, la tragédie d'Esther qui réussit à mer- « veilles. Madame de Maintenon avoit disposé de toutes les filles qui « jouèrent et chantèrent fort bien, et madame de Caylus fit le pro- « logue mieux que n'auroit pu faire la Champmêlé. Le roi, les da- « mes et les courtisans qui eurent permission d'y aller en revinrent « charmés. Il y avoit de courtisans MM. de Beauvilliers, de La Roche-

y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étois en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi : on dit que cela est fort bien. Madame de Caylus[a] fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé : si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt. On veut y faire aller l'abbé Têtu ; il est, en vérité, fort à plaindre ; il n'y a point de jour qui n'augmente son mal : l'opium ne le fait plus dormir ; il ne sert qu'à le rendre un peu plus tranquille : cela fait grand'pitié, cependant il va et vient. Je lui ai dit tous vos soins : il m'a fort priée de vous en témoigner sa reconnoissance.

Le mariage de M. de Rouci[1] s'avance fort, j'en suis étonnée, *sans tabouret*. Mademoiselle de La Marck avec M. de Brionne ; étonnée encore, à cause de l'âge de la

« foucauld, de Noailles, de Brionne, de La Salle et de Tilladet ; « dans le second carrosse du roi, MM. de Louvois, de Chevreuse, « les évêques de Beauvais (*Forbin de Janson*), de Meaux (*Bossuet*), « et de Châlons-sur-Saône, MM. de Montchevreuil, d'Aubigné et « moi. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 26 janvier 1689.)

[a] Racine fit le prologue pour madame de Caylus qui joua successivement tous les rôles d'Esther. L'abbé de Choisi donne à la nièce de madame de Maintenon les mêmes éloges que madame de Sévigné : « Toutes les Champmêlé du monde n'avoient point ces tons « ravissants qu'elle laissoit échapper en déclamant. » On trouve dans les *Mémoires* de madame de La Fayette une appréciation plus juste du talent des actrices ; elle attribue ces louanges exagérées au desir de plaire à madame de Maintenon, dont cette pièce représentoit le triomphe.

[1] François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Rouci, épousa, le 8 février suivant, Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du duc de ce nom, et de Catherine-Henriette d'Harcourt.

demoiselle, qu'on dit qui passe trente ans[a]. On dit en l'air M. de Mortain et mademoiselle d'Usez[1]; et M. de Crussol[2], et mademoiselle de Ventadour[3]; je ne réponds point de tout cela.

Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, et tape du pied gauche : je lui demande : « Monsieur, quelles nouvelles savez-vous? qu'est-ce qu'il « y a de vrai? » Il me répond : *Dieu est Dieu, Madame, je ne sais que cela.* J'ai envie de n'en pas dire plus que lui, et de vous laisser, après vous avoir confié cette vérité.

M. de Charost est ici ; il s'est parfaitement bien justifié de tout ce qu'avoit dit sous cape M. de Lauzun : il sera chevalier à la chandeleur. Le roi a ôté de Calais le vieux Courtebonne, qui est allé à Hesdin; c'est le gouvernement de son fils : ses appointements sont conser-

[a] Ce mariage fut très avancé; on en parla comme s'il étoit fait, et il se rompit avec beaucoup d'aigreur des deux côtés. (*Voyez* les *Mémoires* de madame de La Fayette.) Mademoiselle de La Marck épousa, le 7 mars suivant, Jacques Henri de Durfort, duc de Duras; et, en considération de ce mariage, le roi érigea en duché le marquisat de Duras. Le maréchal donna sa démission du titre de duc, et mademoiselle de La Marck eut le tabouret.

[1] Louise-Catherine de Crussol d'Usez ne fut mariée qu'en novembre 1691, et ce fut avec Louis-François Le Tellier, marquis de Barbesieux.

[2] Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Usez, mourut en 1693 sans avoir été marié.

[3] Anne-Geneviève de Lévis fut mariée le 16 février 1691 à Louis-Charles de La Tour de Bouillon, prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692, et remariée le 15 février 1694 à Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan.

vés : on met à sa place Laubanie, bon officier, sous les ordres de M. de Charost, à qui le roi a fort adouci ce changement : il ne retournera que dans deux mois : tout le monde a ses tribulations; je suis souvent en des lieux où l'on dit qu'il n'y a eu que celui qui commande en Provence qui n'en ait point, et qui ait une belle et agréable place. C'est dommage que cela ne s'accorde avec tout ce que l'on quitte ici; mais cependant, il faut jouir de cette distinction, et de la paix, et du silence qui régne dans cette seule province. Je suis étonnée comme vous que vos femmes se *déguisent* et fassent des *vœux*[1] : c'est aux nôtres à trembler, à ne point *jouer*. Je n'ai jamais vu de craintes si dérangées. Adieu, ma chère enfant; je ne vous dis point combien je vous aime, puisque vous le savez.

A huit heures du soir.

C'est trop long-temps vous faire espérer que madame de Coulanges vous écrira; il faut qu'elle fasse voir qu'elle a quelque chose de plus que les bonnes intentions.

Madame DE COULANGES.

Madame de Sévigné ne veut jamais que je vous écrive, Madame; elle ne comprend point que l'on puisse être occupée de vous : je n'ai jamais vu une telle personne.

[1] Ces vœux consistoient à porter le blanc, le violet, le minime, etc. à se priver des spectacles, du jeu, etc. (*Voyez* la lettre 989, p. 196 de ce volume.)

Cependant, je vous avertis que si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther :* vous savez ce que c'est qu'Esther; toutes les personnes de mérite en sont charmées; vous en seriez plus charmée qu'une autre. Ce n'est pas une affaire de venir de Grignan coucher à Versailles; je m'y trouverai avec une extrême joie; car, en vérité, je doute qu'on puisse vous desirer plus vivement que je fais. Voilà un avis que je ne puis manquer de vous donner, sachant très bien, Madame, que si on laissoit faire madame de Sévigné, elle vous oublieroit toujours. Je ne finirai jamais ce compliment sans embrasser M. de Grignan; c'est un droit que je ne veux point perdre, je l'embrasserai toujours, malgré son Saint-Esprit. Voilà madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise, qui me prient de vous dire bien des choses de leur part. Le pauvre abbé Têtu a toujours des vapeurs; j'ai la honte de faire de mon mieux pour le guérir, sans y pouvoir réussir. M. de Coulanges dit qu'il ne peut se donner l'honneur de vous écrire, parcequ'il a mal au pied; il croit avoir la goutte, il crie comme un enragé, et tout cela pour contrefaire M. le chevalier de Grignan.

1020.

A la même.

A Paris, lundi 31 janvier 1689.

Ah! oui, assurément, j'ai la mine d'avoir été en peine de votre mal de gorge; et je ne vous puis dire aussi combien cette lettre du 24, qui m'apprend votre guérison, me fait respirer à mon aise : me voilà donc en repos autant qu'on le peut être dans l'absence! car j'avoue que l'imagination est cruelle, et abuse bien de notre foiblesse dans ce temps-là. Mais conservez votre santé, si vous m'aimez, si vous nous aimez, si vous voulez que nous nous portions bien : il semble que la mienne ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite. Je vais, sur votre parole, dans la chambre du chevalier; cette pauvre petite chambre qui m'attire si naturellement, que j'habite depuis plus de dix ans, j'y suis encore fort bien reçue. Ce chevalier s'en va tantôt à Versailles; il se porte bien; j'en suis aise par mille raisons, et fâchée, parcequ'il m'ennuiera de ne le point voir : nous nous raillons, nous parlons de vous, et je suis ce qu'on appelle tombée des nues, quand il n'est pas ici. Il y a trois jours que votre fils est courtisan : le duc de Charost, qui est ici et qui l'a vu, m'en dit hier beaucoup de bien.

Madame de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre; elle en est fort contente : le petit prince, habillé comme un *godenot*[a], mais beau, gai, qu'on élève en dansant : voilà le vrai temps du bonheur des enfants. Les histoires qu'on relit à cause de cet événement, ne sont pleines que de la perfidie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout-à-fait content à Londres; il y a trois partis, celui du roi et des évêques, fort petit; celui du prince d'Orange, fort grand; et le troisième, des républicains et non-conformistes. Toute l'Irlande est au roi; il eût bien fait de s'y sauver : on ne l'aime pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun son gouverneur, le gouverneur auroit besoin d'en avoir un : MADEMOISELLE triomphe. Le maréchal d'Estrées est parti pour Brest et pour la mer. On est fort content du service et de la vigilance de M. de Chaulnes; il court comme un homme de vingt-cinq ans.

Je ne trouve pas que votre voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé; le carême fait une bonne circonstance; l'air y est doux et gracieux; et de la façon que le pape vous considère, il vous laissera encore long-temps jouir de ce revenu. Il faut se moquer des nouvelles de *la Place des Prêcheurs*[1]; l'enlèvement de

[a] Morceau de bois, ayant la figure d'un marmouset, dont se servent les joueurs de gobelet. Il se dit par dérision des personnes laides et malfaites, comme dans ces vers de Boursault :

Persuadez-lui bien qu'il n'est vice si bas
Que n'ait le *godenot* que je ne nomme pas.

[1] C'est une place où l'on s'assemble à Aix le matin, et où se débitent les nouvelles les plus absurdes et les plus fausses.

la princesse d'Orange, et la prise de son mari sont à faire rire ; mettons-y le siége de Bois-le-Duc, qui n'étoit qu'une plaisanterie : tout est encore calme, on ne parle que de se divertir. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion[1] et huit Jésuites, dont le père Gaillard étoit, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin, c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étois dévote, j'aspirerois à voir jouer cette pièce. Madame la princesse de Conti a voulu louer l'opéra ; c'est, dit-on, qu'il y a de l'amour, et on n'en veut plus.

M. de Charost a eu une admirable conversation avec le roi. Il me paroît que M. de Lauzun lui avoit rendu inutilement de mauvais offices ; cela ne fait pas d'honneur à un homme que le roi sait que Charost a toujours aimé et servi comme un camarade. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit

[1] Dame célèbre par sa piété et par le grand nombre de bonnes œuvres et de fondations qu'elle a faites. * Marie Bonneau avoit épousé Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion ; elle demeura veuve très jeune, et fut fort recherchée. Bussy-Rabutin se mit sur les rangs ; il raconte dans ses *Mémoires* que le confesseur de cette dame, qui étoit un père de la Merci, lui fit entendre que madame de Miramion consentiroit à l'épouser, si elle étoit libre de disposer d'elle, mais que ses parents vouloient la marier à un homme de robe. Peut-être Bussy donna-t-il cette tournure à cette affaire pour excuser sa conduite ; quoi qu'il en soit, il enleva madame de Miramion au mois d'août 1648, et il ne la trouva pas favorable à ses desseins. Madame de Miramion, profondément affligée de cet évènement, prit la résolution de ne pas se remarier ; elle se consacra aux grandes œuvres de la charité, et fonda les filles de la *Sainte-Famille* qui furent réunies à celles de *Sainte-Geneviève*.

pas assez éveillé. Le roi le met dans Hesdin, le gouvernement de son fils ; et met à Calais Laubanie, bon officier et alerte. M. de Charost dit au roi qu'il en étoit fort aise ; qu'il joindroit son zèle à celui de Laubanie, des lumières et de l'expérience duquel il seroit ravi de profiter, et qu'ils s'uniroient pour le bien de son service. Le roi a paru fort content de cette manière. M. de Charost retournera à Calais ce carême : en attendant, il va être chevalier, et ne s'opposera point à la proposition qu'on fera au chapitre, de M. de Grignan ; après quoi le Saint-Esprit volera droit à vous.

Je ne sais ce que sont devenus tous les mariages que je vous avois mandés. Celui de M. de Mirepoix devient sombre. La duchesse (*de La Ferté*) dit : Je me suis épuisée, je ne saurois les nourrir, ni les loger. On lui dit : Pourquoi vous épuisiez-vous? Madame de Mirepoix dit : Je les prends et les nourris ; la petite enfant pleure ; enfin, je n'ai jamais vu épouser une poupée, ni un si sot mariage : n'étoit-ce pas aussi le plus honnête homme de France? Ma chère enfant, ne comparez votre cœur avec nul autre ; Dieu vous l'a donné parfait, remerciez-l'en : vos humeurs étoient une vapeur, un brouillard sur le soleil ; mais celles des autres sont gâtées dans le fond et dans leurs principes ; ainsi vous ne servirez jamais d'excuse. Adieu, aimable et chère fille, n'écrivez point de si grandes lettres, cela vous tue, et je n'y consentirai jamais.

1021.

A la même.

A Paris, mercredi 2 février 1689.

C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été admis par le chapitre avec quelques autres traîneurs, et je ne saurois douter que le courrier ne parte demain pour vous porter votre cordon, ainsi qu'à M. de Monaco. Voici la glu à quoi tenoit l'aile de votre pigeon, c'est que vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenoit le premier chapitre, et par conséquent trop tard. Vous faites trop d'honneur à Marie de Rabutin-Chantal de prendre son fait et cause : mais savez-vous que si Jeanne Frémiot[1] n'étoit dans le ciel, elle vous gronderoit? Elle étoit fille de deux ou trois présidents; ho, ho, pour qui nous prenez-vous? et *Berbisi*, par sa mère. Quand on a eu un procès, il faut songer à ce que l'on dit.

Ne vous épuisez point, ma chère enfant, à m'écrire de grandes lettres; vous ne doutez pas qu'elles ne me soient agréables, mais cela vous tue; parlez-moi seule-

[1] Grand'mère de madame de Sévigné, connue aujourd'hui sous le nom de la *Bienheureuse Mère de Chantal.* * Elle fut canonisée en 1767.

ment de votre santé, de vos affaires, de vos desseins; ah, mon Dieu, que tout cela me tient au cœur! laissez-moi discourir, et ne vous amusez point à me répondre; renvoyez-moi sur certaines choses à M. le chevalier : enfin, je ne demande que votre santé et votre soulagement. Vous avez donc eu quelque peur des pauvres petites *chouettes noires*[1]; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même : vous trouverez qu'elles ont *l'air triste;* mais elles ne sont point *rechignées*[2], elles n'ont point *une voix de mégère :* et quand vous verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez qu'au lieu d'être de mauvais augure, elles font la beauté au moins de la coiffure.

La reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le vouloit, d'aimer mieux régner dans le beau royaume d'Angleterre, où la cour est grande et belle, que d'être à Saint-Germain, quoique accablée des bontés héroïques du roi. Pour le roi d'Angleterre, il paroît content, et c'est pour cela qu'il est là. J'embrasse ma très aimable Comtesse, et ce Comte, à cause de la bonne fête, et cette bonne fête fait que je vous quitte; il faut aller à vêpres et au sermon. Je lis avec plaisir les *Règles chrétiennes*[3] de M. Le Tourneux; je n'avois fait que les envisager sur la table de madame de Coulanges, elles sont à présent sur la mienne.

1 C'étoit une mode de ce temps-là.

2 *Voyez* la fable de l'*Aigle et du Hibou*, par La Fontaine.

3 *Principes et règles de la vie chrétienne*, imprimés en 1688 pour la première fois.

1022.

A la même.

A Paris, vendredi matin 4 février 1689.

J'attendois hier M. le chevalier, qui m'avoit mandé qu'il reviendroit le soir avec votre enfant ; qu'il vous avoit envoyé le brevet pour prendre votre cordon bleu ; et que *demain*, qui est aujourd'hui, il vous enverroit le cordon avec la croix que le roi vous donne ; me voilà donc contente. Gardez-le bien, cet aimable cordon, *ad multos annos*, parez-en votre bonne mine, et ne l'allez pas oublier pendant les trois heures que vous destinez tous les jours à être amoureux : c'est un ornement qui doit accompagner l'agrément de cette fidéle passion : ma fille m'en paroît si contente, que je puis entrer dans cette confidence. C'est insensiblement à vous que je parle, mon cher Comte, et je me trouve obligée à vous embrasser pour finir mon discours.

Je reviens à vous, ma chère fille. Il m'a semblé que M. le chevalier pouvoit bien être demeuré pour l'affaire de ce cordon, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr, où madame de Maintenon fait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne, elle fit un cri, et le roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller. Il y fut donc hier, cet

illustre Pomponne; je ne finirai point cette lettre que je ne l'aie vu; et que le chevalier et votre fils ne soient arrivés : ainsi, ma chère belle, je ballotte. Nous soupâmes mercredi, madame de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de madame de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché : il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point : mais tout cela se fait comme pour rire; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement.

Je dînai hier chez madame de La Fayette, avec Tréville et Corbinelli : c'étoit des perdrix d'Auvergne, et des poulardes de Caen[a]. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du marquis, me dit qu'il faisoit fort bien, qu'il avoit un bon air, qu'il voyoit bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables; qu'on l'aimoit fort, qu'on prenoit quelquefois la liberté de l'appeler le *petit matou*[1] : d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, *le minet*. Enfin, il me paroît que cela va fort bien : M. le chevalier me le mandoit aussi; tenez, voilà son billet : cette louange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret[b] : « Monsieur, votre compagnie est en « fort mauvais état. — Monsieur, *dit-il*, je ne le savois

[a] Que lui envoyoit Segrais.

[1] Madame de Sévigné avoit appelé autrefois son gendre *le matou*.

[b] Louis de Louet, marquis de Nogaret, capitaine de cavalerie; il fut tué à la bataille de Fleurus.

« pas. — Il faut le savoir, *dit M. de Louvois;* l'avez-vous « vue? — Non, Monsieur, *dit Nogaret.* — Il faudroit « l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. « — Il faudroit l'avoir donné : il faut prendre un parti, « Monsieur, ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de « son devoir quand on est officier. » Il me paroît que tout cela perce à jour madame de Calvisson[1]; elle voit ce que c'est de négliger le service : et vous devez avoir une grande joie de la belle et bonne compagnie du marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre,* et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue; mais, comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

Madame de La Fayette, qui ne dort point, qui est dans une mauvaise veine de santé, vous fait mille amitiés. M. de Tréville assure votre esprit et votre visage de son admiration particulière. Madame de Lavardin met au premier degré de toutes ses louanges, la force héroïque que vous eûtes de partir en même temps que votre fils pour Philisbourg : enfin, ma chère enfant, votre modestie auroit eu beaucoup à souffrir.

M. de La Vieuville est mort : il a rompu le premier le nombre des chevaliers. Benserade dit qu'on ne sauroit *élever* des gouverneurs à M. de Chartres[2].

[1] Mère de M. de Nogaret.

[2] Charles, duc de La Vieuville, mort le 2 février 1689, fut nommé, le 28 février 1686, gouverneur de Philippe, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avoit succédé à Go-

Vendredi, à deux heures après-midi.

Dans ce moment, ma chère fille, je vois entrer *Poirier* dans ma chambre, qui m'apporte votre cordon bleu. Voilà le billet que le chevalier m'écrit, et qui vous fera voir que ces messieurs ne s'ennuient point à Versailles; que le chevalier est ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il juge à propos de vous envoyer votre cordon par la poste, comme on fera pour M. de Monaco. Je m'en vais de ce pas chez M. Orceau lui recommander ma petite boîte. M. le chevalier a bien fait son devoir à Versailles, et je m'en vais faire le mien, qui ne me laisse que la gloire de vous dire que *je n'ai pas nui*[a] à vous faire recevoir ce bienheureux cordon. Mettez-le vitement sans cérémonie : quand vous serez reçu chevalier, vous ferez comme les autres. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur, vous n'en doutez pas.

defroi, comte d'Estrades, maréchal de France, qui, après avoir été fait gouvernenr de ce prince en 1685, mourut le 26 février 1686; en sorte que M. le duc de Chartres perdit deux de ses gouverneurs en moins de quatre ans.

[a] Allusion au conte dont elle faisoit le récit à Bussy dans la lettre 419, tome IV, page 29.

1023. *

A Monsieur DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 7 février 1689.

Bonjour M. le cordon bleu, êtes-vous bien paré? avez-vous bonne mine? Il me semble qu'il vous sied fort bien. Je vous fais mon compliment, et vous embrasse avec cette nouvelle parure.

A Madame DE GRIGNAN.

J'allai donc, ma chère enfant, après avoir fermé ma lettre, comme je vous mandois, chez mon ami Orceau, à la poste; il regarda ce cordon et cette croix : nous les remîmes dans la petite boîte, dont nous fîmes un paquet; j'écrivis le dessus, il y mit un mot de sa main qui est le sauf-conduit. Ainsi finit l'histoire du cordon bleu qui m'a tant tourmentée.

Je fus de là chez M. de Pomponne, il revenoit de Saint-Cyr. Madame de Vins vous aura mandé comme madame de Maintenon le nomma, et comme il eut ordre du roi de venir le lendemain à cette belle tragédie. Le roi lui dit le matin qu'il étoit fort digne d'en juger, et qu'il en seroit assurément content. M. de Pomponne le fut au dernier point : Racine s'est surpassé; il aime Dieu comme il aimoit ses maîtresses; il est pour les

choses saintes, comme il étoit pour les profanes. La Sainte-Ecriture est suivie exactement dans cette pièce; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étoient samedi[a]. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille : plût à Dieu qu'elle la pût voir!

Votre grande lettre m'a fait un grand plaisir, et répond fort bien à toutes les miennes; mais, mon enfant, elle est trop grande, quoiqu'elle soit écrite, et de l'esprit, et de la main, avec une facilité qui paroît. Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous écrivez, et de votre longue résidence dans ce cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement : ainsi le plaisir que je reçois en lisant vos lettres, est toujours mêlé de quelques peines, comme les autres choses de cette vie. Par exemple, Avignon, dont je ne parle point par vos mêmes raisons, Avignon est bon, et vient fort à propos pour votre enfant : c'est une providence paternelle, dont il faut remercier Dieu; et de l'autre côté, voilà le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veulent emporter votre château; voilà une dépense de mille écus, à quoi on ne s'attend pas. Pourquoi ce démon n'a-t-il pas emporté le bâtiment dégingandé[b] du *Carcassonne?* Où étoit le coadjuteur?

[a] *Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 276.

[b] Cette belle façade à laquelle M. de Grignan, évêque de Carcassonne, avoit fait travailler, ne fut jamais achevée.

Ah, ma fille! quelle furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue par-tout! vous dépeignez cette horreur comme Virgile; mais il n'y avoit là personne pour dire *quos ego*.... on a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc dit à Coulanges qu'il craignoit pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France.

Je veux dire encore un mot de ce mariage[1], qui est tous les jours plus ridicule. La mère quitte la partie, parcequ'elle s'est, dit-elle, épuisée. Je trouve fort plaisant ce que dit le duc de La Ferté, il a raison : la sagesse et la morgue de M. de Mirepoix ne doivent point lui faire peur, puisqu'il est son gendre. Enfin le mariage de mademoiselle de Coislin et de M. d'Enrichemont paroît vouloir se finir[a]; ils ont envoyé à Rome, c'est quelque chose. Mademoiselle d'Arpajon est fiancée aujourd'hui à Versailles avec M. le comte de Rouci : on veut qu'il ait dit à mademoiselle d'Arpajon : « Mademoi« selle, encore que vous soyez laide, je ne laisserai pas « de vous bien aimer. » Tous les autres mariages dont je vous ai parlé ne sont point sûrs[2]. J'attends demain nos courtisans. Il faut espérer que votre enfant aimera quelque jour à lire : sans cette espérance, je serois af-

[1] *Voyez* les lettres du 10, du 19 et du 31 janvier précédent.

[a] Dangeau dit que les conditions de ce mariage étoient réglées. (*Journal manuscrit*, 6 février 1689.) Il faillit cependant encore se rompre. (*Voyez* la lettre du 9 mars suivant.) Le mariage eut lieu le 18 avril 1689.

[2] *Voyez* la lettre du 28 janvier.

fligée ; c'est sa jeunesse qui l'occupe et qui lui prend tout son temps.

Vous me parlez de la Bretagne, et vous me dites toutes les raisons qui doivent me porter à y aller. Il est vrai que M. de Chaulnes m'écrit sans cesse pour me conjurer de venir avec madame de Chaulnes, qui s'en va ce carême avec deux carrosses ; il me promet d'achever toutes mes affaires, et de me ramener après les états ; en sorte que je ne puis jamais prendre mieux mon temps. Madame de Chaulnes me presse de son côté, comme vous pouvez le penser. J'ai d'ailleurs un véritable besoin de finir en ce pays-là deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne, qui ne sera que jusqu'après les états ; car après cela il redevient Lyonnois, et m'offre de me mener à Grignan. Voilà, ma chère belle, l'état où je suis : mettez-vous en ma place, représentez-vous les circonstances et les occasions qui se présentent, et dites-moi votre avis, car je veux être approuvée de vous, et que vous pensiez avec quelque plaisir qu'après ce voyage nécessaire à mes affaires, je serai tout entière à vous, comme j'y suis véritablement par mon cœur et par mon inclination.

Pauline n'est donc pas parfaite : je n'eusse jamais cru que la principale de ses imperfections eût été de ne pas savoir sa religion : vous la lui apprendrez, ma fille, vous la savez fort bien, vous avez les bons livres, c'est un devoir : en récompense votre belle-sœur l'abbesse lui apprendra à vivre dans le monde. Relevez vos idées pour M. de Lauzun, le roi lui a redonné ses entrées :

c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, et qui fait enrager la princesse (*de Montpensier.*) Il avoit dit que Calais étoit en mauvais état, et que le gouverneur avoit mal reçu la reine : M. de Charost a fait voir l'un et l'autre très faux. J'ai vu Corbinelli chez madame de Coulanges; il a Molinos[a] dans la tête. Je suis à vous, ma chère enfant, ce n'est point une manière de parler; je ne vois ni n'espère de douceur et de repos pour le reste de ma vie, que de votre tendre et fidèle et solide amitié. Adieu, ma chère enfant.

[a] Michel Molinos, prêtre espagnol, renouvela les erreurs des premiers *quiétistes*. L'ame, suivant lui, arrivée à l'état de *contemplation parfaite*, ne raisonne ni ne réfléchit plus; elle reçoit passivement l'impression de Dieu, ne desire point le salut, ne craint point l'enfer, devient indifférente à tous les actes extérieurs de la piété. Dans ce degré d'élévation, si les mouvements de la nature la troublent, ils ne la souillent pas, parceque la partie supérieure de l'ame leur demeure étrangère. Rome fulmina en 1687 ces erreurs dangereuses, et Molinos fut condamné à une prison perpétuelle.

1024.

A la même.

A Paris, mercredi 9 février 1689.

Nos deux Grignan sont revenus, j'en suis ravie; il m'ennuyoit de leur absence. Votre fils est trop joli; je ne veux quasi point vous le dire, cela vous fait du mal. Il est tout accoutumé à la cour : il est charmé d'y être; il est aimé de tout le monde : M. le chevalier en est tout-à-fait content. Vous avez raison de préférer tant de bonnes qualités à la hauteur de sa taille : mais il n'est point petit, il sera tout au moins comme le chevalier; et sa figure est, en vérité, fort aimable et fort noble. L'abbé Têtu vous rend mille graces de vos bontés, il a porté ses vapeurs à Versailles; il a nommé mon nom à madame de Maintenon à l'occasion d'*Esther :* elle a répondu mieux que je ne mérite. J'irai à Saint-Cyr samedi ou mardi; je vous nommerai, en vous plaignant de ne point voir cette merveille : on en aura tous les ans pour consoler les absentes.

Vendredi, 11 février.

Je vous ai mandé comme M. de Charost est content de son maître, et son maître de lui, et comme ce qu'avoit dit Lauzun n'a fait tort qu'à lui-même; cependant il a

les entrées comme il les avoit; il les doit, à ce qu'on croit, au roi d'Angleterre. On continue à représenter *Esther* : madame de Caylus qui en étoit la Champmêlé, ne joue plus; elle faisoit trop bien, elle étoit trop touchante : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites ames innocentes. J'irai voir cette piéce, je vous rendrai bon compte de tout. Le voyage de madame de Chaulnes en Bretagne n'est ni proche, ni trop assuré : je vous manderai jour à jour ce qui m'en paroîtra.

Mademoiselle d'Arpajon est à présent madame de Rouci; il n'est point question de mademoiselle de La Marck avec personne. Le mariage des Coislin n'est pas encore fait, *c'est un enfant bien difficile à baptiser.* Vous me contez trop plaisamment votre malhonnête sermon; il n'en faut pas davantage pour mettre le feu dans un couvent : vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs. Nous n'étions point en peine du retardement du courrier; mais nous admirions le hasard qui nous le faisoit manquer précisément le jour que nous souhaitons vos lettres avec plus d'empressement qu'à l'ordinaire; et là-dessus, M. le chevalier disoit, *Dieu est Dieu*[1].

Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire; vous le sentez bien, vous ne voulez pas le dire. Il faudroit un peu marcher, prendre l'air quand il est bon : il y a des heures charmantes; comme ici, par exemple, il fait un temps parfait : le mois de février est bien plus beau que le mois de

[1] *Voyez* la lettre 1019, page 312 de ce volume.

mai. Il doit faire chaud à Aix : faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet, j'en étouffe.

Je soupai hier chez M. de Lamoignon, avec la duchesse du Lude revenue de la cour, madame de Coulanges, M. de Beauvais, et M. de Troyes [a]. Pendant le souper, mademoiselle de Méri déguisoit votre fils, avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquoit; c'étoit chez MONSIEUR, qui lui parla long-temps sans le connoître, et M. de Chartres aussi; il répondoit à tout fort plaisamment : cela lui apprend encore à être hardi, quoiqu'en vérité le chevalier vous dira qu'il l'est assez. Adieu, ma très chère et très aimable; vous irez à Marseille, vous y verrez à mon gré le plus beau coup-d'œil qu'on puisse voir. Je suis tout entière à ma chère Comtesse, et j'embrasse le père de Pauline, et Pauline.

[a] Denis-François Le Bouthillier de Chavigni, évêque de Troyes; il mourut le 15 septembre 1732, à l'âge de 89 ans.

1025.

A la même.

A Paris, lundi 14 février 1689.

Vous appuyez trop sur nos inquiétudes : elles n'ont point été excessives; quand nous sûmes que personne n'avoit reçu de lettres de Provence, nous ne tirâmes aucune conséquence, sinon que le courrier n'étoit pas arrivé. Il est vrai que nous n'aimons pas votre mal de gorge, moins au serein d'Aix qu'ailleurs, et que nous avions quelque espéce d'envie de recevoir de vos lettres. Nous en reçûmes avec bien de la joie; il n'y a rien à tout cela que de bien naturel, et que vous n'eussiez senti pour nous. Vous nous disiez, ma fille, que vous aviez tort, que vous aviez fait une promenade à la pluie, dont vous aviez été incommodée : nous disons comme vous; et croyant sur votre parole que vous avez tort, nous vous grondons; sur cela vous nous grondez aussi, et nous vous regrondons. Nous sommes bien loin de ne pas vouloir que vous vous promeniez! ah, ma chère enfant! tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez point toujours dans ce noir palais [1], ni dans ce trou de cabi-

[1] M. de Grignan étoit logé à Aix dans l'ancien palais des comtes de Provence. * Ce palais a été détruit avant la révolution.

net ; allez, allez exercer vos chevaux, qui sans cela creveroient comme vous : mais cachez-vous quand il fait froid et que vous avez mal à la gorge, et sur-tout ne vous repentez point de nous parler sincèrement de votre santé ; nous aimons la vérité ; ne nous trompons point, ma chère bonne. M. du Bois, qui est le médecin de madame de La Fayette et le mien, veut être le vôtre ; il veut vous écrire pour vous ordonner une saignée du pied, et puis de votre bonne pervenche, qui vous restaurera et vous purifiera le sang : voilà, dit-il, la vraie saison et votre vrai remède. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents, et par la fureur de M. le coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon : quelle rage est la sienne ! quoi ! bâtir et *débâtir*, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de canevas ! Il fait tout de même, il met votre maison sens-dessus-dessous, il en fait un petit camp de Maintenon[a], dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable, et si peu propre à vous recevoir, et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part : mais que dit M. de Grignan de cette furie ? Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une pareille conduite, de venir renverser le château de ses pères, et

[a] *Voyez* la note de la lettre 855, tome VII, page 211.

de le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de La Garde, je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignan, cela me touche sensiblement; et j'admire comme vous la résolution de M. le chevalier; le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Madame de Chaulnes me mande que je verrai *Esther;* que madame de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à M. le chevalier, qui m'auroit menée après-dîner, il va faire sa cour, cette cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet; sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très chère et très aimable, je vous embrasse mille fois. Mon Dieu! que tous vos sentiments passent vite dans mon cœur! que tous vos intérêts sont véritablement les miens!

1026.

A la même.

A Paris, mercredi 16 février 1689.

Monsieur le chevalier est encore à Versailles, je l'attends ce soir. Le marquis dîna l'autre jour avec moi; je le fis fort causer, et j'en fus, je vous assure, très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contoit les fatigues de son voyage de Philisbourg; elles furent extrêmes : le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude; le marquis est vigoureux, il soutint avec bien du courage cette première épreuve. Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avoient passé autour de lui, et sa contusion; et tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé, et vrai, qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui, je n'en perds point d'occasion : il soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit La Martillière qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux; il est occupé de son équipage; il vous écrira ce soir; il vous aime et connoît votre extrême tendresse : vous ne faites rien pour lui à

quoi il ne soit sensible autant que vous pouvez le souhaiter; il n'a pas même besoin d'être réveillé là-dessus.

Je dînai hier chez mademoiselle de Goileau, qui vous adore; c'étoit un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli : ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes; ils avoient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils vouloient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli crioient là-dessus : cela me divertissoit, et me faisoit souvenir grossièrement de ma chère petite Cartésienne que j'étois si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez madame de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. de Barillon; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, et *rompu le traité du souverain avec ses sujets;* que sa fuite est *une abdication,* et qu'on veut rendre ce royaume électif : et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. Voilà ce qui se disoit hier. M. le chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutoit, on voyoit bien pourquoi il étoit ici.

Je n'irai que samedi à Saint-Cyr avec M. de Lamoignon et madame de Coulanges, qui m'a promis d'y re-

venir avec moi. Je vous rendrai compte de ce voyage. Madame de Chaulnes ne parle plus du sien ; je sais seulement qu'elle sera fort aise de m'emmener; je lui laisse démêler toutes ses fusées. Je fermerai ma lettre ce soir, quand M. le chevalier sera arrivé. En attendant, je vous embrasse et suis tendrement à vous, ma chère enfant.

A huit heures du soir.

M. le chevalier n'est point arrivé. Je crois qu'il est bien aise d'attendre que tous les officiers généraux soient nommés, pour savoir où chacun servira. J'ai vu madame de Chaulnes et madame de Coulanges, elles sont ravies d'*Esther*. Cette première vous embrasse et vous aime ; et veut m'emmener en Bretagne ; elle vous en demandera la permission ; mais comme elle est ici pour quelques affaires, elle ne partira pas sitôt. Madame de Coulanges vous a vengée de la maréchale d'Estrées[1] ; elle lui dit, la voyant se taire sur les louanges d'*Esther* : « Il faut que madame la maréchale ait re« noncé à louer jamais rien, puisqu'elle ne loue pas « cette pièce. » La maréchale est enragée contre madame de Coulanges, qui vous prie de vous consoler de n'être pas louée de la maréchale, puisqu'elle ne loue point *Esther*.

[1] Marie-Marguerite Morin, femme de Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France.

1027.

A la même.

A Paris, vendredi 18 février 1689.

Monsieur le chevalier revint hier au soir assez bien; il a un rhume qui va et vient, et qui me paroît l'humeur de la goutte en paroles couvertes. Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, ira faire sa cour à son tour, et passer les trois jours gras à Versailles. Madame de Coulanges en est revenue, et de Saint-Cyr : elle y a été tout-à-fait bien reçue, et assise auprès de madame de Maintenon, et disant choses et louanges nouvelles. Elle y retourne demain avec moi; nous attendons la réponse, car la presse est devenue si extrême, que je ne croirai y aller que quand je serai partie. Je vous ai mandé le discours de madame de Coulanges à la maréchale d'Estrées; la scène se passa chez M. de Croissi : la compagnie fit un éclat de rire qui déconcerta la maréchale, et donna courage à madame de Coulanges, qui dit tout bas à M. de Charost : « Songez qu'elle n'a jamais voulu louer madame de Gri-« gnan, non plus qu'*Esther.* » Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost.

Madame de Coulanges nomma madame de Brissac[1] et vous; on l'approuva, et on dit, *le pauvre homme!* La maréchale voulut louer l'esprit de madame de Brissac; madame de Coulanges dit : « Ah! pour l'esprit, madame « de Grignan étoit au-dessus d'elle, comme les yeux de « madame de Brissac étoient au-dessus de ceux de ma- « dame de Grignan. » Tout le monde applaudit, et la maréchale encore *débellée :* ensuite Canaples dit qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que vous, et que madame de Mazarin étoit de cet avis, et qu'il lui avoit ouï dire vingt fois que, de tous les visages, il n'y en avoit point à sa fantaisie comme le vôtre; que vous avez toutes les graces et tous les agréments; on en convint; jamais la maréchale n'osa souffler, il fallut se taire; et ce lion muet, et *les pattes croisées*, comme celui que vous avez vu autrefois[a], parut un prodige si nouveau, que l'on ne pouvoit s'en taire, et on en faisoit des compliments à madame de Coulanges comme d'un miracle qui étoit réservé à sa vivacité. La maréchale s'est plainte doucement du reproche d'*Esther*, et que c'étoit pour lui faire une affaire. Madame de Coulanges est cependant une ingrate, car jamais la maréchale ne lui avoit arraché les yeux.

M. le chevalier vous a parlé d'Angleterre; on attend

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, morte à l'âge de 38 ans, le 24 février 1684.

[a] Ce mot paroît avoir trait au grand Condé; au moins madame de Sévigné a-t-elle employé la même expression en parlant de ce héros. (*Voyez* la lettre 703, tome VI, page 114, et la lettre du 18 décembre 1689.)

la nouvelle de ce qu'ils auront fait, après avoir dit que leur roi n'étoit plus roi dès qu'il avoit quitté le royaume : il faut savoir s'ils en auront élu un autre.

A neuf heures du soir.

Voici enfin, ma chère fille, la nouvelle d'Angleterre, qui est fort bonne pour nous. Le prince d'Orange n'est pas encore le maître : tout cela ne va pas si vite, et la guerre ne se fera pas dans un moment, comme on le croyoit. Elle ne sera point si terrible cette année, nous sommes sur la défensive ; mais vous aurez bien des transes, bien des frayeurs inutiles, et vous ne voudriez pas même en être distraite, vous ne voudriez pas qu'on vous détournât un moment des *dragons* que vous voulez qui vous dévorent; cet état m'en fait beaucoup qui me dévoreront aussi ; mais nos *dragons* ne se mordront pas, car je vois, ma très chère, que je m'en irai en Bretagne avec madame de Chaulnes : toutes sortes de raisons m'y convient, hormis celles qui plairoient à mon cœur : il faut nécessairement que je donne ordre à une terre[a] que j'ai en ce pays-là, et qui vient à rien si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, sur ma vie, sur ma tendresse qui me feroit courir tout naturellement à vous, ma chère Comtesse.

[a] La terre du Buron sur laquelle le douaire de madame de Sévigné étoit affecté. Elle appartient aujourd'hui à M. le chevalier de Hersart.

1028. *

A la même.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruellement séparées l'une de l'autre, *aco fa trembla*[1]. Ce seroit une belle chose, si j'y avois ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes : mais ce ne sera pas sitôt ; madame de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie, et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le sera qu'en ce temps-là[a]. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisoit garder un siége auprès

[1] Phrase provençale.

[a] M. de Grignan ne fut reçu chevalier de l'ordre que le 1er janvier 1692. (*Journal de Dangeau*, à cette date.)

d'elle; vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir; je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étoient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention [a]. J'en fus

[a] La juste admiration que madame de Sévigné exprime ici pour l'un de nos plus grands poëtes répond suffisamment au ridicule que, par un bizarre rapprochement, Voltaire essaya de verser sur cette femme célèbre. L'éditeur n'ajouteroit rien à ce qu'en a dit M. de Saint-Surin dans la *Notice historique* (tome Ier, page 108), si un écrivain breton ne venoit pas d'attaquer de nouveau le goût

charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places ; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis « assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens « est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a « bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; « mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup « aussi : elles entrent dans le sujet, comme si elles n'a« voient jamais fait autre chose. » « Ah ! pour cela, re« prit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avoit quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en alloit avec le roi : je répondis à tout, car j'étois en fortune.

d'une femme dont il semble que la Bretagne devroit à jamais s'honorer. « On ne croit pas toujours *ses* prédictions, dit-il, surtout « quand elle dit de RACINE qu'on s'en dégoûtera comme du café. On « ne s'est dégoûté ni de l'un ni de l'autre, *mais bien des tragédies de* « PRADON *qu'elle protégeoit.* » L'écrivain a confondu madame de Sévigné avec madame Deshoulières, dont la coterie s'est signalée par son mauvais goût. Quant à madame de Sévigné, non seulement elle n'a pas loué Pradon, mais elle ne l'a pas nommé une seule fois dans ses lettres, et toutes les traditions sont muettes sur ce point. (*Voyez* les *Notices chronologiques sur les théologiens*, *poëtes*, *historiens*, *etc.* de la Bretagne, par M. *Miordec de Kerdanet*. Brest. mars 1818, in-8°, page 195.)

Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez madame de Coulanges, à qui le roi avoit parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnoit une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes; il en fut content, et voilà qui est fait; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui[a]. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi : je vous plaignis de n'être pas là; mais le moyen? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille : comme *Atys* est non seulement *trop heureux*[b], mais trop charmant, il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle : elle n'est pas en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne[1], en deux

[a] M. Suard, dans ses réflexions sur le style épistolaire, croit apercevoir dans ce passage *une vanité qui se répand avec une joie d'enfant*. (*Voyez* la IIe série des pièces préliminaires, tome Ier, p. lxvij.) Il a été suffisamment répondu à cette objection dans la *Notice historique*, page 111, tome Ier.

[b] Vers de l'opéra d'Atys.

[1] Marie-Louise d'Orléans, fille de MONSIEUR et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme : * On croit généralement qu'elle mourut empoisonnée. Cette princesse ne cachoit pas assez les sen-

jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot. Le roi le dit à MONSIEUR le lendemain, qui étoit hier : la douleur fut vive, MADAME crioit les hauts cris, le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre : non seulement le prince d'Orange n'est point élu ni roi ni protecteur, mais on lui fait entendre que lui et ses troupes n'ont qu'à s'en retourner : cela abrége bien des soins. Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré : ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête : un autre seroit charmé de cet honneur; mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là.

timents qu'elle avoit conservés pour son pays, et l'on craignit sans doute qu'elle n'eût assez de crédit sur l'esprit du roi son mari, pour le détourner de la ligue qui venoit d'être formée contre la France. Madame de Bavière, Saint-Simon et Duclos accusent de ce crime le comte de Mansfeld, ambassadeur d'Autriche à la cour d'Espagne, qui exerçoit à Madrid la plus grande influence. Saint-Simon qui, pendant son ambassade d'Espagne, a pu recueillir sur les lieux des notions précises, dit que ce fut la comtesse de Soissons, amie du comte de Mansfeld, qui présenta le poison à la reine dans une tasse de lait. La fuite précipitée de la comtesse, et les accusations portées contre elle en France (*voyez* la lettre 706, tome VI, page 133 et la note) fortifient encore les soupçons. Voltaire, à cette occasion, tourne en ridicule, dans le chapitre XXVI du *Siècle de Louis XIV*, une anecdote rapportée par Dangeau. Il n'a pas vu que dans le passage qu'il altère en le citant, Dangeau ne parle point de la reine Marie-Louise d'Orléans, morte sept ans auparavant, mais de Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de

Votre enfant est allé à Versailles pour se divertir ces jours gras; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne : il seroit revenu, sans que son oncle le va trouver tout-à-l'heure. Voilà un carnaval bien triste, et un grand deuil. Nous soupâmes hier chez le *Civil*(*M.*ᵉ *Le Camus*), la duchesse du Lude, madame de Coulanges, madame de Saint-Germain, le chevalier de Grignan, M. de Troyes, Corbinelli et moi : nous fûmes assez gaillards, nous parlâmes de vous avec bien de l'amitié, de l'estime, du regret de votre absence, enfin, un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler.

Madame de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne. Madame de La Vieuville aussi du pourpre de la petite-vérole[a]. Adieu, ma très aimable : de tous ceux qui commandent dans les provinces, croyez que M. de Grignan est le plus agréablement placé.

Charles II. Cette reine fut gravement malade en 1696; le bruit courut qu'elle avoit été empoisonnée, et M. de Vendôme, qui commandoit en Catalogne, en instruisit le roi qui le dit à ses courtisans; cinq jours après cette nouvelle fut démentie. Le passage de Dangeau qui a donné lieu à cette méprise ne se trouve ni dans l'édition de madame de Genlis, ni dans le *supplément* que M. Le Montey vient de publier. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 5 et 10 septembre 1696.)

[a] « La marquise de La Vieuville mourut ici (*à Versailles*) de la « petite-vérole dans son pavillon; elle avoit été fille d'honneur de « la feue reine, et étoit nièce de la maréchale de La Mothe. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 février 1689.) Elle s'étoit mariée le 12 janvier 1676. (*Voyez* la note de la lettre 445, tome IV, page 151.)

1029.

A la même.

A Paris, mercredi des Cendres 23 février 1689.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit; j'aime cette ville qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline! que cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avoit-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'étoit pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige *prodigieux*, comme on n'en voit point. Il me semble que, si j'étois avec vous, je lui rendrois de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur a voulu vous dire de ma chère Pauline, que

j'aime et que je vous prie d'embrasser tout-à-l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille ; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle pas de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Vous songez toujours à moi trop obligeamment : vos raisonnements sont bons sur mon voyage de Bretagne, j'y penserai ; et si madame de Chaulnes n'y alloit point ; car que sait-on? il faut voir comme on réglera tous les commandements ; si donc elle n'y alloit pas, je m'en irois, moi, de mon chef, à Nantes, où je ferois venir l'abbé Charrier : il n'est plus possible de laisser cette terre dans le désordre où elle est tombée. Nous avons du temps pour le moins jusqu'après Pâques : on ne songe point à partir le carême. Nous avons soupé dimanche dernier, comme je crois vous l'avoir dit, chez le *Civil* (*M. Le Camus*), où vous ne fûtes pas oubliée ; le lundi ce fut chez M. de Lamoignon, avec Coulanges et l'abbé Bigorre, en familiarité : le mardi chez madame de Coulanges, avec madame de Chaulnes et *les divines*, en toute liberté, retirées à onze heures. Ce matin, la messe des cendres, écrire en repos à sa chère fille : voilà la vie de votre pauvre maman, pendant que le chevalier et *le minet* sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fini pour faire place à la vive douleur de Monsieur

et de MADAME[1]. Cette pauvre reine d'Espagne, plus âgée d'un an que sa mère, est morte comme elle d'une étrange manière : elle tomba, le 10 de ce mois, dans des vomissements si extrêmes et si violents, que nul remède n'a pu la secourir; et jusqu'au 12 à midi qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer. M. de Rebenac[a] mande que rien n'est si digne d'admiration que son courage et sa fermeté, avec de grands sentiments de christianisme, mandant au roi qu'elle n'a point de regret à la vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit, comme feue MADAME[b], et se repentant comme elle de l'avoir dit : enfin, on ne parle point de poison; ce mot est défendu à Versailles et par toute la France : mais la pauvre princesse est morte, et c'est une perte dans l'état présent des affaires. On parle étrangement de celles d'Angleterre : ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange, et l'ont couronné : on croyoit le contraire il y a huit jours; mais ce sont des Anglois.

[1] Elisabeth-Charlotte, Palatine du Rhin, belle-mère de la reine d'Espagne.

[a] François de Feuquières, dit *le comte de Rebenac* à cause de sa femme aux noms et armes de laquelle il avoit été substitué. (*Voyez* la note de la lettre 808, tome VII, page 72.) Il étoit alors ambassadeur extraordinaire en Espagne. On lit dans les *Mémoires* de madame de La Fayette, que la reine avoit dit à Rebenac, une infinité de fois, qu'elle mouroit de sa mort naturelle, ce qui, loin de diminuer les soupçons, ajoutoit encore à leur force.

[b] Henriette d'Angleterre. (*Voyez* la lettre 82, et la note tome Ier, page 192; *voyez* aussi l'article HENRIETTE dans la *Biographie universelle* de M. Michaud.)

Madame de La Vieuville[1] est morte de toute sorte de venin, tout étonnée, sans doute, de se trouver sitôt auprès de son beau-père[2], aux Minimes. (*de la place Royale*)

1030.

A la même.

A Paris, vendredi 25 février 1689.

Nos deux Grignan revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avoit pris congé, comme le roi l'avoit regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a l'honneur de partir le premier, et de montrer l'exemple : ce zèle d'un jeune novice sied fort bien ; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part sitôt ; il répond qu'il a un colonel qui le chasse : le colonel[3] s'en défend très bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant

[1] Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt.

[2] *Voyez* la lettre du 4 février. * Le duc de La Vieuville avoit été inhumé aux minimes de la place Royale, dans la chapelle de Saint-François-de-Sales, ainsi que Marie Bouhier, duchesse de La Vieuville, morte le 7 juin 1663.

[3] M. le chevalier de Grignan.

d'honneur, et à peu de frais; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir, et faire le bon officier : il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit *minet*, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours : il mange avec moi : je le mènerai dîner chez madame de Chaulnes et chez madame de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse*[a] pour être en peine : ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter; il n'est encore question de rien : votre enfant sera à sa garnison comme ici; il n'y a que cinquante lieues de différence.

Parlez-moi donc de vous, ma chère belle : votre vie de Marseille m'a paru bien agréable. Pour moi, je vous avoue que je n'aurois pas l'esprit de m'ennuyer au milieu de tous les respects et des démonstrations sincères que vous recevez dans tout votre gouvernement : nous ne sommes jamais d'accord sur cela, M. le chevalier et moi. Je sais bien que toujours, ce seroit trop, et qu'il faut venir reprendre de la considération en ces pays-ci; mais un temps de l'année, je vois bien des personnes à qui ces honneurs rendus par des gens de nom et de qualité, ne seroient point du tout désagréables : je les ai vus, et j'en étois surprise et touchée : mais chacun a son goût. Je parie pour le joli tourbillon de Marseille,

[a] Vieux mot; il est ici pour *élan*.

avec les *chevaliers*[1], et l'opéra, et les diableries, et les étonnements de Pauline, contre les visites et les dames d'Aix. Mandez-moi quelles sont vos dames du palais; car il y a toujours des favorites.

On dit que le roi d'Angleterre s'en va en Irlande : ce bruit est répandu; je ne réponds de rien cette année; on ne fait que mentir. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne. J'achèverai ce soir cette lettre, après avoir reçu la vôtre.

Voilà votre lettre du 18, ma chère enfant : mais ne le dites pas à M. de Grignan, car il se moqueroit de moi; j'ai été ravie de vous savoir arrivée à Aix : je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort long-temps, et qui me faisoit mal à l'imagination : vos lieues sont insupportables; il y a aussi loin de Marseille à Aix, que de Paris à Meaux : oui, je le soutiens : je vous remercie donc de m'avoir dit que vous étiez arrivée. Vous avez été bien fatiguée d'aller souper chez l'archevêque, au lieu de vous coucher. Ma fille, vous ne mettez pas le pied à terre, votre tourbillon est violent. Je comprends le plaisir que vous faites à ce *Cordon-bleu* (*M. de Grignan*) de vous donner au public de si bonne grace : cette complaisance en mérite bien d'autres de sa part. Il craignoit ici que vous ne fussiez toujours cachée et chagrine, et je lui disois : « Ah, Monsieur ! laissez-la « faire, elle ne sauroit faire mal, ni rien de ridicule. »

[1] Quand madame de Sévigné fut à Marseille, en 1672, elle regardoit comme un des ornements de cette ville le grand nombre d'officiers de galère, presque tous chevaliers de Malte, qui venoient voir M. de Grignan. (*Voyez* la lettre 283, tome III, page 54.)

Et en effet, la manière dont vous vivez est toute noble et toute pleine de bon esprit dans la place où vous êtes. Comment vous portez-vous de toutes ces merveilles? car il y a un peu de peines corporelles dans ces agitations. Je suis toujours résolue d'aller en Bretagne, malgré mon cœur, qui voudroit fort aller à vous; mais je ne serois pas digne d'être votre mère : vous eussiez été une vraie Romaine avec votre amour de la patrie. Adieu, très chère, adieu, aimable. J'écrirois jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole : mais il faut envoyer à la poste, il faut aussi ne vous pas accabler.

Le roi d'Angleterre a dîné ici chez M. de Lauzun. Il a été chez MADEMOISELLE après dîner. On dit qu'il s'en va en Irlande, et qu'il a donné l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun. Je ne réponds de rien cette année, que de vous aimer chèrement.

1031.

A la même.

A Paris, lundi 28 février 1689.

Monsieur le chevalier s'en alla hier après dîner à Versailles, pour apprendre sa destinée; car, ne s'étant point trouvé sur les listes qui ont paru, il veut savoir si on le garde pour servir dans l'armée de M. le dauphin,

dont on n'a point encore parlé. Comme il a dit qu'il étoit en état de servir, il est en droit de croire qu'on ne l'a pas oublié : en tout cas, ce ne seroit pas sa faute, il est bien tout des meilleurs.

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où il est attendu avec impatience; il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne comme un éclair, et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le dauphin le méneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté angloise lui disoit adieu, elle finit par lui dire, en riant, qu'il n'avoit oublié qu'une chose, c'étoit des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes; nos héros de roman ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il étoit malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux[1] va avec lui; il est parti deux jours

[1] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, neveu de Claude de Mesmes, aussi comte d'Avaux, célèbres l'un et l'autre par la supériorité de leurs talents dans les négociations, et par les plus rares qualités de l'esprit et du cœur.

plus tôt. Vous allez me dire, pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon[1]? c'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissi avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre : cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci; M. le chevalier et la gazette vous le diront mieux que moi. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point; il en est content : il dira adieu à ces petites de Castelnau; son cœur ne sent encore rien; il est occupé de son devoir, de son équipage; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. Il n'est encore question de rien; nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle fait trembler : jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied; il n'y avoit que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je menai hier le marquis dire adieu à madame de La Fayette, et souper chez madame de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, chez madame de Vins et la marquise d'Uxelles; demain chez madame du Pui-du-Fou et madame de Lavardin; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine; mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce

[1] M. de Barillon avoit été ambassadeur en Angleterre.

voyage, qui n'a point d'autre nom présentement. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyois tout de miel : mais, mon enfant, ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige; c'est quand on a de la raison; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de conscience : apprenez-lui à être habile; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avois bien envie de dire un mot de vous à madame de Maintenon, je l'avois tout prêt : elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot; mais comme le roi, après ce que je vous ai mandé qui s'étoit passé, s'en alloit dans sa chambre, elle le suivoit, et je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnoissance; c'étoit un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le prince, en courant : *Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici!* Il m'entendit, et tout cela étoit si pressé, qu'il n'y avoit pas moyen de placer une pensée; vous croyez bien cependant que j'en mourois d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie, le roi y a pris goût, on ne verra autre chose; mais l'his-

toire d'Esther est unique ; ni Judith[a], ni Ruth, ni quelque sujet que ce puisse être, ne sauroit si bien réussir.

Madame de Chaulnes est à Versailles ; peut-être ira-t-elle aider à sa belle-sœur[1] à recevoir la reine à Poissi. Nous ne disons encore rien de Bretagne ; il faut voir qui y commandera[2]. Vous êtes bien heureux que personne ne vienne vous aider à faire votre charge. M. de Grignan donnera la chasse à ces démons[b] qui sortent des montagnes, et vont s'y recacher. Il y en a beaucoup en Languedoc ; M. de Broglio (*commandant*) et M. de Basville[3] courent après ; ce sont comme des esprits, ils disparoissent ; aussi vous voyez dans les provinces des armées qui ne seront pas les moins nécessaires.

Le roi d'Angleterre donna hier dans l'église de Notre-

[a] Ce sujet ayant été indiqué à Boyer par l'abbé Testu, la pièce fut composée et représentée d'abord à Saint-Cyr. Un succès plus extraordinaire l'attendoit à Paris, où elle fut jouée par les meilleurs acteurs, le 4 mars 1695. L'affluence fut si grande pendant tout le carême, que les hommes se virent contraints de céder aux dames les places qu'ils occupoient alors sur le théâtre, et de se réfugier dans les coulisses. Boyer fit imprimer sa tragédie pendant la quinzaine de Pâques; mais cette pièce, dépouillée du prestige du spectacle, parut si ridicule aux lecteurs, que les sifflets l'accueillirent à la rentrée, et ne lui permirent pas de se relever de sa chute. (*Voyez* l'*Histoire du théâtre françois*, tome XIII, page 408.) On connoît l'épigramme de Racine à laquelle *Judith* donna lieu.

[1] Charlotte d'Ailli, sœur de M. de Chaulnes, prieure de Poissi.

[2] De M. le duc de Chaulnes, ou de M. le maréchal d'Estrées.

[b] Les religionnaires qui commençoient à remuer dans les Cévennes.

[3] Intendant en Languedoc.

Dame l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun[a] : on y lut une espèce de serment, qui en fait la cérémonie ; le roi lui mit le collier à l'autre côté du nôtre ; et un Saint-Georges qui vient du feu roi son père, et qui est enrichi de diamants, il vaut bien dix mille écus. Pendant que le roi d'Angleterre étoit chez Mademoiselle, M. de Lauzun alla chez madame de La Fayette avec cette parure ; il ne lui dit rien : madame de La Fayette regardoit ce cordon bleu ; et comme elle savoit qu'il n'avoit pas celui de France, elle ne comprenoit rien à cette mascarade ; elle ne disoit mot, ni lui aussi. Enfin il se mit à rire, et à lui conter ce qui venoit de se passer. Il faut pourtant que le roi d'Angleterre croie lui être obligé, puisqu'il le traite si bien. Le roi dit à M. de Lauzun que cet ordre n'étoit pas une exclusion au sien : en ce cas, pour n'être pas croisé, il mettra l'ordre de France comme les autres[1], et gardera le Saint-Georges du côté droit avec un ruban bleu. L'étoile de ce petit homme est tout extraordinaire.

A huit heures du soir.

Je viens de chez M. de Pomponne ; je l'ai entendu raisonner sur les affaires présentes : il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irlande

[a] Le roi Jacques donna à M. de Lauzun le collier de l'ordre vacant par la mort du duc d'Albermarle ; et, dans le même temps, le prince d'Orange donnoit à Londres le même collier au maréchal de Schomberg.

[1] C'est-à-dire, sous le justaucorps. * Le duc de Lauzun n'a jamais eu le cordon du Saint-Esprit.

est admirable, et occupe tellement le prince d'Orange, qu'il n'y a rien à craindre sur nos côtes. Les seigneurs même qui ont élu, malgré eux, le prince d'Orange, ont fait leur protestation de la violence de la chambre basse, disant qu'on ne peut point élire un roi, que le royaume ne soit déclaré vacant par un jugement juridique. Tout cela est fort bon : on ne veut rien animer; on ne fera point de siége : si l'Espagne se déclaroit, on iroit plutôt du côté de Pampelune et de la Navarre, que du côté de la Flandre, parceque ce seroit un moyen presque sûr d'avoir celle-ci. Enfin, il paroît que nous sommes si forts et si puissants, que nous n'avons qu'à nous tenir à nos places et faire bonne mine. Entrez donc dans ces raisonnements, jusqu'à ce qu'au moins vous voyiez quelque chose de contraire, et ne vous mettez point sitôt en travail : c'est dommage de perdre vos douleurs. Je vous ai souhaitée à cette conversation. Je ne sais point d'autres nouvelles. M. le chevalier viendra demain. Voilà l'abbé Bigorre qui me mande que le président Barentin est mort ce matin à sa place au grand conseil. Adieu, chère enfant, ne vous amusez pas à me répondre par une aussi grande lettre que celle-ci; songez que voilà bien des discours où vous n'avez qu'à dire, *amen*. J'ai mille amitiés de M. de Lamoignon pour vous, de madame de Lavardin, de madame de Mouci : tout brille encore de votre souvenir.

1032.

A la même.

A Paris, mercredi 2 mars 1689.

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline : je vous gronde, ma chère enfant, de ne l'avoir pas envoyée joliment chez la bonne Langlée, pour y danser un peu avec mademoiselle d'Oraison[a] : quel mal y avoit-il à lui donner ce petit plaisir? Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient, et même efface des beautés plus régulières. Je vous gronde aussi de lire toutes vos lettres en vous couchant : je sais bien qu'il n'est pas possible de les garder pour le lendemain ; mais il faut compter de ne point dormir : car, outre que souvent il y a des choses fâcheuses par les réflexions, c'est que quand il n'y auroit que des pensées et des nouvelles, vous n'en seriez pas mieux ; avant que tout cela soit dévidé dans l'imagination, la nuit est passée : ainsi, comme vous savez que je dis vrai, ménagez-vous selon votre santé.

Je menai hier mon marquis chez madame du Pui-du-

[a] Cette maison avoit pris pour devise ces mots de l'évangile : *Domus mea, domus* ORATIONIS.

Fou : elle est bien vieillie. M. de Mirepoix, qui m'étoit déja venu voir ici, y revint une seconde fois, et ne me parla jamais, dans l'une et l'autre visite, que de la considération qu'il avoit faite, en se mariant, sur l'agrément de la famille[1] : la petite poupée meurt d'ennui dans cette noire maison. Je fus ensuite chez madame de Lavardin, à qui je fis valoir votre souvenir, elle embrassa dix fois votre fils ; elle vous aime chèrement, ainsi que madame de Mouci[2] : mais cette dernière est dans le troisième ciel ; elle a perdu une sœur religieuse qu'elle n'aimoit guère ; je lui ferai vos compliments, et à son sage frère[3]. M. le chevalier arriva hier au soir : il se porte bien, il sera employé, il ne sait encore en quel pays : j'admire son courage. Votre enfant est fort aimable et fort joli ; il se mêle déja de toutes ses affaires, il ordonne, il marchande, il suppute : c'est dommage que son père n'en ait usé de même. M. le chevalier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : « Monsieur, je vous vois partir avec dou- « leur ; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais : « mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me « retrouverez tel que vous me laissez. » Peut-on mieux dire[a] ? Le roi l'a comblé de toutes choses, et grandes,

[1] *Voyez* les lettres du 10 et du 19 janvier.

[2] Marie de Harlay, femme de François Le Bouteiller de Senlis, marquis de Mouci.

[3] Achille de Harlay, alors procureur-général, et premier président au parlement de Paris, au mois de novembre suivant.

[a] Dangeau rapporte les mêmes paroles. (*Voyez* ses *Mémoires*, tome Ier, page 279.)

et petites ; deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers. M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante figure du monde : oui, je ne vois personne qui ne trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils ; si M. de Barillon[a] ne sent cela, il est bien heureux. Je reviens aux petites choses, des toilettes, des lits de camp, des services de vaisselle de vermeil et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande ; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin, la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissi : elle verra peu de monde : mais le roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisoit fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements ; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protége la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que le président de Barentin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours ? Il tomba mort tout d'un coup ; sa femme qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure ? Le bon homme La Troche

[a] M. de Barillon, ambassadeur en Angleterre, avoit tout ignoré et n'avoit rien prévu, tandis que le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, n'avoit cessé d'avertir de la révolution que préparoit le prince d'Orange.

est mort ; écrivez à sa femme. Madame de Nesle est accouchée d'un fils : je ne sais si cette *bécasse*[1] en est bien aise ; car elle n'aime plus que le comte de Mailly, qui est allé conduire le roi d'Angleterre jusqu'à Brest : cet emploi auroit honoré un duc et un prince. M. de Duras est passé duc au parlement, et va commander la plus belle armée qu'il y ait jamais eue en France.

Je reviens de chez madame de La Fayette, où étoient M. de Pomponne, M. Courtin, M. de La Trousse, le duc d'Estrées : on a fort politiqué. M. d'Avaux est ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre : il a soin des troupes, des finances ; enfin, c'est l'ame de l'entreprise, et l'homme de confiance. J'ai dîné avec votre enfant chez madame de Chaulnes, qui vous fait mille amitiés : nous ne partirons qu'après Pâques : ah ! ma chère bonne, rien ne m'attire en Bretagne que mes affaires uniquement : mon fils ni sa femme ne sont plus aux Rochers : ils sont attachés à Rennes auprès de leur mère. Mon fils sera peut-être avec cette noblesse. La retraite et la solitude des Rochers ne sont plus aimables pour eux : ils y seront par complaisance, et je leur rendrai toute leur liberté au mois d'octobre. Je ne doute nullement que vous ne veniez à Paris cet hiver avec M. de Grignan ; et enfin je n'aurai plus qu'à être avec vous, en quelque lieu que vous soyez. Je crois la maxime de M. de La Rochefoucauld véritable, *les peines*

[1] Jeanne de Monchi, grand'mère du marquis de Nesle, et mère de Louis, comte de Mailly. * (*Voyez* la note de la lettre 984, page 178 de ce volume.)

sont jetées assez également dans tous les états des hommes : il y en a cependant qui paroissent bien pesantes. Adieu, chère enfant : vous me faites rire, quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit : vous croyez n'en faire plus d'usage : mais si vous heurtiez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bien qui vous répondroit. Ne dites point de mal de vos lettres : il y a du tour et de l'esprit par-tout. Je vous embrasse mille fois.

1033.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

Mercredi 2 mars 1689.

Que de choses à dire, Monsieur! quel endroit dans l'histoire du roi, que la manière dont il a reçu le roi d'Angleterre; les présents dont il l'a accablé en partant pour aller en Irlande, des vaisseaux à Brest où il est présentement, des frégates, des troupes, des officiers, et le comte d'Avaux pour ambassadeur extraordinaire et pour conseil, et pour avoir soin des troupes et de l'argent; deux millions en partant, et dans la suite tout ce qu'il demandera! Mais après ces grandes choses, il lui a donné ses armes, son casque, sa cuirasse, qui lui porteront bonheur. Il a donné de quoi armer dix ou douze mille hommes. Mais pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance; des chaises de poste

faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui peut s'imaginer; et en lui disant adieu et en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne sois « touché de vous voir partir; cependant je vous avoue « que je souhaite de ne vous revoir jamais; mais si par « malheur vous revenez, soyez persuadé que vous me « retrouverez tel que vous me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste[a] : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées par-tout, ne serviront qu'à faire craindre et redouter le roi, sans que personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnements et de politique : j'aimerois bien à vous entendre parler sur tous ces grands événements.

Voilà le sentiment d'un bon tapissier sur les questions de madame votre femme; mais quoi qu'il vous dise d'une crépine d'or à deux taffetas, et qu'il y en ait ici, rien n'est si joli, si bien et si frais pour l'été, que de faire de ces beaux taffetas des meubles tout unis, et la tapisserie aussi. J'en ai vu à deux ou trois personnes, il n'y a rien de mieux : il faut tout retrousser

[a] *Voyez* la lettre précédente.

comme il vous a dit, et tout plisser; pour l'autre meuble, il faut du damas ou de la brocatelle.

Pour notre *ami,* il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait, je ne le sais pas; depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond *que je suis trop près :* cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois le matin je ne me trouvois à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnoîtrois plus; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de reprendre le commerce que nous avons depuis plus de trente ans. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il n'y a point de jalousie qui puisse trouver à mordre sur cette conduite, la vôtre en sera fort contente.

M. de La Trousse a pris du lait tout l'hiver, il est bien mieux : on croit qu'il commandera un corps séparé dans le Poitou. Il y a trois cent mille hommes sur pied, cinq ou six armées; mais personne n'est encore précisément assuré de son poste : celui de ma fille est en Provence, le mien cet été sera en Bretagne.

Le petit marquis a une belle compagnie dans le régiment de son oncle : et par-tout, Monsieur, je conserverai pour vous une véritable estime, accompagnée d'une amitié qui devroit faire trembler les jaloux.

Monsieur DE CORBINELLI.

Je demeure à l'hôtel de Carnavalet, rien au monde que pour me venger de vous; mais ce qui vous surprendra, est que je ne la vois plus depuis que je de-

meure avec elle : j'espère que vous n'en croyez rien, parceque c'est une chose incroyable, et que vous mettrez ce point sous le titre d'une méchante finesse. Pour les nouvelles publiques, elles sont grandes et dignes de votre attention ; mais comme je m'accoutume à imputer à Dieu tous les événements, je l'admire uniquement en toutes choses, et ne regarde que lui. Adieu, mon ami, je suis tout à vous, jaloux ou tranquille, n'importe.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Mille baise-mains à madame votre femme, je voudrois lui rendre un plus grand service.

Madame d'Omelas [a] vient-elle ? Ah ! que je désapprouve le procès qu'on veut lui faire !

1034.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 4 mars 1689.

Il nous prend une inquiétude à M. le chevalier et à moi, depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère enfant, que,

[a] Ce texte est rétabli d'après la lettre originale. Madame d'Omelas étoit donataire de M. de Vardes. (*Voyez* la lettre 957, page 90 de ce volume.)

puisque vous les lisez avant de vous coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine. Avouez-nous la vérité, quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose; car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, supposé même qu'il n'y eût rien de fâcheux, ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande; il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous : si cela se joint à la vivacité de votre sang et à l'air subtil de votre Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément tous les jours de courrier. Cette pensée n'est que trop bien fondée pour me donner de l'inquiétude, et me faire admirer combien l'on peut faire de mal par l'amitié aux personnes qui sont les plus chères. Voilà un mal sans reméde, et qu'il faut mettre entre les mains de Dieu, comme tout le reste.

M. de Lauzun a refusé, dit-on, d'aller en Irlande avec le roi d'Angleterre, et il a cependant laissé entendre qu'il iroit, si on vouloit le faire duc. Il est certain que les Majestés de Saint-Germain en avoient parlé : je ne sais si cette manière de convention ne fera point de mal à M. de Lauzun.

Votre cher enfant donne ordre encore aujourd'hui à toutes ses affaires. Il est fort gai; il partira demain par le plus beau temps du monde : quoique ce ne soit qu'un voyage, je ne saurois m'empêcher d'avoir le cœur pressé.

Je vis hier Jarzé; il est gai, malgré son malheur[1] : il causa ici deux heures, et me raconta toute sa triste aventure. Le roi lui en a demandé le détail d'un bout à l'autre; cela est trop pitoyable : il a beaucoup souffert, et souffre encore à cette main qu'il n'a plus.

Nous venons de recevoir vos lettres du 25. Vous êtes bien fatiguée des mauvais sermons; vous avez grande raison, c'est un martyre : c'est là où votre grandeur est bien incommode; faut-il tous les jours représenter? cela est cruel : j'en ferai vos plaintes au père Gaillard. Je vais quelquefois aux sermons à Saint-Gervais avec madame de Coulanges, qui n'en perd pas un : c'est le père Soanen[a], qui fait fort bien. Le père Gaillard[2] brille dans Saint-Germain de l'Auxerrois : mais où prendre de tels prédicateurs dans le pays où vous êtes? Il n'y a pas

[1] Le marquis de Jarzé eut le poignet emporté d'un coup de canon au siége de Philisbourg.

[a] Jean Soanen, évêque de Senez, encore plus célèbre par les discussions relatives à la bulle *unigenitus*, que par le talent qu'il déploya dans la chaire. Il donna, en 1726, une instruction pastorale que l'on attaqua comme contraire à la foi. Un concile provincial fut convoqué à Embrun, sous la présidence du cardinal de Tencin, archevêque d'Embrun; et, le 20 septembre 1727, l'instruction pastorale fut condamnée comme téméraire, scandaleuse, séditieuse, schismatique, etc. M. Soanen fut suspendu de ses fonctions, et le roi l'exila à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il resta jusqu'à sa mort arrivée en 1740. Le parti janséniste l'a regardé comme un confesseur de la foi; M. Soanen se donnoit lui-même pour tel, car, depuis son exil, il ne signoit plus ses lettres que de la manière suivante : *Jean, évêque de Senez, prisonnier de Jésus-Christ.*

[2] Célèbre prédicateur jésuite.

à balancer sur votre retour à la Saint-Martin; car au lieu de retourner à Lambesc et à Aix, il faut que vous veniez défendre votre requête civile, vous seule pouvez l'entreprendre : songez à disposer toutes choses pour cela : de vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas; mais comme il y a long-temps que vous subsistez sur l'impossible, il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux : vous voyez bien qu'il ne faut pas laisser votre ouvrage imparfait. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver : c'est une perspective agréable qui me consolera d'un voyage que je ne fais pas assurément pour mon plaisir.

Vous voulez donc que je croie que vous n'avez plus d'esprit, que vous ne savez plus écrire; vos lettres ne me persuadent pas : donnez-m'en d'autres marques, comme disoit Bussy. J'embrasse ma chère fille et sa fille : ah, mon Dieu! voilà qui va bien loin! ne vous faites jamais vieille, ni malade : vous savez où cela me jette[a]. Le chevalier vous envoie *Esther*, dites-en votre avis.

Nous avons transi de l'horrible histoire de ce pendu : quelle affreuse mort! voilà un homme bien appelé dans l'enfer : il faut dire, comme saint Augustin, *s'il avoit été d'avec nous, il seroit demeuré avec nous*. Cependant je voudrois qu'on lui eût donné quelques jours pour tâcher de le ramener : car c'est une chose bien terrible que de l'étrangler au milieu des blasphèmes.

[a] *Voyez* la lettre 872, tome VII, page 282.

1035.

A la même.

A Paris, lundi 7 mars 1689.

Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré samedi aussi bien que nous; il n'y eut pas moyen de s'en empêcher : cependant, comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'étoit un voyage. Le marquis étoit joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage, qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant : je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera : vous avez besoin de courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne[a]; il faut ôter cette épine du pied de votre fils. Vous pourrez voir encore une partie des choses que vous regrettez de n'avoir pas vues. Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver; c'est ou *Jephté*, ou *Absalon*[1]. Vous irez

[a] M. d'Urre d'Aiguebonne s'étoit pourvu en requête civile contre l'arrêt que les MM. de Grignan avoient obtenu au mois d'août précédent. (*Voyez* la lettre 947, page 62 de ce volume.)

[1] Ce n'étoit ni l'un ni l'autre; ce fut *Athalie*, la dernière pièce

à Saint-Cyr, vous verrez recevoir chevalier M. de Grignan; vous trouverez tout au moins la reine d'Angleterre, qui vous consolera de ne point voir son mari; ainsi, ma chère enfant, vous n'aurez rien à regretter, et, s'il plaît à Dieu, nous nous retrouverons aussi, après que nous aurons fait chacun notre tour. Je comprends que vous sentirez notre éloignement; nous le sentirons bien de notre côté, je vous en assure. Je regarde cette Bretagne comme un écart, comme un voyage où je suis forcée par mes affaires. Nous ne partirons qu'après Pâques. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise; enfin, nous verrons ce que la Providence nous garde.

1036.

A la même.

A Paris, mercredi 9 mars 1689.

Mademoiselle d'Alerac est aux Feuillantines pour quelques jours [a] : il y a souvent de la froideur entre

et le chef-d'œuvre de Racine. * Le sujet de *Jephté* fut traité par l'abbé Boyer, et celui d'*Absalon* le fut avec assez de succès par Duché, après la mort de Racine.

[a] On lit ce qui suit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 13 avril 1689. «Mademoiselle d'Alerac a quitté M. de

madame d'Usez[1] et elle; je crois pourtant qu'elle retournera à Versailles avec cette duchesse : la pauvre fille n'est pas heureuse; son étoile n'est pas si brillante que celle de mademoiselle de Coislin[2], qui semble présentement toute tournée du côté de M. d'Enrichemont : les articles furent signés lundi, mais avec protestation que, si on ne réformoit un article dans le contrat, le mariage étoit rompu. On ne voulut pas s'en retourner sans signer, de peur de faire rire le monde : on prit ce milieu, qui ne laisse pas d'être plaisant le jour que toute une famille est assemblée, et qu'ordinairement tout est d'accord : mais M. de Coislin a de grandes ressources pour les difficultés, cependant c'est cette fois que le courrier de Rome est parti[a].

La lettre de M. de Grignan m'a fait frémir, moi, ma chère enfant, qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice : quelle horreur de passer pardessus, et d'être toujours à deux doigts de la mort affreuse! Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays dont les ours ne peuvent souf-

« Montausier et madame d'Usez, chez qui elle demeuroit depuis « qu'elle n'a plus voulu être avec sa belle-mère; elle s'est mise aux « Feuillantines, et comme elle a présentement vingt-cinq ans, elle a « déclaré qu'elle vouloit épouser le marquis de Vibraye; sa famille « n'étoit pas de cet avis-là. » (*Voyez* la lettre du 30 avril suivant, et la note.)

[1] Julie-Marie de Sainte-Maure, duchesse d'Usez, cousine-germaine de mademoiselle d'Alerac.

[2] Madeleine-Armande du Cambout, fille d'Armand du Cambout, duc de Coislin.

[a] *Voyez* la lettre 1023, page 327 de ce volume.

frir la demeure. Vraiment, mesdemoiselles de La Charce sont agréablement établies; voilà un joli château. Ce qui me fâche, c'est que je crains que ces *démons* (*les Huguenots*), qui disparoissent dès qu'ils ont peur et qu'ils voient M. de Grignan, ne reparoissent avec la même facilité aussitôt qu'il n'y sera plus; ce seroit donc toujours à recommencer. En vérité, ma chère fille, le roi est bien servi; on ne compte guère ni son bien ni sa vie, quand il est question de lui plaire : si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints.

Nous avons ri, le chevalier et moi, de la peine que nous eûmes à comprendre qu'à Marseille vous fussiez revenue chez vous pour prier Dieu, nous demandant l'un à l'autre : mais qu'a-t-elle voulu dire? entendez-vous cela? non; ni moi non plus; comme si vous eussiez été en délire, ou que vous eussiez dit une chose pour une autre : enfin, je n'ai jamais vu un aveuglement pareil; moi qui sais que vous avez toujours quelque mouvement pour le jour du Seigneur, j'étois tellement dépaysée par Marseille, par l'opéra, par cette foule de monde dont vous étiez entourée, que jamais je ne pus me remettre dans l'esprit votre régularité. En vérité, ma chère enfant, je pense qu'il faut vous demander pardon de cette injustice. Je vous plains d'être obligée d'entendre de mauvais sermons, c'est une véritable peine. J'en entends ici de fort bons; le père Soanen à Saint-Gervais, l'abbé Anselme[a] à Saint-Paul, mais non

[a] L'abbé Anselme avoit été chargé par M. de Montespan de faire l'éducation du duc d'Antin, son fils. C'étoit un grand prédicateur,

pas tous les jours : c'est une contrainte que donne la place où vous êtes. J'avoue que quand elle oblige à communier, sans autre raison que cette représentation extérieure, je ne m'y résoudrois pas aisément, et j'aimerois mieux ne pas édifier des sottes et des ignorantes, que de mettre tant au jeu dans une occasion si importante ; car je suis assurée que tous les premiers dimanches du mois, toutes les douze ou treize fêtes de la Vierge, il faut en passer par-là. O mon Dieu ! dites-leur que saint Louis, qui étoit plus saint que vous n'êtes sainte, ne communioit que cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans vos provinces ? tout est en *pélerins*, en *pénitents*, en *ex voto*, en femmes *déguisées de différentes couleurs*[1]. Que fait votre *folle* du roi d'Angleterre ? L'Irlande ne lui permettra-t-elle pas de *jouer* un peu ? M. du Bois est l'homme du monde qui en sait le plus sur notre sainte religion toute défigurée : il est tout aussi mal content que moi de la furie du bourreau qui tourna son exécution en un combat singulier contre son pendu : il falloit bien se garder de le faire mourir dans les reniements ; c'est une damnation trop visible et trop scandaleuse ; il falloit, dit M. du Bois, le remettre en prison, lui donner de l'opium, le rapaiser, lui donner du temps, lui faire parler ; on auroit eu ensuite la conscience en repos ; mais c'en est fait[2].

dont on a conservé les sermons. Il cultiva aussi les belles-lettres avec succès, et fut associé de l'académie des inscriptions. Il mourut en 1737, âgé de 86 ans. (*Voyez* la lettre du 8 avril suivant.)

[1] *Voyez* la lettre 1019, page 313 de ce volume.

[2] *Voyez* la lettre 1034, page 371 de ce volume.

Vous me parlez de Pauline comme ayant une vocation ; vous la croyez du prix de la vôtre, selon l'estimation de feu M. d'Agen : cela pourroit bien être ; mais ne laissez pas de m'apprendre ce qu'elle vous en dit ; et en quel lieu elle s'imagine qu'elle veut être : le coadjuteur sera fort propre à l'examiner. Il est vrai que je sens de l'inclination pour elle ; seroit-ce parcequ'elle auroit quelque sorte de rapport avec vous par l'endroit même le moins parfait ? Ce seroit la violence de mon étoile qui m'y porteroit ; mais, outre qu'il est rare qu'on ait pour deux personnes le même penchant, je crains bien que si Pauline a des humeurs, elle n'ait pas comme vous une amitié solide et tendre qui fasse qu'on ne voie plus que ce qu'il y a de bon et d'exquis. Enfin, ma très chère, nous en jugerons quelque jour, s'il plaît à Dieu : en attendant, dites-moi comme elle est ; je la croyois la douceur même, avec cette envie de plaire qui fait qu'on plaît.

La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun est une fausseté de cette année : cela courut deux jours ici : la vraisemblance entraînoit tout le monde : je la mandai à madame de Coulanges et à la duchesse du Lude ; l'abbé Bigorre me la manda ; mais M. de Lamoignon ne voulut point la recevoir ; et cela n'étoit point vrai : je ne m'étonne pas qu'elle ait été reçue et crue en Provence. Vous avez *Esther ;* l'impression a produit son effet ordinaire : vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique : vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds que de l'agrément du spectacle, qui ne peut pas être contesté.

La duchesse de Duras[1] alla dès le lendemain de ses noces, qui étoit hier, prendre son tabouret. Son mari s'en ira à son régiment : le père, à la tête de la plus belle armée de France, comblé d'honneurs; la mère à Besançon, avec le poignard dans le sein; et la nouvelle duchesse chez sa mère, au vieux hôtel de Bouillon. Madame de Noailles vouloit aller en Roussillon avec son mari et la comtesse de Guiche[2], toutes deux grosses; mais on les arrête jusqu'après leurs couches. La duchesse de Gramont ira en Béarn. Je vous ai dit la beauté de l'emploi de M. d'Avaux, rien de plus brillant. Je suis à vous, ma chère enfant, je m'acquitte parfaitement à votre égard du précepte d'aimer mon prochain comme moi-même.

1037.

A la même.

A Paris, vendredi 11 mars 1689.

Monsieur le duc de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre : il avoit fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit : le roi poussa jus-

[1] Louise-Madeleine de La Mark.

[2] Fille de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles.

qu'au dernier à La Roche-Bernard[a], au-delà de Nantes; il embrassa fort M. de Chaulnes; il l'a connu autrefois. M. de Chaulnes lui dit qu'il y avoit une chambre préparée pour lui, et voulut l'y mener; le roi lui dit, je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra dans une salle où les fées avoient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout étoit de la même force, c'est-à-dire, beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais et le fit souper avec lui, et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avoit point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain, et s'embarqua à Brest le 6 ou le 7 de ce mois. Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange, quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement! quelle étoile! M. de La Feuillade exaltoit l'autre jour la grandeur du génie de ce prince; M. de Chandenier disoit qu'il eût mieux aimé être le roi d'Angleterre; M. de La Feuillade lui répondit brusquement : « Cela est d'un homme qui a « mieux aimé vivre comme M. de Chandenier que « comme M. de Noailles. » Cela fit rire[b].

Je vous renvoie la lettre de M. de Grignan, elle me

[a] Cette terre appartenoit au duc de Coaslin. (*Dangeau*, 11 mars 1689.)

[b] Le marquis de Chandenier n'en avoit pas eu le choix; il supportoit sa disgrace avec courage et résignation. (*Voyez* la note de la lettre 615, tome V, page 257.) M. de Chandenier mourut le 14 août 1696; il étoit âgé de quatre-vingt-six ans.

fait peur seulement de l'avoir dans ma poche : est-il possible qu'il ait passé par les horreurs dont il me parle? C'est grand dommage qu'il n'avoit pas *le superbe*, comme en allant à Monaco. Faites-lui mes compliments sur son retour *de deux doigts des abymes*. Comment suis-je avec le coadjuteur? Notre ménage alloit assez bien à Paris; dites-lui ce que vous voudrez, ma chère enfant, selon que vous êtes ensemble; car vous croyez bien que je ne veux point m'entendre avec vos ennemis.

1038.

A la même.

A Paris, lundi 20 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille, j'ai fait ma collation à onze; je souperai ce soir. Je reviens de solliciter Messieurs du grand conseil[a], où il plaît à M. Gui[1] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avois avec moi le trop aimable Rochon[2],

[a] C'étoit devant le *grand-conseil* que les requêtes civiles devoient être portées, quand on invoquoit l'ouverture de la contrariété d'arrêts, rendus entre les mêmes parties, en des cours différentes.

[1] Chargé des affaires de M. d'Aiguebonne, qui étoit en procès avec M. de Grignan.

[2] Chargé des affaires de M. de Grignan.

qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly[a], qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause; il n'en fera pas moins pour vous : cela crie vengeance. Nous nous partageons : M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien; car il ne fait que rire de celles-ci : il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement : si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'état*[b], et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à-la-fois; le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième[c]; cela fait de l'indignation et de la colère. Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au-delà de tout ce qu'on peut dire.

[a] Il paroît que M. Bailly étoit avocat-général au grand conseil, et que déja dans une affaire contre madame d'Ourouer, il avoit donné des conclusions favorables à madame de Sévigné.

[b] On appeloit ainsi des *lettres* qui s'expédioient au grand-sceau, en faveur des personnes employées au service de l'état; elles avoient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures des affaires civiles dans lesquelles ces personnes étoient intéressées.

[c] A la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris. Cette démarche étoit contradictoire, car c'étoit avouer que la contrariété, si elle existoit, ne vicioit que des arrêts émanés de la même cour.

A Monsieur DE GRIGNAN.

Mon cher Comte, je me réjouis de votre retour : vous avez été dans le pays des chèvres; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers; la pensée m'en fait mal. Je vous prie que ces *démons* (*les huguenots*) qui paroissent et disparoissent dans un moment, ne vous donnent pas souvent de pareilles peines. Vous en auriez bien moins à vous défendre ici de la furie de M. Gui, toujours soutenu de l'ignorance capable de madame de B......[a] que je trouvai l'autre jour tête pour tête, et qui ne se corrige point de dire des sottises : je demande pardon à M. le coadjuteur de parler ainsi de son ancienne amie; mais elle est si indigne de cette qualité, que je ne m'en contrains plus. Il ne faut point s'inquiéter de cette chicane; de quelque manière qu'elle tourne, elle ne peut vous faire de mal. Je vous embrasse, mon cher Comte.

[a] Cette lettre initiale désigne la comtesse de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne, l'adversaire des MM. de Grignan. Il est vraisemblable que les intérêts qu'elle soutenoit avoient indisposé contre elle madame de Sévigné qui n'en parle jamais qu'avec le ton de l'ironie. (*Voyez* les lettres 703 et 706, tome VI, pages 109 et 133.) M. de Saint-Simon rend plus de justice à cette dame qui mourut âgée de quatre-vingt-onze ans, le 19 octobre 1724.

A Madame DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. J'ai été ravie que vous ayez dit *amen* sur toutes les bagatelles que je vous mandois. Vous avez suivi mon conseil : je suis toujours plus aise de la confiance qui vous fait prendre sur moi quelques écritures de moins, que du plaisir de vous entendre, qui est toujours gâté par la pensée que cela vous tue. Je vois que madame de Chaulnes s'en ira après Pâques, et moi très commodément avec elle. Ne soyez en peine à mon égard que du redoublement d'absence, et du dérangement du commerce pour quelques jours.

Je vous ai mandé que la reine d'Angleterre alloit à Poissy : elle l'a voulu, mais le roi s'y est opposé. Je voulois courir après ma lettre, car je suis fâchée quand je vous mande des faussetés. La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun a couru insolemment dans tout Paris. M. de La Trousse est parti ce matin pour aller commander en Poitou, et dans le pays d'Aunis, sous les ordres pourtant du maréchal de Lorges. Je crois que le chevalier sera dans *une armée de France :* on appelle ainsi les armées qui ne sont pas sur le Rhin.

1039. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 16 mars 1689.

Il y a bien long-temps que je n'ai écrit à mon cher cousin. Ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre est allé en Irlande; et si vous voulez lui rendre la visite à quoi vous vous êtes engagé, il faut que vous fassiez un trajet de mer. La lettre que vous lui avez écrite est fort bonne, et j'ai vu avec plaisir sur quoi elle étoit fondée. Je me souviens de cette année (1655) où vous serviez avec lui. Benserade écrivoit à la reine d'Angleterre, de la cour qui étoit alors à Compiègne, que si M. le duc d'York continuoit à faire des actions de valeur comme il faisoit, il seroit bientôt maréchal de France. C'est votre pensée, mon cousin, et je ne m'étonne pas que souvent vous et Benserade ayez dit les mêmes choses.

Il est donc vrai que ce prince n'avoit pas oublié votre politesse envers lui, lorsque vous lui cédâtes de si bonne grace. Avez-vous jamais vu des malheurs comme les siens? Non, mais on en a lu, et rien n'est si extraordinaire que l'histoire d'Angleterre, les changements de

rois leur sont familiers. Ce qui est à craindre pour lui, c'est la religion différente de l'anglicane, qui seroit toujours un grand embarras dans les réconciliations fréquentes qui s'y font après les plus grandes ruptures. Il est bien difficile de juger de tout ce que nous voyons.

Nos cousines de Rabutin[a] d'Allemagne m'écrivirent l'autre jour, et à madame de Montataire, pour nous demander conseil, si elles ne devroient pas quitter leur frère, qui alloit présentement porter les armes contre le roi, pour le service de l'empereur. Nous n'avons su bonnement que leur répondre; il est si peu question de ces deux filles qui sont attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni père, ni mère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il n'y auroit aucun bruit dans le monde, si, en assurant leur subsistance, elles se tenoient où elles sont; les affaires de Sa Majesté n'en iroient pas moins bien. Cependant on n'aime point à donner de tels conseils; il les faut prendre de soi-même. Je ne sais ce qu'elles auront fait.

Il me semble que votre prélat ne se presse guère de venir en ce pays-ci; je me suis mis dans la tête qu'il veut laisser juger le procès de MADEMOISELLE et de M. le prince contre les testaments et donations de mademoiselle de Guise[b], où Son Altesse royale croit qu'il a eu

[a] Charlotte de Rabutin et Gabrielle de Rabutin, sœurs de Louis de Rabutin, général des armées de l'empereur, qui fut ensuite feld-maréchal. (*Généalogie manuscrite.*)

[b] Marie, duchesse de Guise et de Joinville, dite *mademoiselle de Guise*, mourut le 3 mars 1688. Elle disposa par son testament de la plus grande partie de ses biens au profit de M. d'Armagnac, de M.

beaucoup de part; quoi qu'il en soit, il fait une plus longue résidence que les autres fois, et ses amis de ce pays-ci sentent son absence. Je sens encore plus la vôtre, mon cousin; cependant je ne souhaite point ici un homme comme vous, en l'état où est votre fortune.

M. et madame de Grignan sont en leur place. M. de Grignan a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné, pour séparer et punir de misérables huguenots, qui sortent de leurs trous pour prier Dieu, et qui disparoissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la lettre, ne sauroient finir; car ils disparoissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec madame la duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles

de Brionne, de madame de Lillebonne et de ses enfants, ainsi que de l'abbaye de Montmartre; et elle donna au roi, par un codicille, une tapisserie *des âges*, qui venoit du cardinal de Joyeuse, et un lit brodé de perles et de diamants. Mademoiselle de Montpensier étoit son héritière naturelle pour les biens qui provenoient de la maison de Joyeuse, et la princesse de Condé et la duchesse d'Hanovre succédoient aux biens qui étoient venus du côté des Guises. Le testament fut attaqué par M. le prince et par Mademoiselle On finit par s'en rapporter à des arbitres qui adjugèrent au prince de Condé le duché de Guise avec plus de 100,000 liv. de rente, et à Mademoiselle la principauté de Joinville avec 35,000 liv. de rente. (*Journal de Dangeau*, 27 février 1692.)

depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils dans tout cela; celui d'un anachoréte au désespoir que la guerre vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu malgré lui pour être à leur tête au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en son pouvoir de refuser un choix si honorable. Voilà, mon cher cousin, le compte que je vous rends de ma famille et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même duchesse de Chaulnes, après les états. Je pense que je ne saurois mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Le portrait que vous faites de M. de Lauzun, pris dans un dicton populaire, est tout-à-fait plaisant et véritable[a]. Ajoutez-y l'ordre de la Jarretière qui n'empêchera pas le cordon bleu, comme le roi a dit, et vous trouverez qu'il sera également accablé des graces du Saint-Esprit et de la protection de saint Georges.

Adieu, mon cher cousin; conservez bien votre philosophie chrétienne, c'est une vraie richesse; et trouvez

[a] *Voyez* la lettre 1008, page 265 de ce volume.

bon que j'embrasse ma chère niéce et vous mon cher cousin, de tout mon cœur.

De Monsieur DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir la belle et bonne lettre que vous avez écrite au roi d'Angleterre, et j'ai approuvé les réflexions que vous faites sur les aventures agréables ou fâcheuses qui se sont trouvées dans la vie de M. de Lauzun.

Tout ce que vous écrivez me fait desirer quelque ouvrage historique de vous qui pût apprendre à la postérité tout ce qui s'est passé de notre temps. Faites au moins le récit de ce qui est arrivé en France et en Angleterre depuis l'arrivée du prince d'Orange dans cette île. Rapportez-y tous les raisonnements politiques qui ont été faits dans les manifestes des deux partis. Examinez-y la question, si c'est par un motif de religion que tous ces mouvements sont arrivés, et faites le panégyrique des deux rois.

Un Irlandois écrivoit dernièrement à un Anglois son ami qui étoit à la cour de France, et le prioit de lui mander comment leur roi y avoit été reçu. L'Anglois ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie messieurs de Meaux (*Bossuet*), d'Autun (*Roquette*), Fléchier, et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du roi que cela. J'eusse été ravi de vous revoir ici, Monsieur, pour rendre votre

visite au roi d'Angleterre ; mais, comme il est parti, nous en perdons l'espérance. Adieu, Monsieur ; conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui en connoît mieux le prix. Je dis la même chose à madame la marquise.

1040. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 mars 1689.

Si vous avez trouvé qu'il y avoit long-temps que vous ne m'aviez écrit, Madame, vous jugez bien que le temps m'a dû paroître beaucoup plus long qu'à vous. Vous interrompez des occupations agréables pour m'écrire, et moi je n'ai rien de meilleur à faire qu'à vous entretenir. Puisque le roi d'Angleterre n'a pas voulu m'attendre, je le laisserai courir ; mais j'ai grand'peur qu'il ne puisse s'empêcher de s'impatienter de me voir, et qu'il ne me veuille épargner la peine de l'aller chercher en Irlande.

Je ne savois pas que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre : ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré ; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace, que je n'ai jamais lu[a].

[a] Il est difficile de croire que Bussy-Rabutin n'eût pas lu Horace. Il

Votre raisonnement est fort juste, Madame, sur les impossibilités vraisemblables que le roi d'Angleterre remonte sur le trône; cependant il n'y a point de haut et bas qu'on ne doive attendre de sujets qui coupent la tête à leur roi, et qui laissent ensuite régner ses enfants : il ne faut aujourd'hui que gagner deux ou trois batailles, et donner liberté de religion, pour être aussi bien établi que jamais.

Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander conseil sur l'embarras où elles sont, mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées; car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin[a]; on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions qui mandent en France tout ce

dit dans ses *Mémoires* : « J'entrai en seconde que je n'avois pas « douze ans, et j'étois si bon humaniste, qu'à treize ans on me ju- « gea assez fort pour entrer de là en philosophie, sans passer par la « rhétorique. » Il faisoit ses études au collège de Clermont et il avoit nécessairement lu et expliqué Horace en troisième et en seconde. D'ailleurs on lit à la tête d'un *choix de poésies*, publié à La Haye en 1715 et dédié à la comtesse de Fiennes, une traduction de l'ode d'Horace *Diffugêre nives*, qui est indiquée comme étant l'ouvrage du comte de Bussy-Rabutin. Celui-ci portoit loin l'amour-propre, et il étoit bien aise que l'on pensât que par la seule force de son esprit il s'étoit rencontré avec les plus beaux génies de l'antiquité. (*Voyez* la *Notice historique*, tome Ier, page 127, et la lettre 254, tome II, page 437.)

[a] Louis de Rabutin obtint à la cour de Vienne le plus honorable avancement. Il eut, en 1699, le commandement des troupes de la Transylvanie, et fut feld-maréchal en 1704. (*Voyez* la lettre 820, tome VII, page 106.)

qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été Françoise en un pays étranger[a]. Nos cousines feront donc bien de devenir si bonnes Allemandes qu'on ne les puisse soupçonner de songer jamais à revenir en leur pays.

Il y a des gens si mystérieux qu'on ne sauroit rien croire d'eux de ce qu'on voit; pour moi je pense que M. d'Autun (*M. de Roquette*) ne va point à Paris parcequ'il ne se porte pas trop bien, qu'il n'a peut-être guère d'argent, et que le roi n'aime point trop à voir des évêques hors de leur diocèse. Il y a long-temps que le séjour de la cour m'est insupportable, et d'ailleurs le roi ne se lasse point de me le rendre odieux; aussi ne me verra-t-il plus que pour jouer de mon reste sur ce que j'ai à espérer de lui. Paris même a tant de relation avec la cour, que je ne le saurois souffrir. Je voudrois passer le reste de ma vie à la campagne, dans un voisinage de mes bons amis, comme le vôtre, ma chère cousine; je me moquerois encore plus que je ne fais des offices de la couronne et de l'ordre du Saint-Esprit; mais cela ne se pouvant pas, j'ai recours aux lettres qui me tiennent lieu de conversation.

Ce que vous me mandez des huguenots me fait souvenir des miquelets[b] de Catalogne; ils m'ont fait en-

[a] Ce passage de Bussy confirme encore l'observation contenue dans la note de la lettre 1028, page 345 de ce volume. Les contemporains furent convaincus de l'empoisonnement. « La reine, dit « madame de La Fayette, fut empoisonnée, à ce que l'on a jugé, « par une tasse de chocolat. » (*Mémoires de la cour de France.*)

[b] Peuplades espagnoles qui demeurent dans les Pyrénées sur les

rager vingt fois en une campagne; je les voyois à cent pas de moi, et tout d'un coup je ne les voyois plus; ils se sauvoient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet; ils étoient plus heureux que nous, car ils nous tuoient toujours des hommes et des chevaux.

Vous faites bien, Madame, de prendre la commodité de la duchesse de Chaulnes pour aller en Bretagne; on ne peut faire un voyage plus agréablement que vous ferez celui-là. Notre arrière-ban de Bourgogne ne sera pas si magnifique que celui de Bretagne. M. de Toulongeon ne mènera pas celui de son bailliage, sa santé ne le lui sauroit permettre. Je ne sais, Madame, si M. de Pomponne ne vous a point conté qu'en 1674 les arrière-bans ayant été commandés, j'écrivis au roi que je ne croyois pas que Sa Majesté voulût que je marchasse avec la noblesse de mon pays, mais que je lui offrois de le suivre. M. de Pomponne, à qui j'avois adressé ma lettre, me manda que le roi lui avoit dit qu'après les grands postes que j'avois tenus à la guerre, il n'entendoit pas que je grossisse les arrière-bans; et à ce propos je vous dirai ce qui arriva ici il y a quatre jours.

M. de Toulongeon ayant fait imprimer deux cents lettres, par lesquelles il convoquoit la noblesse de son bailliage, il les signa, chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en

frontières de Catalogne et d'Arragon. En temps de paix ils désolent les voyageurs qui n'en prennent pas un à leur service, et en temps de guerre ils se rendent redoutables au parti contre lequel ils se déclarent.

retourna chez lui. Ce fat de greffier m'adressa une de ces lettres, et voici ce que je lui écrivis :

« Monsieur le greffier, votre ignorance me fait vous « excuser de m'avoir adressé une lettre d'arrière-ban; « mais, afin que vous ne fassiez plus à l'avenir de pa- « reilles bévues, il est bon de vous apprendre que les « gens comme moi ne vont plus à la guerre que pour « commander des armées. Jugez par-là combien vous « vous êtes *équivoqué*, et combien mon frère de Toulon- « geon vous laveroit la tête, s'il savoit votre méprise. »

Cette lettre est devenue publique à Autun, et a fait reparler de la lettre de M. de Roussillon[a]. A propos de lui, son fils vient de mourir : je crois que cela lui fera des affaires avec madame de La Boulaye[b], sa belle-mère.

Mais pour revenir aux arrière-bans, Madame, M. de Sévigné a été bien heureux d'avoir été choisi par la noblesse de son pays pour la commander; car il avoit beau vouloir être anachorète, il falloit qu'il marchât à l'arrière-ban comme un gentilhomme qui ne seroit jamais sorti de son pays, et cela lui eût été bien désagréable. Je me réjouis de ce choix, et je ne comprends pas comment il faisoit tant le difficile là-dessus.

La fortune a beau élever Lauzun, elle lui donneroit avec l'ordre de la Jarretière celui du Saint-Esprit, et encore celui de la Toison, que je n'en penserois jamais

[a] Elle est contenue dans la lettre 811, tome VII, page 78.
[b] *Voyez* la note de la lettre 810, tome VII, page 75.

que ce que j'en pense. Cette folle ne sait pourquoi elle l'élève, et moi je sais bien pourquoi je le méprise.

Vous avez raison, Madame, de dire que ma philosophie chrétienne est une vraie richesse ; il est certain que je ne saurois être pauvre, ne voulant que ce que Dieu veut : je suis riche de ma modération.

A Monsieur DE CORBINELLI.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait trouver ce que je fais meilleur que les autres ne le trouvent. La postérité verra peut-être mes *mémoires*, mais je ne suis pas assez bien informé pour écrire d'autres histoires, et j'aime trop la vérité pour ne pas craindre de ne la pas apprendre exactement aux siècles à venir. La réponse de l'Anglois à son ami l'Irlandois est un fort bel éloge pour le roi, et cet Anglois a bien de l'esprit. J'ai grand'peur, pour l'intérêt du roi d'Angleterre, que je ne lui rende visite à Saint-Germain cette année. Au reste, Monsieur, madame de Sévigné s'en allant en Bretagne cet été, vous devriez bien en venir passer une partie avec nous.

1041.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 mars 1689.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu et battu* vos ennemis. M. Gui avoit lancé deux lièvres, l'un, en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus, *viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge; on la ressasse, il arrive des incidents; et avec ce petit mot, qui ne paroît qu'une envie de connoître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés : c'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu; on l'assura que cette affaire n'étoit pas comme il la croyoit, et qu'il n'y avoit nulle contrariété : on lui dit qu'il falloit qu'il en fût mieux instruit : sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi; nous faisons

voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement : on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers; en trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix*, que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout : car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin; nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis : en effet, une heure après, M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez.* Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon; nos cœurs ont été épanouis; ma joie vouloit briller : M. le chevalier m'a grondée; il m'a dit qu'il ne me méneroit plus avec lui, si je ne savois me taire; c'est sa menace : j'ai voulu parler un peu haut, d'un air de

triomphe, il m'a encore menacée; il m'a dit que qui ne savoit point dissimuler, ne savoit point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avoit perdu son procès : je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot; il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi madame d'Ourouer[1] mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avois fait venir encore M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consoloit en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous a fait plaisir. M. Gui avoit dit prudemment à Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois n'avoit pas été digéré, qu'il avoit été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : « Monsieur, voilà encore vingt-deux enfants qui viennent de « vous condamner tout d'une voix. » Cela m'a fait rire : mais la grande ame de M. le chevalier ne vouloit pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnoissance en vingt façons. Enfin, nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité; toute la république s'est assemblée pour nous re-

[1] Marie-Françoise de Guemadeuc, veuve de François de Vignerot, marquis du Pont-Courlai, et remariée à Charles de Grossove, comte d'Ourouer, qui fut assassiné dans son carrosse, en 1658. * Elle mourut à Paris le 13 janvier 1674. Madame de Sévigné parle plus bas, dans la lettre du 28 mars suivant, de ce procès important; elle étoit très jeune lorsqu'elle le gagna.

cevoir; nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargée du récit de notre victoire, et à cinq heures et demie nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très chère, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues; à la force, à la puissance de ses sollicitations; à la chaleur qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts; à la considération qu'on a pour lui personnellement; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre, *les peines légères et salutaires de l'amitié :* nous le ferions imprimer, sans que nous craignons de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer, ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour.

Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur qui nous fit pleurer très tendrement hier au soir, M. le chevalier et moi, de l'état de M. l'archevêque (*d'Arles*), c'est que ne nous ayant point été confirmé ce matin par les lettres d'Arles, qui n'en disent rien du tout, nous avons espéré que ses foiblesses n'auroient pas encore les suites que nous appréhendons, et que la

perte si sensible de ce grand et illustre prélat pourroit être retardée au moins de quelques mois. Vous dites fort bien, ma fille; c'est dans ce temps qu'il étoit *uniquement* à propos de demander ce qu'on a voulu demander *hors de propos*[1]; mais il y a des gens qui ne veulent jamais avouer leur tort; Dieu les bénisse!

Madame de Vins nous a donné de bons avis, et nous a fait ce matin ses compliments, quasi sur le champ de bataille. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, madame de Coulanges, m'ont envoyé prier de vous faire les leurs. Adieu, chère enfant : je suis trop heureuse de m'être donné quelques mouvements pour vous : c'est une joie qui va droit au cœur. M. le Comte, vous y avez votre part : je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Que dit M. Gaillard[2] de cette victoire? ah! je vois sa mine et ses yeux. Son frère fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

[1] *Voyez* la lettre 1016, page 298 de ce volume

[2] Madame de Sévigné faisoit grand cas du mérite et de l'esprit de M. Gaillard, célèbre avocat du parlement d'Aix. Elle disoit, en parlant de lui, qu'il n'y avoit point de physionomie qui lui fût demeurée plus agréablement dans l'imagination que la sienne.

1042.

A la même.

A Paris, vendredi 18 mars 1689.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'archevêque[1], Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit, et le cœur parfait de ce grand prélat, me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paroisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais; non jamais, je ne crains point de le dire : il n'y a point d'esprits, ni de cœurs sur ce moule; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur, et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons : cette louange doit passer; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

[1] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689.

Mon cher Comte, recevez ici mon compliment, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme : il aimoit son nom, sa maison, il avoit raison; elle en vaut bien la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables : voilà cette première race passée; nous irons après, mon cher Comte. En attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avois l'honneur d'être de votre nom.

Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire. Le chevalier voudroit bien pousser la requête civile qui ne toucheroit pas du pied à terre; mais je ne sais s'il en aura le temps; il ne faudroit pas la laisser à moitié; enfin, il ne sauroit mal faire. Il n'est plus question d'arrêt du conseil, point de cassation d'arrêt, ni de contrariété; il n'y a qu'à dormir en repos jusqu'à cet hiver. Je suis ravie que nos lettres reçues le soir ne vous donnent point réglément de méchantes nuits trois fois la semaine : je vous en crois, ma chère enfant, et je chasse ce petit *dragon* qui m'importunoit. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener; j'ai mille affaires au Buron[a], c'est-à-dire, à Nantes : il faut que je fasse encore ce voyage, je ne saurois mieux prendre mon temps; après cela nous verrons ce qu'il plaira à Dieu de faire de moi, et quand il voudra me redonner à vous. Je crois que nous partirons à Pâques tout juste. Le père Gaillard a prêché ce matin très parfaitement la Samaritaine; c'est le Bourdaloue de cette année.

[a] Le douaire de madame de Sévigné étoit établi sur cette terre, dont elle avoit l'usufruit.

1043.

A la même.

A Paris, lundi 21 mars 1689.

Je vous assure, ma fille, que M. de Beauvais[1], qui étoit ici l'autre jour, parut à M. le chevalier et à moi un vrai parent et ami des Grignan, regrettant et louant feu M. l'archevêque, et forçant enfin M. le chevalier de lui dire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n'avoit pas ce cordon, il étoit ravi que ce fût lui. Le père de La Chaise vint dire à M. de Beauvais, de la part du roi, que Sa Majesté lui donnoit le cordon de feu M. d'Arles, et qu'il le prendroit à la Pentecôte. Vous voyez que ce cordon étoit bien destiné[2].

Au reste, ma chère bonne, je suis bien aise de ne point aller seule sur la Loire, *dans le courant de l'eau, sur un petit bateau;* d'autant plus que celui d'un valet-de-chambre, favori du roi d'Angleterre, qui portoit à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselle, robes-de-chambre, et mille commodités que le roi avoit données à ce roi anglois, a péri au pont de Cé, et que ce

[1] Toussaint de Forbin-Janson, Évêque de Beauvais, depuis cardinal et grand aumônier de France.

[2] *Voyez* la lettre 987, page 187 de ce volume.

pauvre homme a été noyé[a]; cela vous auroit fait peur. Je m'en vais donc en sûreté peut-être avant Pâques, madame de Chaulnes ayant dans la tête de passer la fête à Malicorne. Je tâcherai de retarder jusqu'à la semaine de Pâques; mais je n'en suis pas assurée. Elle doit vous écrire aujourd'hui pour vous faire ses compliments et parler du soin qu'elle aura de moi. Réjouissez-vous avec M. de Chaulnes de ce que nul gouverneur n'est traité comme lui; Revel, lieutenant-général, est sous ses ordres; et les troupes mêmes qui sont tout auprès de Brest, reçoivent l'ordre de ce gouverneur, pour obéir au maréchal d'Estrées, quand il en aura besoin. M. de Louvois a été charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude; il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise. M. de Chaulnes sera fort aise que vous le sachiez, et que vous lui en écriviez.

M. de Barillon est riche, gras, *vieux*, à ce qu'il dit, et regarde sans envie la brillante place de M. d'Avaux. Il aime la paix et la tranquillité au milieu de ses amis et de sa famille, dont il est content. Vous dites des merveilles sur *Esther;* il est fort vrai qu'il falloit des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion; la Champmêlé vous auroit fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmoit dans cette pièce : Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là; c'étoit un hasard et un assortiment de toutes choses, qui ne se re-

[a] Il s'appeloit La Bastie, et n'avoit jamais quitté son maître. (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

trouvera peut-être jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauroient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer.

Le marquis de Castries s'est fort distingué dans une occasion[1] où le chevalier de Sourdis a été battu. On en a fait des compliments à madame de Castries[2], le roi ayant dit au cardinal de Bonzi : « Sans la fermeté de « votre neveu, l'infanterie étoit perdue ; il a fait des « merveilles. » Vous pouvez penser comme on est sensible à ces louanges. Adieu, ma belle. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de M. d'Angers (*H. Arnauld*) : il me conta la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, se porte très bien à quatre-vingt-douze ans passés. Un abbé de La Mothe[a], archidiacre, celui qui avoit condamné les oraisons de M. Le Tourneux, et dit que l'église avoit toujours en horreur les traductions, est mort tout en vie en deux jours, lorsqu'il se vantoit de sa santé.

Votre enfant est appliqué à son devoir, à son métier; il est tel que vous pouvez le souhaiter; et par-dessus tout cela des principes de religion dont il faut remercier Dieu. C'est un grand bonheur que d'avoir des sentiments chrétiens.

[1] A la retraite de Nuys.

[2] Élisabeth de Bonzi, mère de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et sœur du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne.

[a] Il avoit été attaché à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 19 mars 1689.)

1044.

A la même.

A Paris, mercredi 23 mars 1689.

Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther;* je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté du spectacle; j'en fus ravie : j'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrois, avec un sentiment extraordinaire, dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides : j'étois touchée de toutes ces différentes beautés; ainsi, je suis bien loin de changer de sentiment; mais je vous disois que l'impression de cette piéce a produit son effet ordinaire, et s'est fait voir une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai lue encore avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de *la sienne,* si M. le chevalier a le loisir de la pousser. La victoire du grand conseil a été brillante et jolie, je crois que vous en serez satisfaite; j'ai de l'impatience de recevoir la lettre où vous m'en parlerez. M. de Lamoignon me disoit encore aujourd'hui que cet avantage remporté à la pointe de l'épée étoit plus considérable que nous ne pensions; je lui ai dit que point du tout,

que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. Il est fort occupé du grand procès [a] de MADEMOISELLE, de M. le prince, et de toute la maison de Lorraine, qui sollicitent tout comme nous pourrions faire : c'est jeudi que M. de Lamoignon plaidera et donnera ses conclusions; l'affaire sera jugée à l'audience [b].

La lettre de votre enfant vous fera plaisir, elle est d'un homme satisfait, et qui a le cœur au métier. Le roi est si content de M. de Castries, qu'il l'a fait brigadier seul, sans conséquence : c'est ainsi qu'il faudroit faire; les récompenses toutes chaudes ont un prix merveilleux, cela excite et encourage l'émulation. Sa Majesté dit au cardinal de Bonzi (*son oncle*), que n'ayant aucune part à cette grace, il ne devoit point le remercier.

Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit jusqu'à Brest, est de retour. Adieu, ma très aimable; je crains de m'éloigner de vous, cela me fait mal; j'avale ce

[a] *Voyez* la lettre 1039, et la note, page 385 de ce volume.

[b] Il étoit alors avocat-général au parlement de Paris; il fut reçu président à mortier dans la même cour, le 9 avril 1698. Boileau lui adressa, en 1677, sa VI[e] épître, où se trouvent ces beaux vers :

C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant, et la haute éloquence,
Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.
Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie;
Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie,
Que l'oppresseur ne montre un front audacieux,
Et Thémis, pour voir clair, a besoin de tes yeux.

voyage comme une médecine : ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter; tout de bon, je pense quelquefois bien tristement; et quoique soumise à la Providence qui nous sépare, où en serois-je, si je ne vivois dans l'espérance de nous revoir?

1045. *

A la même.

A Paris, vendredi 25 mars 1689, jour de l'Annonciation.

Nous n'avons point reçu vos lettres, et nous ne laissons pas de commencer à vous écrire. Vous avez bien la mine d'avoir donné aujourd'hui un bon exemple; cette fête est grande, elle est le fondement de celle de Pâques, en un mot, la fête du christianisme, et le jour de l'incarnation de Notre-Seigneur; la Sainte Vierge y fait un grand rôle, mais ce n'est pas le premier. Enfin, M. Nicole, M. Le Tourneux, tous nos prédicateurs ont dit tout ce qu'ils savoient là-dessus.

Votre enfant m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié : il a bien pleuré son bon oncle l'archevêque. On croit que son successeur[1] sera bientôt ici; il s'exercera, s'il veut, sur la requête civile : pour nous, nous avons gagné celle du grand conseil à la pointe de l'épée. Je

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan.

dispute contre madame de Chaulnes; je voudrois bien ne partir qu'après Pâques. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore! je sens cet éloignement; *la raison dit Bretagne, et l'amitié Paris.* Il faut quelquefois céder à cette *rigoureuse;* vous le savez mieux faire que personne; il faut donc vous imiter.

Ecoutez un peu ceci. Connoissez-vous M. de Bethune[a], le berger extravagant de Fontainebleau, autrement, *Cassepot?* Savez-vous comme il est fait? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : enfin, comme un vrai *stratagême*[b]; tel que le voilà, il logeoit à l'hôtel de Lionne[c], avec le duc et la duchesse d'Estrées, madame

[a] Dangeau raconte aussi cette anecdote dans ses *Mémoires.* (*Voyez* tome Ier, page 281.) On y voit que *Cassepot* étoit le comte de Béthune, oncle, à la mode de Bretagne, du duc d'Estrées. Ainsi le héros de cette triste aventure étoit Henri de Béthune, né le 29 mars 1632, d'abord chevalier de Malte, puis comte de Selles, connu sous le nom de *comte de Béthune.* Il mourut, dit le P. Anselme, au mois de novembre 1690. (*Voyez* l'*histoire généalogique*, tome IV, p. 224.) Cette dernière circonstance achève de lever les doutes. (*Voyez* la dernière note de la lettre 1047.)

[b] Allusion à une expression ridicule qui étoit échappée à madame Noblet en jouant à la bassette avec MONSIEUR. (*Voyez* la lettre 375, tome III, page 322.) Il faut entendre par ce mot, *pâle*, *défait*; on lit ce passage dans les deux éditions de 1726; il a été retranché dans celles de 1734 et de 1754, sans doute parceque n'étant pas rapproché de la lettre citée, il n'aura présenté aucun sens à l'éditeur.

[c] Le duc d'Estrées habitoit l'hôtel de Lionne, ayant épousé en premières noces Madeleine de Lionne, trop célèbre par ses débordements et par ceux de sa mère. (*Voyez* la lettre 167 et la note, tome II, page 140.) Il devint veuf en 1684 et se remaria avec madeleine Diane de Bautru de Vaubrun, fille du marquis de ce nom.

de Vaubrun et mademoiselle de Vaubrun. Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain; on crut que c'étoit le bonheur de sa sœur qui faisoit cette religieuse, et qu'elle auroit tout le bien. Savez-vous ce que faisoit ce *Cassepot* à l'hôtel de Lionne? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de Vaubrun; tel que je vous l'ai figuré, elle l'aimoit. Benserade disoit là-dessus comme de madame de Ventadour, qui aimoit son mari : « Tant mieux, si elle aime « celui-là, elle en aimera bien un autre[a]. » Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce Don Quichotte; et hier il alla, avec cinq ou six gardes de M. de Gesvres, enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés : il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve mademoiselle de Vaubrun qui l'attendoit, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gesvres, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire : *Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble*[b]. Le duc d'Estrées crie et se plaint que Béthune a violé les droits de l'hospitalité. Madame de Vaubrun veut lui faire couper la tête. M. de Gesvres dit qu'il ne savoit pas que ce fût mademoiselle de Vaubrun. Tous les Béthune font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Je ne sais point encore ce qu'on

[a] Madame de Sévigné rapporte à sa fille ce mot un peu différemment dans la lettre 111, tome Ier, page 266.

[b] *Voyez* la scène V du Ve acte de l'*École des Femmes* de Molière.

a dit à Versailles. Voilà, ma chère bonne, l'évangile du jour; vous connoissez cela, on ne parle d'autre chose. Que dites-vous de l'amour? Je le méprise quand il s'amuse à de si vilaines gens.

1046. *

A la même.

A Paris, lundi 28 mars 1689.

Nous ne partons qu'après Pâques, ma fille, j'en suis fort aise. Madame de Chaulnes a pris congé pourtant; le roi lui a dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes. Nous attendons vos lettres de demain avec une vraie impatience : nous avons envie de voir comme vous aurez reçu la nouvelle de notre *petite* victoire, que M. de Lamoignon veut qu'on appelle *grande*. Il y a quinze jours que nous sommes sur le rivage, et que nous vous voyons agitée des mêmes pensées et des mêmes craintes que nous avons eues. Nous serons ravis de vous voir aborder comme nous, et tous également sauvés de l'orage. Vous avez bien raison de dire que je ne fus point si aise de gagner mon procès de quarante-cinq mille écus : je ne le sentis point, en comparaison de celui-ci; j'étois jeune, je ne sais ce que je pensois en ce temps-là : toutes mes affaires étoient loin de moi, vous m'êtes bien plus proche, et vos intérêts infiniment plus chers.

M. de Lamoignon a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot* et de cette Vaubrun. Il est parent de cette dernière, et de M. de Gesvres, qui, après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au roi, qu'étant ami de M. de Béthune, il n'avoit pu se dispenser de le servir : le roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avoit pas donné le gouvernement de Paris pour en faire un tel usage : M. de Gesvres demanda pardon; le roi s'est adouci. Pour M. de Béthune, il peut s'en aller où il voudra; mais si on le prenoit, et qu'on lui fît son procès, homme vivant ne le pourroit sauver. Toute la famille des Béthune tâchera de l'empêcher de se représenter. M. de Lamoignon a ramené la fille chez sa mère, qui pensa crever en la revoyant : la fille dit qu'elle n'est point mariée; elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On assure qu'elle est mariée depuis quatre mois, et qu'elle l'a écrit au roi. Rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeoit généreusement, ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité. Ils se prirent de paroles, le duc de Charost[a] et lui, c'étoit le jour de Notre-Dame : le duc d'Estrées poussoit un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageoit point les termes; le duc de Charost petilloit, et lui dit : « Monsieur, si je n'avois point communié au« jourd'hui, je vous dirois et cela, et cela, et cela en« core. » et finit : « Car enfin, sans la belle Gabrielle,

[a] Louis Armand de Béthune, duc de Charost, étoit cousin issu de germain du comte de Béthune, dit *Cassepot*.

« notre ami, vous seriez assez obscur; vous avez eu sept « tantes[a] qu'on appeloit les sept péchés mortels; ce sont « vos plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montoit aux nues, et rien n'étoit si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire; et nous disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'auroit-il fait un autre jour?

Nous soupions hier chez l'abbé Pelletier, M. et madame de Lamoignon, M. et madame de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, mademoiselle Langlois et votre maman. Personne n'avoit dîné, nous dévorions tous : c'étoit le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir; les plus beaux poissons les mieux apprêtés, les meilleurs ragoûts, le meilleur cuisinier : jamais un souper n'a été si solidement bon. On vous y souhaita bien sincèrement; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamaillis de petits verres, qui faisoit assez voir que cette liqueur venoit de chez vous. Vous n'avez point de bons poissons, ma chère enfant, dans votre mer; je m'en souviens, je ne reconnoissois pas les soles ni les vives; je ne sais comment vous pouvez faire le carême, pour moi, je ne m'en sens pas. M. de Lamoignon, avec sa néphrétique, n'a pas pensé à manger gras.

Voici un temps où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en desire un

[a] Gabrielle d'Estrées avoit six sœurs, dont l'une mourut jeune, une autre fut abbesse de Montbuisson; l'aînée épousa le maréchal de Montluc, la cinquième fut mariée au duc de Villars-Brancas, et la plus jeune au comte de Sanzei.

autre meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaule comme vous; et puis quand je pense à ce que je pousse, et à ce qu'il m'en coûte lorsqu'il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je laisse tout entre les mains de Dieu : je ne trouve de soutien et d'appui, contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu et sa Providence : on seroit trop malheureux de ne point avoir cette consolation : *Si vous connoissiez le don de Dieu;* je me souviens de la beauté de ce sermon.[a] J'en entendis un beau ce jour-là du père Soanen; la Samaritaine ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes ! cela m'afflige. Tous ceux de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan*[b] ne prê-

[a] Le sermon de Bourdaloue *sur la grace* a pour texte ces paroles de Jésus-Christ à la Samaritaine : *Si scires donum Dei.* (*Voyez* le sermon du vendredi de la 3e semaine de carême, tome II, page 257, édition de 1716.)

[b] *Pan* étoit l'un des principaux dieux de l'Égypte; on y adoroit la nature sous ce symbole. Les Grecs, empruntant ces fictions, conservèrent le nom de ce dieu, et le traduisirent par le mot *Pan*, qui, dans leur langue, signifie *tout*. Mais, s'écartant bientôt des traditions qui faisoient de *Pan* le dieu universel, l'emblême de la nature, ils le confondirent avec le dieu des bois et des campagnes, celui que depuis les latins nommèrent Faune et Sylvain. (*Voyez* la *Mythologie* de Banier, tome Ier, page 498, in-4°, Paris, 1738.) Orphée qui vivoit dans les temps fabuleux, donne au dieu Pan les attributs de l'*universalité*, ainsi qu'on le voit dans un des hymnes de ce poëte, dont M. de Fontanes a traduit ce fragment :

O Pan! la terre et l'air, l'eau, la flamme féconde,
Dont l'éternel combat maintient l'ordre du monde,

che pas : ce *grand Pan,* c'est le grand Bourdaloue, qui faisoit languir l'année passée le père de La Tour[1], le père de La Roche même[2], l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul, et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois. Adieu, très chère et très aimable ; ne vous amusez point à répondre à toute cette causerie ; songez toujours que je n'ai qu'une lettre à écrire : s'il en falloit écrire encore une, je m'enfuierois.

Forment, en s'unissant, les membres de ton corps ;
De sept tuyaux enflés mariant les accords,
Ta flûte harmonieuse, en la voûte azurée,
Conduit des tourbillons la marche mesurée.
Pan ! ta vaste présence emplit l'immensité.

L'expression de *Grand-Pan* a été appliquée en divers sens à plusieurs personnages. Louis XIII, au moment où il fit mettre à mort le maréchal d'Ancre, et où l'on croyoit qu'il alloit prendre en main les rênes de l'état, fut appelé de ce nom dans une tragédie satirique intitulée *la Magicienne étrangère* (ou *la Maréchale d'Ancre*), Rouen, 1617, in-8°. Le cardinal de Richelieu, qui s'étoit tellement emparé de l'esprit du roi, qu'il régnoit plutôt qu'il n'administroit, fut désigné de la même manière dans une centurie qui fut attribuée à Guy-Patin. Saumaise, l'érudit le plus universel de son temps, reçut la même épithète. Elle convenoit à Bourdaloue qui joignoit à une dialectique irrésistible la noblesse et l'énergie de l'expression, et possédoit les qualités qui constituent l'orateur, dans un degré si éminent, qu'on pouvoit l'appeler l'homme *universel* de la chaire.

[1] Depuis général de l'Oratoire.

[2] Célèbre prédicateur de l'Oratoire.

1047.

A la même.

A Paris, mercredi 30 mars 1688.

Ah! Dieu merci, ma chère enfant, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous. Vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude; vous en savez autant que nous présentement : mais je vous le dis sérieusement, vous mettez à trop haut prix les peines légères que j'ai prises, et les petits services que je vous ai rendus. Vous parlez d'obligations et de reconnoissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été trop bien payés par le succès; c'étoit à nous à vous remercier de nous avoir donné cette occasion de réveiller notre zèle : vous mettez par-dessus cela des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent dans la confusion : je ne sais si M. le chevalier en est aussi honteux que moi. Je ne sentois pas que ma narration fût vive; elle l'étoit toujours beaucoup moins assurément que les yeux de M. Gaillard : je vois sa mine *admirante* et spirituelle, qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance, comme aux autres[1].

[1] *Voyez* la lettre 1041, page 399 de ce volume.

Enfin, ma chère enfant, vous avez été contente de la peinture que je vous faisois de notre victoire. M. le chevalier vient de me conter que madame de Buri[1] revenant de Paris, madame la princesse de Conti lui demanda ce qu'elle y avoit fait. — Madame, j'y ai sollicité. — Et quel procès? — Ce procès contre messieurs de Grignan. — Quoi! vous poussez cette chicane : ah fi! peut-on recommencer, quand on a une fois perdu, comme vous avez fait? Ma fille! je demande pardon à la belle ame de M. le chevalier : j'avoue que ce discours fait plaisir à mon ame de boue. Voilà comme cette Buri est à Versailles; vous savez comme elle est au grand conseil, et à la quatrième des enquêtes : ainsi vous pouvez juger qu'elle mérite l'écriteau que vous avez mis sur son dos, *néant,* comme sur sa requête. Elle sortoit de chez un juge lorsque j'y entrois : elle lui dit, en me voyant : *Monsieur, je vous laisse en bonnes mains,* avec un air qui me donna de l'émotion, et dans cet état j'eus la sagesse de me taire : j'avois bien pourtant certaines petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Si vous suivez le conseil de vos amis, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste, afin de n'y plus penser; car avec les arrêts que vous avez, il n'y a plus rien du tout à craindre; mais ce qui est fait est fait, et vous ajusterez ce reste avec la chevalerie de M. de Grignan, et un petit brin de cour; vous verrez votre enfant : tout cela ensemble vous fera prendre une bonne réso-

[1] Sœur de M. d'Aiguebonne;* elle étoit dame d'honneur de la princesse. (*Voyez* la lettre 703, tome VI, page 109.)

lution. La comparaison que vous faites de M. Gui, qui a la rage de vouloir être condamné dans tous les tribunaux, avec ce fou qui essayoit toujours de ressusciter un mort, sans pouvoir en venir à bout, m'a bien humiliée : je vois le bon usage que vous faites de ce conte, qui périt entièrement un jour entre mes mains, en présence du chevalier : ce fut un grand malheur, car je trouve ce conte fort bon. Vous l'avez ressuscité, ma chère belle, et vous l'avez très bien appliqué.

On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport. Le prince d'Orange a tellement son asthme, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Écosse. Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire, Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paroissoient si noirs et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis; M. Amelot y fait des merveilles : cette nouvelle est grande [a]. M. de Beauvilliers, M. de Lamoignon et Pâques, racommoderont tous ces esprits furieux de cet enlèvement de mademoiselle de Vaubrun, que je vous ai conté : le

[a] La diète des cantons suisses ordonna la levée de troupes destinées à défendre leur neutralité. Il fut d'abord convenu que les 3,000 hommes qu'on lèveroit pour cet objet seroient payés par le roi de France et par l'empereur; mais ce dernier n'y ayant pas consenti, les Suisses mandèrent au roi qu'ils levoient les 3,000 hommes à leurs frais, pour garder les passages, et qu'au premier signal d'une invasion de leur territoire, ils mettroient 40,000 hommes sur pied. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mars et 13 mai 1689.)

public y gagnera de ne plus voir ce grand vilain *Cassepot*[a].

1048.

A la même.

A Paris, vendredi 1[er] avril 1689.

Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes; j'ai toujours ma petite tristesse de m'éloigner de vous : je ne sais comme se tournera tout ce voyage. Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange, ce d'*Aiguebonne* de l'Europe, comme vous dites fort bien[b]; et par quels arrangements

[a] M. de Béthune sortit de France pour n'y plus rentrer, ainsi qu'on le voit dans ce passage de Dangeau. « M. le comte de Bé-« thune, celui à qui on avoit donné le sobriquet de *Cassepot* et qui « étoit exilé, est mort en allant de Chambery à Avignon, où il se « retiroit, n'ayant plus permission de demeurer à Chambery depuis « qu'on y a prêté serment de fidélité au roi. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 7 novembre 1690.) Louis, comte de Béthune, fils de *Cassepot*, laissa un fils et une fille; celle-ci épousa, le 17 février 1746, M. Paris de Montmartel, garde du trésor royal, et fut mère du marquis de Brunoy, auquel ses singularités ont donné une sorte de célébrité.

[b] Allusion au procès que M. d'Aiguebonne avoit intenté à la maison de Grignan. (*Voyez* les lettres précédentes.)

ou dérangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là.

Voilà vos lettres du 27. Vous êtes malade, ma chère enfant; vous dites quelquefois que votre estomac vous parle; vous voyez que votre tête vous parle aussi : on ne peut pas vous dire plus nettement que vous la cassez, que vous la mettez en pièces, qu'en vous faisant une grande douleur, toutes les fois que vous voulez lire, et sur-tout écrire, et qu'en vous laissant en repos dès que vous l'y laissez, et que vous quittez ces exercices violents, car ils le sont : cette pauvre tête, si bonne, si bien faite, si capable des plus grandes choses, vous demande quartier : ce n'est point s'expliquer en termes ambigus; ayez donc pitié d'elle, ma très chère, ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces, et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, et à madame de Vins, et trois fois la semaine : ce n'est pas vivre, c'est mourir pour nous; cela est fort obligeant. Quand je vous vois employer du grand papier en écrivant, il me semble que je vous vois montée sur vos grands chevaux : vous galopez sur le bon pied, je l'avoue; mais vous allez trop loin, et je n'en puis plus souffrir les conséquences. Ayez donc pitié de vous et de nous : pour moi, s'il falloit, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déja dit, je m'enfuirois. Si vous trouvez que je pousse un peu loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses.

J'espère que M. le chevalier, par M. de Cavoie,

m'empêchera de payer *les intérêts des intérêts*, en payant dix-sept mille neuf cents livres[a], que j'ai dans ma poche par le secours de ma belle-fille : si cela est, je vous prierai de le bien remercier ; le chemin est un peu long pour une reconnoissance vive comme la mienne ; mais c'est le plus digne du bienfait. Je serai ravie que M. de Grignan réponde de sa propre main à votre belle-sœur[1] : elle m'écrit mille douceurs et mille agaceries pour lui ; c'est, dit-elle, un penchant qu'elle combat inutilement : enfin, il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit.

Votre enfant n'est point du tout exposé présentement ; jouissez, ma chère bonne, de cette paix. Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échaufourées : Chamilly[b] a été un peu battu, et Gandelus[c] blessé assez considérablement ; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante, où il a battu et tué trois ou quatre

[a] Cette somme étoit sans doute le complément des 50,000 fr. que madame de Sévigné devoit à M. d'Harouïs. (*Voyez* la note de la lettre 836, tome VII, page 139 et la lettre suivante.)

[1] Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, marquise de Sévigné. * *Voyez* plus bas une apostille qu'elle joignit à la lettre de madame de Sévigné, du 29 juin 1689.

[b] M. de Chamilly avoit essayé de surprendre le château d'Oberkirk, au-delà d'Offenbourg, mais il fut repoussé. (*Voyez* la note de la lettre 991, page 203 de ce volume.)

[c] Louis Potier de Gesvres, marquis de Gandelus, colonel du régiment des vaisseaux, brigadier d'infanterie dans les armées du roi, étoit le troisième fils du duc de Gesvres ; il mourut quelques jours après des suites de cette blessure. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 avril 1689.)

cents hommes. Les affaires d'Angleterre vont bien; le crédit du prince d'Orange diminue tous les jours. Un plaisant a mis sur la porte de Whitehall[1] : *Grande maison à louer pour la Saint-Jean;* cette sottise fait plaisir. L'Écosse et l'Irlande sont entièrement contre ce prince. Le roi d'Angleterre a été fort bien reçu en Irlande; il a assuré les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. C'est le mari de madame d'Hamilton qui est vice-roi. Il faut voir ce que deviendront toutes ces affaires : il me semble que c'est un gros nuage noir, épais, chargé de grêle, qui commence à s'éclaircir. Nous en avons vu de cette manière à Livry, qui se passoient sans orage : Dieu conduira tout. Adieu, ma chère belle : conservez-vous, faites écrire Pauline, pendant que vous vous reposerez dans votre cabinet.

[1] Palais des rois d'Angleterre à Londres, situé au faubourg de Westminster.

1049.

A la même.

A Paris, mercredi 6 avril 1689.

Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de madame de La Fayette, et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir : après cela, épuisez-vous, jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire et à lire, et vous trouverez bientôt que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre. Comme ce mal ne vient que de l'excès de vos écritures, retranchez-les donc si vous nous aimez ; mettez-vous sur votre lit de repos quand vous aurez envie de causer, et faites écrire Pauline ; elle apprendra à penser et à tourner ses pensées : vous vous conserverez, et nous causerons ainsi avec vous, sans qu'il vous en coûte rien. Je voudrois que vous eussiez été saignée : quel inconvénient y trouviez-vous ? cela vous eût débouché les veines, cela eût donné du jeu et de l'espace à votre sang : mais vous ne voulez pas. Cette chère pervenche pouvoit faire des merveilles dans cet état : je suis ravie que vous l'ayez trouvée à votre point ; on diroit qu'elle est faite pour vous : quand vous redevîntes si belle, on

disoit, mais sur *quelle herbe* a-t-elle marché? je répondois, sur de *la pervenche.* Je ne sais encore pourquoi vous vous êtes précipitée, ces jours saints, d'aller à Grignan sans votre mari. Rien n'étoit si joli que d'être *à Sainte-Marie,* et de n'être point sitôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan. Il semble, à vous entendre, que M. d'*Arles* y soit : j'ai trouvé ce nom, pour ne dire ni M. le coadjuteur, ni M. l'archevêque; il y a bien de l'invention à cette découverte. Disons encore un mot de notre victoire du grand conseil; elle nous a donné une bonne opinion de nos conduites : pour dire le vrai, le succès a été joli et galant; tout étoit vif : c'étoit un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main. Il n'y a que vous qui puissiez emporter la requête civile, quoique plus aisée, parceque nous voilà tous séparés dans un moment, et qu'une personne seule ne doit pas s'en charger : pour moi, je ne l'entreprendrois pas sans mon *colonel*[1].

Il fait une pluie continuelle; je tâche à déranger et à retarder madame de Chaulnes de huit jours. Je donne demain mon argent au syndic de Bretagne[a]; il le reçoit

[1] M. le chevalier de Grignan, colonel du régiment de son nom.

[a] Les craintes que madame de Sévigné avoit plusieurs fois manifestées pour M. d'Harouïs, s'étoient réalisées. Naturellement porté à obliger, il ne savoit pas refuser un service. (*Voyez* la lettre du 29 janvier 1690.) Peut-être aussi avoit-il été forcé de recourir à des emprunts pour faire face aux énormes dépenses des États de Bretagne. Dangeau dit que le roi tint, le 29 mars, un conseil de finances pour terminer l'affaire de Bretagne, et qu'il fut décidé que ceux qui auroient prêté par contrats seroient tous payés, mais que

à compte du fonds et des intérêts : moi, je fais mes protestations, et je dis « que j'ai payé la somme que je « dois sur l'inventaire, que je suis quitte, que je ne puis « ni ne dois payer *les intérêts des intérêts*, que cela est « usuraire. » C'est un procès que je voudrois qui fût jugé aux états : je crains qu'il ne le soit ici par les commissaires ; je reculerai tant que je pourrai : mais ne parlons plus de cette affaire, elle m'a donné du chagrin : voilà qui est fait.

On ne sait ce qu'est devenu le courrier de M. d'Enrichemont[1]. Mais M. de Brionne signe demain les articles de son mariage avec mademoiselle d'Epinai[a], grande héritière et de grande maison. Il me semble que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes pour nous : l'Irlande, l'Ecosse, les Anglois, rien ne s'attache au prince d'Orange. Il est vrai, ma fille, que votre fils est trop aimable ; c'est un bonheur et un malheur : mais *Dieu le conserve*, de ce ton que je connois qui sort de votre cœur, et qui pénètre le mien ; car c'est le propre de la vérité. Adieu, ma chère enfant ; je n'ai point de vapeurs, et cependant je ne veux point écrire plus long-temps : il est tard, il pleut, il faut envoyer nos lettres. Je vous

ceux qui n'auroient prêté que sur simples billets auroient leur recours sur les biens de M. d'Harouïs, et sur ceux du notaire qu'il avoit employé. Il ajoute qu'il y avoit pour 500,000 francs de ces sortes de créances. (*Journal manuscrit*, 29 mars 1689.)

[1] *Voyez* la lettre 1036, page 374 de ce volume.)

[a] Marie-Madeleine d'Épinai, fille unique de Louis, marquis d'Épinai Duretal, fut mariée à Henri de Lorraine, comte de Brionne, le 23 décembre 1689. Leur fils fut prince de Lambesc.

demande seulement une chose, répondez-moi sincèrement ; n'êtes-vous point chagrine, tout en riant, de votre jalousie? Comment êtes-vous avec madame D....[a]? il me semble que vous n'avez fait aucun usage de son esprit, ni de sa conversation.

1050.

A la même.

A Paris, vendredi-saint 8 avril 1689.

Je n'attendois point vos lettres aujourd'hui, ma chère fille ; je veux me retirer ce soir, je fais demain mes pâques : c'est vous précisément que je veux tâcher d'éloigner un peu de mon esprit[b]. J'ai été ce matin à une très belle passion à Saint-Paul ; c'étoit l'abbé Anselme ; j'étois toute prévenue contre lui, je le trouvois gascon, et c'étoit assez pour m'ôter la foi en ses paroles : il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus ; de l'esprit, de la dévotion, de la grace, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui[c]. Je voudrois qu'on

[a] *Voyez* les lettres 742 et 752, tome VI, pages 299 et 349. Il paroît qu'il s'agit ici de la même personne.

[b] Ce passage rappelle la jolie lettre écrite de Livry le *jeudi saint* 1671. (*Voyez* tome I[er], page 307.)

[c] *Voyez* la note de la lettre 1036, page 375 de ce volume.)

ne vous traitât pas comme des chiens dans les provinces, et qu'on vous envoyât à-peu-près un homme comme celui-là. Le moyen d'écouter ceux que vous avez? cela fait tort à la religion.

Madame de Chaulnes veut s'en aller avant la *Quasimodo*. Je viens de faire certains petits arrangements qui seront admirables, en cas d'alarme, pour établir votre repos. Ne me reparlez point de ceci, en m'écrivant : M. le chevalier m'approuve, et c'est assez. Je laisse là ma lettre, j'y ajouterai ce soir quatre lignes; je m'en vais à ténèbres, et de là à Saint-Paul.

Me voilà revenue, ma chère enfant, et je vous quitte; en vous priant de vous bien reposer, et de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries : sans cela, laissez-les tomber; écrivez-moi en petit volume, et portez-vous bien; c'est tout ce que je desire.

1051.

A la même.

A Paris, lundi 11 avril 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté Aix : vous me paroissez en avoir par-dessus les yeux. Vous êtes à Grignan, vous trouvez-vous mieux de cette solitude, avec tous les désagréments qui y sont survenus? Il me semble que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre,

que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prît quelque chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera dans le moindre péril : je ne pense peut-être que trop vrai ; mais ce seroit être bien cruelle à vous-même, de ne pas profiter au moins du temps que notre petit homme est en repos, pour y être aussi de votre côté, au lieu d'anticiper, comme il paroît que vous faites. Je crois que nous partons après-demain matin : je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. Madame de Kerman[1] vient encore avec nous ; c'est une aimable femme ; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande ; nous nous reposerons à Malicorne ; pouvois-je souhaiter une plus agréable occasion ? Vous m'adresserez d'abord vos lettres à Rennes, et je vous manderai quand il faudra les adresser à Vitré : je serai bientôt lasse de ce tracas de Rennes ; c'est pour voir M. de Chaulnes que j'y vais. M. le chevalier s'en va de ce pas à Versailles ; je croyois *qu'il ne me quitteroit point qu'il ne m'eût vue pendue*[2]; mais il a des affaires : je suis blessée de le quitter ; ce m'est une véritable consolation que de parler avec lui de vous et de toutes vos affaires ; cela fait une grande liaison : on se rassemble pour parler de ce qui tient uniquement au cœur ; le chevalier est fort,

[1] Marie-Anne du Pui de Murinais, marquise de Kerman.

[2] *Voyez* la scène IX du III[e] acte du *Médecin malgré lui.*

moi, je suis foible ; il se passera bien de moi, je ne suis pas de même pour lui ; je rentrerai en moi-même, et je vous y trouverai ; mais je n'aurai plus cet appui qui m'étoit si agréable et si nécessaire : il faut s'arracher et se passer de tout. Dites-moi vos desseins sur la requête civile ; la confiez-vous à M. d'Arles ? ne reviendrez-vous point vous-même la gagner ? car pour nous, chacun s'en va de son côté : nous sommes contents d'avoir gagné notre petite bataille. Instruisez-moi de vous, ma très chère, et de ce qui vous touche, songez que M. le chevalier ne me dira plus rien ; mais pour des causeries, c'est Pauline que vous devez charger du soin de me les écrire ; vous savez que je ne crains rien tant que de vous accabler.

Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gesvres[a] ; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Bethune. Cette mademoiselle de Vaubrun a tant dit qu'elle n'étoit point mariée, et qu'elle vouloit être religieuse, qu'on l'a mise aux Filles-Bleues de Saint-Denys. Le monde a gagné à tout cela que *Cassepot* n'est plus en France[1]. Je ne sais point de nouvelles. Mademoiselle de Méry a été bien mal d'un vomissement de bile ; elle a pris un petit brin de tartre émétique ; elle s'en trouve fort bien. Adieu, ma chère enfant : conser-

[a] Cette affaire fut arrangée le 10 avril, jour de Pâques 1689, par l'entremise de M. le Prince. Le duc de Beauvilliers et le premier président de Lamoignon s'y étoient employés. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 285.)

[1] *Voyez* les lettres 1045 et 1046, et la note de la page 418 de ce volume.

vez-moi cette chère amitié qui fait la douceur de ma vie : je ne veux point vous dire toutes mes tendresses ni toutes mes foiblesses.

1052.

A la même.

A Paris, mardi au soir 12 avril 1689.

Si vos lettres que j'attends arrivent ce soir, j'y ferai réponse en chemin, ou, tout au plus tard, à Malicorne. Nous partons demain matin, pour aller coucher à Bonnelle; les autres partiroient à huit ou neuf heures : madame de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon[a], j'eus plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je m'en vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée de rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut desirer dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci; et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, et de crier et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec

[a] Madame de Sévigné avoit fait ce voyage au mois de septembre 1687. (*Voyez* la lettre 930 et celles qui la suivent, page Ire de ce volume.)

une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timidité : on trouve ainsi le moyen d'attirer des louanges qu'on ne mérite pas. J'ai donné tous les bons ordres pour recevoir de vos lettres à Malicorne et à Vitré, et puis à Rennes : je vous écrirai dès que je le pourrai; mais ne soyez nullement en peine, si vous êtes quelque temps sans en recevoir; c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés juste. Je pars toujours avec la petite tristesse que je vous ai dite[a]; le moyen de songer à l'état de vos affaires sans une vraie douleur? La mort de M. l'archevêque (*d'Arles*) vous fait encore un accablement. Je crains, sans savoir pourquoi, que l'empressement d'être à Grignan ne vous ait fait un mal solide. Le chevalier étoit un peu fâché que vous fussiez partie d'Aix sans conclure votre emprunt; il y a des affaires qu'il ne faut pas quitter : elles échappent des mains dès qu'on s'en éloigne. Dieu nous fasse la grace de nous revoir dans quelque temps; Dieu vous conserve, ayez soin de votre santé : la mienne m'est considérable par l'intérêt que vous y prenez. J'ai fait ce matin encore certains adieux par rapport à vous : c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu, ma très aimable Comtesse : je pleure; quelle folie! c'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal. Voyez M. de La Garde, soutenez-vous, ne vous laissez point accabler, servez-vous de votre courage, et mettez en œuvre les décrets de la Providence.

[a] *Voyez* le commencement de la lettre 1048, page 418 de ce vol.

1053. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 13 avril 1689.

Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindref, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin; sérieusement, je le ferai gouverner par quelques uns de ses amis, car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande. Quand on demeure à soixante lieues les uns des autres, chacun chez soi, cela s'appelle, à l'égard des étrangers, être en Bretagne tous ensemble, comme dans une communauté : enfin, je vous en rendrai compte; j'emporte votre mémoire sur cette affaire.

Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun [a]; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant [b] :

[a] *Voyez* la lettre 1040, page 393 de ce volume.

[b] Cette terre avoit été donnée en nue propriété à madame de Grignan, par le contrat de mariage du marquis de Sévigné; elle ne devoit en jouir qu'après la mort de madame sa mère. (*Voyez* la note de la lettre 832, tome VII, page 133.)

si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons; je produirai mes quittances de boues et lanternes; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit; enfin, mon cher cousin, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban. Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paroître notre dernière ressource.

Mon fils, comme je vous ai déja mandé, a été choisi par cinq à six cents gentilshommes de son canton, pour être à leur tête quand il faudra marcher. C'est un honneur, je l'avoue; mais cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière est fort désagréable.

J'ai vu ici M. Jeannin, mon ancien ami, et madame de Montjeu[a] que je trouve fort aimable. Madame de Toulongeon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. Je ne sais ce que nos cousines allemandes auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve! voilà bien des guerres en l'air.

[a] Elle étoit veuve depuis le mois de mars 1688. (*Voyez* la lettre 990, page 201 de ce volume.)

J'embrasse ma chère nièce, et vous recommande toujours l'un à l'autre. Je vous conjure de faire mes adieux à M. d'Autun (*M. de Roquette*), je n'ai pas l'esprit de lui écrire ; je l'honore et je l'estime toujours ; répondez pour moi, mon cher cousin.

De Monsieur DE CORBINELLI.

Je suis si chagrin, Monsieur, de voir partir madame votre cousine, que si je voulois vous écrire une longue lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien ; il vaut mieux que je coupe court, et que je me contente de vous dire que l'amitié a ses peines aussi bien que l'amour, et que sur ce chapitre je voudrois dire comme mademoiselle de Scuderi a dit sur celui-ci :

> Vivre avec son Iris dans une paix profonde,
> Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

Je vous dirai seulement que j'ai reçu et admiré vos épigrammes de Martial, et qu'il me paroît que vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Petrone méritoient mieux que lui, et qu'ils préféreroient assurément à celui de tout autre traducteur[a].

Je vous envoie les nouvelles du jour ; elles sont assez curieuses ; c'est sans tirer à conséquence, car je n'en écris jamais, mais c'est pour étourdir mon chagrin sur

[a] Il est difficile de croire que de tels éloges soient sincères. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 139.)

le départ de madame de Sévigné. On vient d'apprendre que les Liégeois, qui avoient accepté la neutralité, se sont déclarés contre nous, et voici à quelle occasion. Le chevalier de Tessé, qui conduisoit à Bonne un grand convoi de poudre, bombes, et 100,000 écus, ayant eu avis que quelques troupes hollandoises l'avoient coupé, retourna sur ses pas; et, croyant être en sûreté à Liège, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos places. Cependant les Hollandois ont si bien fait, qu'ils ont persuadé aux Liégeois de leur livrer ce dépôt, et par-là ils se sont déclarés contre nous de la manière du monde la plus infame.

Le cardinal de Furstemberg vient ici; il est à Metz. Le maréchal d'Humières est à Philippeville, où il assemble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, et Tékély vient d'avoir un grand avantage sur les Impériaux..... Le traité des Suisses est fait; ils promettent au roi et à l'empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le roi et l'empereur leur entretiennent chacun 1500 hommes pour garder leurs frontières[a]......

[a] *Voyez* la note de la lettre 1047, page 417 de ce volume.

1054. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 mai 1689.

Il y a un mois aujourd'hui que vous m'avez écrit, Madame, mais je vous ai voulu laisser arriver aux Rochers avant que de vous répondre. Je vous dirai donc que je m'attendois bien à votre secours contre Pindref, quand je vous écrivis, mais que votre lettre m'y fait encore mieux attendre; sur cela je suis en repos.

Vous ferez fort bien de vous exempter de donner six ou sept cents livres pour le service du roi, si vous le pouvez. Vous en avez autrefois assez donné à monsieur votre fils pour ce sujet. Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, et à tout ce qui pourra vous empêcher de donner de l'argent; hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chère cousine, car pour cela je paierois plutôt pour vous. Voici le troisième arrière-ban que j'aie vu en ma vie, mais les deux premiers furent convoqués à la fin des campagnes, après quelques méchants succès [a]. Cet arrière-ban-ci est fort extraordi-

[a] Les arrière-bans de France eurent ordre de se rendre en Lorraine au mois de mai 1635; Rabutin de Bussy, père de Bussy-Rabutin, y conduisit la noblesse du Nivernois, et 300 hommes de recrues dont il donna le commandement à son fils. (*Mémoires de Bussy*, tome I[er], page 8, édition de 1768.) On a vu dans la lettre

28.

naire : c'est en déclarant la guerre qu'on le convoque ; cela marque un excès de précaution.

Madame de Montjeu est une bonne femme et très aisée à vivre ; j'aime fort à la voir souvent à Montjeu et à Dracy, mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaisir. Ma sœur de Toulongeon est plus jolie qu'elle de corps et d'esprit, et vraisemblablement sera ma voisine toute ma vie.

Le fort de la guerre sera en Flandre, parceque l'empereur sera occupé par le Turc et par Tékély. Les Liégeois ont fait une perfidie au roi qui n'a point d'exemple dans notre siècle ; je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siècles à venir[a]. Le roi ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au roi d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste.

Il y a huit jours que nous en passâmes deux à Toulongeon avec M. d'Autun ; je lui fis vos adieux et vos excuses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires[b] ; je

1040, page 392 de ce volume, que les arrière-bans furent de nouveau commandés en 1674.

[a] Cette ville fut bombardée le 4 juin 1691 par le maréchal de Boufflers.

[b] Bussy peint l'évêque d'Autun sous ses vraies couleurs. « Il avoit, « dit l'abbé de Choisi, tous les caractères que l'auteur du Tartufe a si « parfaitement représentés sur le modèle d'un homme faux. » (*Mémoires*, liv. VIII.) Cela étoit tellement vrai, que madame de Sévigné, l'entendant prononcer l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville, ne peut s'empêcher de dire avec surprise : « Ce n'étoit point « Tartufe, ce n'étoit point un *Pantalon*, c'étoit un prélat de con- « séquence. » (*Voyez* la lettre 727, tome VI, page 231.)

vous assure, ma chère cousine, que ces manières-là sont fort incommodes. Il faut dire la vérité, M. d'Autun a bien conduit sa fortune, et la fortune l'a bien conduit aussi; il a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens illustres; il a grand honneur à la réforme de son diocèse; il conte agréablement, il fait bonne chère, mais il n'est pas naturel, il est faux presque par-tout. Il n'a nulle conversation, nulle aisance dans le commerce; il contraint les autres parcequ'il est contraint; il est sur la régularité des devoirs comme étoit M. de Turenne sur sa principauté[a], toujours en brassières.

Adieu, ma chère cousine; je vous envoie une piéce nouvelle de M. Pavillon, qui vous fera plaisir.

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN[b].

Dans ma maison des champs sans chagrin, sans envie,
 Je passois doucement la vie
 Avec quelques voisins heureux,
 Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisoient mes plaisirs, ou soulageoient mes peines.
 J'allois à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venoit dans mon village:
J'entends quelques amis qui venoient bonnement
 Me voir et manger mon potage.

[a] *Voyez* le portrait de Turenne, par Bussy-Rabutin, tome III, page 383.

[b] Bussy nous a conservé cette jolie pièce en l'envoyant à madame de Sévigné. Elle a été tirée des lettres du comte pour être réunie aux œuvres de Pavillon. On n'a pas cru devoir la retrancher de ce recueil.

Je les traitois fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur sembloit charmant.
On parloit de l'amour, et jamais de la guerre.
Je plaignois le roi d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissois aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étoient point ma foiblesse :
Et je me piquois de noblesse,
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paye un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme :
Ce titre glorieux m'assomme;
Hélas ! il me contraint, en ce malheureux an,
De paroître à l'arrière-ban.
O vous, mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étoient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnoissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père,
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin, qui, par nécessité,
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes délices ;
Adieu de mes jets d'eau les charmants artifices;
Adieu fraises, adieu melons ;
Adieu coteaux, adieu vallons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,
Que vos échos disent sans cesse :
Notre maître, qui fut si doux,
Qui fuyoit la fatigue et qui craignoit les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses alarmes!

1055.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi, un peu tard, 13 avril 1689.

Non seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin, mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé nous nous trouvions à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen; je n'ai pas balancé : je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes; madame de Kerman pense de même. Ainsi, voilà qui est fait, nous partons demain pour aller à Chaulnes : mais vous, ma chère belle, vous voilà à Grignan; j'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grand'peur qu'il n'y eût point de guerre; et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées; toute l'Europe est en feu : vous n'aviez pas songé au prince d'Orange, qui est l'Attila de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui feroit une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur, par vingt sujets

de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seroient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déja tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois siéges avant dix-sept ans : voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyoit de toute éternité. Dites-moi ce que c'est que la vocation de Pauline. Adieu, ma très aimable : songez que vous êtes une femme forte, que si vous n'aviez la guerre vous l'iriez chercher, que Dieu conserve votre fils, qu'il est entre ses mains, et que vous devez espérer de le revoir en bonne santé : songez de combien de périls il a tiré le chevalier, et que votre enfant marchera sur les pas de son oncle.

1056. *

A la même.

A Chaulnes, dimanche 17 avril 1689.

Me voici à Chaulnes [a], ma chère fille, et toujours triste de m'éloigner encore de vous. J'attends votre lettre vendredi : quelle tristesse de ne pouvoir plus re-

[a] Chaulnes, en Picardie, entre Roye et Péronne; le château a été presque entièrement abattu depuis la révolution, on n'a conservé que deux pavillons. Le parc avoit été coupé il y a à-peu-près vingt ans. Il étoit remarquable par d'immenses charmilles qui étoient dis-

cevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine ! c'est justement cela que j'ai sur le cœur, et que j'appelois *ma petite tristesse ;* vraiment elle n'est pas petite, et je sentirai cette privation. Monsieur le chevalier m'écrivit de Versailles un petit adieu tout plein de tendresse ; j'en fus touchée, car il laisse ignorer assez cruellement la part qu'on a dans son estime, et comme on la souhaite extrêmement, c'est une véritable joie dont il prive ses amis. Je le remerciai de son billet par un autre que je lui écrivis en partant : il me mandoit que votre enfant ne seroit point d'un certain détachement, parcequ'il n'étoit plus question de la chose qu'on avoit dite : cela me soulagea fort le cœur : et comme il vous l'aura mandé, vous aurez respiré comme moi. Je ne comprends que trop toutes vos peines ; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés.

Je partis donc jeudi, ma très chère, avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*) dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez ; pas un rossignol encore : enfin, l'hiver le 17 d'avril. Mais il

posées avec tant d'art, qu'elles imitoient les différents ordres d'architecture.

est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé *le solitaire;* un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate; de beaux meubles que je n'ai point vus; toutes sortes d'agréments et de commodités : enfin, une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois. Nous serons dans cette aimable maison encore six ou sept jours; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes vers le deux ou trois du mois prochain. Je vous ai mandé comme un voyage de M. de Chaulnes avoit dérangé le nôtre. Voilà, ma chère bonne, tout ce que je puis vous dire de moi, et que je suis dans la meilleure santé du monde : mais vous, mon enfant, comment êtes-vous? que je suis loin de vous! et que votre souvenir en est près! et le moyen de n'être pas triste?

Je reçois votre lettre du samedi-saint, neuvième avril. Ma fille, vous prenez trop sur vous, vous abusez de votre jeunesse; vous voyez que votre tête ne veut plus que vous l'épuisiez par des écritures infinies : si vous ne l'écoutez pas, elle vous fera un mauvais tour: vous lui refusez une saignée : pourquoi ne pas la faire à Aix pendant que vous mangiez gras? enfin, je suis mal

contente de vous et de votre santé. Vos raisons d'épargner le séjour d'Avignon sont bonnes; sans cela, comme vous dites, il étoit trop matin pour Grignan; le cruel hiver et les vents terribles y sont encore à redouter. Pour votre requête civile, nous voilà, M. le chevalier et moi, hors d'état de vous y servir; il croit s'en aller dans un moment : me voilà partie, ce n'est pas une affaire d'un jour; Hercule ne sauroit se défaire d'Antée[1], ni le déraciner de sa chicane en trois mois : c'est donc M. d'Arles qui sera chargé de cette affaire. C'est tout cela qui me faisoit dire que si vous eussiez pu venir cet hiver avec M. de Grignan, c'étoit bien le droit du jeu que vous eussiez fini entièrement cette affaire : votre présence y auroit fait des merveilles. Vous me parlez des esprits de Provence; ceux de ce pays-ci ne sont point si difficiles à comprendre; cela est vu en un moment : mais vous, ma très chère, vous êtes trop aimable, trop reconnoissante : vraiment c'est bien de la reconnoissance que tout ce que vous me dites : je m'y connois; c'est de la plus tendre et de la plus noble qu'il y ait dans le monde : conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air : ne prenez rien du pays où vous êtes, conservez ce que vous y avez porté; et sur-tout, ma chère enfant, ménagez votre santé, si vous m'aimez, et si vous voulez que je revienne.

[1] Géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre, étouffé par Hercule.

1057.

A la même.

A Chaulnes, mardi 19 avril 1689.

J'attends vos lettres : la poste arrive ici trois fois la semaine, j'ai envie d'y demeurer. Je commence donc à vous écrire, pour vous rendre compte de mes pensées ; car je n'ai plus d'autres nouvelles à vous mander : cela ne composera pas des lettres bien divertissantes, et même vous n'y verrez rien de nouveau, puisque vous savez depuis long-temps que je vous aime, et comme je vous aime : vous feriez donc bien, au lieu de lire mes lettres, de les laisser là, et de dire, je sais bien ce que me mande ma mère : mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi, je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. L'air de Grignan me fait peur : un vent qui *déracine des arbres dont la tête au ciel étoit voisine, et dont les pieds touchoient à l'empire des morts*[1], me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma fille, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la desséche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté : toutes ces craintes me font transir, je

[1] *Voyez* la fable du *Chêne et du Roseau*, par La Fontaine, fable XXII, liv. I.

vous l'avoue, et ne me laissent aucun repos. Je fus l'autre jour me promener seule dans ces belles allées; madame de Chaulnes étoit enfermée avec notre Rochon[a] pour des affaires. Madame de Kerman est délicate, je répétois donc pour les Rochers; je portai toutes ces pensées, elles sont tristes : je sentois pourtant quelque plaisir d'être seule. Je relus trois ou quatre de vos lettres; vous parlez de bien écrire; personne n'écrit mieux que vous : quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez! cette lecture me toucha le cœur, et me contenta l'esprit. Voici une maison fort agréable, on y a beaucoup de liberté; vous connoissez les bonnes et solides qualités de cette duchesse. Madame de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paroître; elle est fort loin de l'ignorance des femmes, elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures : c'est dommage que son établissement soit au fond de la Basse-Bretagne. Quand vous pourrez écrire à M. et à madame de Chaulnes, je leur donne ma part; vous me ferez écrire par Pauline, je connois votre style, c'est assez. Je vous souhaite M. de Grignan; je n'aime point que vous soyez seule dans ce château, pauvre petite *Orithye*[1]! mais *Borée* n'est point civil ni galant pour

[a] M. Rochon étoit aussi chargé des affaires de M. de Grignan. (*Voyez* la note de la lettre 1038, page 380 de ce volume.)

[1] Orithye, fille d'Érechtée, roi d'Athènes, fut enlevée par Borée, roi de Thrace; ce qui donna lieu à la fable de l'enlèvement d'Orithye par le vent qui porte le nom de Borée.

vous, c'est ce qui m'afflige. Adieu, très chère; respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir. Je comprends vos peines pour votre fils, je les sens, et par lui que j'aime, et par vous que j'aime encore plus; cette inquiétude tire deux coups sur moi.

Corbinelli est toujours chez nous le meilleur homme du monde, et toujours abymé dans sa philosophie *christianisée;* car il ne lit que des livres saints.

1058.

A la même.

A Chaulnes, vendredi 22 avril 1689.

C'est dommage de partir d'un lieu si beau, si charmant, et où l'on reçoit vos lettres trois fois la semaine : vous savez que l'on souffre tout, hors le bien-être; il s'en faut pourtant beaucoup que je croie le trouver où vous n'êtes pas. Nous partons d'ici dimanche par un temps admirable, et qui nous a donné ici en trois jours toutes les beautés du printemps. Nous irons coucher à Amiens, et de là, par Rouen et la Normandie, nous gagnerons la Bretagne. Je vous écrirai de tous les lieux que je pourrai : je serai quelques jours seulement à Rennes, pour voir M. de Chaulnes, et puis je m'en irai aux Rochers; je ne pourrois soutenir long-temps la vie de Rennes. Mais comprenez-vous bien l'impatience que

j'ai de recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête, qui ne vous avoit jamais fait aucun mal, et dont vous vous louiez tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement! qu'elles sont difficiles à guérir, quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction! c'est un martyre pour une personne aussi vive et aussi active que vous; hélas! comme vous dites, compter les solives, ou vous faire malade, est une étrange extrémité. Je rêve souvent à tout cela, je relis vos lettres à loisir; et, comme je n'ai rien du tout à faire, je cause avec vous, et je commence ma lettre avant que la vôtre soit arrivée; mais que ce loisir ne vous donne pas la pensée d'en faire autant : conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardois l'autre jour son écriture, elle ressemble tout-à-fait à la vôtre; son orthographe est parfaite; cela n'est-il pas joli? Enfin, ma chère Comtesse, servez-vous, je vous prie, de ce petit secrétaire que j'aime beaucoup. Pauline se façonnera fort en écrivant ce que vous pensez; rien ne sauroit être si bon pour elle, ni pour vous.

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes, elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avoit pas de quoi boire[a]. Louez-le un peu de son courage,

[a] Le duc de Chaulnes avoit fait amener les eaux du bourg de

car tout ce pays se moquoit de lui : il a fait vingt allées tout au travers des choux dans un jeune bois qu'on ne regardoit pas, qui font une beauté achevée; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles. Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal; il se sent de la tristesse de mes rêveries. J'en sens vivement de ne plus causer avec le chevalier; cette liaison si naturelle m'étoit d'une extrême consolation. Je m'ennuie fort aussi de ne point savoir des nouvelles de mon marquis : que de sacrifices à faire à Dieu! je le regarde souvent dans tout ce qui arrive, et nous sommes tous bien foibles et bien tremblants sous la main toute-puissante qui remue l'Europe d'une telle manière présentement, qu'on seroit bien empêché de dire ce qui arrivera de ce nuage répandu par-tout.

Voilà votre lettre du 14 qui me donne de la joie : vous n'avez plus si mal à la tête, vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs;* mais que ferons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout : en attendant que vous autres Cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir. Tâchez donc de vous guérir de ces maux, de ces étourdissements qui rendent incapable de tout. Ce mal de côté me donnoit bien du chagrin aussi; nous ne le connoissions plus depuis long-temps; reprenez votre aimable pervenche,

Lihons, situé à une demi-lieue de Chaulnes; il avoit en outre fait creuser un puits qui, à l'aide d'une machine, fournissoit des eaux abondantes.

mettez-la à votre point, et parlez-moi toujours de votre santé; la mienne est toute parfaite, malgré quelques chagrins qu'on ne sauroit éviter. J'ai admiré les bornes que vous voulez donner à ma vie : ce tour et cette expression sont dignes de votre tendresse : j'en sens tout le prix. Nous laissons ici le printemps dans ses charmants commencements : ce château est fort beau, mais l'élévation du vôtre le fait bien plus ressembler à un palais d'Apollidon.

1059.

A la même.

A Chaulnes, dimanche 24 avril 1689.

Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Madame de Chaulnes eut avant-hier au soir un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que madame de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on auroit saigné d'abord; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard par-dessus; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que le lendemain elle *alla jouer à la*

fossette[a], et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos. En vérité, cé remède est divin; conservez bien ce que vous en avez, il ne faut jamais être sans ce secours. Mais, ma chère enfant, je suis fâchée de votre mal de tête! que pensez-vous me dire de ressembler à M. Pascal, vous me faites mourir? Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui; rien n'est si divin : mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête : un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah, que cela est fâcheux! Je crains déja que vous ne soyez amaigrie et dévorée : ah, plût à Dieu que votre air fût comme celui-ci qui est parfait! Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui de Livry, tout maudit qu'il étoit quelquefois par de certaines personnes[b] mal disposées pour lui. Que nous le trouvions doux et gracieux! que ces pluies étoient charmantes! nous n'oublierons jamais cet aimable petit endroit. Ma fille, il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère, comme

[a] Allusion aux cures admirables attribuées au *Médecin malgré lui.* Madame de Sévigné a cité ce mot plusieurs fois. (*Voyez* la lettre 514, tome IV, page 368.)

[b] Le chevalier de Grignan trouvoit le séjour de Livry trop humide. (*Voyez* la lettre 976, page 148 de ce volume.)

vous haïssez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter, il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus : que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous? Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant; qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? et comparer celle de Provence[1] aux larmes des petits enfants qui pleurent de colère et point de bon naturel, je vous assure que rien n'est si plaisamment pensé; est-ce que Pauline n'en rioit point de tout son cœur? Que je la trouve heureuse, encore une fois! Vous n'avez point été saignée, ma chère enfant; je n'ose vous conseiller de si loin; la saignée peut n'être pas bonne aux épuisements. Vous êtes trop aimable d'aimer à parler de moi; je vaux bien mieux quand vous me contez, que je ne vaux en corps et en ame. Adieu, ma très chère enfant; je me suis fort reposée ici; plût à Dieu que votre santé fût aussi bonne que la mienne! mais qu'il est douloureux d'être si loin l'une de l'autre! il n'y a plus moyen de s'embrasser; à Paris ce n'étoit pas une affaire. Je voudrois que vos bâtiments se fissent, comme autrefois les murailles de Thébes, par Amphion[2] : vous faites l'ignorante, je suis assurée

[1] Il pleut rarement en Provence, quelquefois même point du tout, ou si peu pendant l'été, que la terre en est moins humectée qu'échauffée.

[2] Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope, fut regardé comme l'inventeur de la musique; les poëtes feignirent que les rochers le suivoient, et que les pierres, au son de sa lyre, se rangeoient d'elles-mêmes pour former les murailles de Thébes.

que Pauline est en état de rendre compte de cet endroit de la fable.

1060.

A la même.

À Pecquigny, mercredi 27 avril 1689.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où madame de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence; je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant (*M. Chauvelin*) nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de saint Marc; hier à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny[1] est étalé. C'est un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville, comme Grignan; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan; un doyen, douze chanoines : je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme qui fait cent tours dans des prairies : voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tran-

[1] Claire-Charlotte d'Ailly, fille unique et héritière de Philibert-Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, avoit épousé Honoré d'Albert, maréchal de France, et père de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, dont il est parlé dans cette lettre.

chées; cela figure avec le pont du Gard[1]. Vous me dites : « Ma mère, que faites-vous donc? est-ce que « vous n'allez point en Bretagne? » Je vous répondrai : « Ma fille, nous irons : mais comme M. de Chaulnes ne « sera que le 9 du mois prochain à Rennes, nous avons « du temps, et nous ne partirons d'ici que dans deux « jours. » Ce retardement ne me fait point de mal; je prends d'ici mes mesures pour aller à Nantes au mois de juin ou de juillet : je n'espère aucune véritable joie dans tout ce temps, puisque je ne vous verrai point : ainsi, je vis au jour la journée, attendant et regardant du coin de l'œil un autre temps dont Dieu est le maître, comme de toutes les autres choses de ce monde. Mais je pense fort souvent à votre santé, à votre tête, à cet air impétueux qui vous mange : vous admirez la bonté des murailles de votre château, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Adieu, ma très chère ; madame de Chaulnes et madame de Kerman vous font mille compliments. Nous lisons; j'ai la *vie du duc d'Epernon*[a], qui tient presque un siècle; elle est fort amusante. Je vous aime, je vous embrasse, il ne m'est pas possible de vous dire avec quelle tendresse et avec quelle sensibilité.

[1] Ce pont, d'une structure admirable, est un ancien ouvrage des Romains, dans le Bas-Languedoc sur le Gardon; il est bâti de pierres de taille d'une grosseur et d'une longueur surprenantes, et à trois rangs d'arches les unes sur les autres.

[a] Cette vie a été composée par Guillaume Girard, archi-diacre d'Angoulême, qui avoit été secrétaire du duc d'Épernon.

1061.

A la même.

A Pecquigny, samedi 30 avril 1689.

Si j'en crois le vent, ma chère fille, je suis à Grignan; la bise en campagne n'y sauroit mieux faire : pour moi, je crois que nous allons entrer dans les rigueurs du mois de mai, que nous avons vues si souvent à Livry. Il y a trois jours que nous sommes dans cette belle maison, où la vue est agréable au dernier point; nous en partons dans une heure pour aller à Rouen, où nous arriverons demain, et j'y trouverai vos lettres; c'est une grande tristesse pour moi de n'en avoir point reçu depuis six jours; c'est tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. Nous serions à Rouen il y a trois jours, si des affaires survenues à madame de Chaulnes, et une envie de n'arriver que le 9 de mai à Rennes, parceque M. de Chaulnes n'y arrive que ce jour-là de Nantes, ne l'eussent fait demeurer ici. Pour moi, je m'embarrasse peu d'être un mois en chemin : le seul dérangement de vos lettres me donne du chagrin; j'ai passé dix jours à Chaulnes fort doucement, ayant vos lettres trois fois la semaine. J'ai été à Amiens, j'ai vu le château de Pecquigny, j'écris en Bretagne, j'y donne mes ordres; je ne

serai pas mieux à Rennes : il n'y a qu'aux Rochers où je serai dans une aimable solitude; mais cette douceur ne sauroit me manquer. Je ne sais présentement aucune nouvelle; j'ignore comment vous vous portez, si vous avez été saignée, si votre bise vous étonne toujours; je la crains infiniment pour vous, je vous l'avoue. Je ne sais point quelle part vous aurez prise au mariage de mademoiselle d'Alerac[a]; je ne sais rien de M. le chevalier, ni de mon marquis, toutes ces choses me tiennent fort au cœur; j'espère que je serai savante demain à Rouen, d'où je vous écrirai encore : je ne vous écris aujourd'hui qu'afin que cette misérable lettre puisse partir lundi, et que vous n'ajoutiez point à vos inquiétudes celle de douter de ma santé qui est dans la perfection : je vous en souhaite une pareille : je me ménage pour l'amour de vous, je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon, point deux repas égaux : madame de Chaulnes et madame de Kerman sont dans ce régime. Voyez, ma fille, si je suis persuadée de votre amitié,

[a] Mademoiselle d'Alerac, fille du premier lit de M. de Grignan, se maria, le 7 mai, avec le marquis de Vibraye. On a vu dans la note de la lettre 1036, page 373 de ce volume, un passage de Dangeau qui est relatif à ce mariage; on lit encore ce qui suit dans son *Journal manuscrit*, à la date du 7 mai 1689 : « M. de Vibraye a « épousé ce matin, à Paris, mademoiselle d'Alerac; personne de la « famille de la fille n'a voulu être au mariage, mais ils n'y ont fait « aucune opposition. Elle demeurera au Luxembourg chez madame « de Guise, et s'en va avec elle à Alençon; mais elle viendra saluer « madame la dauphine avant que de partir. » On voit dans le même *Journal* que madame de Guise prit congé du roi et de madame la dauphine le 9 mai suivant.

puisque je ne rabats rien de cet aimable ton qui me fait entendre que vous desirez ma conservation ; ayez donc les mêmes égards pour moi, ma fille, ne pouvant douter que mes tons ne soient pour le moins aussi bons que les vôtres, et avec bien plus de raison. Adieu, ma chère enfant. J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle ; il me semble que, dans plusieurs petits procès qu'elle a contre vous, je lui serois favorable. Madame de Chaulnes et madame de Kerman vous disent bien des choses honnêtes et obligeantes. C'est une liseuse que cette dernière, elle sait un peu de tout ; j'ai aussi une petite teinture ; de sorte que nos *superficies* s'accordent fort bien ensemble.

1062.

A la même.

A Pont-Audemer, lundi 2 mai 1689.

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis un mot pour vous dire seulement que j'avois reçu deux de vos lettres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus tout ce qu'elle voudroit me faire sentir ; je me dissipe, je serois trop souvent hors de combat, c'est-à-dire, hors de la société ; c'est assez que je la sente, je ne m'amuse point à l'examiner de si près. Il y a onze lieues de Rouen à Pont-Audemer ; nous y sommes venus coucher. J'ai

vu le plus beau pays; j'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire; ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité, cela est beau; je ne connoissois point la Normandie, j'étois trop jeune quand je la vis; hélas! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyois autrefois; cette pensée est triste. J'espère trouver à Caen, où nous serons mercredi, votre lettre du 21 et celle de M. de Chaulnes. Je n'avois point cessé de manger avec le chevalier avant que de partir; le carême ne nous séparoit point du tout; j'étois ravie de causer avec lui de toutes vos affaires; je sens infiniment cette privation; il me semble que je suis dans un pays perdu, de ne plus traiter tous ces chapitres. Corbinelli ne vouloit point de nous les soirs, sa philosophie alloit se coucher; je le voyois le matin, et souvent l'abbé Bigorre venoit nous conter des nouvelles.

Je vous observerai pour votre retour qui réglera le mien : je vis au jour la journée. Quand je partis, M. de Lamoignon étoit à Bâville avec Coulanges. Madame du Lude, madame de Verneuil[a] et madame de Coulanges

[a] Charlotte Séguier, fille puînée du chancelier, et veuve en secondes noces du duc de Verneuil, se retira au couvent de Sainte-Élisabeth, rue du Temple à Paris; elle y mourut le 5 juin 1704, à l'âge de 81 ans et 10 mois. A sa mort, Louis XIV prit le deuil pendant quinze jours; cette circonstance a été remarquée par Duclos comme une démarche qui préparoit l'élévation des enfants naturels

sortirent de leurs couvents pour venir me dire adieu; tout cela se trouva chez moi avec madame de Vins qui revenoit de Savigny. Madame de Lavardin vint aussi avec la marquise d'Uxelles, madame de Mouci, mademoiselle de La Rochefoucauld et M. du Bois : j'avois le cœur assez triste de tous ces adieux. J'avois embrassé la veille madame de La Fayette, c'étoit le lendemain des fêtes, j'étois tout étonnée de m'en aller; mais, ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allois voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires; c'est un grand amusement; aime-t-elle au moins *les Essais de morale et Abbadie* [a], comme sa chère maman? Madame de Chaulnes vous fait mille amitiés; elle a des soins de moi, en vérité, trop grands. On ne peut voyager, ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. Adieu, ma très chère belle; en voilà assez pour le Pont-Audemer, je vous écrirai de Caen.

légitimés du roi. (*Voyez* les *Mémoires secrets de Duclos*, tome Ier, page 97, édit. de 1791.)

[a] Auteur d'un excellent *Traité de la vérité de la religion chrétienne.*

1063.

A la même.

A Caen, jeudi 5 mai 1689.

Je me doutois bien que je recevrois ici cette lettre du 21 avril, que je n'avois point reçue à Rouen ; c'eût été dommage qu'elle eût été perdue ; bon Dieu ! de quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse ? Il est vrai, ma chère Comtesse, que l'affaire d'Avignon est très consolante : si, comme vous dites, elle venoit à des gens dans le courant de leurs revenus, quelle facilité cela donneroit pour venir à Paris ! Vos dépenses ont été extrêmes, et l'on ne fait que réparer, mais aussi, comme je disois l'autre jour, c'est pour avoir vécu qu'on reçoit ces faveurs de la Providence ; cependant, ma fille, cette même Providence vous redonnera peut-être, d'une autre manière, les moyens de venir à Paris : il faut voir ses desseins.

Il n'est pas aisé de comprendre que M. le chevalier, avec tant d'incommodités, puisse faire une campagne ; mais il me paroît qu'il a dessein au moins de faire voir qu'il le veut et qu'il le desire bien sincèrement ; je crois que personne n'en doute. Il a une véritable envie d'aller aux eaux de Balaruc ; j'ai vu l'approbation naturelle que

nos Capucins donnèrent à ces eaux, et comme ils le confirmèrent dans l'estime qu'il en avoit déja; il faut lui laisser placer ce voyage comme il l'entendra; il a un bon esprit, et sait bien ce qu'il fait. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme! nous croirez-vous une autre fois? Quand vous vouliez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce seroit un foudre de guerre, et c'en est un, et c'est vous qui l'avez fait : en vérité, c'est un aimable enfant, et un mérite naissant qui prend le chemin d'aller bien loin; *Dieu le conserve !* je suis persuadée que vous ne doutez pas du ton.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne;* voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grace de Dieu, me paroît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et madame de Pomponne en usent ainsi avec *Félicité*[1], à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé madame de Vins[2] de la même manière, et ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que

[1] Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, qui fut mariée à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre d'état.

[2] Sœur de madame de Pomponne.

c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et la solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. Je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les histoires à Pauline; elles sont, ce me semble, fort amusantes : je me trouve fort bien de la vie du duc d'Epernon par un nommé Girard; elle n'est pas nouvelle[a]; mais elle m'a été recommandée par mes amies et par Croisilles, qui l'ont lue avec plaisir.

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin, nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes : M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dive, où nous avons couché : ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles Églises; des prairies, des promenades, et enfin, la source de tous nos plus beaux esprits[1]. Mon ami Segrais[b] est allé

[a] Cet ouvrage fut d'abord publié en 1 vol. in-fol. en 1655, et en 1663 en 3 vol. in-12.

[1] Jean-Renauld de Segrais, de l'académie françoise, étoit de Caen, ainsi que Malherbe, Huet, etc.

[b] Il s'étoit retiré à Caen en 1676. (*Voyez* la lettre 541, tome IV, page 478 et la note.)

chez messieurs de Matignon[a], cela m'afflige. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse mille fois. Vous voilà donc dans la poussière de vos bâtiments.

1064. *

A la même.

A Dol, lundi 9 mai 1689.

Nous arrivâmes hier ici assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M. et madame de Chaulnes, il y a quatre ans[b]. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches; nous avons trouvé le bon évêque[1] de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'étoit l'oncle de Tessé[c], un saint évêque, qui avoit si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortoit point du tout; il y en a d'autres qu'il faudroit que la mort tirât bien juste pour les y attraper. Nous avons

[a] Henri de Matignon avoit succédé à son père (*François*) dans la charge de lieutenant-général de la province de Normandie. Un de ses frères étoit évêque de Lisieux, et un autre évêque de Condom.

[b] *Voyez* la lettre 880, tome VII, page 314.

[1] Gabriel-Philippe de Froulay, évêque d'Avranches.

[c] Réné de Froulay, comte de Tessé, qui fut maréchal de France en 1703.

trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très bon souper et de nous loger. Je voyois de ma chambre la mer et le mont Saint-Michel; ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et qui vous a vue si belle : je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage[a]. Nous dînâmes

[a] Madame de Sévigné avoit fait ce voyage avec sa fille pendant l'été de l'année 1661. Voici comment cette date a été retrouvée. On lit dans le manuscrit 902, in-fol., tome IX, page 484, de la Bibliothèque de *Monsieur*, la copie d'une lettre mêlée de prose et de vers, écrite de Fontainebleau, le 3 novembre 1661, par un conseiller au parlement de Paris, dont le nom est resté inconnu; elle contient le récit d'un voyage fait en Bretagne pendant l'été de 1661. J'ai cru devoir insérer ici la portion de cette lettre qui est relative à madame de Sévigné, en retranchant plusieurs vers qui sont marqués au coin du plus mauvais goût.

« J'ai eu l'avantage d'être un mois durant voisin de madame la « marquise de Sévigné, dont la maison n'est qu'à deux lieues de « nous. Cette favorable conjoncture me l'a bien mieux fait connoître « par elle-même, que par ce grand et légitime bruit que son mérite « fait dans le monde. Je ne vous en dirai rien du tout, et je vous « renvoie ou à la connoissance que vous en avez, ou à la foi pu- « blique..... Mademoiselle sa fille est une autre merveille dont je ne « vous dirai rien non plus :

« Vous la verrez, si vous ne l'avez vue,
« Vous la verrez de mille attraits pourvue,
« Briller d'un éclat sans pareil,
« Et vous direz en la voyant paroître :
« C'est un soleil qui ne fait que de naître (*elle avoit treize ans.*)
« Dans le sein d'un autre soleil.

« Le lieu où ces déités me sont apparues est une maison située à « une lieue de Vitré, grande et belle pour ses bâtiments et ses jar- « dins, où madame de Sévigné passe de temps à autre quelques mois

à Pontorson, vous en souvient-il? Nous avons été longtemps sur le rivage, à toujours voir ce mont; et moi à songer toujours à ma chère fille. Enfin, nous arrivâmes ici, où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes qui est occupé à recevoir toutes ces troupes qui viennent de tous côtés : c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avoient point vues depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois; ce sont des larmes et des désolations. Nous nous reposons

« de l'année, et où, dans un fonds de province, on trouve la même « politesse que dans l'île de France.

« J'ai encore à vous rendre compte du pélerinage que j'ai fait au « mont Saint-Michel....... Ce mont est une chose singulière, où il y « a une fort belle abbaye, et c'est tout vous dire que madame de « Sévigné avoit eu la même curiosité, huit ou dix jours avant moi, « et en avoit été fort satisfaite; ce qui me donna lieu de lui en « écrire, à mon retour, une lettre que je ne mets ici que pour vous « servir d'une manière de description de cette montagne. »

Cotin, Pradon et Chapelain n'ont rien écrit de plus ridicule que la description emphatique que l'anonyme adresse à madame de Sévigné; on en citera cependant les derniers vers, parcequ'elle a dû s'en divertir, et qu'elle semble dans cette lettre en rappeler le souvenir à sa fille :

« Vous l'avez vu, Madame, et savez si je mens;
« Vous avez triomphé de la roche superbe;
« Vos beaux pieds l'ont foulée, ainsi qu'on foule l'herbe;
« Elle fléchit pour vous son invincible orgueil;
« Et, sentant sur sa croupe une charge si belle,
« Elle vous caressa par un muet accueil;
« Puis de votre départ voyant l'heure cruelle,
« Dans ses concavités elle en pleura de deuil;
« Elle ne le dit pas; je vous le dis pour elle. »

aujourd'hui. Mon fils est à Rennes avec sa femme : je logerai chez la bonne Marbeuf, quoiqu'elle ne soit pas trop bien avec ce duc et cette duchesse, parcequ'elle est toute dévouée à M. de Pontchartrain[a] ; mais il faut souffrir ce petit chagrin ; j'irai toujours mon chemin, je ne suis mal avec personne. C'est pour causer, ma très chère, que je vous écris ; car je n'ai ni réponse à vous faire, ni nouvelles à vous mander : je vous en écrirai de Rennes. Adieu, je me porte fort bien, je ne suis plus lasse ; on voyage bien commodément avec cette bonne duchesse ; elle vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

1065. *

A la même.

A Rennes, mercredi 11 mai 1689.

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant ; nous étions parties de Dol : il y a dix lieues ; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et demi de marche. La poussière fait mal aux yeux ; mais trente femmes qui vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou qua-

[a] M. de Pontchartrain avoit été premier président du parlement de Bretagne. (*Voyez* la note de la lettre du 5 juin suivant.)

rante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avoit fait. Madame de Kerman en tomboit, car elle est délicate : pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes étoit venu à la dînée, il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, nous nous embrassâmes de bon cœur, sa petite femme étoit ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de madame de Chaulnes, à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, madame de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque; il n'y avoit qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise, et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper étoit trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement, une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous, dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir long-temps l'agitation que donne l'arrivée de madame de Chaulnes : nous prendrons notre temps; je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire[1]. Mon fils est toujours aimable; il me pa-

[1] Madame de Sévigné, belle-fille, n'avoit jamais vu M. de Grignan.

roît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a beaucoup parlé de vous et de votre enfant qu'il aime; il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux. Un mot de votre santé, ma chère enfant; la mienne est toute parfaite, j'en suis surprise; vous avez des étourdissements, comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des *vapeurs?* Votre mal aux jambes me fait de la peine : nous n'avons plus ici notre capucin, il est retourné travailler avec ce cher camarade, dont les yeux vous donnent de si mauvaises pensées[a]; ainsi je ne puis rien consulter, ni pour vous, ni pour Pauline. Je vous exhorte toujours à bien ménager le desir qu'a cette enfant de vous plaire; vous en ferez une personne accomplie : je vous recommande aussi d'user de la facilité que vous trouvez en elle de vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte; aidez-vous de cette petite personne. Adieu, ma très chère et très aimable; je vous écrirai plus exactement dimanche.

[a] Madame de Sévigné avoit déja pris la défense de ces pères dans la lettre 871, tome VII, page 273.

1066.

A la même.

A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

Monsieur et madame de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitié, qu'il est difficile de leur refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, où le roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allois vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avoient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paroissoit, ils vouloient le saluer, l'arme tomboit d'un côté, et le chapeau de l'autre : on leur a dit qu'il ne falloit point saluer; le moment d'après, quand ils étoient désarmés, s'ils voyoient passer M. de Chaulnes, ils enfonçoient leurs chapeaux avec les deux mains,

et se gardoient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche; ils se laissoient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comme faisoit Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France. Expédions la Bretagne : j'aime passionnémemt mademoiselle Descartes[a]; elle vous adore; vous ne l'avez point assez

[a] *Voyez* sur mademoiselle Descartes la note de la lettre 680, tome V, page 472, et celle de la lettre 767, tome VI, page 419. On lit parmi les poésies de Coulanges les couplets suivants adressés par mademoiselle Descartes à cet aimable chansonnier; ils sont faciles et naturels :

Coulanges, le matin et soir,
Je crois vous entendre et vous voir;
Mais, ne vous voyant qu'en idée,
Heureuse, dis-je à tout moment,
Qui de même amour possédée,
Peut vous voir effectivement.

Déja sur l'écorce des bois
J'ai gravé le nom mille fois
De ce beau berger que j'adore;
J'ai prié les jeunes zéphyrs
D'oublier pour quelque temps Flore,
Et de lui porter mes soupirs.

Ainsi de mes tendres propos
Je fais résonner les échos,
Et quand je prononce COULANGE,
Ils prennent plaisir tour-à-tour
De répéter tant de fois *ange*,
Qu'ils en augmentent mon amour.

vue à Paris ; elle m'a conté qu'elle vous avoit écrit que avec le respect qu'elle devoit à son oncle, *le bleu* étoit une couleur, et mille choses encore sur votre fils : cela n'est-il point joli ? Elle me doit montrer votre réponse. Voilà une manière d'*impromptu* qu'elle fit l'autre jour ; mandez-moi ce que vous en pensez ; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs, c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin, *Dieu le conserve!* vous ne doutez pas de mon ton. Ah ! que vous êtes plaisante de l'imagination que madame de Rochebonne ne peut être toujours dans l'état où elle est qu'à *coups de pierre*[a] *!* la jolie folie ! j'en suis très

[a] Madame de Rochebonne avoit un grand nombre d'enfants. (*Voyez* la lettre du 20 juillet suivant.) Madame de Sévigné fait allusion à ce rondeau de Benserade :

A coups de pierre ils ne s'attendoient guère
De repeupler l'univers solitaire.
Deucalion et Pyrrha seuls restoient,
Et par-dessus leurs têtes ils jetoient,
Non sans horreur, les os de leur grand'mère.
Simples cailloux en langage vulgaire
Étoient ces os. Sur la foi du mystère
Le grand débris du monde ils rajustoient,
A coups de pierre.

Tous deux avoient leurs pareils à refaire,
Qui n'étoit pas une petite affaire ;
De leur travail, comme ils s'y comportoient,
Corps, têtes, bras, mains, pieds, jambes sortoient ;
Ils firent là ce qu'on ne voit plus faire
A coups de pierre.

persuadée, et c'est ainsi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers; ceux-ci en feroient bien autant en cas de besoin : voilà une vision trop plaisante.

1067.

A la même.

A Rennes, mercredi 18 mai 1689.

Vous voilà donc saignée, j'en loue Dieu, mon enfant, et j'avoue que j'en suis soulagée : j'ai grande envie de savoir si votre tête en aura été débarrassée. Madame de Chaulnes, après avoir embrassé lá belle Comtesse, lui mande qu'elle a des inquiétudes aux jambes tout comme elle, ce qui ne convient guère à la gravité des places où Dieu vous a mises toutes deux, et que si vous vous trouvez bien de la saignée, elle vous prie de me le mander; mandez-le-moi donc, ma très chère; car je serois bien aise que mon sang ne soit pas répandu inutilement.

Nous avons fort ri de ce que vous me priez, à la fin de votre lettre, de me purger, et justement je me disposois à prendre ma poudre et ma manne des Capucins, mais sans aucun besoin; seulement par les probabilités du carême, et du long temps que je n'avois pensé à me purger. Me voilà purgée comme vous êtes saignée; je m'en trouve fort bien. J'eus une grande compagnie sur

le soir, M. et madame de Chaulnes, madame de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo, M. de Revel, Tonquedec, et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. Il me semble que je vous vois, quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées : car tout est mesuré, et pourtant dans la familiarité. *Je dîne dans un camp, et je soupe dans l'autre*[a], c'est-à-dire, le matin avec ma chère hôtesse (*madame de Marbeuf*), et le soir à l'hôtel de Chaulnes. Le duc est continuellement occupé; toujours des troupes à envoyer, à loger; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, avec une table de dix-huit couverts, et une autre de dix; tout est splendide, comme dit le chevalier, et *tout va comme un bac dont la corde est rompue.* Madame de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison; et m'a dit tout bas : Si j'avois des enfants, je ne ferois pas ainsi. Nous allons lundi aux Rochers pour nous reposer un peu; mon fils en a une vraie envie, sa femme en a besoin, et moi je ne respire que les bois des Rochers. Nous disons que nous en reviendrons à tout moment; Dieu conduira nos pensées et nos projets. Je viens de lire une jolie lettre que m'en-

[a] Allusion au couplet que fit Marigny pendant la guerre de la Fronde :

Je ne crains point qu'en cette guerre
On jette mes châteaux par terre,
Qu'on vende mes biens à l'encan;
Je marcherai comme un apôtre,
Et si je dîne dans un camp,
Je pourrai bien souper dans l'autre.

voie mademoiselle Descartes ; faites-y répondre par Pauline, et faites honneur à M. Descartes et à la religion : comme il faut nécessairement un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins que vous en aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes, je me tourne naturellement de son côté, j'ai toujours des affaires à elle : il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté *paternel* de M. Descartes[1] ; et dès-là je tiens un petit morceau de ma chère fille. Adieu, ma très chère et très aimable, portez-vous bien, et songez que je suis en parfaite santé. L'écriture de Pauline est devenue toute jolie ; elle visoit sans vous aux pieds de mouche ; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferez. Je suis affligée de n'avoir point gardé M. le chevalier dans ses derniers maux : il me paroît qu'il va suivre vos conseils et ceux de M. de Louvois ; il ira aux eaux, et il fera fort bien. Notre marquis est toujours trop aimable.

M. de Lavardin[2] est parti de Rome pour revenir : vous aurez long-temps Avignon.

[1] On sait que madame de Grignan appeloit Descartes, *son père*.

[2] Il étoit ambassadeur extraordinaire à Rome, d'où il eut ordre de revenir, après avoir essuyé bien des tracasseries de la part du pape (*Innocent XI*), au sujet des franchises et de quelques autres griefs de la cour de France contre la cour de Rome.

1068. *

A la même.

A Rennes, mercredi 25 mai 1689.

Je pars avec mon fils et sa femme pour aller aux Rochers. M. le duc de Chaulnes est parti pour aller courir dans cette Basse-Bretagne; et madame de Chaulnes s'en va dans une heure pour aller l'attendre à Saint-Malo : ils n'ont pas voulu que nous soyons partis plus tôt. Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance; pour moi, je suis tellement accablée de visites et de devoirs, que, de bonne foi, je n'en puis plus. J'ai un véritable besoin de me reposer, et de me taire dans ces aimables bois des Rochers; j'y serai ce soir, et n'en abuserai point, car je songe toujours à vous plaire. Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes; ce sont des festins; c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaie. Je suis chargée de mille et cent mille amitiés de M. et madame de Chaulnes; ils vous auroient écrit tous deux, sans qu'ils sont accablés. Madame de Chaulnes avoit les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré : « Au moins mandez à « la belle Comtesse que je vous laisse en bonne santé. » C'est, en vérité, une très aimable amie, et qui s'acquitte

divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle, il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager, et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Madame de Kerman est partie pour sa Basse-Bretagne; c'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités; vous l'aimeriez si vous la connoissiez. Madame de Marbeuf est fâchée de me quitter, quoique je sois une partie du jour sur ses bras; mais elle ne veut point me mettre à terre; elle comprend cependant le besoin que j'ai d'être aux Rochers. Je vous manderai quand j'irai à Nantes, et que mon fils sera à la tête de sa noblesse. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à *Beaulieu*, qui aura soin de contenter les plus altérés : j'ai besoin en petit volume de ce rafraîchissement comme les grands vaisseaux. Vous voulez que je vous parle de mes affaires, ma chère enfant, voilà où j'en suis, voilà mes desseins, je n'ai encore rien fait; je prendrai des mesures avec l'abbé Charrier pour Nantes.

M. le chevalier donnera ordre à toutes vos affaires les plus pressantes avant que de partir. Je prends part à la joie que vous aurez de le voir, et au soulagement que je suis sûre qu'il recevra des eaux de Balaruc. M. de Grignan reviendra triomphant, et ne méritera point d'être jeté par ces balustres emportés, qui font des brèches si propres au dessein que vous aviez. Mais voulez-vous toujours être la dupe de cette dépense? c'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de

ces méchants tours. Vous m'aviez fait peur, je croyois qu'elle avoit emporté tous les arbres, et par conséquent tous les rossignols; mais je vois avec plaisir qu'il en reste encore pour les faire chanter, et pour vous faire sentir et voir le printemps avec son vert naissant: vous avez même des pluies douces qui vous font souvenir de notre pauvre Livry. Votre couplet est fort joli; c'est un trésor que cet air que nous a donné *Arcabonne*[1]; on y travaille avec une facilité et un succès qui fait plaisir : je chante le vôtre, mais c'est intérieurement. Votre frère est tout dissipé; à peine ai-je pu lui parler et lu faire vos amitiés : il sera plus traitable aux Rochers. Madame de La Fayette me mande qu'elle a vu M. d'Aix, qui ne peut se taire sur votre mérite; elle croit que vous êtes le vrai lien de ce prélat avec tous les Grignan. Adieu, chère belle; il faut partir et entrer dans nos bois par cette porte de Vitré : il y a dix allées que vous ne connoissez pas, et mon fils doit me surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles. Il faudra quitter cette solitude pour aller à Nantes : c'est une fâcheuse nécessité.

Voici les nouvelles de Brest. M. de Château-Regnault a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes, et son argent. Mylord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenoit la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il étiot chargé, est venu au se-

[1] *Voyez* le monologue d'Arcabonne dans l'opéra d'*Amadis*, acte II, scène Ire. On en fit alors une infinité de parodies.

cours de M. de Gabaret, ils se sont battus sept heures; les Anglois ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports. Les François les ont suivis, et au retour ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandois qu'ils ont ramenés à Brest : cette prise est estimée un million d'écus[a].

[a] Tous ces faits sont de la plus grande exactitude. Le marquis de Château-Regnault (*François-Louis Rousselet*), qui devint maréchal de France en 1703, sortit de Brest, le 6 mai, avec une escadre de vingt-six vaisseaux. Il portoit au roi Jacques des secours d'armes et de soldats. Le 14 mai, comme il commençoit à débarquer, les signaux annoncèrent l'approche de l'amiral Herbert. L'escadre se mit aussitôt en ligne de bataille, et il s'engagea un combat qui dura six heures; les Anglois furent obligés de se retirer, et M. de Château-Regnault ayant achevé son débarquement, revint à Brest, ramenant sept vaisseaux hollandois richement chargés. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 11 et 22 mai 1689.) Il paroît que M. de Château-Regnault ne profita pas de tous les avantages de sa position, et qu'il auroit pu faire plus de mal aux Anglois; il en reçut des réprimandes à la cour. (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

1069.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire; elle apprend, comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres; elle apprend la langue françoise, que la plupart des femmes ne savent pas; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendroit jamais; et en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne; car mon esprit est en repos quand vous y êtes; l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

Quand vous êtes persuadée de la perfection de ma santé, vous en faites tout ce qu'on en peut faire, qui est de craindre qu'elle ne puisse devenir mauvaise. J'y pense quelquefois, et ne me trouvant plus aucune des petites incommodités que vous connoissez, je dis avec étonnement, il faut pourtant s'attendre qu'un état si heureux doit changer; et sur cela je comprends qu'il faudra se résoudre, comme en toutes choses, à ce que Dieu voudra; qu'en me donnant des maux, il me don-

nera de la patience, et cependant je jouis de ce qu'il me donne présentement.

Le coadjuteur[1] a eu la colique; il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles, je lui mande que ce n'est point pour accoucher que je lui prête mon appartement, qu'il devroit bien se contenter des deux enfants douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité, de cette race maudite qui étranglera peut-être son père, si on ne l'adoucit, si on ne la ménage. Je plains infiniment M. le chevalier, et suis ravie qu'il soit persuadé des soins que j'aurois eus de lui dans ses maux. Je ne comprends pas qu'on puisse balancer à choisir les eaux de Balaruc; j'étois présente quand on lui conseilla d'y aller, après lui en avoir dit les perfections; cela doit être décidé. De là, ma très chère, il ira vous voir, et ce sera une grande joie pour vous et pour toute sa famille : vous parlerez de bien des choses, vous ne manquerez pas de sujets.

La vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, me paroît fort plaisante. Je connois votre attention pour ces sortes de compagnies : je crois que vous en avez encore plus pour la bise, et qu'à la façon dont vous me la représentez, vous en souhaitez encore plus la fin que de la cour de vos dames : n'en doutez nullement, cet excès de terreur que vous sentez

[1] M. l'Archevêque d'Arles, qu'elle appeloit encore le *coadjuteur*, par l'habitude où l'on étoit de le nommer ainsi avant la mort de M. d'Arles son oncle.

plus qu'à l'ordinaire, vient de cette tour abattue mal-à-propos[a]; elle n'étoit point mise là pour rien; c'étoit un paravent, et elle rompoit, comme vous dites, la première impétuosité. Vous êtes à découvert, je suis en peine de vous; et, en vérité, M. d'Arles pouvoit bien se passer d'abattre les tours de ses pères. Je ne savois point qu'il eût eu tant d'agréments à Versailles : vous m'apprenez mille choses. Il veut donc avoir l'honneur de la requête civile : Rochon est revenu, c'est un bonheur. Le jugement de madame de Buri n'étoit pas trop mauvais sur l'affaire du grand-conseil; elle croyoit bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres, pour n'en jamais sortir : c'étoit un très bon retranchement pour la quintessence de la chicane; nous fûmes avertis par miracle, tout a été heureux dans cette affaire.

A propos de labyrinthe, celui des Rochers est fort joli, nos promenades sont assez aimables; la folie de mon fils, c'est d'y souhaiter M. de Grignan, et de croire qu'il ne s'y ennuieroit pas. Nous lisons *les Variations*[b] de M. de Meaux; ah, le beau livre à mon gré ! le temps

[a] M. de Grignan, archevêque d'Arles, avoit fait abattre une vieille tour du château de Grignan pour continuer la façade du château que les deux prélats faisoient construire.

[b] *L'histoire des variations des églises protestantes*, livre admirable, publié en 1688, dans lequel Bossuet démontre avec sa dialectique irrésistible que la religion catholique romaine est la seule des religions chrétiennes qui ait une *foi*, parcequ'elle est la seule qui en ait une *immuable*, tandis que parmi les réformés, chacun en professe une différente au gré de son caprice, et souvent de ses passions; on a vainement essayé d'y répondre.

passe comme un éclair, quoique sans plaisir, et même avec des chagrins ; il nous emporte.

Il y a six semaines qu'il n'a plu ; nous avons eu de grandes chaleurs, et tout d'un coup sans pluie il fait froid, et nous avons du feu. Je vous ai dit que toute la noblesse de ces cantons, au nombre de cinq ou six cents gentilshommes, avoit choisi votre frère pour être à leur tête : cela passe pour un grand honneur ; mais ce sera une sotte dépense. Il n'a point encore d'ordre de partir ; nous souhaitons qu'on ne fasse point une sorte de campement si inutile.

1070.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 5 juin 1689.

J'ai reçu vos deux lettres à-la-fois, ma chère Comtesse ; je suis bien aise d'avoir résisté à l'envie que j'avois de m'inquiéter. Martillac m'assure que vous êtes en parfaite santé, et que jamais des remèdes n'ont été faits plus à propos : ils vous ont guérie enfin de vos incommodités ; il n'en faudroit pas davantage pour les remettre en honneur. J'ai perdu de vue les inquiétudes des belles jambes de cette duchesse de Chaulnes ; elle m'écrit souvent, et ne m'en parle plus. Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis : cette médecine ne me fit ni bien, ni mal ; je n'ai plus de vapeurs, je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien

faire quand on est bien ; plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains : enfin, il y a de l'ingratitude, vous intéressant à ma santé, comme vous faites, de ne pas remercier Dieu, et de croire que je vous trompe, quand je dis l'exacte vérité. Je suis étonnée de l'état où je suis ; et à votre exemple, je m'en fais quasi un *dragon;* je songe qu'il n'est pas possible que cet état puisse durer long-temps, et qu'il faut s'attendre aux incommodités ordinaires de l'humanité : Dieu est le maître, je suis soumise à ses volontés. Il ordonne à M. le chevalier d'aller chercher des forces à Balaruc ; je suis persuadée qu'il ne sauroit mieux faire : vous serez fort aise de le voir à Grignan, et cette pause lui fera autant de bien que les eaux : voilà une bonne et aimable compagnie que vous aurez : quand il plaira à la Providence que vous ayez encore votre mère et votre fils, je l'en remercierai comme d'une grace précieuse, mais que je n'ose envisager de si loin. Je trouve plaisant que madame de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon enfant, le retrouve un homme de guerre, tout accoutumé, tout délibéré, tout hardi, qui se jette à son cou et qui l'embrasse : le voilà donc parfait ; il ne lui falloit que ce degré de liberté et de familiarité ; il étoit timide, il ne l'est plus : qu'il est aimable ! qu'il prend un bon chemin ! *Dieu le conserve !* il faut toujours en revenir là. Madame de La Fayette écrira à M. de Boufflers : votre enfant ne trouve par-tout que des amis, d'abord ce sont les vôtres, et puis ce sont les siens. On me mande que M. le chevalier part aujourd'hui, j'en suis ravie.

Je demande pardon à Dieu, mais le retour de M. de

Lavardin me donne une grande joie[a] : je comprends tout le plaisir que vous fait Avignon, c'est la Providence qui vous donne un tel secours. Je suis tout occupée de vous et de vos affaires; je ne laisse pas de songer aux miennes, et d'y donner les ordres nécessaires : mais le principal, c'est d'être ici, et de laisser passer quelque argent; ce n'est pas sans peine qu'on en touche en ce pays; les troupes ruinent tout. On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeoit qu'à nous; et apparemment il n'y aura rien de vrai que la désolation de cette province. Mon fils est encore avec nous; nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse; cela s'appelle *colonel d'un régiment de noblesse;* c'est toute celle de Rennes, de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grace, et deviendront bientôt comme les autres : ce sont les commencements qui sont ridicules; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air.

Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes pour loger chez madame de Marbeuf; je leur en parlai, ils le voulurent fort bien : outre que madame de Kerman étoit chez eux, c'est que je n'eusse pas eu un moment de repos dans cet appartement. J'étois à merveille chez cette bonne marquise; et j'ai si bien fait que je l'ai remise, comme elle doit être, avec M. et madame de Chaulnes,

[a] *Voyez* la lettre 1067, page 473 de ce volume.

c'est-à-dire allant les voir ; ils ont même oublié le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée à manger. Son crime étoit d'avoir reçu M. de Pontchartrain[a] chez elle, de lui avoir donné un souper magnifique, et d'avoir dit qu'on le regardoit comme le sauveur et le restaurateur de la province. Vous savez ce que c'étoit qu'un tel discours; elle le nie, et voilà qui est fini. Je suis fâchée que le rhume de Pauline l'empêche d'écrire pour vous; je suis accoutumée à voir son écriture, et à penser qu'elle vous soulage. Je ne vous ai point affligée de la lettre de mademoiselle Descartes, elle voulut vous l'envoyer; vous vous acquitterez galamment de cette réponse, c'est une jolie petite question à traiter; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire.

Si le frère de madame du Bois-de-la-Roche avoit joint à sa langue parisienne les éclats de rire de sa

[a] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, avoit été nommé par le roi, en 1677, premier président du parlement de Rennes; cette place étoit vacante depuis long-temps, et les troubles qui divisoient la Bretagne rendoient difficile le choix de celui qui devoit la remplir. « Pontchartrain y mit le parlement et la justice sur un « pied tout différent qu'il n'avoit été, fit toutes les fonctions d'in- « tendant dans une province qui n'en souffroit point encore, mit « tout en bon ordre, et se fit aimer par-tout. Il y eut de grands dé- « mêlés d'affaires avec le duc de Chaulnes qui étoit adoré en Bre- « tagne, et qui n'étoit pas accoutumé qu'autre que lui et les États « dont il étoit le maître, se mêlassent de rien dans ce pays. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome XI, page 90.) M. de Pontchartrain fut nommé intendant des finances en 1687, et fut successivement contrôleur général et chancelier.

sœur, vous n'y auriez pas résisté. Vous aurez Larrei; c'est, je crois, un fils de feu Lénet[a], qui étoit attaché à feu M. le prince, et qui avoit de l'esprit comme douze : j'étois bien jeune quand je riois avec lui. Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse : il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée ; on ne trouve rien d'impossible, tout cède, tout fléchit, tout est aisé. Dans un autre caractère, avec bien moins de beauté, j'ai senti cet état et ses prospérités; mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style : on trouve qu'on a besoin de tout le monde : on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, il faut rétrécir son esprit d'un côté, et l'ouvrir de l'autre : pour moi, je trouve que l'esprit des affaires que vous avez est une sorte d'intelligence qui est cent piques au-dessus de ma tête, et je l'admire.

Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid : plus de promenades; envoyez-nous de votre chaud, de votre soleil; nous vous remercions de votre bise; c'est une trop grande compagnie.

[a] *Voyez* la note de la lettre 3, tome Ier, page 4, et celle de la lettre 634, tome V, page 312.

1071.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 8 juin 1689.

Vous prenez, ma fille, une fort honnête résolution d'aller à votre *terre* d'Avignon ; il est juste que des gens, qui vous donnent de si bon cœur ce qu'ils donnoient au vice-légat, aient la satisfaction de vous voir : vous ne pouviez pas mieux prendre votre temps ; vous serez libre après cela, et vous ne sortirez plus de votre château que quand vous voudrez. Vous y aurez une assez bonne compagnie ; mais vous l'aurez quand vous recevrez cette lettre : quoi ! il est possible que vous ayez avec vous M. le chevalier ! que vous êtes heureuse, et que je le trouve heureux aussi ! mon tour ne viendra-t-il jamais ?

Pour expédier le chapitre de la santé, je vous assure que la médecine que j'ai prise n'a été que pour satisfaire aux auteurs qui disent qu'il faut se purger de temps en temps ; et il est vrai que je me porte si bien que j'en suis effrayée : il n'est pas naturel, en effet, de n'avoir aucune des incommodités que j'avois ; je ne sais ce que la Providence me garde ; en attendant, je ne prodigue point ma santé, je mange sagement, je n'ai plus la fantaisie du serein ni de la lune ; je com-

mence à me corriger de ces folies, et je trouve plaisant qu'à Livry j'en étois encore toute pleine, comme à vingt ans ; cela n'est plus. Après avoir bien lu, bien causé, on se sépare : je vais me promener seule dans ces bois, et je relis vos aimables lettres avec un plaisir et un déplaisir sensible. M. le chevalier me fait grand'peur de l'état de M. de La Trousse ; je vous prie de me mander ce que vous en saurez. Je crois, ma chère enfant, que cette lettre vous trouvera tous rassemblés à Grignan, et que vous n'aurez pas laissé Pauline à Aubenas : je serai fort aise de lui attirer vos bontés, et de savoir qu'elle est auprès de vous ; je vous assure que la douceur et la raison auront tout pouvoir sur elle : quelle autre manière pourroit être bonne à quelqu'un qui a de l'esprit, et qui ne songe qu'à se corriger et qu'à vous plaire ? Nous avons encore mon fils ; nous craignons ces tristes ordres pour aller en Basse-Bretagne faire uniquement de la dépense, sans autre profit que de nous ôter notre compagnie, notre liseur infatigable ; cela nous met en colère.

Voilà un mémoire que madame de Marbeuf me prie instamment de vous envoyer, pour savoir s'il est vrai que le fils de M. de M.... soit si riche et si bien établi : pour moi, je suis témoin de la beauté de son château, de ses meubles et de sa vaisselle : elle me demande la grandeur de sa maison ; je dis qu'elle est fort grande ; et j'entends son château : il faudra passer cet endroit-là du mieux que l'on pourra, et dire tout le reste, qui est fort bon. Je serois ravie de servir ce bon et honnête homme qui me paroît de vos amis.

Il semble qu'il veut se dépayser, et marier son fils dans notre Bretagne. J'y ferai de mon mieux, et mon fils aussi, dès que vous m'aurez répondu sur ce mémoire, et que je croirai vous faire plaisir. En voilà assez pour aujourd'hui, ma chère Comtesse; vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si longues lettres.

1072.

De Monsieur DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

J'aimerois bien mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un poëme épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle ; j'en suis enchanté, et jamais Rohault[a] que vous citez, n'a parlé si clairement. En mon particulier, je vous assure que si l'inquisiteur d'Avignon vous laisse la liberté, après que vous lui aurez expliqué votre doctrine, je la tiendrai pour orthodoxe, et même pour la seule raisonnable qu'on puisse avoir dans un mystère de foi : ne croyez pourtant pas que cette lettre que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut :

[a] Jacques Rohault, auteur d'un *Traité de physique* suivant les principes de Descartes, et de divers autres ouvrages dans lesquels il a développé les systèmes de ce philosophe.

elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger, c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer, que le sujet sur lequel vous raisonnez est difficile à comprendre : ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos ; elle mène une vie douce, et si douce qu'elle pourroit être ennuyeuse ; mais c'est à quoi il ne faut pas penser. Je vous embrasse mille fois, ma très belle petite sœur; faites-en autant de ma part à votre illustre époux, et bien des amitiés à Pauline.

1073.

De Madame DE SÉVIGNÉ, *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

Mon fils est ravi de votre lettre : savez-vous bien que je me mêle aussi de l'admirer? Je l'entends, je vous assure que je l'entends, et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. Il y a long-temps que dans mon ignorance je dis, mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère, selon la

philosophie d'Aristote ? S'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes ; et il y a plus de sens à ce qu'il dit, jusqu'à ce qu'on en vienne à cet endroit qui finit tout. La bonne Descartes sera ravie ; elle gardera le silence, je vous en réponds ; et tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence. Soyez en repos, ma très chère, cette lettre vous fera bien de l'honneur, sans aucun chagrin. Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon : vous y êtes peut-être encore aujourd'hui. Cette ville est belle, elle est, ce me semble, toute brillante ; vous y aurez été reçue avec des acclamations : je vous ai toujours accompagnée dans cette fête, car vous y avez été de façon que c'est une fête perpétuelle. Je serai bien aise de recevoir votre première lettre d'Avignon ; je crois que vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de Grignan : quand il a raison, il ne faut point lui donner du chagrin ; vous avez fort bien pris toutes vos mesures. Je plains fort M. de La Trousse : on me mande qu'il quitte tout pour penser à sa santé ; il va à Bourbon, c'est bien loin de Barége, où il devoit aller.

Nous attendons avec chagrin qu'on nous enlève notre pauvre Sévigné pour aller commander ce régiment *de noblesse*, car nous ne parlons point d'*arrière-ban*. M. et madame de Chaulnes sont à Rennes ; ils s'en vont bientôt à Saint-Malo ; nous irons les voir à leur retour. M. de Chaulnes fit l'autre jour un mariage

qui me plut, du petit du Guesclin [a] avec une fort jolie fille et fort riche : quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, il dit, Faisons le contrat : on y consentit ; et puis il dit, Mais qui nous empêche de les marier demain ? Chacun dit, mais des habits, mais une toilette, mais du linge : il se moqua de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bans : le lendemain il étoit dimanche, on en jeta un le matin ; ils furent mariés à midi : l'après-dînée, la petite fille dansa comme un ange; elle avoit appris à Paris du maître et de l'air de madame la DUCHESSE : le lendemain c'étoit madame du Guesclin, ayant épargné vingt mille francs de frais de noces. C'est à M. de Grignan que j'apprends cette manière, pour quand il voudra marier quelqu'un dans son gouvernement : toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. Vous ne vous souciez point du tout de cette noce ; mais comme j'y étois, je me suis dit, je la conterai quelque jour à ma fille : il y a du bon sens à se mettre quelquefois au-dessus des bagatelles et des coutumes. Adieu, ma très aimable, je me promène tous les jours avec vous ; vous ne m'avez point vue, on faisoit trop de bruit à Avignon.

[a] Bertrand-Charles-Baptiste du Guesclin, capitaine de dragons dans le régiment de Bretagne, épousa, par contrat du 22 mai 1689, Renée Gouret de Villeneuve. Le père du mari avoit été conseiller au parlement de Bretagne.

1074.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 juin 1689.

Quelle différence, ma chère Comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, tout à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire ! cela est dans l'ordre, et dans l'ordre de Dieu, et je ne saurois croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects sincères, par des gens de qualité et de mérite, puissent vous déplaire ; j'aurois peine à le croire, quand vous le diriez : en vérité, il n'est point naturel de ne point aimer quelquefois des places qui sont au-dessus des autres. Quand je lis, dans la vie de ce vieux duc d'Epernon, quelles douleurs il eut d'être forcé à quitter son beau gouvernement de Provence, *toutes ces belles villes*, dit l'historien, *si grandes, si considérables;* combien M. de Guise s'en trouva honoré et content; quelle marque ce fut de sa paix sincère avec le roi; quelle joie il avoit d'y être aimé et honoré : je comprends que Dieu vous ayant donné la même place, avec tous les agréments, toutes les distinctions, et les marques de confiance que vous avez encore; en vérité, il n'y auroit pas de raison, ni de sincérité à trouver que

c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. Je pense que tout ce qui doit donner du chagrin, ce sont les affaires domestiques et les dissipations cruelles; car, du reste, si on peut conserver un tel morceau à ce joli petit capitaine, c'est le mettre dans une belle place. Je vous vois dans une dépense si violente, que si c'étoit pour plus long-temps, je vous dirois, comme à madame de Chaulnes, vous me paroissez dans *un bac dont la corde est rompue*[a]. Mais voilà qui est fait; vous êtes présentement dans votre château, où, quoique vous n'ayez guère plus de temps à vous, vous ne serez pas dans un si terrible tourbillon, à la longue on n'y dureroit pas; il faut se reposer de toute manière : cependant, si on pouvoit régler la dépense dans cette aimable ville, que vous eussiez un hiver à passer en Provence, il seroit bien doux que ce fût sous un si beau soleil. M. de Caderousse en fait l'éloge par la vie qu'il y retrouve. La fille de madame de Castries est tout-à-fait jolie, et madame de...... très aimable, et chantant comme un ange : M. de Grignan devroit en être amoureux. La bassette m'a fait peur : c'est un jeu traître et empêtrant; cent pistoles y sont bientôt perdues, et votre voyage doit vous coûter assez sans cette augmentation. Mais voyez, je vous prie, quelle rage de n'avoir jamais pu me taire sur Avignon, ni sur vos grandeurs.

Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ces

[1] *Voyez* la lettre 1067, page 472 de ce volume.

nobles régiments. Il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous ; et puis, sans aucun péril, à douze ou quinze lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table ; voilà le malheur. M. et madame de Chaulnes s'en vont à Saint-Malo. Corbinelli m'a fait rire des raisons qu'il vous a données de ne vous avoir point écrit : un desir extrême de vous écrire, joint à mille occasions, et une persuasion très forte qu'il le devoit ; vous seriez bien difficile si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons. Il me mande que M. de Soissons [1] attaque vivement M. Descartes, sans autre raison que de plaire à M. de Montausier [a], car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il

[1] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, étoit un des plus savants hommes de son temps, et un très bel esprit. M. le duc de Montausier, gouverneur de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, l'avoit fait choisir pour être sous-précepteur de ce prince.

[a] Huet avoit l'ame trop élevée pour que ce motif pût exercer aucune influence sur lui; c'est plutôt à l'amour-propre blessé qu'il faut attribuer ce changement dans les opinions d'un savant qui avoit commencé par accueillir avec enthousiasme la doctrine de Descartes. Huet possédoit toute l'antiquité, mais il a peu inventé. Il ne put voir sans un secret dépit la préférence que les disciples de Descartes accordoient à l'étude approfondie de nous-mêmes, à la connoissance de notre raison et de nos facultés intellectuelles, sur cette érudition immense dont les savants surchargeoient alors leur mémoire; aussi s'écrioit-il : « Nous devenons l'objet de « la dérision des Cartésiens, parceque nous sommes érudits ; les rôles « sont tellement intervertis, depuis que ce flambeau de la vérité nous « a apparu, que l'éloge est devenu le partage de l'ignorance, et le « mépris celui de l'érudition. » (*Censura philosophiæ Cartesianæ*, cap. 8°, paragrap. 7°.)

improuve. Mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui à Paris, sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom; il y aura des gens qui répondront. Comment, dit Corbinelli, un homme qui attaque le jugement de M. le prince, de madame de Grignan et de M. de Vardes!

Je vous embrasse, ma chère belle; vous avez été dans un grand mouvement, tranquillisez-vous, je vous en prie : pour moi, je suis dans une telle régle, dans une si parfaite santé, que je ne comprends point ce que Dieu veut faire de moi. Je lis *le Traité de la soumission à sa volonté*[b], qui m'est toujours nouveau, et que je trouve toujours admirable. Qu'on est heureux d'aimer à lire! J'ai écrit au marquis : il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère. Mille amitiés à tout ce qui vous environne. Êtes-vous là, M. le chevalier, n'êtes-vous point fatigué du voyage?

[1] C'est le second Traité du premier tome des *Essais de morale.*

FIN DU TOME HUITIÈME.

